DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12484 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 20 MARS 1985

L'AGGRAVATION DE LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad affirme avoir repoussé l'offensive terrestre de l'armée iranienne

L'ampleur des combats terrestres entre l'Iran et l'Irak est confirmée par les déclarations des deux parties au conflit, mais l'issue en est indécise, d'après les informations dont on dispose. Bagdad affirme avoir repoussé l'offensive iranienne qui aurait, un moment, menacé la route stratégique reliant la capitale irakienne à Bassorah. D'autre part, « la guerre des villes » se poursuit.

L'Irak a reconnu, lundi soir 18 mars, que les forces iraniennes avaient réussi à traverser le Tigre et à prendre pied sur la rive ouest de ce fleuve, coupant pratiquement la route qui relie Bagdad à tout le sud-est du pays. Le communiqué militaire publié à Bagdad sur la « victoire » de l'armée irakienne dans les combats des marais de Howeiza, en territoire irakien, révèle en effet que la cinquième division a livré bataille et a anéanti les forces iraniennes « *à l'ouest du Tigre* ».

Le communiqué ne cache pas l'importance des troupes iraniennes qui avaient réussi à traverser le fleuve coulant au nord des marais, à 45 kilomètres de la frontière, et au sud, à 15 kilomètres seulement. Il précise que les 19e et 20e brigades ainsi que la 30e brigade blindée irakienne ont été dépêchées sur les lieux pour empêcher leur progression. Le communiqué n'indique pas où les forces iraniennes ont traversé le Tigre, mais laisse entendre que l'opération s'est effectuée en plusieurs points du fleuve qui longe les marais sur quelque 60 kilomètres.

L'importance sans précédent des effectifs irakiens engagés au fil des jours dans la bataille, à mesure que les forces iraniennes avançaient dans cette zone marécageuse de 1 200 kilomètres carrés, est confirmée dans le communiqué. Ces effectifs représentaient, selon l'état-major irakien, la garde républicaine avec ses forces d'urgence et six brigades dont trois blindées, cinq divisions entières, dont la 10e division blindée, sans compter les troupes d'élite de l'armée populaire. De son côté, l'aviation a effectué plus de quatre mille missions de combat en l'espace d'une semaine pour empêcher l'arrivée de renforts iraniens.

Selon Téhéran, les forces iraniennes ont pris le contrôle de l'ensemble de cette zone marécageuse située entre la frontière et le Tigre jusqu'à la rive orientale du fleuve. Opérant leur percée la plus profonde depuis le début de la guerre, elles se trouveraient à 30 kilomètres à l'intérieur de l'Irak. Mais le dernier communiqué de guerre publié lundi à Téhéran indique que l'Iran a cessé sa poussée vers l'autoroute stratégique reliant Bagdad à Bassorah.

Le porte-parole du département d'Etat, pour sa part, a estimé, lundi, que l'issue de la bataille des marais demeurait encore « *indécise* ». Il n'a pas donné d'autres précisions sur le déroulement des combats et a déclaré que les autorités américaines n'avaient pas de chiffres concernant les pertes des deux parties.

(Lire la suite page 3.)

Une visite réconfortante

Le président irakien, M. Saddam Hussein, s'est sans doute senti réconforté par la visite inopinée, le lundi 18 mars, du roi Hussein et de M. Hosni Moubarak, le chef de l'Etat égyptien, venus lui manifester leur solidarité dans l'épreuve que la guerre du Golfe inflige à la République baasiste. Si le déplacement du souverain jordanien n'est pas exceptionnel, celui du raïs marque peut-être un tournant dans les relations égypto-irakiennes.

En effet, c'est la première fois qu'un chef d'Etat égyptien se rend à Bagdad depuis 1977, date à laquelle Anouar el Sadate avait entrepris son « voyage historique » à Jérusalem. Dénonçant la visite comme une « trahison », l'Irak avait accueilli deux ans plus tard le sommet de la Ligue arabe, qui avait exclu l'Egypte de l'organisation.

Les choses ont depuis bien changé, essentiellement sous l'effet du conflit irako-iranien. Ne pouvant pas se battre sur deux fronts, le gouvernement baasiste a graduellement glissé du « front du refus », auquel il appartenait, à celui du camp arabe « modéré », favorable à une paix de compromis avec Israël. En septembre 1982, l'Irak a fait sien le « plan de Fès », qui reconnaît, il est vrai implicitement, le droit de l'Etat juif à l'existence. Plus discrètement, il s'est rallié au projet de règlement adopté conjointement, le 11 février dernier, par le roi Hussein et M. Yasser Arafat. On avait alors perçu l'émergence d'un axe Amman-Bagdad-Le Caire qui ferait contrepoids à la coalition Damas-Tripoli-Téhéran. Le clivage est d'autant plus naturel que l'Irak est en guerre avec l'Iran, tandis que la Syrie demeure l'un des principaux fournisseurs d'armes de la République islamique.

L'Irak n'a pas pour autant suivi l'exemple de la Jordanie quand celle-ci a rétabli, en septembre dernier, ses relations diplomatiques avec l'Egypte, craignant vraisemblablement d'embarrasser des pays « frères », en particulier l'Arabie saoudite, qui financent généreusement son budget de guerre. Et, malgré des échanges de visites au niveau ministériel entre les deux pays, le président Moubarak avait fait savoir qu'il s'abstiendrait de se rendre en Irak, comme on l'y conviait, aussi longtemps que les relations diplomatiques ne seraient pas rétablies.

Le chef de l'Etat égyptien a franchi le pas ce lundi, probablement pour accélérer le processus de normalisation et peut-être aussi pour obtenir un soutien plus net à son initiative de paix dans le conflit israélo-arabe, qui a été accueillie fraîchement lors de sa récente visite à Washington. L'Irak, qui a renoué avec les Etats-Unis l'automne dernier, pourrait contribuer à infléchir la position américaine dans un sens favorable au projet Hussein-Arafat.

Le président Moubarak et le souverain hachémite ont assuré M. Saddam Hussein de leur « soutien total ». On voit mal cependant ce qu'ils peuvent offrir au-delà de l'aide déjà fournie. Amman accorde à Bagdad des facilités de transit, l'acheminement de produits, militaires ou civils, via le port jordanien d'Akaba. L'Egypte a vendu à la République baasiste, au cours des trois dernières années, des quantités considérables d'armements – d'une valeur totale de 3 milliards de dollars – puisés dans ses propres stocks. Le Caire a d'autre part autorisé quelque onze mille Egyptiens résidant en Irak à s'engager comme « volontaires » dans l'armée de Bagdad. Il paraît douteux que le président Moubarak soit disposé à dépêcher de surcroît des troupes régulières, qui risquent fort de s'enliser.

Il n'en reste pas moins que la rencontre entre les présidents irakien et égyptien ouvre des perspectives d'une plus large coopération dans divers domaines qui ne manquera pas d'avoir des répercussions dans l'ensemble de la région.

« LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

L'avenir des télécommunications françaises

Le va-tout de la CGE aux Etats-Unis

La pénurie de bureaux à Paris

Pages 19 à 22

L'OPPOSITION APRÈS LES CANTONALES

Pour M. Giscard d'Estaing la victoire en 1986 passe par l'union RPR-UDF

Invité lundi soir 18 mars du journal d'Antenne 2, M. Valéry Giscard d'Estaing a affirmé qu'au cours de la conversation qu'il avait eue le 21 mai 1981 avec le président de la République, M. Mitterrand lui avait parlé de la loi électorale. « Si déjà il y a quatre ans on s'occupait de la loi électorale, pourquoi ne pas l'avoir changée à temps ? » s'est demandé l'ancien chef de l'Etat, qui estime qu'on ne peut modifier les règles du jeu « avant chaque partie ». Selon lui, les changements de loi électorale « doivent être faits par référendum ».

Interrogé sur le phénomène Le Pen, M. Giscard d'Estaing a répondu qu'il ne voulait pas « tomber dans les pièges » que sont les débats sur la cohabitation ou les relations avec l'extrême droite. Et il a souhaité que les « autres » se déterminent par rapport « au plus grand parti de France » qu'est « le parti de l'union RPR-UDF ».

L'Auvergne ne servira pas de tremplin à M. Giscard d'Estaing. Ce « *peuple de la raison* », qu'il avait vu en marche lors de son élection dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, en septembre 1984, s'est arrêté en chemin. Il n'a pas, dimanche, fait basculer à droite le département du Puy-de-Dôme, et il n'a pas offert, de ce fait, à l'ancien chef de l'Etat le fauteuil de président de région... Une telle rampe de lancement aurait pourtant pu aider sérieusement M. Giscard d'Estaing, au moment où M. Barre continue, dans les sondages, à creuser l'écart avec le « peloton » qui regroupe M. Chirac et l'ancien président de la République. Deux hommes qui, depuis de longs mois, ont multiplié les signes de rapprochement « absolutoires », sans en tirer le bénéfice escompté, si ce n'est de voir leur image se brouiller...

Deux hommes qui, malgré tout, persistent dans cette voie en appelant de leurs vœux la conclusion d'un « *accord de gouvernement* » dans l'opposition. Une grande manifestation unitaire est prévue le 9 juin, date du vingtième anniversaire des clubs giscardiens Perspectives et Réalités. Les principaux dirigeants de l'opposition y sont conviés.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 10.)

Oublier Le Pen

par DANIEL VERNET

Il était partout, dimanche soir, M. Le Pen. Avec sa faconde tricolore, il vole, les soirs d'élections, la vedette aux habitués de la télévision tout en se plaignant de ne pas y être souvent invité. Son but est d'être admis dans le petit cercle où se disputent la « bande des quatre » ou leurs représentants ; il en attend un brevet de respectabilité. Il a même versé son droit d'entrée dans ce club fermé en appelant ses candidats aux cantonales à se retirer au second tour, chaque fois que leur maintien aurait favorisé la gauche. C'est la « discipline nationale », comme on parle de « discipline républicaine » pour les désistements entre communistes et socialistes. Son effort n'a pas été payé de retour, mais il peut espérer que la prochaine fois...

Il fait l'important, M. Le Pen, et il n'a pas tort. Toute la polémique tourne autour de lui. Etre ou ne pas être avec M. Le Pen... Son score aux européennes avait fait frémir ; ses résultats aux cantonales sont un peu moins brillants en voix, catastrophiques en sièges du fait du scrutin majoritaire : un seul élu (à Marseille), et encore il n'est pas inscrit au Front national. On est loin d'une marche triomphale. Pourtant M. Le Pen n'en tient pas moins le haut du pavé.

On a trop parlé de lui. On a été léger en suggérant qu'il apporte de « fausses réponses » à de « vraies questions », quand il exploite des problèmes de société au profit de son idéologie. Même la dénonciation de son action pendant la guerre d'Algérie finit par le servir et le valoriser aux yeux de quelques égarés.

Et si le président du Front national n'avait d'autre importance que celle d'épouvantail opportunément agité par les vents socialistes pour faire peur (ou honte) à l'opposition modérée ? D'autre fonction que d'enfoncer un coin entre les centristes bien-pensants et la droite autoritaire ?

Les résultats des sondages sont clairs. En l'état actuel de l'opinion, M. Le Pen n'aurait aucun député avec le scrutin majoritaire à deux tours et le maximum de représentants avec la proportionnelle nationale intégrale. Faut-il lui accorder l'onction du parlementarisme parce qu'il incarne un courant réel de la vie politique française qui doit pouvoir s'exprimer à l'Assemblée nationale de préférence à la rue ? Faut-il lui offrir l'effet amplificateur de la tribune du Palais-Bourbon pour obtenir des bénéfices secondaires et empêcher la droite classique de remporter la majorité des sièges ? Au moment de réformer la loi électorale, ces questions pèsent lourd.

Oublions M. Le Pen... Laissons-le désormais s'épuiser dans ses petits tours de piste, sans complaisance coupable mais sans criailleries exagérées. Cela ne veut pas dire minimiser le danger d'extrême droite ni abandonner l'électorat du Front national – populaire, broyé par les rigueurs de la crise, ou modéré, poussé vers l'extrême droite par le rejet absolu de la gauche. Encore moins renoncer à combattre, dans les faits et sans mauvaise conscience, les thèses xénophobes de M. Le Pen. Mais cessons de faire la courte échelle à ce loup-garou.

Tant qu'il y aura des élèves

I. – *Le manteau de Noé de l'égalité*

par HERVÉ HAMON et PATRICK ROTMAN

Hervé Hamon et Patrick Rotman, auteurs du livre très remarqué *Tant qu'il y aura des profs*, publié aux Editions du Seuil (*le Monde* du 6 septembre 1984), sont retournés sur le terrain pour débattre avec de nombreux enseignants. Leur tournée les a conduits dans vingt-cinq villes de France. Ils rendent compte ici, dans une série de deux articles, de leurs impressions et de leurs conclusions.

Partout la même complainte : pour qui prend la peine d'écouter enseignants et chefs d'établissement, la dénonciation d'une tutelle administrative tatillonne revient comme une obsession. Tous les experts, tous les spécialistes qui ont étudié le fonctionnement de l'éducation nationale ont conclu de la même manière : la machine étouffe sous son propre poids et entrave initiative, mouvement, évolution.

Un quart de la population française est à l'école, « servie » par 1,2 million de salariés, avec un budget annuel qui absorbe la totalité de l'impôt sur le revenu... Comment un tel gigantisme pourrait-il s'accommoder d'une gestion centralisée ? Comment les dizaines de milliers d'établissements, les centaines de milliers d'enseignants, les millions d'élèves pourraient répondre à une commande unique ? La distance, pas simplement géographique, entre le lieu où est prise la décision et celui où elle est appliquée stupéfie l'enquêteur. L'administration centrale – et ses prolongements rectoraux, atteints par la même folie des grandeurs – prétend piloter l'ensemble du système éducatif et réglementer jusque dans le détail la vie scolaire. Elle en est incapable. Non par incompétence des hommes, mauvaise volonté ou noirs desseins, mais simplement parce qu'elle ignore la réalité concrète.

Prenons l'exemple de la répartition des moyens, élaborée selon des critères très précis que les naïfs pourraient juger équitables. Parents, élèves et enseignants peuvent à bon droit imaginer qu'un service public centralisé est garant de la justice. Il n'en est rien : entre les académies, entre les établissements, la distribution des moyens matériels et humains est parfaitement injuste. Que tous les jacobins qui fustigent la décentralisation sous le prétexte qu'elle créerait l'inégalité demandent la publication de la répartition actuelle : on s'apercevrait ainsi que le taux de scolarisation à seize ans dans le second cycle long varie du simple au double suivant les départements, ou encore qu'il existe trois fois plus de lycées dans les Alpes-Maritimes que dans l'Oise ou l'Eure. L'égalité des jeunes Français devant l'école n'existe pas. La gestion centralisée du système éducatif est incapable de corriger les inégalités régionales.

Avec un brin de jugeote, il est facile d'objecter que la décentralisation ne garantit pas un fonctionnement plus harmonieux et « égalitaire ». Peut-être serait-il temps de constater que pour tendre à l'égalité il devient indispensable de prendre en compte la diversité des situations et des besoins.

(Lire la suite page 13.)

LIRE

AU JOUR LE JOUR

Question

Interrogé sur une éventuelle réforme du mode de scrutin avant les législatives, M. Giscard d'Estaing a fait à Antenne 2 un constat et une proposition. Le constat : « Ce n'est pas le sujet qui préoccupe les Français. » La proposition : organiser un référendum, car « ce n'est pas aux intéressés – les députés – d'en décider à la place des citoyens ».

En somme, les mieux placés pour décider seraient ceux qui ne sont pas intéressés. Il s'agirait de poser démocratiquement aux Français une question qu'ils ne se posent pas, et dont l'intérêt est inversement proportionnel à l'ampleur de leurs vraies préoccupations.

BRUNO FRAPPAT.

débats

DISCRIMINATIONS

Journée de lutte contre le racisme le 21 mars. Elle doit être un point rencontre de ceux qui veulent crier « Non à l'intolérance », demande Jean Pierre-Bloch. Plus diffuse, la discrimination à l'égard des femmes persiste. Le féminisme a encore des terrains à défricher, affirme Denise Breton.

Le féminisme sans objet ?

Des zones d'ombre et de lumière à la fin de la Décennie de la femme, lancée par l'ONU

par DENISE BRETON (*)

AU terme de la Décennie de l'ONU pour la femme, quel bilan ? Quelle perspective ? Sans vouloir anticiper sur les conclusions de la conférence de Nairobi qui, en juillet de cette année, réunira, d'une part, les représentants des gouvernements et, d'autre part, les organisations non gouvernementales, on peut déjà, en tant que participantes actives à cette Décennie, mettre en exergue ses zones d'ombre et de lumière.

1975, Année internationale de la femme, décriée parfois, ignorée souvent, moquée évidemment — mais la dérision accompagne la lutte féministe au long de sa longue histoire — a pourtant projeté l'éclairage sur le malaise créé dans la population féminine, la distorsion persistante entre les droits reconnus et la situation réelle.

La chance que représentait cette Année internationale pour avancer dans l'égalité homme-femme avait été perçue par de nombreuses organisations, dont l'Union des femmes françaises. Elles avaient saisi les pouvoirs économiques, politiques de leurs propositions tendant à abolir les discriminations, améliorer les conditions de vie, mettre les parents en mesure d'assurer leurs responsabilités, changer l'image de la femme, préserver la paix. Elles avaient œuvré en conséquence conformément aux recommandations de l'ONU.

Pour sa part, l'UFF organisait des manifestations de prestige : une exposition à l'UNESCO sur le thème « Les artistes et l'Année internationale de la femme », un colloque à la Sorbonne sur la participation des femmes dans la Résistance, les acquis qui en avaient résulté pour elles ainsi que de multiples actions locales plus discrètes mais non moins efficaces.

Cette année 1975 développa incontestablement la solidarité féminine née de buts communs, fit évoluer les mentalités tant dans le couple, la famille, que la société. Elle fit entrer la condition féminine dans les institutions.

On se souvient du secrétariat d'Etat de Mme Françoise Giroud, de ses cent propositions, lesquelles répondaient souvent aux vœux des mouvements féminins, familiaux, syndicaux et s'intégraient dans le plan mondial d'action de l'ONU adopté à Mexico, dans la Décennie pour la femme issus l'un et l'autre de l'Année internationale.

En 1980, la mi-temps de la Décennie fut sur le plan international marquée par une rencontre des gouvernements et un forum des organisations non gouvernementales. A ce dernier, les participantes, dont j'étais, purent mesurer combien les femmes, sur le plan mondial, avaient acquis de maturité politique et sociale, combien il semblait vain de vouloir isoler les problèmes posés à leur condition des réalités nationales.

Elles disposaient maintenant d'un instrument international, la « Convention de l'ONU contre toutes les formes de discrimination à leur égard ». L'UFF la souligna comme une victoire de la solidarité féminine, la fit connaître, demanda immédiatement sa ratification par le gouvernement français (obtenue seulement en 1984), s'empara de ses recommandations pour diriger son activité. De grands rassemblements, pour la Journée internationale des femmes, particulièrement en 1980 et 1982, la popularisèrent.

Elle mérite, à notre sens, une plus large information.

Mieux connue encore, elle servirait de référence, de point d'appui, à toutes celles, à tous ceux (il y en a) qui, selon les termes de la Convention *« sont convaincus que le développement d'un pays, le bien-être du monde et la course de la paix demandent la participation maximale des femmes, à égalité avec les hommes, dans tous les domaines »*.

Encore des droits à gagner

Les Françaises, à l'actif de leurs actions, et des recommandations internationales, au terme de la Décennie, peuvent noter avec satisfaction des modifications législatives et des mesures plus équitables dans les domaines de la protection sociale, de l'égalité professionnelle, de la maternité, de la contraception, de l'interruption volontaire de grossesse, de la reconnaissance du travail des femmes dans l'exploitation et l'entreprise familiales, dans leur dignité, avec la reconnaissance du viol comme un crime et la possibilité donnée aux associations féminines de se porter partie civile.

Suite à ces acquis surgissent des interrogations : le feminisme est-il aujourd'hui sans objet ? Des craintes : « Les femmes sont-elles plus heureuses libérées ? ». Des hommes s'émeuvent, expriment leur trouble non seulement devant ces droits nouveaux mais devant la femme autre, responsable, autonome.

Rassurons ces derniers et les bons apôtres. Des droits demeurent à gagner. Dans la famille, le mari, le père, détiennent toujours la prépondérance dans les gestion des biens, la discrimination sexiste demeure impunie, les femmes divorcées non chargées d'enfants ne disposent d'aucun moyen pour recouvrer leur prestation compensatoire, l'image de la femme dans les manuels scolaires demeure hors du temps. Des lois existantes dans la législation du travail sont parfois bafouées, on ne dispose pas encore d'assez de recul pour juger de l'application de celle sur l'égalité professionnelle. Des lois acquises comme l'interruption volontaire de grossesse, de-ci, de-là, sont remises en cause.

Non, le féminisme n'est pas sans objet. D'autant plus que la situation de l'emploi, encore plus mauvaise pour les femmes, devient de plus en plus angoissante, que la dégradation des conditions de vie pèse encore plus lourd sur les femmes car ce sont le plus souvent elles qui gèrent le budget si elles ne gèrent pas les biens.

Le féminisme vivra tant que les conditions ne sont pas remplies pour que la moitié de la population puisse prendre la place qui lui revient de droit dans la famille, la société. Il y a encore des bonheurs à conquérir, des rendez-vous à ne pas manquer, dont celui avec les technologies nouvelles. La Décennie de la femme a été une étape. Nairobi devra définir une nouvelle stratégie dirigée vers l'an 2000.

(*) Présidente de l'Union des femmes françaises.

LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS

Réédition du témoignage capital de Henri Morgenthau

Les *« événements de 1915 »*, comme disent pudiquement les *historiens turcs, le génocide des* Arméniens comme disent beaucoup d'autres, ne justifient aucunement le terrorisme international prôné et appliqué par l'Armée secrète de libération de l'Arménie (ASALA). Certes ! Il n'en demeure pas moins, si l'on veut avoir quelque chance de rompre ce cercle infernal, qu'il est urgent d'en revenir à son origine essentielle, à cette année 1915.

Si un jour une commission internationale d'historiens est créée pour enquêter enfin sur cet épisode sanglant — pourquoi pas, d'ailleurs, sous l'égide du *Conseil de l'Europe ? — l'un des* premiers documents dont elle aura à se saisir sont les étonnants *Mémoires* de Henri Morgenthau, ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople de 1913 à 1916. Edités par Payot en 1919, ils étaient devenus introuvables. Remercions Flammarion de les avoir réédités et d'y avoir ajouté en annexe quelques-uns de ces accablants rapports reçus par Morgenthau de ses consuls ou de missionnaires qui, présents en Anatolie au moment des faits, les décrivent avec horreur et avec méticulosité à la fois.

Le témoignage de Morgenthau, qui se lit encore aujourd'hui d'un trait, est dominé par la passion de la justice et par l'indignation. C'est dire qu'il n'est pas favorable aux thèses turques, fondées sur les horreurs intrinsèques à toute guerre et sur la « trahison » des Arméniens de Turquie au profit de la Russie. Pour lui, c'est bien à *« l'assassinat d'une nation »* que les dirigeants turcs se sont livrés, à un génocide — mais le mot n'existait pas encore — soigneusement préparé, « rodé » un peu moins d'un an avant par la déportation de centaines de milliers de Turcs grecs vivant dans la région de Smyrne.

Au passage, Morgenthau n'oublie pas de traiter de ce que les officiels turcs appellent la *« révolte de Van »* et qui, pour eux, justifierait le massacre postérieur de la communauté arménienne. Van, selon les versions actuellement diffusées par Ankara, se serait soulevée contre l'armée turque sans autre raison que nationaliste. Les choses sont moins simples pour Morgenthau, qui rappelle que la résistance de Van aux « corvées de bois » proposées *aux hommes de la ville* avait été précédée par des massacres qui avaient coûté déjà la vie à plusieurs dizaines de milliers d'Arméniens dans la région. Morgenthau n'exclut nullement, cependant, que des Arméniens de Turquie aient déserté au début du conflit pour apporter leur aide à la Russie, mais toute une communauté devait-elle être exterminée pour cela ? Les trente années précédentes — avec leurs massacres d'Arméniens à une échelle moindre — n'expliquaient-elles pas ce manque au loyalisme ?

Autre point important du récit de Morgenthau : la responsabilité indirecte de l'Allemagne, qui encouragea les dirigeants turcs dans leur paranoïa antichrétienne. Ne citons sur ce dernier point qu'une déclaration de Talaat Pacha, ministre de l'intérieur, au *Berliner Tageblatt*, au lendemain de cette Saint-Barthélemy étendue à tout un peuple : *« On nous a reproché de n'avoir pas fait, parmi les Arméniens, de différence entre les innocents et les coupables ; c'était absolument impossible, car les innocents d'aujourd'hui seront peut-être les coupables de demain. »*

Il faut lire et relire les chapitres consacrés à l'assassinat de la nation arménienne pour comprendre, au travers de tant d'horreurs, de cynisme, de volonté d'avilir une communauté avant de la rayer du monde des vivants, ce qu'il peut en coûter encore aujourd'hui d'être Arménien. Et si cela n'autorise certainement pas le recours au terrorisme, il peut le nourrir et l'expliquer d'autant plus qu'en matière de « banalisation » du crime la Turquie officielle bat pas mal de records. Ne serait-il pas temps qu'elle accepte enfin l'ouverture d'un dialogue, comme le suggérait récemment le patriarche des Arméniens de Turquie, Snork Kaloutsyan, pour *que soit enfin établie « une vérité que nul ne sera en mesure de nier » ?*

JACQUES AMALRIC.

★ *Mémoires*, suivis de documents inédits du département d'Etat, par Henri Morgenthau. Préface de Gérard Chaliand. Flammarion, 408 pages, 89 francs.

« Non à la haine »

Combler le fossé entre les discours publics et l'usage à l'égard des peuples

par Jean PIERRE-BLOCH *

DE toutes les journées internationales que l'Organisation des Nations unies a proclamées, pour rappeler les grands principes moraux qui guident notre action, la Journée de lutte contre le racisme et la discrimination raciale est sans doute la plus chargée de sens et d'espoir.

Le 21 mars, elle sera célébrée à travers le monde. A la LICRA, nous en profiterons pour rappeler les principes unanimes proclamés il y a plusieurs années pour lesquels des millions d'hommes et de femmes ont donné leur vie. Rejeter le racisme sous toutes ses formes, au-delà des clivages politiques et traditionnels, tel est le véritable enjeu de cette journée de mars 1985.

J'émets le vœu que la France propose à travers le monde que, dans tous les établissements scolaires, dans toutes les églises de toutes les religions, dans tous les Parlements et assemblées, soient lus et commentés le préambule de la charte des Nations unies, ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée à la quasi-unanimité des Etats par l'Assemblée générale de l'ONU en 1948.

Il y aura là matière à édification. A placer en regard les principes ainsi proclamés par chaque Etat et l'application qui en est faite aujourd'hui.

Il démontrerait le fossé qui existe entre les discours publics et l'usage à l'égard des peuples. Il contribuerait à éclairer les nations libres et l'opinion publique du monde entier.

Nous savons que les préjugés de race, de couleur et de religion sont encore vivaces dans trop de pays, que ces pays soient blancs ou noirs. *« Pour les scientifiques, le racisme est une affaire définitivement classée »*, a dit avec juste raison le professeur Jean Bernard. Hélas, elle n'est pas classée pour certains adeptes de Hitler encore puissants en France. En un temps où les idéologies racistes ravagent à nouveau les esprits et ensanglantent le monde, où tant de sympathisants pourraient faire craindre une nouvelle barbarie, je reprends confiance en jetant un regard sur le passé de notre pays : c'est qu'au fort des plus terribles crises, il n'a jamais désespéré. *« J'appelle les vivants pour qu'ils se défendent contre le monstre qui apparaît à l'horizon »* : ainsi parlait Schiller.

La France se doit de prendre la tête de la croisade de la fidélité à la tolérance. Au cours de cette journée, les sections de la LICRA auront comme mot d'ordre : « Non à la haine, non à l'intolérance. »

(*) Président de la LICRA.

COURRIER DES LECTEURS

Mégacrise et inconscience...

Je ne peux rester sans réagir à la lecture de l'article de M. Philippe Lemaître intitulé : « L'Allemagne est-elle en train de se dégager de la Communauté ? » (*le Monde* du 2 mars). Cet article, que je suppose délibérément provocateur (peut-être pour éveiller les consciences ?) (...), mérite une sérieuse mise au point.

Tout d'abord, affirmer que la Communauté connaît aujourd'hui sa mutation la plus importante depuis la signature du traité de Rome est énoncer un fait reconnu par tous ; mais dire qu'elle se produit *« presque en douceur »*, voilà qui s'appelle forcer l'analyse ! Non, l'Europe doit faire face à une mégacrise, c'est-à-dire à l'accumulation de facteurs centrifuges. (...)

Comme l'écrivent fort à propos André Fontaine et Pierre Li : *« La nouveauté de cette fin de siècle, ce n'est pas que les choses et les hommes changent. C'est que le changement soit si vaste et si général* (1) ». Mais, de grâce, comment peut-on écrire que cette mutation se passe en douceur ?

La République fédérale d'Allemagne fait ensuite l'objet d'un véritable réquisitoire de la part de M. Lemaître. Celle-ci serait *« schizophrénique »* ; elle refuse de *« jouer le jeu »*. *« Ils militent* (...) *pour la destruction de l'Europe verte. »* (...) Je trouve l'ensemble un peu fort...

Voilà des années que nous demandons aux Allemands de payer sans que leurs partenaires acceptent de leur accorder les avantages politiques qui devraient en découler. La RFA est la première contributrice nette au budget de la Communauté ; et pourtant, ce n'est pas elle qui a amorcé le débat sur l'« approche redistributive » chère à Mme Thatcher. Au contraire, la RFA a continué à aller de l'avant : la création du SME en est la preuve. (...)

L'attitude de la RFA n'est pas schizophrénique ; simplement, elle s'interroge, et elle en a le droit, mais elle a aussi ses raisons, que, pour ma part, je trouve fondées. Les Français ont tendance, en général, à éluder leurs propres responsabilités dans cette affaire. N'ont-ils jamais perdu l'espoir que l'Europe soit, en dernier lieu, française ?

PATRICK MARTIN,
Vice-président de la Jeunesse européenne fédéraliste.

(1) *Sortir de l'Hexagonie*, Stock, 1984.

TÉMOIGNAGE

Savourez votre misère

Les riches ne sauront jamais. Ils n'auront jamais goûté certains moments délicieux que seule la pauvreté apporte.

Voulez-vous ce dernier témoignage ? Je me rends à l'EDF à laquelle je suis redevable d'une facture de 3 278 F. Je porte avec moi un chèque de 1 000 F qui est le maximum de ce que je peux verser. Je sais qu'un moment difficile m'attend. Je vais tâcher de l'affronter. Ce sera un rude combat. Seul l'amour de l'art dramatique et le sens de l'humour me permettront d'y faire face. Je dois être coupé le lendemain. Si je perds, je n'ai plus qu'à fermer ma modeste entreprise artisanale. Celle-ci se compose d'une personne : l'employeur, l'employé, c'est-à-dire moi-même.

Première discussion au guichet, la personne appelle au téléphone la responsable. Je devine facilement ce qui se passe. L'autre refuse énergiquement de m'accorder des délais. Je suis coutumier de ce genre de chose. La fille, en face de moi, décide de me passer le téléphone sous le guichet. Je vais m'expliquer avec sa collègue qui ne veut rien savoir. Cela va être dur.

La tactique consiste à paraître très en colère. Il faut élever la voix mais sans exagérer. Il faut avoir l'air de la mettre en cause dans l'exercice de sa profession de bureaucrate mais ne pas le faire. Aucune injure, aucune insulte ne doit être prononcée, mais cependant elle doit avoir l'impression que vous l'avez fait. Après, quand elle vous le reprochera, vous lui direz, d'une voix douce : *« Comment, moi, j'ai dit cela ? Jamais je ne me le serais permis ! »*

En attendant, elle doit sortir de ses gonds. Il faut qu'il y ait affrontement. Le sang doit moralement jaillir. Quand vous sentez qu'elle est épuisée par le combat qu'elle a livré, c'est alors que votre voix deviendra presque tendre. Vous devez toujours donner le ton. Employez des paroles apaisantes à ce stade. Le climat devient sympathique, confiant. A coup sûr, lorsque vous aurez balayé les menaces et les injures qu'elle semblait avoir entendues, d'elle-même, sans que vous ayez le besoin d'insister, elle vous dira, d'un ton redevenu ferme : *« Bon, je vous accorde encore huit jours. Mais à cette date, je vous préviens que si vous n'avez pas payé la totalité, vous êtes coupé. »* Et vous n'y couperez pas. Mais si vous apportez à nouveau un acompte, si vous ne pouvez faire plus, elle patientera encore.

L'essentiel est d'être sincère. Véritablement pauvre et gêné. Pour un riche, ce ne serait qu'un exercice d'art dramatique gratuit, sans grande saveur. Le pauvre court des risques. Bourré de problèmes et de difficultés, il sera mieux à même de comprendre la peine de l'employé qui a des comptes à rendre et se fera enguirlander par ses supérieurs.

C'est pourquoi je crois sincèrement que dans certaines circonstances, les pauvres sont parfaitement à même d'apprendre le bonheur aux riches.

JACQUES ESSEL
(Paris.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

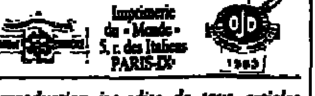
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

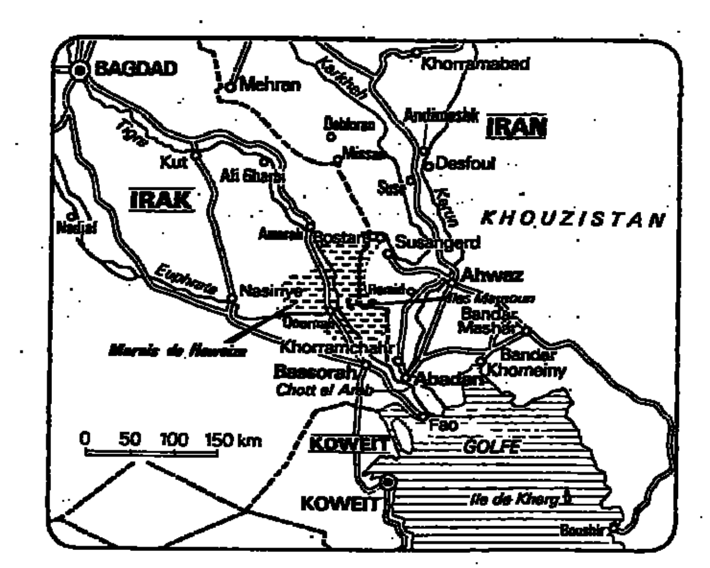
L'AGGRAVATION DE LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad affirme avoir repoussé l'offensive terrestre de l'armée iranienne

(Suite de la première page.)

Il a, d'autre part, estimé que la ville de Bagdad ne semblait pas *« menacée par une attaque militaire de grande envergure »*, et a indiqué que les Etats-Unis ne procédaient pas à l'évacuation de leur personnel diplomatique en Irak.

En tout cas la bataille des marais de Howeiza se révèle être, d'ores et déjà, l'une des plus meurtrières depuis le début des hostilités entre l'Iran et l'Irak. Selon un communiqué militaire iranien diffusé lundi matin, douze mille soldats irakiens ont été tués ou blessés en six jours. De son côté, le commandement général des forces armées irakiennes a annoncé, lundi, que quinze mille soldats iraniens avaient trouvé la mort dans la seule journée de samedi, lors d'une tentative pour s'emparer de l'axe routier Bagdad-Bassorah.



L'Iran a également accusé à nouveau l'Irak d'avoir recours à des armes chimiques sur le front du sud. Dans un message adressé lundi par le président iranien Khamenei au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, le chef de l'Etat iranien affirme que la tolérance à sens unique ne peut pas se prolonger indéfiniment et annonce que si *« ces lâches actions continuent* (l'emploi des armes chimiques par l'Irak), *il n'y aura pas d'autre choix que de recourir à une solution finale »*. Le président iranien, qui accuse Bagdad d'avoir employé récemment et à deux reprises des armes chimiques, reproche au secrétaire général de ne pas envoyer de mission à Téhéran pour enquêter sur l'emploi d'armes chimiques par l'Irak. Par ailleurs, M. Khamenei se déclare prêt à nouveau à observer une suspension des attaques contre les objectifs civils. L'Iran n'a cependant pas encore réagi à une proposition d'arrêt général des hostilités que l'Irak avait faite samedi au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'aggravation du conflit irano-irakien a provoqué la suspension des vols réguliers d'un grand nombre de compagnies aériennes vers l'une ou l'autre des capitales belligérantes. Après Alitalia la semaine dernière, les compagnies aériennes britannique, suisse, ouest-allemande et autrichienne ont annulé lundi leurs vols à destination de l'Iran. La compagnie Air France n'a pas encore pris de décision au sujet de la suspension ou du maintien de son vol hebdomadaire entre Paris et Téhéran, à la suite de la mise en garde du gouvernement irakien déclarant « zone d'exclusion » tout l'espace aérien de l'Iran. Air France qui assure une liaison aérienne par semaine entre Paris et Téhéran — départ le samedi de Paris et retour de Téhéran le dimanche — indique que son dernier vol *« s'est bien passé »* et estime disposer encore d'*« une semaine pour voir »*.

Des missiles iraniens ?

Le mystère des missiles sol-sol iraniens demeure entier. Ce mardi matin, l'agence iranienne de presse a annoncé qu'un nouveau missile sol-sol — le quatrième depuis vendredi dernier — avait été tiré contre Bagdad et avait explosé peu après 5 heures dans un faubourg industriel de la capitale irakienne, où il aurait provoqué *« des pertes et des dégâts très importants »*.

Le correspondant d'Associated Press, à Bagdad, a signalé qu'une très forte déflagration avait secoué la ville à l'aube. Mais il n'a pu obtenir aucune indication sur la nature de l'explosion et ses effets.

Les autorités irakiennes ont démenti jusqu'ici que la capitale ait été touchée par des missiles iraniens et ont attribué les explosions, de vendredi et samedi, à des plasticages. Elles n'ont encore fait aucun commentaire sur le troisième tir qui serait intervenu lundi, alors que des informations faisaient état d'une puissante explosion non loin du palais de président Saddam Hussein.

Pour sa part, l'agence iranienne IRNA a fait état d'une déclaration d'un porte-parole du ministère de la guerre qui a averti, à Téhéran, que ces tirs se poursuivraient *« jusqu'à ce que Bagdad ne soit plus qu'un monceau de ruines »*, à moins que l'Irak ne cesse *« ses attaques contre les villes et les objectifs civils iraniens »*. Mardi matin, cet avertissement n'avait pas été entendu puisque Bagdad faisait savoir que quatre villes iraniennes venaient d'être attaquées : Boushir, Ardebil, Karand-el-Gharb et Khorramabad. Enfin, réunis à Ryad, les ministres des affaires étrangères des six pays membres du conseil de coopération du Golfe ont proclamé mardi leur *« solidarité totale »* avec l'Irak.

AVEC LES FORCES IRAKIENNES SUR LE FRONT SUD

« Nous donnerons notre sang pour toi, Saddam »

Al Uzay (sud de l'Irak) *(AFP)*. — Le poste de commandement des forces armées de l'est du Tigre, à Al Uzay, à une centaine de kilomètres au nord de Bassorah, sur la route de Bagdad : trois prisonniers iraniens, les mains liées dans le dos avec du tissu, sont assis au pied du bunker à la façade camouflée. Tout autour d'eux, les soldats irakiens : certains font le « V » de la victoire après avoir repoussé l'offensive iranienne déclenchée au début de la semaine dans les marais d'Howeizah.

Daoud, quarante-huit ans, le plus âgé, fixe les journalistes emmenés lundi pour la première fois sur le front. Ses compagnons, Goulam, dix-sept ans, et Ahmed, vingt et un ans, baissent les yeux ou échangent des regards furtifs. Ahmed raconte : *« Samedi, le combat a été très dur... Tous mes camarades sont morts ou partis en courant. »* Ahmed, blessé à une jambe, n'a pu se sauver. Tous les trois portent encore au cou leur plaque d'identification. Quelques minutes plus tard, un officier irakien les leur enlève et fait tourner les chaînes autour d'un doigt.

En tout, une trentaine de prisonniers iraniens seront présentés aux journalistes : parmi eux, trois officiers, un capitaine et deux lieutenants aux yeux bandés d'un tissu blanc, *« par sécurité »*. Le lieutenant s'appelle Hassan ; il dit avoir été capturé le matin même, mais ne veut pas révéler l'arme à laquelle il appartient. Près d'eux, des Irakiens chantent en brandissant leur Kalachnikov : *« Longue vie à Saddam. Nous donnerons notre sang pour toi, Saddam. »*

Dans un salon du PC, le général sultan Hashim, commandant des forces de l'est du Tigre, souriant, raconte la bataille.

« L'Iran pensait qu'il était facile d'occuper des parties importantes du territoire irakien », dit-il. Selon lui, les Iraniens ont pénétré avec huit divisions appartenant pour la plupart aux Gardiens de la révolution (miliciens iraniens). Leur but était, pense-t-il, d'atteindre les îles de Qournah et d'Azair, puis de se déployer vers le sud et le nord pour couper la route Bassorah-Bagdad et séparer ainsi le troisième et le quatrième corps d'armée irakiens.

Le général affirme : *« Nous avions décidé de les arrêter et de les détruire. Dieu merci, nous avons réussi. »* Selon le général, les Iraniens avaient dit à leurs troupes que *« ce serait la dernière offensive »*. Dans celle-ci, a-t-il précisé, l'Iran a utilisé *« tout ce qu'il possédait »*.

Le général n'a pas voulu révéler les pertes irakiennes : *« Si nous avions perdu un Irakien pour chaque centaine d'Iraniens tués, cela aurait été trop »*, s'est-il limité à dire. Quant à l'emploi des gaz de combat, le général est catégorique : *« Nous n'en avons pas utilisé car nous n'en avons pas. Si on en avait, on les utiliserait. »*

« La bataille a été dure... ici », reconnaît un colonel rencontré sur le terrain. Avec de grands gestes, il parle des *« assassins »* en montrant les corps déchiquetés des soldats iraniens. Sur des dizaines de kilomètres, des cadavres. Des hommes jeunes pour la plupart, par groupes de deux ou trois, frappés alors qu'ils étaient à demi-enfoncés dans des trous renforcés par des sacs de terre. D'autres corps brisés dans un ultime sursaut sont étendus, face contre terre, les poings serrés. A côté de certains corps, éparpillés, des casques auxquels sont noués les bandeaux rouges des Gardiens de la révolution. A leurs côtés également, des vivres, de simples biscuits ou des fruits secs.

Liban

ALORS QUE LA DISSIDENCE CHRÉTIENNE SEMBLE L'EMPORTER

Le président Gemayel est de plus en plus isolé

Beyrouth. — La vie a repris son cours normal à Beyrouth-Est (zone chrétienne) où les écoles ont rouvert leurs portes après quatre jours de fermeture, mais le conflit ouvert entre les Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) d'une part, et d'autre part le président Amine Gemayel et le parti Kataëb, n'a toujours pas trouvé de solution. Les tractations se sont poursuivies toute la journée et une partie de la nuit du lundi 18 mars. Le comité tripartite chargé de régler le conflit poursuit ses travaux pour l'élaboration d'un projet de solution qui devrait être soumis pour approbation au président Gemayel, au Parti phalangiste et aux Forces libanaises (FL). Le comité d'urgence, cabinet de crise des FL, a, pour sa part, discuté la prochaine réorganisation à la tête des FL. La nomination de nouveaux commandants, qui devrait intervenir dans les prochains jours, pourrait consacrer la victoire du chef de la dissidence, M. Samir Geagea, sur M. Fouad Abou Nader, neveu du président Gemayel, qui n'avait rallié le « mouvement de la décision chrétienne » qu'après mûre réflexion.

Dans l'entourage de M. Geagea, on souligne en effet que M. Abou Nader, dont la nomination il y a quelques mois à la tête des FL avait été considérée comme une victoire du président Gemayel, ne peut rester commandant en chef puisqu'il détenait son pouvoir du parti dont l'autorité est aujourd'hui contestée. Les amis de M. Geagea, qui affirment contrôler toute la situation dans le pays chrétien, admettent que le seul problème est de trouver une solution qui permette au président et à ses alliés du parti Kataëb de se sortir de cette crise honorablement.

De source bien informée, on indique d'autre part que le Conseil national chrétien, qui, dans le projet défendu par le « mouvement de la décision chrétienne », jouerait le rôle du Parlement pour la communauté chrétienne, pourrait être mis en place dans un délai de deux à quatre semaines. Pour gagner du temps, ses représentants seraient tout d'abord nommés mais, *« à moyen terme »*, ils devraient être élus. Le Parlement, une fois constitué, élirait à son tour le commandant des FL. Celui-ci deviendrait en quelque sorte le chef du gouvernement de la communauté chrétienne et aurait donc toute son autonomie par rapport au président de la République. Dans le projet défendu par la dissidence, le président de la République verrait d'ailleurs son rôle limité à celui d'arbitre au niveau de la communauté nationale. En fait, un président symbole, au-dessus des partis, mais sans véritables pouvoirs.

Les amis de M. Geagea assurent que la reconnaissance du fait communautaire est à la base de leur action et s'insurgent contre les accusations de séparatisme au moment où, disent-ils, les communautés chiites ou druzes développent chacune leurs particularismes. Nous sommes, disent-ils, pour un Liban

De notre envoyée spéciale

« transcommunautaire », mais dans lequel *« les particularismes de chacun seront reconnus, institutionnalisés et respectés »*. Mais, pour cela, dit-on dans l'entourage de M. Geagea, *« il faut d'abord redresser le rapport des forces intercommunautaires et redonner la place qui lui revient* [et sous-entendu qui était en train de lui échapper] *à la communauté chrétienne »*.

Alors que le mouvement de dissidence semble triompher dans les régions chrétiennes où la population lui est pour l'instant largement acquise tant est grand le rejet du président Gemayel, les condamnations de la dissidence se multiplient dans les autres communautés. Le premier ministre, M. Karamé, s'en est pris très violemment lundi aux dissidents, déclarant que leurs propositions déboucheraient sur l'*« annihilation du Liban »* et étaient *« un coup porté à la légalité »*.

« Cela signifie partition »

Après M. Walid Joumblatt, chef du PSP (Parti socialiste progressiste) druze, M. Nabih Berri, leader du mouvement chiite Amal, a fait dépendre son appui au président Gemayel de l'adoption le plus rapidement possible par celui-ci d'une attitude ferme à l'égard de la dissidence. M. Berri, qui a tenu une conférence de presse à son retour de séjour à Damas, a mis en garde le chef de l'Etat contre *« tout compromis »* avec le mouvement de dissidence, en l'exhortant à assumer son serment constitutionnel de défendre l'unité du Liban. *« Le projet de Geagea débouchera dans le meilleur des cas sur une résurrection du projet des cantons confessionnels*, a déclaré M. Berri, *et cela signifie la partition du Liban. Or, aucune force au monde ne saurait nous imposer un Liban divisé. »* M. Berri a, d'autre part, estimé que *« la Syrie n'a pas besoin d'un feu vert officiel* [libanais] *pour agir, car le danger de cette tendance partitionniste menace également son territoire ainsi que le reste du monde arabe. »*

La réaction de Damas demeure pour l'instant le plus gros point d'interrogation pour l'avenir et du Mouvement du 12 mars et de la situation au Liban. On voit mal en effet comment la Syrie pourrait admettre le *« projet chrétien »* défendu par la dissidence, qui, d'autre part, a déclenché son mouvement au moment même où les *« efforts syriens »* pour stabiliser la crise libanaise étaient, dit-on, sur le point d'aboutir. M. Khaddam, vice-président syrien, a, pour sa part, ajourné la visite qu'il devait faire lundi à Beyrouth.

Une chose est sûre : le président Gemayel, soumis à la fois aux pressions de son propre camp et à celles des autres communautés qui exigent qu'il fasse taire le mouvement de dissidence, semble de plus en plus isolé. On n'exclut pas à Beyrouth qu'il puisse se rendre dans les tout prochains jours à Damas, qui demeure son principal soutien.

FRANÇOISE CHIPAUX.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan s'engage à fond pour le vote de crédits en faveur de nouveaux missiles MX

Washington. — Cinq mois à peine après sa triomphale réélection, M. Reagan semble engagé dans une permanente partie de bras de fer avec le Congrès.

Même au Sénat, où les républicains sont pourtant majoritaires, les propositions présidentielles se heurtent à de vives résistances, chaque vote important donne lieu à suspense, et si la Maison Blanche semble en passe de remporter sa première bataille parlementaire — celle du missile MX, — sa victoire paraît très incertaine sur deux dossiers de taille : le budget et l'aide à la guérilla antisandiniste.

De notre correspondant

La difficulté pour M. Reagan est que vingt-deux des cinquante-trois sénateurs républicains sont soumis à réélection en novembre 1986 (autant dire dans un an compte tenu des « primaires » et de la longueur des campagnes), et qu'ils ont donc tendance à être plus à l'écoute de leurs électeurs que d'un président dont c'est le dernier mandat.

Il aura ainsi fallu que M. Reagan fasse personnellement campagne depuis trois semaines auprès des membres du Congrès et s'entretienne en tête à tête avec certains d'entre eux pour qu'il ait l'espoir d'obtenir le feu vert pour la production des vingt et un nouveaux missiles MX qui devraient s'ajouter aux vingt et un déjà en cours de construction. Pour convaincre les élus, le président a utilisé un argument redoutable. Interrompre la production du MX à l'heure où reprennent les pourparlers avec l'URSS sur le contrôle des armements, a-t-il fait valoir, reviendrait à priver les négociateurs américains d'un moyen de pression et à compromettre les possibilités d'accord.

Les représentants ou les sénateurs, qu'ils soient démocrates ou républicains, ne voulant pas être accusés un jour de l'échec de négociations extrêmement difficiles, on s'attendait généralement que le Sénat, cette semaine, et la Chambre des représentants, la semaine prochaine, donnent chacun à M. Reagan les deux votes nécessaires au déblocage du milliard et demi de dollars qu'il réclame. Le président comptait cependant se rendre en personne au Congrès, mardi 19 mars, car, à la veille du premier des votes sénatoriaux, les pointages donnaient partisans et adversaires du missile à égalité, tant il est difficile de faire admettre l'investissement d'une telle somme dans une arme dont la valeur militaire est très contestée.

L'Eglise catholique, ainsi que les évêques méthodistes, se sont solennellement prononcés contre le MX, et beaucoup d'électeurs ont fait part de leur opposition à leurs élus, souvent avec des arguments pacifistes, mais toujours en invoquant les difficultés budgétaires qui avaient provoqué il y a huit jours une fronde ouverte du Sénat contre la Maison Blanche. Par seize voix contre quatre, la commission du budget avait repoussé, mercredi dernier, le projet présenté par M. Reagan et qui prévoit, afin de réduire le déficit, de diminuer en 1986, les dépenses civiles de 40 milliards, tout en augmentant de 30 milliards celles du Pentagone. Les membres de la commission sénatoriale avaient ensuite mis au point leur propre projet de budget qui exclut toute augmentation d'impôt, comme l'exige la Maison Blanche, mais ampute de 13 milliards la progression des dépenses militaires et modère l'ampleur des coupes civiles.

Deux projets de budget sont donc maintenant face à face. Une chose est sûre : les compromis qu'il faudra bien trouver ne donneront pas au Pentagone les 287 milliards qu'il espérait.

Dans un autre domaine, les chances de M. Reagan sont très minces d'obtenir gain de cause au printemps sur le déblocage de l'aide aux « contras » nicaraguayens. Sur ce dossier-là, les perspectives sont si peu encourageantes pour la Maison Blanche qu'on y étudie, dans une apparente confusion, des solutions de rechange au financement direct et très théoriquement « secret » de la guérilla antisandiniste.

En attendant, M. Reagan a choisi de montrer ses muscles plutôt que d'arrondir les angles. Son calcul est que s'il optait dès maintenant pour la souplesse, son influence se réduirait très vite au fur et à mesure qu'approcherait l'échéance de 1988 et que s'éloignerait le souvenir de sa victoire de 1984.

D'où le chantage à l'échec de Genève à propos du MX et la menace vertement exprimée (*« Allez-y, qu'on voit un peu ça ! »*) d'un veto à toute loi sur un relèvement de la fiscalité ; d'où aussi, au début du mois, le veto déjà opposé à un projet d'aide aux fermiers en difficulté, et d'où, surtout, le durcissement de ton à l'égard du Nicaragua qu'il faut présenter comme une dictature si intolérable qu'il soit moralement inacceptable de ne pas vouloir soutenir les « combattants de la liberté » qui se sont levés contre elle.

D'où, enfin, le clair avertissement publiquement lancé la semaine dernière aux sénateurs républicains sortants par le porte-parole de la Maison Blanche : *« Nous nous occuperons d'abord de nos amis. »* Autrement dit, les meetings de soutien et les fonds électoraux seront d'abord réservés à ceux qui voteront pour le président. Cela allait de soi, mais cela a plus de poids une fois proclamé.

BERNARD GUETTA.

Chili

• RENOUVELLEMENT DE L'ÉTAT D'URGENCE. — Le gouvernement du général Pinochet a renouvelé pour trois mois, à partir de ce mardi 19 mars, l'état d'urgence. Cette prorogation permet de continuer à limiter les libertés d'opinion, de mouvement, d'interdire l'entrée et la *sortie du territoire*, et d'imposer la censure des communications. — *(AFP.)*

La Cour suprême supprime les limitations légales pour le financement des campagnes présidentielles

Dans un arrêt en date du lundi 18 mars, la Cour suprême des Etats-Unis a décidé de supprimer les limitations légales imposées aux comités d'action politique (PAC) pour le financement des campagnes des candidats à la présidence. Une loi fédérale votée au lendemain du scandale du Watergate limitait jusqu'à présent à 1000 dollars les contributions individuelles en faveur d'un candidat et à 5000 dollars celles des comités d'action politique. Aux termes de sa décision, prise à une majorité de sept contre deux, la plus haute instance judiciaire américaine a estimé qu'une telle disposition était en contradiction avec le premier amendement de la Constitution sur la liberté de parole et d'association.

Interdire à quelqu'un de dépenser plus qu'une certaine somme pour exprimer ses opinions politiques revient à lui dire de *« parler dans un lieu public tout en lui refusant le droit de se servir d'un micro »*, a déclaré le juge Rehnquist, qui a présenté l'avis de la Cour. Durant les cinq dernières années, deux tribunaux fédéraux d'instance inférieure avaient déjà jugé inconstitutionnelles les dispositions légales existantes.

Les sources de financement des comités d'action politique ont profité nettement plus lors des campagnes présidentielles de 1980 et de 1984 au Parti républicain qu'au Parti démocrate. Les PAC favorables à M. Reagan avaient recueilli 12,2 millions de dollars en *1980* et 15,3 millions en 1984. En 1980, M. Jimmy Carter, pour sa part, n'avait reçu de comités comparables que la somme dérisoire de 45000 dollars, tandis que, l'an dernier, avec des dons d'un montant de 621000 dollars, M. Mondale, le candidat démocrate, était resté loin derrière M. Reagan. Les PAC sont, en général, l'émanation d'organismes ayant pignon sur rue, tels que syndicats, entreprises, groupements professionnels, groupes d'intérêt.

Outre les dons des PAC, les candidats à la présidence reçoivent, pour financer leur campagne électorale, des fonds publics d'un montant égal (40,4 millions de dollars chacun en 1984) et une aide du comité national de leur parti (6,9 millions de dollars pour chaque comité en 1984).

Bolivie

LES DIRIGEANTS DE LA CENTRALE OUVRIÈRE REFUSENT D'ENTRER AU GOUVERNEMENT

La Paz *(AFP, Reuter)*. — Les dirigeants de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) ont rejeté, lundi 18 mars, l'offre qui leur avait été faite samedi par le président Siles Zuazo d'entrer au gouvernement et ont décidé, au contraire, d'accentuer la grève générale illimitée entamée le 8 mars *(le Monde* du 16 mars). Le dirigeant de la COB, M. Juan Lechin, a déclaré que le partage du pouvoir entre le syndicat et le gouvernement était inacceptable, car les ouvriers devraient alors assumer une crise économique dont ils ne sont pas responsables.

A l'issue d'une longue réunion qui s'est tenue à La Paz, les responsables syndicaux ont, d'autre part, affirmé que le chef de l'Etat n'avait pas l'intention de satisfaire leurs revendications, notamment en ce qui concerne l'instauration d'un salaire minimum indexé sur la hausse des prix (2 700 % en 1984). Ils ont également annoncé une généralisation des barrages organisés par les paysans pour bloquer toutes les voies de communication du pays, ainsi que la venue dans la capitale de plusieurs milliers de mineurs, qui rejoindront les douze mille qui s'y trouvent déjà depuis le 4 mars. Le ministre de l'intérieur, M. Federico Alvarez Plata, a *accusé* la COB de faire preuve d'une *« intransigeance délibérée »*.

ASIE




Inde

M. Gandhi réduit la fiscalité pour relancer les investissements

De notre correspondant

New-Delhi. — La présentation du premier budget (avril 1985-mars 1986) du nouveau gouvernement indien par M. Rajiv Gandhi, samedi 16 mars, a confirmé le « grand virage » promis depuis si longtemps. Un recentrage majeur de la politique économique indienne.

L'élection, l'année dernière, du fils d'Indira Gandhi, avait été perçue comme un premier pas important vers le changement. D'autant que le chef du gouvernement avait lui-même annoncé la couleur : rôle accru du secteur privé, acquisition de technologies étrangères, encouragement aux exportations.

La présentation du budget des chemins de fer (1) la semaine dernière et l'annonce d'une hausse considérable des tarifs avaient créé quelque émoi et accrédité l'idée de bouleversements. Finalement, l'élément le plus notable du nouveau budget est l'énormité du déficit prévu : 33,5 milliards de roupies (26 milliards de francs) sur un total de dépenses de 512,9 milliards de roupies (400 milliards de francs). Ce déficit 1985-1986 est inférieur à celui — effectif — de l'année qui vient de s'écouler (39,8 milliards de roupies, soit 31 milliards de francs). Depuis deux ans, le budget indien accuse une dégrédation impressionnante dans ses comptes (2).
Le ministre des finances, M. Vishwanath Pratap Singh, estime pourtant que ce déficit est *« aisément absorbable »*.

Parmi les secteurs ou les activités qui bénéficient des faveurs gouvernementales, on note la défense (76,8 milliards de roupies, ou 60 milliards de francs, soit + 7,1 % par rapport à l'année précédente), les engrais subventionnés (12 milliards de roupies, ou 9,4 milliards de francs, soit + 29 %), les investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture.

Résorber une partie du secteur parallèle

Le budget 1985-1986 est surtout marqué par la volonté du gouvernement de relancer l'investissement en allégeant la fiscalité. Ainsi, les pouvoirs publics ont-ils annoncé une baisse de 5 % de l'impôt sur les entreprises, ainsi que l'abolition de certaines dispositions législatives limitant les capacités de production pour vingt-cinq types d'industries, une redéfinition de la notion légale de trust.

Toutes ces mesures — et d'autres encore, telle la levée de l'interdiction qui empêche les entreprises de financer les partis politiques — devraient contribuer à résorber une partie importante du secteur « parallèle » qui représente, estime-t-on, entre 8 % et 10 % de la production nationale. Elles devraient également permettre une croissance économique au moins égale à celle enregistrée ces cinq dernières années (+ 5,2 % par an en moyenne). Il en va de même pour les impôts sur le revenu que ne paieront plus que trois millions d'Indiens au lieu de quatre, sur une population de sept cent trente millions.

Par ailleurs, le gouvernement prévoit de réformer les droits de douane et d'en tirer des revenus supplémentaires. Si plusieurs taxes à l'exportation sont abolies (notamment celles frappant certains minerais), des tarifs beaucoup plus lourds vont être appliqués sur les importations de pétrole (3), de ciment et de papier.

Malgré certaines hausses de prix et de tarifs (le litre d'essence va augmenter de 15 %), le ministre des finances est convaincu que l'inflation ne sera pas plus forte cette année que l'année dernière (environ 5 %).

Les milieux d'affaires respirent. Déjà, à la Bourse de Bombay, dans la soirée du 16 mars, la *« compréhension »* du gouvernement a provoqué une hausse de près de 10 points de presque toutes les actions cotées.

(Intérim.)

(1) En raison de son importance (56 milliards de roupies, soit 43,7 milliards de francs), le budget des chemins de fer fait l'objet d'une présentation indépendante.

(2) Le déficit 1983-1984 était de 18,2 milliards de roupies (14 milliards de francs).

(3) L'Inde a importé près de 15 millions de tonnes de pétrole en 1984-1985, soit 42 % de ses besoins.

LE GOUVERNEMENT ENTEND DÉFENDRE LUI-MÊME LES INTÉRÊTS DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE BHOPAL

New-Delhi *(AFP, Reuter)*. — Le gouvernement a mis au point, lundi 18 mars, un projet de loi lui donnant le droit de poursuivre en justice la multinationale américaine Union Carbide à la place ou aux côtés des victimes de la catastrophe de Bhopal. Une fuite de gaz d'isocyanate de méthyle stocké dans l'usine de pesticides d'Union Carbide à Bhopal, capitale de l'Etat du Madhya- Pradesh, avait fait plus de deux mille cinq cents morts, en décembre dernier, parmi la population de cette ville.

Présentant le projet de loi, le ministre des industries chimiques et des engrais, M. Verendra Patil, a précisé qu'il permettrait également au gouvernement de protéger les intérêts des victimes qui ont chargé des avocats américains de les défendre. Il a ajouté que le gouvernement devait maintenant décider s'il intenterait les procès devant les justices indienne ou américaine, ou s'il négocierait un règlement à l'amiable avec la compagnie.

A Bhopal, les membres de la commission d'enquête sur la catastrophe ont dégagé de sa gangue de ciment, de sable et de charbon la citerne ayant contenu le gaz toxique à l'origine de la fuite. Ils s'emploient à en déterminer les causes exactes, a indiqué lundi la police. Des déformations sont visibles sur les parois de la citerne. A New-Delhi, le ministre de l'agriculture, M. Buta Singh, a déclaré devant le Parlement que l'accident a rendu les poissons anémiques, stoppé la croissance des arbres, réduit la production laitière et tué plus d'un millier d'animaux.

Chine

M. Deng Xiaoping a relancé la campagne pour le renforcement de la discipline

De notre correspondant

Pékin. — *« Camarades, où allez-vous ? La porte de la réforme économique est grande ouverte. Mais celle de la prison l'est aussi ! »* Cette sévère mise en garde contre les fauteurs de *« nouveaux abus »*, publiée récemment dans l'hebdomadaire *Liaowang (Perspectives)*, indique que la campagne de rectification actuelle est passée à la vitesse supérieure. Car, avec les succès de la réforme, un *« vent incorrect »* de corruption souffle avec une force accrue sur le pays (*le Monde* daté 17-18 février), suscitant encore une fois un débat interne entre partisans du renouveau et tenants de l'immobilisme.

Après de multiples mises en garde, le ton a été donné par M. Deng Xiaoping dans un discours prononcé le 7 mars et publié en gros caractères le surlendemain dans le *Quotidien du peuple*. Il y insistait fortement sur le caractère marxiste du régime et sur la nécessité de respecter *« l'idéal* [socialiste] *et la discipline »*. *« Comment unir un pays aussi grand que le nôtre ?* écrivait-il. *Il faut compter sur l'idéal et la discipline. On est fort quand on est organisé. Sans discipline et idéal, on est affaibli, et il devient impossible de réussir la révolution et l'édification du pays. »* Et il ajoutait que *« les gens sont fort mécontents (...) des abus »*.

M. Deng Xiaoping mettait également les points sur les *i* pour convaincre à la fois l'étranger et ses compatriotes qui pourraient en douter que *« le but final de la Chine est de réaliser le communisme » : « La politique d'ouverture, de prospérité économique et la réforme sont destinées à développer l'économie socialiste (...). A long terme, nous voulons réaliser le communisme. Certains s'inquiètent pour la Chine. Mais ces inquiétudes ne sont pas tout à fait sans fondement. Nous devons faire disparaître ces doutes avec des faits, non des paroles. C'est aussi notre réponse à ceux qui souhaitent voir renaître le capitalisme en Chine (...). Nous devons donner aux générations nouvelles un idéal communiste. Il est absolument inadmissible que nos jeunes deviennent prisonniers des idées capitalistes. »*

Les *« quatre modernisations »* et l'ouverture ne sont donc que des moyens, et non une fin en soi. Voilà de quoi rassurer les vétérans qui y voyaient une sérieuse déviation de l'orthodoxie traditionnelle.

Ces propos n'ont guère été commentés. Par contre, depuis une semaine, il ne s'est pas passé de jour sans que d'importants dirigeants interviennent sur le thème de l'idéal et de la discipline, ou que les journaux y consacrent leurs commentaires. Il semble donc s'agir d'une véritable campagne qui s'amorce, à la mesure de la gravité du problème.

Le discours de M. Deng Xiaoping a permis le retour au premier plan d'une personnalité qui s'était faite plus discrète depuis la fin de la campagne contre la *« pollution spirituelle »*, au cours de l'hiver 1983-1984, au point que certains observateurs avaient pu croire qu'elle avait disparu de la scène politique : M. Deng Liqun (aucun lien de parenté avec M. Deng Xiaoping), chef de la propagande, qui se trouvait aux côtés du numéro un du pays au moment où celui-ci parlait, et qui a commenté le 11 mars à la une de tous les journaux ses propos. *« Tous les jeunes du pays doivent étudier minutieusement ce discours »*, a-t-il écrit.

Réprimer et rassurer

Pour ceux qui se rappellent comment M. Deng Liqun avait lancé la campagne contre la *« pollution spirituelle »* en s'appuyant également sur un discours — resté secret — de M. Deng Xiaoping, le parallèle est frappant. Les propos de M. Deng Xiaoping, ceux des autres dirigeants et les articles quotidiens de la presse témoignent de l'inquiétude qui s'est fait jour devant les dérapages qui risquent, s'ils se multiplient encore, de faire capoter les réformes, sur lesquelles les dirigeants ont tout misé. Il faut à la fois prendre des mesures punitives sévères, et rassurer par quelques concessions ceux qui traînent les pieds.

Ces mesures, administratives et pénales, peuvent aller jusqu'à la condamnation à mort, ferme ou avec sursis, comme ce fut récemment le cas pour un trafiquant de tickets de céréales. Mais elles ne s'arrêtent pas nécessairement à un individu. Car c'est parfois un organisme tout entier qui se livre aux trafics. Témoin ce *« bureau industriel »*, créé par le département politique de la marine nationale à Pékin, qui a revendu au prix fort des télévisions couleurs, imité par cent cinquante et un autres organismes officiels de la capitale.

La dévalorisation du rôle du PC et la possibilité accordée aux non-fonctionnaires de s'enrichir créent par ailleurs une grave crise morale. M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti, s'en est ému. Le mensuel *Lilun Yuekan (Revue théorique)* a publié, en janvier, un discours de M. Hu devant l'Ecole centrale des cadres du parti, dans lequel celui-ci déclare : *« Vous ne devez pas vous sous-estimer ou vous considérer comme inutiles. (...) Si vous ouvrez les yeux et regardez autour de vous, vous verrez que les perspectives de notre pays sont plutôt brillantes. »*

Il faut dire que M. Hu lui-même n'a pas une tellement haute idée de ses propres cadres puisque, dans le même discours, il ajoute : *« En général, nos vingt millions de cadres sont défectueux sur deux plans. Leur connaissance de la modernisation et des sciences sociales et naturelles sont insuffisantes, et ils manquent d'expérience pratique. »*

Insensible durcissement

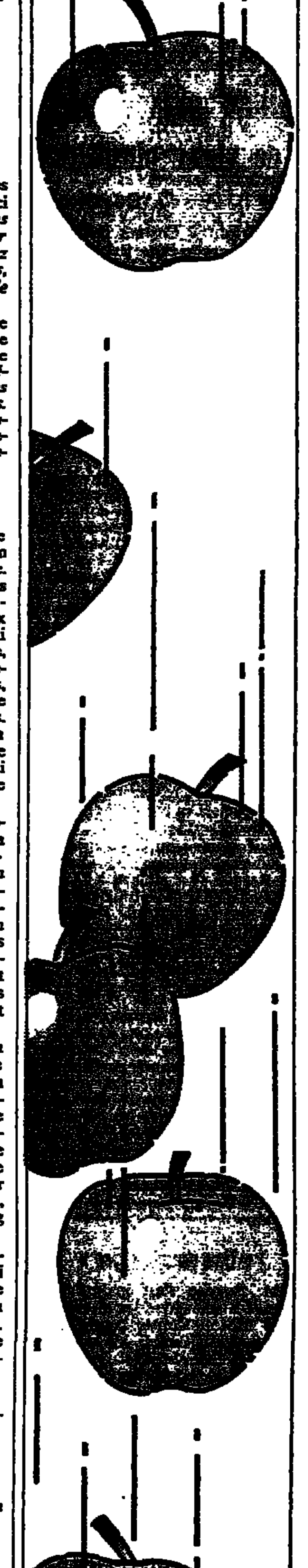
Tant que cette campagne ne frappe que les cadres, la population n'a guère de raisons de s'en faire. Bien au contraire, car elle est très sensible aux malversation auxquelles se livrent nombre de ceux qui la dirigent et qui sont censés lui montrer l'exemple. Mais il semble, si l'on en croit quelques petits événements recensés ces derniers temps, qu'un insensible durcissement se manifeste dans certains domaines. Par exemple, les loteries, un moment autorisées, viennent d'être interdites, et la télévision d'Etat, qui en avait organisé une, a dû faire publiquement son autocritique.

S'agit-il d'empêcher que les autorités ne perdent le contrôle de la situation face à la *« pollution »* venue de l'univers capitaliste ? Ou bien faut-il y voir la main des derniers « gauchistes » du bureau politique, comme MM. Deng Liqun, Hu Qiaomu, ou Chen Yun, auxquels les dirigeants feraient quelques concessions dans le domaine culturel et social pour apaiser leurs critiques sur la réforme économique ? Il est encore trop tôt pour le savoir.

Toujours est-il que la situation a été jugée assez grave pour que M. Deng Xiaoping intervienne en personne, alors qu'il se veut désormais en *« deuxième ligne »* derrière M. Hu Yaobang et le premier ministre, M. Zhao Ziyang. Est-ce parce que ces derniers ne font pas encore tout à fait le poids sur l'échiquier politique chinois, ou bien parce que, bon gré mal gré, M. Deng Xiaoping demeure l'arbitre suprême ?

Aujourd'hui comme hier, l'évolution de la Chine demeure à la merci d'un discours de dirigeant, que ce soit pour rectifier un faux pas ou pour promouvoir une nouvelle ligne. Pour le moment, c'est la première hypothèse qui semble la plus plausible.

PATRICE DE BEER.



A TRAVERS LE MONDE

Brésil

• RÉHABILITATION DE SYNDICALISTES. — Tous les dirigeants syndicaux qui avaient été sanctionnés et privés de leur mandat par les régimes militaires entre 1964 et 1984 ont été amnistiés et réhabilités, lundi 18 mars, par le ministre du travail du nouveau gouvernement démocratique, M. Almir Pazzianotto. Parmi eux figurent notamment l'actuel président du Parti des travailleurs (PT), M. Luis Inacio Da Silva « Lula », et M. Jacob Bittar, membre de la direction nationale unique des travailleurs.

Portugal

• MANIFESTATIONS ANTI-GOUVERNEMENTALES. — Plusieurs dizaines de milliers de manifestants, réunis à l'appel de la Confédération générale du travail portugaise (CGTP), proche du Parti communiste, ont défilé samedi 16 mars à Lisbonne et dans dix-sept autres villes pour demander la démission du gouvernement de M. Mario Soares. — *(AFP, Reuter.)*

Singapour

EXPLOSION DANS LE CENTRE VILLE. — Une explosion a ravagé, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 mars, un immeuble du centre ville abritant les ambassades d'Israël et du Canada, sans faire de victimes. — *(AFP.)*

Uruguay

• LES TUPAMAROS DÉCIDÉS A LUTTER SUR LE TERRAIN POLITIQUE. — Les anciens dirigeants du Mouvement de libération nationale tupamaro (MNL, mouvement de guérilla d'extrême gauche dissous), remis en liberté la semaine dernière en compagnie de plusieurs dizaines de militants de cette organisation dans le cadre d'une amnistie gouvernementale, n'ont rien abdiqué de leurs idées, mais envisagent d'agir désormais en tant que parti politique *« dans le cadre de la légalité »*. — *(AFP.)*

Vietnam

• SEPT MILLE DÉTENUS EN « RÉÉDUCATION ». — Dix ans après la chute de Saigon, sept mille détenus demeurent en *« rééducation »* pour collaboration avec les Américains et l'ancien régime sud-vietnamien, a déclaré, samedi 16 mars à Hanoï, M. Nguyên Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, à des journalistes français. M. Thach a réaffirmé que le Vietnam était prêt à laisser ces détenus partir pour les Etats-Unis, à condition d'obtenir la *« garantie »* qu'ils n'exerceraient de Hanoï et que Washington mette fin à sa *« politique hostile »* à l'égard du Vietnam. D'autre part, les Indonésiens ont fait savoir dimanche que le Vietnam avait accepté leurs *« bons offices »* pour régler la question des soldats américains disparus pendant le conflit vietnamien. — *(AFP.)*

• M. PHAM VAN DONG N'IRA PAS A BANDUNG. — Le premier ministre vietnamien n'assistera pas, fin avril, aux cérémonies marquant le trentième anniversaire de la Conférence de Bandung, a déclaré, lundi 18 mars à Bangkok, M. Mochtar Kusummaatmadja, ministre indonésien des affaires étrangères, après avoir rencontré M. Dông à Hanoï (*le Monde* du 19 mars). Cette décision du premier ministre vietnamien met donc un terme aux spéculations sur une rencontre informelle en Indonésie avec le prince Sihanouk, lequel a accepté l'invitation des autorités de Djakarta. — *(Corresp.)*



DIPLOMATIE

AU COURS DE SA VISITE AU CANADA

M. Reagan accuse l'Union soviétique de violer plusieurs traités internationaux

De notre correspondant

Montréal. – Comme prévu, la visite du président Reagan au Canada, dimanche 17 et lundi 18 mars, a confirmé l'alignement du gouvernement conservateur de M. Mulroney sur la politique de défense de Washington. Sans pour *autant appuyer ouvertement* la mise en application éventuelle de l'initiative de défense stratégique, mieux connue sous le nom de « guerre des étoiles », M. Mulroney s'est prononcé par « prudence » en faveur de la mise au point de ce système antimissiles.

Il y a quelques mois à peine, avant l'élection de M. Mulroney, les Etats-Unis se plaignaient de la faiblesse de la contribution canadienne à l'effort de défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Lundi, à Québec, où il a séjourné pendant vingt-quatre heures, M. Reagan n'a eu que des bonnes paroles pour le Canada, le félicitant pour sa récente décision d'envoyer des troupes supplémentaires en Europe, pour son engagement à participer à la modernisation de la ligne d'alerte radar de l'Arctique (Dew Line) et pour son soutien au projet de recherche sur la « guerre des étoiles ». A ce sujet, le président des Etats-Unis a évoqué *« la possibilité de développer et de partager »* avec le Canada les technologies mises au point dans le cadre de cette recherche.

Après avoir tenu ces propos très chaleureux à l'égard du Canada, M. Reagan s'est attaqué à l'Union soviétique dans des termes extrêmement durs. *« Quels que soient nos espoirs pour une plus grande stabilité obtenue grâce au contrôle des armements*, a-t-il déclaré, *nous ne devons pas oublier que les Soviétiques n'ont pas souvent respecté les accords qu'ils avaient signés. L'Union soviétique a entrepris de dominer l'Europe de l'Est, après avoir signé les accords de Yalta qui prévoyaient des élections libres ; elle a signé la convention de Genève bannissant l'utilisation d'armes chimiques, l'accord SALT 2 limitant le déploiement de nouvelles armes, ainsi que le traité sur les missiles antibalistiques, et pourtant elle viole actuellement ces trois traités. »*

« Une nouvelle ère »

M. Reagan s'est malgré tout engagé à poursuivre les discussions avec Moscou sur le contrôle des armements à Genève *« avec détermination, souplesse et patience »*. Selon un haut fonctionnaire américain, le président aurait fait part à M. Mulroney de son souhait d'avoir un entretien approfondi avec le nouveau dirigeant soviétique, M. Gorbatchev.

Peut-être grisé par l'euphorie qui a marqué la rencontre entre MM. Reagan et Mulroney, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a évoqué, dans une interview accordée à la chaîne de télévision privée CTV, la possibilité d'installer au Canada des missiles destinés à intercepter les missiles de croisière soviétiques. Sans pour autant écarter totalement cette hypothèse, le ministre canadien des affaires extérieures, M. Joseph Clark, a déclaré qu'il n'avait *« aucune raison de penser que de tels missiles pourraient être installés au Canada »*.

La visite de M. Reagan à Québec a été l'occasion de la signature de deux traités (outre l'accord sur la modernisation du système de radars) : l'un sur la pêche au saumon dans le Pacifique et l'autre sur la collaboration des deux pays en matière de lutte contre la criminalité, en particulier le trafic de drogue.

Pour ne pas troubler l'harmonie du « sommet irlandais », qui, selon M. Mulroney, annonce *« une nouvelle ère »* dans les relations entre le Canada et les Etats-Unis, les deux parties sont convenues de confier à des groupes de travail l'étude des dossiers litigieux : les pluies acides et le protectionnisme en matière commerciale. Sur le premier point, Washington et Ottawa ont annoncé la nomination d'ambassadeurs extraordinaires chargés d'étudier le problème des pluies acides (50 % de la pollution atmosphérique au Canada sont attribuables aux usines américaines) et décidé de proposer des solutions acceptables pour les deux parties. Les groupes écologistes et l'opposition à la Chambre des communes ont dénoncé ces *« mesures dilatoires »* destinées *« à sauver la face et à gagner du temps aux dépens de ceux qui subissent les effets des pluies acides »*.

Vers le libre-échange

Sur le plan commercial – les échanges entre les deux pays dépassent 100 milliards de dollars et 73 % des exportations canadiennes vont vers les Etats-Unis, – MM. Reagan et Mulroney se sont prononcés en faveur de *« l'élimination des barrières, afin de faciliter le mouvement des marchandises et des capitaux »*. Les ministres responsables du dossier devront fournir un rapport sur le sujet dans six mois et proposer des solutions qui tiennent compte des difficultés de certaines industries pour faire face à la concurrence des produits importés comme le bois et l'acier, vendus par le Canada aux Etats-Unis. Cette prise de position en faveur du libre-échange semble aussi destinée à l'Europe et au Japon, puisque 80 % des exportations canadiennes vers les Etats-Unis (65 % dans le sens inverse) seront hors taxes en 1987.

Les critiques les plus percutantes contre la visite de M. Reagan sont venues de l'opposition social-démocrate à la Chambre des communes. Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Broadbent, a dénoncé ce qu'il a appelé *« la danse de la Saint-Patrick »* (MM. Reagan et Mulroney, tout deux d'origine irlandaise, avaient choisi le jour de la Saint-Patrick, dimanche, pour se rencontrer). *« Le président Reagan est arrivé à Québec avec deux objectifs*, a déclaré M. Broadbent. *Il ne voulait pas de progrès réel sur le dossier des pluies acides, et il voulait nous faire dépenser des millions de dollars pour la défense. Dans les deux cas, il a réussi. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

● *La visite du vice-ministre de la défense de l'Arabie saoudite à Paris.* – En visite officielle en France à l'invitation de M. Charles Hernu, ministre de la défense (*le Monde* du 19 mars), le prince Abdel Rahman Ibn Abdel Aziz devait être reçu, ce mardi 19 mars, dans l'après-midi, par M. François Mitterrand.

EUROPE

URSS

EN « PARRAINANT » LE 11 MARS LA CANDIDATURE DE M. GORBATCHEV

M. Gromyko a lancé une mise en garde contre les risques de « divergences » au sein du bureau politique

De notre correspondant

Moscou. – La publication à tirage limité, lundi 18 mars, d'une brochure officielle sur la désignation de M. Gorbatchev comme secrétaire général du PCUS, éclaire d'un jour singulièrement nouveau le « parrainage » dont ce dernier a bénéficié de la part de M. Gromyko. On savait seulement jusqu'ici que le ministre des affaires étrangères avait proposé, le lundi 11 mars devant le comité central, la candidature à ce poste de M. Gorbatchev. Mais on ignorait en quels termes il l'avait fait. Ce vide est désormais comblé et permet de reconstituer avec un peu plus de précision le scénario redoutablement efficace, mais peut-être pas aussi bien huilé qu'on l'avait cru, qui a permis à M. Gorbatchev d'accéder au pouvoir suprême.

Dans son discours de « parrainage », M. Gromyko indique d'abord aux membres du comité central, que *« le bureau politique a décidé unanimement de* [leur] *recommander d'élire Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev secrétaire général »*. Pourquoi faire mention de cette unanimité ?

Celle-ci va tellement de soi dans le système... M. Gromyko donne un peu plus loin une indication intéressante à ce sujet : *« Toutes sortes de téléscopes, grands et petits mais pas en petit nombre, se braquent sur l'URSS. On essaie de découvrir des lézardes dans notre direction. A l'étranger, on aimerait bien voir des divergences entre les dirigeants soviétiques (...). L'opinion, unanime, du bureau politique est que cette fois nous ne donnerons pas ce plaisir à nos ennemis politiques »*, affirme-t-il.

En proposant le nom de M. Gorbatchev aux membres du comité central, le « Parlement » du parti, qui ne disposent guère d'ailleurs de pouvoirs réels face au bureau politique, M. Gromyko se livre donc à une mise en garde destinée aux contestataires éventuels. Il n'est pas question d'étaler des états d'âme et encore moins des *« divergences »*. Il faut serrer les rangs autour du plus jeune membre de la direction et l'élire comme un seul homme. Y aurait-il eu risque de rébellion au sein du comité central ? On peut en douter vu la brièveté de ce « plénum extraordinaire » et ce qu'on sait de son déroulement. La mise en garde ne pouvait donc être que rétrospective et destinée aux membres du bureau politique, *qui s'était réuni* probablement dès le dimanche 10 mars pour régler la succession.

M. Gromyko emploie, au fil de son discours, une autre expression curieuse. Après s'être livré à une description méticuleuse des qualités de M. Gorbatchev, sans d'ailleurs jamais tomber dans la flagornerie, le ministre des affaires étrangères estime : *« Il faudrait encore ajouter ceci, qu'en raison de mes responsabilités* [de chef de la diplomatie soviétique], *je perçois probablement plus clairement que certains autres camarades : il* (M. Gorbatchev) *comprend très vite l'essentiel des événements qui ont lieu hors de notre pays dans l'arène internationale »*.

Quels sont ces *« certains autres camarades »* qui n'avaient pas compris aussi *« clairement »* que M. Gromyko les qualités intellectuelles et diplomatiques de M. Gorbatchev ?

Ces *« camarades »* appartiennent, à l'évidence, au bureau politique, si on suit la logique du discours du ministre des affaires étrangères. Celui-ci en effet présente son propos comme un compte-rendu de la réunion au cours de laquelle les dix titulaires survivants (et les six suppléants) de cet organisme ont choisi leur chef.

Les soupçons ne peuvent se porter que sur une poignée des intéressés. En l'absence de tout « télescope » et sans chercher à tout prix des « lézardes » là où il n'y en a peut-être pas, on peut seulement s'étonner que M. Gueïdar Aliev, naguère proche de Iouri Andropov, premier vice-président du conseil des ministres originaire d'Azerbaïdjan et membre titulaire du bureau politique depuis novembre 1982, soit apparu très loin du nouveau « numéro un » sur les photos officielles publiées ces derniers jours. Il est moins surprenant, en revanche, que l'autre « musulman » du bureau politique, M. Kounaev, premier secrétaire du Kazakhstan et vieux brejnévien notoire, ait été lui aussi relégué au second plan. Parmi les suppléants, le premier secrétaire de Géorgie, M. Chevarnadzé, était lui aussi singulièrement effacé. Il est vrai que, de façon générale, les non-Russes n'ont guère été à l'honneur dans les portraits de groupe reproduits par la *Pravda* et les autres quotidiens soviétiques. M. Vorotnikov, le président du conseil des ministres de la Fédération de Russie, était, en revanche, généralement mieux placé que ne l'aurait exigé son rang, et surtout sa faible ancienneté au bureau politique, dont il n'est devenu membre à part entière qu'en décembre 1983. De là à penser que son étoile monte...

Quant à M. Kounaev, il n'a en tout cas voulu laisser subsister aucun malentendu sur son attitude puisque, au cours du même plénum, il a jugé utile d'intervenir pour affirmer que *« les huit cent mille communistes du Kazakhstan voulaient cet homme »* (M. Gorbatchev).

Dans son allocution, M. Gromyko a fait d'autre part une révélation de taille. Il a indiqué que, *« comme vous le savez »*, M. Gorbatchev avait présidé les réunions du bureau politique en l'absence de Constantin Tchernenko. *« Il a accompli cette tâche, sans exagération, de façon brillante »*, a-t-il déclaré. Cette remarque faite au passage et que les membres du comité central étaient censés connaître déjà, confirme le rôle prépondérant de M. Gorbatchev dans les derniers mois de la maladie de M. Tchernenko. M. Gromyko n'a pas jugé nécessaire d'insister sur les qualités du défunt, se livrant en revanche à un éloge circonstancié de M. Gorbatchev. Celui-ci *« a une énorme expérience du travail au sein du parti, d'abord à l'échelle régionale, puis au centre, au comité central d'abord, au secrétariat puis au bureau politique (...), c'est un homme de principes et de fortes convictions »*. M. Gromyko a surtout insisté sur la capacité du nouveau numéro un à ne s'intéresser qu'à l'essentiel et à saisir rapidement *« le cœur du problème »*. Quelle humiliation posthume pour Constantin Tchernenko dont Brejnev avait loué jadis publiquement, au cours d'une cérémonie, le goût pour le détail et la capacité à n'en oublier aucun. M. Gromyko a encore fait l'éloge de la *« franchise »* de M. Gorbatchev qui *« parle directement, que cela plaise à son interlocuteur ou non »*. Bref, a précisé le ministre des affaires étrangères, *« au cours de la discussion au sein du bureau politique, on a bien précisé que Mikhaïl Gorbatchev avait un esprit profond et acéré »*. Enfin, ce qui n'est pas sans importance en URSS, où ce qui ressemble à l'opinion publique ne cachait pas un certain mépris pour l'absence d'éducation du secrétaire général disparu, M. Gorbatchev est, selon M. Gromyko, *« un homme de grand savoir, par son éducation et son expérience »*. M. Gromyko a peut-être voulu démentir les rumeurs qui couraient sur ses propres ambitions en présentant lui-même, en des termes aussi élogieux, la candidature au poste de secrétaire général du plus jeune membre de la direction soviétique. Mais on peut aussi imaginer qu'il a été choisi pour cette tâche par M. Gorbatchev lui-même afin de couper définitivement l'herbe sous les pieds d'autres candidats potentiels.

DOMINIQUE DHOMBRES.

UNESCO

LA RÉUNION A GENÈVE DE DOUZE ÉTATS OCCIDENTAUX

Comment sauver l'organisation ?

Les représentants des douze Etats occidentaux qui contribuent le plus au financement de l'UNESCO (ou plutôt pour l'un d'entre eux, qui contribuait, puisque les Américains s'en sont retirés le 31 décembre 1984) se réunissent mercredi 20 mars à Genève, pour examiner les mesures qu'ils pourraient demander au directeur général de l'Organisation de prendre afin d'éviter que la crise très grave que celle-ci traverse, depuis de longs mois déjà, ne dégénère en véritable catastrophe. Il s'agit, outre les Etats-Unis, de la Suisse, qui a pris l'initiative de la rencontre, de la France, de la Grande-Bretagne, du Japon, de la RFA, de l'Italie, de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Australie et du Canada. Avant le retrait américain, la contribution de ces douze pays membres de l'OCDE représentait environ 70 % des ressources ordinaires de l'UNESCO.

L'inquiétude que l'on perçoit actuellement chez un grand nombre d'Etats membres ne se limite pas, même à l'intérieur du seul camp occidental, à ces douze pays. Chez les Scandinaves, par exemple, le Danemark et l'Islande s'interrogent sur leur maintien dans l'Organisation, même s'ils n'ont encore formulé aucun avertissement officiel en ce sens, contrairement à Singapour, à la Grande-Bretagne et dans une moindre mesure aux Pays-Bas ou à la RFA.

Quant aux pays arabes, la plupart d'entre eux prennent très au sérieux le risque de faillite de l'Organisation, et ne manifestent guère, à l'exception de la Libye, l'empressement espéré pour remplacer par leurs pétrodollars les crédits désormais refusés par Washington. D'autre part, des rumeurs persistantes et concordantes circulent depuis quelques semaines à propos d'une réunion qu'aurait convoquée à Hambourg l'ayatollah Moghadam, au cours de laquelle des conditions draconiennes auraient été fixées aux émissaires de M. M'Bow par les autorités de Téhéran en échange du renflouement de l'UNESCO par l'Iran. Ce qui, pour le moins, ne réjouit pas l'Irak, mais inquiète également les pays arabes modérés.

Quant aux Chinois, qui n'ont manqué aucune des réceptions d'adieu de l'ambassadeur américain, M[me] Jean Gerard, ils insistent inlassablement sur la nécessité de ramener les Etats-Unis au bercail. Et, à peine moins officiellement, sur celle de limiter la montée en puissance actuelle de l'URSS au sein de l'Organisation.

Mais ce sont des problèmes plus immédiats et plus concrets qui attendent les délégués des douze Occidentaux réunis mercredi à Genève. On s'accorde généralement à considérer, au sein de leurs délégations respectives, que ces problèmes sont de trois ordres : politique, administratif et « programmatique ».

Sur le plan politique, le départ des Etats-Unis a désormais laissé le champ libre à l'URSS. L'influence de Moscou se manifeste davantage, pour l'instant, par de petites interventions qu'en termes de grandes orientations, mais un certain climat s'instaure, qui oblige les Occidentaux à s'interroger. Parmi les affaires mineures mais symboliques figure celle du *« concours de l'Aeroflot »*. Un tract est actuellement diffusé très largement place de Fontenoy à propos de la part prise par l'URSS dans la seconde guerre mondiale, sous couvert d'un jeu permettant de gagner des voyages en Union soviétique. Beaucoup de fonctionnaires de l'Organisation ont été profondément choqués par cette opération de propagande, dont l'anniversaire du 8 mai est le prétexte, et qui intervient alors que l'association du personnel de l'UNESCO s'est vu interdire, elle, de distribuer son bulletin de liaison.

Plusieurs gouvernements doivent, en outre, faire face à l'hostilité croissante d'une partie de leur opinion intérieure et de leur presse à l'égard de la gestion actuelle de l'Organisation. C'est notamment le cas au Japon. En Suisse, ce débat se complique de celui qui porte sur l'adhésion de la Confédération aux Nations unies. En Belgique, la réponse de M. M'Bow à une lettre inquiète de M. Tindemans, ministre des relations extérieures, (réponse DG 15/85.006 en date du 8 février) a été divulguée et alimente, par son ton et son contenu, la campagne des adversaires du directeur général. Ces considérations ne peuvent que peser sur les débats de Genève.

Sur le plan administratif, en second lieu, l'inquiétude des Occidentaux est également grande. Le divorce est désormais total entre M. M'Bow et l'association du personnel de l'UNESCO, qui vient (document STA/A.85/6) d'exprimer *« son indignation »* devant les mesures de censure dont ses communications font désormais l'objet et de réclamer le rétablissement de la liberté d'expression à l'intérieur de l'Organisation, conformément aux règles de fonctionnement du système des Nations unies. Mais surtout, beaucoup déplorent que, *malgré* le retrait américain, aux redoutables conséquences budgétaires, deux cent soixante-deux nominations extérieures aient été prononcées en 1984, cette politique étant poursuivie depuis le début de 1985. Quant à la quasi-*rétrogradation de M. Vasak*, le juriste français qui avait émis une opinion différente de celle de M. M'Bow sur l'opportunité de saisir la Cour de La Haye d'une plainte contre les Etats-Unis, elle a fait l'objet d'une protestation officieuse et courtoise, mais ferme, de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

Il n'est jusqu'à une récente circulaire (n° 1440–I du 11 mars) sur l'usage du téléphone à des fins privées, en elle-même fort justifiable, qui ne vienne aujourd'hui alourdir l'inquiétude des Occidentaux en ce qui concerne la gestion administrative de l'organisation. Les fonctionnaires de l'UNESCO y sont en effet explicitement accusés par un sous-directeur général, de passer leur temps à appeler... le PMU, pour connaître *« le résultat des courses hippiques »*. Et ils sont avisés que leurs appels pourront être dorénavant, systématiquement repérés et fichés. Kafka n'est jamais loin de Courteline... Quand à la suppression de la revue de presse quotidienne, naguère destinée aux cadres – elle est désormais réservée à douze membres de la « nomenclatura » unescienne, – elle a également été sévèrement jugée par les Occidentaux.

Le programme

Reste la question du programme. Celui de la période 1986-1987 risque fort, pour des raisons budgétaires mais aussi en raison du climat ambiant, d'être à la fois très réduit, en retard et très décevant. Les pays réunis à Genève souhaiteraient, au moins dans leur majorité, que les projets en cours soient *revus* sérieusement par le secrétariat et ajustés aux conditions budgéraires nouvelles créées par le retrait des Etats-Unis, qui fournissaient un quart des ressources de l'Organisation.

Pour partager un certain nombre d'éléments du diagnostic, les douze pays réunis à Genève ne sont pas nécessairement prêts à tirer des conclusions communes de l'examen de la situation actuelle de l'UNESCO. Un plan de sauvetage ne devrait pas être facile à élaborer, si tant est qu'il ait la moindre chance de voir le jour. Il y a ceux qui ont déjà rompu, mais qui reviendraient si M. M'Bow partait : les Etats-Unis. Ceux qui envisagent ou ont envisagé la rupture, mais hésitent beaucoup à sauter le pas : les Japonais, les Britanniques, les Suisses, les Belges, les Néerlandais. Ceux qui cherchent désespérément un moyen de ne pas sortir : les Allemands, les Italiens, les Espagnols. Et ceux qui ne partiront jamais, parce que l'UNESCO est installée chez eux, emploie plus de mille de leurs ressortissants et travaille, y compris au sommet, majoritairement dans leur langue : *les Français*.

Entre toutes ces positions, une attitude commune pourra-t-elle être dégagée sur l'avenir de l'UNESCO et de son actuel directeur général ?

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE

Pologne

Paris demande une « enquête » sur les sévices infligés à M. Castaing

Le gouvernement français a décidé de demander aux autorités polonaises des explications sur le traitement subi à Cracovie par M. Frédéric Castaing, le libraire français enlevé et gravement brutalisé par des « inconnus » au sortir d'un commissariat où il avait été détenu quarante-huit heures (*le Monde* des 16, 17 et 19 mars). Le chargé d'affaires français à Varsovie, accompagné par le consul de France, a remis lundi 18 mars au ministère polonais des affaires étrangères une lettre demandant *« qu'une enquête soit ouverte dans les meilleurs délais pour retrouver les auteurs des sévices infligés à M. Castaing »*. Et à Paris, le Quai d'Orsay s'apprêtait à attirer sur cette affaire l'attention de l'ambassade de Pologne en France — mais en s'abstenant toutefois de « convoquer » l'ambassadeur, M. Stefanowicz. Paris a donc choisi de réagir avec une grande modération à un incident sur lequel il ne lui était pas possible de fermer les yeux. Mais le souci de rechercher, envers et contre tout, un apaisement dans les relations franco-polonaises l'a visiblement emporté au Quai d'Orsay.

A Gdansk, M. Bogdan Lis, ancien dirigeant clandestin de Solidarité, de nouveau arrêté en février dernier deux mois après sa libération en vertu de l'amnistie, a pu faire savoir lundi 18 mars à son avocat qu'il observait depuis sept jours une grève de la faim pour protester contre sa détention arbitraire. Les deux autres personnalités de l'opposition arrêtées en même temps que Bogdan Lis, MM. Wladyslaw Frasyniuk et Adam Michnik, n'ont encore pu recevoir aucune visite de leurs avocats ou de leur famille, et sont strictement isolés dans des cellules individuelles.

Albanie

Liquidation d'un suicidé

L'organe du Parti du travail albanais, *Zeri i Popullit*, est revenu, dans un éditorial publié samedi 16 mars, sur le « suicide » de l'ancien premier ministre, Mahmet Shehu, étroitement associé au pouvoir de M. Enver Hodja pendant plus de trente-cinq ans, et présenté depuis sa mort, en décembre 1981, comme un espion au service de tous les ennemis présents et passés de l'Albanie socialiste. Un premier éditorial de *Zeri i Popullit*, daté du 27 février dernier, avait attiré l'attention de la presse internationale (*le Monde* daté 3-4 mars) : le quotidien officiel y écrivait que Mehmet Shehu avait été *« liquidé parce qu'il s'était heurté à l'unité indestructible du parti avec le peuple »*. Cette formulation semblait passablement différente des deux versions successives officiellement présentées à Tirana après la mort de l'ancien dignitaire : d'abord, un suicide dû à une *« dépression »*, ensuite un suicide commis au moment où l'intéressé sentait qu'il allait être *« démasqué »*.

C'est à cette seconde version que revient dans son dernier éditorial l'organe du parti, tout en accompagnant cette mise au point de l'habituelle kyrielle de commentaires selon lesquels le *« camarade Hodja et le parti »* ont toujours suivi *« la juste ligne révolutionnaire »*, faisant échouer toutes *« les intrigues et les complots ourdis par les révisionnistes soviétiques, yougoslaves et chinois, les impérialistes américains et la réaction mondiale »*.

Parallèlement, l'Association des amitiés franco-albanaises a adressé au *Monde* une longue lettre où elle reproche avec véhémence à notre journal d'avoir relevé (comme bien d'autres titres de la presse mondiale) l'utilisation du terme *« liquidé »* à propos de M. Shehu. Selon l'Association, cette liquidation était à entendre *« au sens politique »*. Dont acte. Il reste que Mehmet Shehu est bien mort, qu'il n'est plus là pour raconter comment s'est passée sa liquidation « politique », et qu'après son « suicide » plusieurs membres de sa famille qui exerçaient des fonctions dirigeantes ont été exécutés.

J. K.

Grèce

● *La section grecque du lycée franco-hellénique d'Athènes ne sera pas fermée.* — La France et la Grèce ont abouti à un accord aux termes duquel la section grecque du lycée franco-hellénique d'Aghia-Paraskevi, près d'Athènes, ne sera pas fermée comme cela avait été envisagé, indique un communiqué commun franco-hellénique publié le lundi 18 mars. Les deux parties, dans le cadre de la neuvième commission mixte consacrée aux échanges culturels et à la coopération scientifique et technique, *« ont élaboré des solutions satisfaisantes qui permettent d'améliorer la section primaire grecque du lycée »*.

La fermeture de la section grecque (500 élèves) avait été envisagée en décembre dernier d'un commun accord, après une série de problèmes portant notamment sur des dérogations demandées par la France sur les droits de scolarité et l'enseignement du français dans la section (*le Monde* du 16 mars).

Le projet de fermeture avait provoqué un tollé de la part des parents d'élèves grecs, qui ont protesté auprès des autorités grecques et françaises. Les parents d'élèves de la section française (900 élèves) se sont également élevés contre la mise en place d'un lycée uniquement français, alors qu'un accord intergouvernemental signé en 1975 entre la Grèce et la France prévoyait une école biculturelle.

AFRIQUE

Maroc

1 MILLIARD DE DOLLARS POUR LA MODERNISATION DE L'ARMÉE

Le roi Hassan II est arrivé, lundi 18 mars, à Tantan, dans le Sud marocain, à l'issue d'une visite de cinq jours au Sahara occidental, la première dans l'ancienne colonie espagnole. Avant de quitter El-Aïoun, le roi a déclaré que la modernisation des FAR (Forces armées royales) était une nécessité impérieuse parce que le conflit saharien pouvait durer encore de nombreuses années. Dans cette perspective, le souverain, qui a déploré que l'armée marocaine utilise toujours un matériel vieux de dix ans, a annoncé une dotation de 1 milliard de dollars pour les FAR, dans les cinq années à venir.

Le roi a également annoncé de nouveaux projets d'exploitation des gisements de phosphate, de minerai de fer, de pétrole ainsi que des richesses alieutiques de la région, précisant que ces nouveaux projets serviront à financer en partie les dépenses d'armement, avant d'assurer aux notables sahraouis que les richesses de leur sol profiteraient d'abord à l'ensemble de la population locale avant d'aller au nord du pays. — *(Reuter, AFP.)*

(Lire page 8 notre dossier sur le Sahara occidental.)

République sud-africaine

Le gouvernement a présenté un budget d'austérité

De notre correspondant

Johannesburg. — Le ministre des finances, M. Barend du Plessis, a présenté, lundi 18 mars, devant le Parlement, son budget pour l'année fiscale 1985-1986. Celui-ci se traduit par une hausse de 11,4 % par rapport à l'exercice précédent, soit moins que le taux d'inflation (13,9 %), M. du Plessis ayant appelé les Sud-Africains à *« se serrer la ceinture »* pour faire face aux difficultés économiques que traverse le pays.

La diminution du niveau de vie annoncée par le ministre est illustrée par une augmentation des impôts directs et indirects et par l'accroissement de 10 % à 12 % de la taxe générale qui frappe tous les produits de consommation à l'exception de quelques denrées de base. Cette taxe a ainsi doublé en l'espace d'un an après avoir déjà été relevée de 7 % à 10 % le 1er juillet 1984. Cette hausse avait provoqué le mécontentement de la population noire, plus directement frappée par la récession.

Certains droits de douane sur les produits de luxe (voitures, matériel électronique) seront également augmentés et les sociétés, les banques et les compagnies d'assurances seront taxées davantage (de 20 % à 25 % des profits des mines d'or et de diamants).

Dans ce budget, dont le montant total est de 30,9 milliards de rands (1), un seul secteur, concernant l'administration régionale, les *homelands* et la Namibie, est en augmentation, de 27 %.

En revanche, les budgets de l'éducation et de la défense ne s'accroissent respectivement que de 19 % et de 8,1 %, alors que, l'an dernier, ces pourcentages atteignaient 23 % et 21,4 %. L'éducation reste, avec 16,2 %, le secteur le plus important des dépenses de l'Etat. Mais pour la première fois depuis longtemps, l'armée est défavorisée puisque la progression de son budget est de loin inférieure au taux de l'inflation. Sa part passe de 14 % à 13,8 %.

Malgré ces mesures drastiques, le déficit représentera 3,7 % du produit intérieur brut au lieu de 3,2 % lors de l'exercice précédent. Le ministre des finances a averti la nation tout entière : *« Nous entrons dans une nouvelle période de difficultés et de sacrifices inévitables pour redonner à l'économie du pays des bases saines et relancer la croissance, qui sera pratiquement nulle cette année »*, a-t-il souligné.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) Un rand vaut environ 5 francs français.

Depuis vendredi

15 MORTS AU COURS D'ÉMEUTES DANS LES CITÉS NOIRES

Johannesburg *(AFP)*. — Au moins quinze Noirs ont été tués, des dizaines d'autres blessés, et de nombreuses propriétés endommagées lors des émeutes qui se sont déroulées depuis vendredi dernier dans les ghettos noirs d'Afrique du Sud, selon un bilan officiel publié mardi 19 mars.

Selon la police, la situation était calme, ce mardi matin, dans les cités noires et à Port-Elizabeth, sur l'océan Indien. Les ouvriers noirs sont retournés au travail, après trois jours de grève et de boycottage pour protester contre la ségrégation raciale.

Selon un porte-parole de la police pour la province du Cap, douze personnes ont été tuées dans cette région depuis vendredi. Des émeutes ont également affecté l'Etat libre d'Orange et la province du Natal. Lundi, le boycottage des cours était total à Port-Elizabeth, et dans de nombreuses villes de la province du Cap, où les émeutiers ont pris pour cibles les demeures de policiers noirs vivant dans les ghettos et les résidences de conseillers locaux noirs, qu'ils ont incendiées. Plusieurs policiers, qui ont utilisé des balles en plastique, des grenades lacrymogènes et des fusils de chasse pour disperser les manifestants, ont également été blessés au cours des affrontements, a précisé l'Agence sud-africaine de presse.

dossier

LE POINT SUR...

Le conflit du Sahara occidental

LE Grand Maghreb ressemble toujours à un puzzle à cinq pièces que les joueurs ont du mal à assembler parce qu'ils se disputent sur la place que devrait ou non avoir la sixième pièce : le Sahara occidental. Alors que le conflit saharien est entré dans sa dixième année, les positions des belligérants demeurent inconciliables. Le Maroc, qui entend récupérer purement et simplement ses « provinces sahariennes », considère les dirigeants sahraouis comme des « enfants perdus » auxquels il promet le pardon s'ils rentrent dans le rang ; la République arabe sahraouie démocratique (RASD), admise à l'OUA et reconnue par soixante et un pays, revendique son droit à l'indépendance dans les frontières héritées de la colonisation espagnole.

L'Algérie a-t-elle suggéré que les Sahraouis bénéficient d'une autonomie interne leur donnant droit à la sécession et à l'indépendance à terme, formule qu'aurait repoussée Rabat ? Le Maroc *envisagerait-il une partition du territoire qui permettrait* à la RASD de quitter les camps de réfugiés de Tindouf pour s'installer dans la partie qui fut naguère attribuée à la Mauritanie sous le nom de Tiris-el-Gharbia, correspondant plus ou moins à l'ancien Rio-de-Oro ? Ce sont, en tout cas, des idées qui ont été agitées au cours de l'intense ballet diplomatique maghrébin engagé dès la fin de 1984, *mais rien ne permet de dire qu'un accord s'est dégagé.*

Gênés par la coupure du Maghreb en deux à la suite du « mariage » maroco-libyen en août 1984, les dirigeants tunisiens ont déployé toute leur imagination et de sérieux efforts pour réunir à Tunis le premier sommet maghrébin. Pour le président Bourguiba, dont la santé décline, c'eût été une ultime consécration. Au cours de contacts préliminaires, personne n'a osé dire franchement non, mais certains ont émis des réserves ou posé des conditions.

Sans se récuser ouvertement, la Libye a rappelé que l'unité arabe – pourtant bien hypothétique actuellement – est prioritaire à ses yeux. L'Algérie, qui estimait avoir déjà fait un sacrifice en acceptant le principe d'une réunion à cinq et non à six avec la *RASD*, et qui craignait en outre que le Maroc ne soit le principal bénéficiaire de cette rencontre, a réclamé un ordre du jour dont Rabat ne voulait pas entendre parler.

Constatant l'absence de consensus, la Tunisie a préféré, à regret mais avec prudence, renoncer à convoquer ce sommet, du moins pour le moment. Alger et Rabat affirment cependant leur volonté de poursuivre le dialogue. Mais leur marge de manœuvre ne cesse de se réduire et dans certaines chancelleries on se demande déjà si les deux pays n'en arriveront pas à une confrontation directe, qu'ils ont eu la sagesse d'éviter jusqu'ici.

Les étapes de la lutte armée

« *POUR comprendre le Sahara, nous abandonnerons nos préjugés, notre manière de compter le temps, de diviser l'espace, de prévoir l'avenir, de juger les hommes et les choses.* » Ce conseil de Robert Montagne, ancien professeur au Collège de France, est indispensable à qui veut saisir les méandres de l'inextricable conflit saharien. La guerre du désert ne ressemble à aucune autre, car la stratégie des guerriers nomades est fondée sur trois facteurs essentiels : le temps, une parfaite connaissance du terrain, l'aménagement d'un «sanctuaire» où ils se réfugient pour échapper à l'adversaire, et d'où ils repartent pour l'attaquer par surprise.

Ainsi, Ma El Aïnin, fondateur de la ville sainte de Smara, résista-t-il aux envahisseurs étrangers au début de ce siècle, tout en menaçant le trône marocain. Ce n'est qu'en 1934 que les Espagnols estimeront avoir « pacifié » le territoire dont ils avaient commencé la colonisation en 1884. Calme précaire.

En 1957, l'armée de libération du Maroc, formée principalement de Sahraouis (environ dix mille hommes), refoule les Espagnols sur la bande côtière et atteint Atar, dans le nord de la Mauritanie. Pour protéger leurs arrières et restaurer l'autorité de Madrid, les Français, en pleine guerre d'Algérie, lanceront, début 1958, l'opération Ecouvillon, engageant dix mille hommes et un matériel considérable. Dès lors, Madrid devra entretenir sur place un corps expéditionnaire de quatre-vingt mille hommes, soit, en gros, un soldat par habitant ! Pour échapper à la répression, les combattants originaires de Mauritanie et du Sahara espagnol se réfugient au Maroc. Dix ans plus tard, leurs enfants prennent la relève. Plusieurs mouvements de libération voient le jour.

Le Front de libération du Sahara (FLS), créé en 1968, est durement frappé par les autorités espagnoles à la suite d'une manifestation de rue à El-Aïoun le 17 juin 1970. Le mouvement embryonnaire prend la suite, amasse des armes et définit une stratégie. *Le 10 mai 1973, il donne naissance* au Front pour la libération de Saguiet-el-Hamra et du Rio-de-Oro, qui opte pour la lutte armée et l'indépendance. Le 20 mai, son secrétaire général, Moustapha Sayed El Ouali, dirige son premier raid contre le poste d'El-Khanga. Attaques et embuscades alternent, permettant au Front Polisario de faire prisonniers des militaires espagnols. A la suite de contacts secrets à Alger le 9 septembre 1975, entre El Ouali et le *ministre espagnol des affaires étrangères*, M. Cortina Mauri, le Front Polisario ralentit ses opérations, Madrid ayant laissé entendre qu'il accordera l'indépendance si ses intérêts économiques sont préservés.

La guerre proprement dite éclate cependant peu après la Marche verte marocaine annoncée le 16 octobre pour faire reculer l'Espagne. Elle opposera les forces armées royales (FAR) aux guérilleros en guenilles du Polisario que viendront renforcer quelque deux mille Sahraouis enrôlés dans l'armée espagnole. Elle comportera trois phases principales. Dès la fin octobre, avant *la signature de l'accord de Madrid* consacrant le partage du territoire entre Rabat et Nouakchott, l'Espagne avait retiré ses forces de la plupart des agglomérations, en particulier Djiria, Haousa, Farsia, Smara. Les FAR s'y installent aussitôt, tandis que s'enfuit la population. Le Polisario accuse alors le Maroc de vouloir *«commettre un génocide»* en mitraillant les civils qui vont peupler les camps de réfugiés de Tindouf, le « sanctuaire », dans le Sud-Ouest algérien.

1978 : la Mauritanie se retire

Mal équipés, ne disposant que de *fusils, de mines, de quelques* bazookas, mais maniant admirablement les Land-Rover dont ils font une «arme» redoutable, les Sahraouis cherchent à freiner l'avance des Marocains dont les effectifs passent progressivement de soixante-dix mille à deux cent mille hommes, la moitié étant au Sahara. La stratégie du Polisario consiste alors à concentrer ses attaques contre le maillon faible mauritanien et à obliger le Maroc à étendre au maximum ses lignes de défense. Ruinée par cette *«guerre fratricide»*, la Mauritanie se retire du conflit à la suite du coup d'Etat du 10 juillet 1978 qui renverse le régime du président Ould Daddah.

C'est alors que commence la deuxième phase. Le flanc sud neutralisé, le Front Polisario multiplie les attaques au Sahara occidental et dans le Sud marocain, allant jusqu'à Tan-Tan. Il frappe par surprise un ennemi qu'il a isolé et démoralisé en coupant ses lignes de communications terrestres. Trop lourdes, les unités mobiles marocaines Ohoud et Zellaka, supposées pourchasser les maquisards, tombent dans les embuscades d'un ennemi insaisissable. Les Marocains évacuent les unes après les autres la plupart des agglomérations.

Parallèlement, le travail de scolarisation, d'encadrement politique et de formation militaire entrepris dans les camps de Tindouf commence à porter ses fruits. Dotée par la Libye d'armes à longue portée et d'orgues de Staline, l'armée de libération populaire sahraouie engage des unités de deux mille à cinq mille hommes, et inflige de sévères défaites aux FAR, notamment lors de la première bataille de l'Ouarkziz, en mars 1980. Elle est au sommet de sa puissance.

La troisième phase s'ouvre avec la deuxième bataille de l'Ouarkziz, en mai 1980, qui verra les FAR reprendre l'avantage. Le général Dlimi, alors commandant de la zone sud, définit, enfin, une stratégie, celle du «mur» *destiné à protéger le «triangle utile»* (El-Aïoun, capitale politique, Smara, capitale religieuse, Bou-Craa, centre phosphatier). Son objectif : mettre les habitants à l'abri de l'influence du Polisario, «sécuriser» les FAR, étendre les moyens de communications et favoriser l'intégration du Sud dans le royaume grâce à d'importants investissements – la politique de la carotte est substituée à celle du bâton – et à l'implantation de populations venues du Nord.

Le Front ripostera en 1984 par l'opération Grand Maghreb tendant à démontrer la vulnérabilité des «murs». Sa stratégie consiste dès lors à contraindre le Maroc à poursuivre une guerre ruineuse.

Quelques ouvrages

– Elsa Assidon : *Sahara occidental, un enjeu majeur pour le Nord-Ouest africain*, Paris, Maspero, 1978, 160 p.

– Pierre-Robert Baduel et divers : *Enjeux sahariens*, Paris, CNRS, 1984, 444 p.

– Maurice Barbier : *le Conflit du Sahara occidental*, Paris, L'Harmattan, 1982, 420 p.

– François Beslay : *les Réguibat, de la paix française au Front Polisario*, Paris, L'Harmattan, 1984, 192 p.

– Colloque international de juristes : *les Fondements juridiques et institutionnels de la RASD*, Paris, L'Harmattan, 1985, 160 p.

– Tony Hodges : *Historical Dictionary of Western Sahara*, London, Scarecrow Press, 1982, 438 p.

– Attilio Gaudio : *le Dossier du Sahara occidental*, Paris, Nouvelles Editions latines, 1978, 463 p.

– D. Jacques-Meunié : *le Maroc saharien des origines à 1670*, Paris, Klincksieck, 1982, 992 p.

– Ahmed-Baba Miské : *Front Polisario, l'âme d'un peuple*, Paris, Rupture, 1978, 384 p.

– Robert Rezette : *le Sahara occidental et les Frontières marocaines*, Paris, Nouvelles Editions latines, 1975, 188 p.

Des enjeux stratégiques

QUELQUES arpents de sable justifient-ils une guerre de dix ans ? Grand comme la moitié de la France, mais peuplé comme un de ses départements (73 487 habitants selon le recensement de 1974, mais deux à trois fois plus selon d'autres sources espagnoles), le Sahara occidental représente un enjeu capital pour le Maghreb sur le triple plan économique, stratégique et politique. Avec 10 milliards de tonnes de réserves de phosphates (sans parler d'autres *minerais et des côtes fort poissonneuses*), les ressources économiques pourraient permettre de nourrir ses habitants, et les dirigeants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) estiment que leur pays *est plus viable que bien* d'autres « micro-Etats ».

Héritier de l'empire chérifien, le Maroc fait valoir des *« droits historiques »*. Il a toujours émis des réserves sur la règle de l'OUA concernant le respect des frontières héritées de la colonisation, règle que défend farouchement l'Algérie pour des questions de principes mais aussi pour décourager toute revendication sur son propre Sahara. Que le Maroc récupère l'ancien Sahara espagnol, et il devient le premier exportateur mondial de phosphates, *faisant ainsi contrepoids à la vaste et* puissante Algérie.

Pour la faible Mauritanie, revendiquée par Rabat dans les années 60, un Etat sahraoui indépendant formerait une zone tampon sécurisante. Se considérant, en outre, comme l'héritière de l'empire almoravide qui s'étendit à l'Andalousie, elle peut espérer que la formation d'une fédération mauritano-sahraouie rassemble à nouveau la plus grande partie de l'ethnie maure de l'oued Draa au fleuve Sénégal.

Coups de théâtre

Ainsi, selon que telle ou telle thèse finira par l'emporter, le rapport de forces ne sera pas le même dans la région. La CEE, les Etats-Unis, l'OTAN, ne peuvent donc rester indifférents à l'avenir de ce territoire qui fait face aux îles Canaries, importante base d'observation militaire et utile relais entre le sud du continent africain et l'Europe.

A partir de ces données de base, le conflit a été fertile en coups de théâtre. Jusqu'en 1973, le Maroc et la Mauritanie, *« pays concernés »*, et l'Algérie, *« pays intéressé »*, affirment leur attachement à deux principes : celui de la décolonisation, impliquant le retrait de l'Espagne, et celui de l'autodétermination. Trop faible pour faire valoir ses revendications sur le Sahara contre le Maroc, le président Ould Daddah préfère, à la surprise de tous, tourner le dos à l'Algérie qui l'a pourtant aidé à consolider l'indépendance de son pays, et se rapprocher de Hassan II.

Au sommet arabe de Rabat, en octobre *1974, tous deux annoncent* à huis clos leur entente en vue de se partager le Sahara occidental. Rabat révèlera au monde stupéfait que Boumediène a donné sa bénédiction. Le chef de l'Etat algérien espérait-il alors que Madrid couperait l'herbe sous les pieds de ses deux voisins en accordant l'indépendance aux Sahraouis ?

Sollicitée par les intéressés, la Cour de la Haye donne le 16 octobre *1975 un avis qui tente de concilier* leurs revendications contradictoires et recommande un référendum d'autodétermination, comme l'avait fait la veille une mission d'enquête de l'ONU qui s'était rendue sur place du 8 mai au 14 juin.

Profitant de la longue agonie de Franco, Hassan II brusque le jeu. Il annonce la Marche verte, qui rassemble, fin octobre, 350 000 Marocains, et impressionne le gouvernement espagnol. La signature des accords de Madrid (14 novembre) consacre le principe du partage, que dénonce aussitôt Alger. L'Espagne, qui a déjà rappelé le gros de ses troupes, annonce qu'elle se retirera du territoire le 27 février 1976.

A Dar-es-Salaam, le comité de libération de l'OUA recommande à l'unanimité, le Maroc et la Mauritanie *s'étant retirés, la reconnaissance* du Front Polisario comme mouvement de libération. Réuni à Addis-Abeba, le conseil des ministres de l'Organisation s'apprête à entériner ce vœu à une large majorité quand il apprend la proclamation, le *27 février* 1976, de la République arabe sahraouie démocratique. Le Maroc s'oppose au vote : la reconnaissance de la RASD relève, explique-t-il, de la seule souveraineté des Etats. Le Polisario, aidé militairement par la Libye et diplomatiquement par l'Algérie, s'efforce de marquer des points sur le terrain et dans les enceintes de l'OUA et de l'ONU.

Autodétermination

Un « comité des sages » formé par l'OUA tente de dégager une solution. En vain. Le Maroc, en mauvaise posture sur le plan militaire, cherche à gagner du temps en repoussant l'idée d'une consultation. Brusquement, après un premier redressement de la situation militaire en 1980 et l'édification du « mur » en 1981, Hassan II change de tactique : il participe au sommet de Nairobi (juin 1981), où il accepte le principe d'un référendum d'autodétermination, mais refuse toute négociation avec le Polisario, *« qui n'est pas reconnu comme mouvement de libération »*, et avec la RASD, *« Etat-fantôme »*. Toutefois, il devrait s'agir, selon lui, d'un *« référendum de confirmation »* qui ratifierait le retour des *« provinces sahariennes à la mère patrie »*.

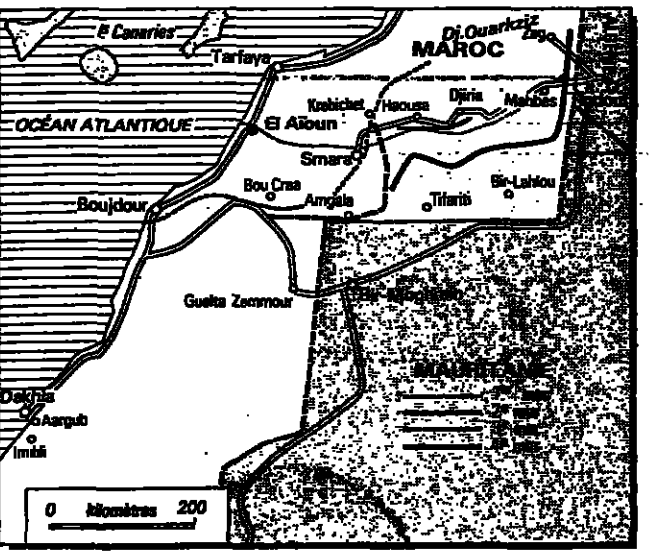
Pour sortir de cette impasse, la RASD force la porte de l'OUA le 22 février 1982 en faisant valoir qu'elle a été reconnue par la majorité des Etats. L'OUA est menacée d'éclatement quand – nouveau coup de théâtre – Hassan II et le président Chadli Bendjedid se rencontrent près d'Oujda le 26 février 1983. Ce tête-à-tête fait espérer une réconciliation durable, une solution au conflit saharien et l'amorce de l'unité maghrébine. Espoir vite déçu.

Hassan II a le sentiment que l'Algérie n'a rien lâché sur le fond et qu'elle entend faire de la RASD le sixième Etat du Maghreb. Pis : le dix-neuvième sommet de l'OUA à Addis-Abeba prône peu après des *« négociations directes »* entre le Maroc et le Polisario. Le roi se rend compte que ses amis africains, qui en ont assez de cette *« querelle d'Arabes »*, sont prêts à le « lâcher » et que la RASD siégera au vingtième sommet.

En bon manœuvrier, Hassan II prépare un renversement d'alliances : après s'être rapproché du colonel Kadhafi en juillet 1983, il signe avec lui le 13 août 1984 à Oujda le traité d'union arabo-africaine qui « marie » le royaume à la Jamahiriya, mais consacre la coupure du Maghreb en deux, l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie étant liées depuis 1983 par un traité de fraternité et de concorde. Entre-temps, le Maroc s'est retiré de l'OUA où siège officiellement la RASD. Et, tandis que le premier consolide sa situation sur le terrain, la seconde renforce ses positions diplomatiques. Le bras de fer continue donc, chacun étant persuadé que le temps est son allié.

Dossier établi par Paul Balta

Les « murs »



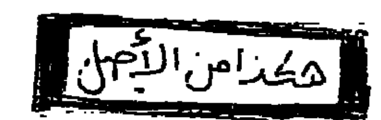
Remblai de sable et de rocaille de 2 à 3 mètres de haut, protégé par des champs de mines et des barbelés, le « mur » est aussi un ensemble électronique, magnétique et balistique doté de radars *et de batteries d'artillerie.*

Commencé en août 1980, le premier « mur », long de 300 km, est parti de l'Ouarkziz et a atteint Smara en mars 1981. Il a été prolongé de 300 autres kilomètres, protégeant El Aïoun et Boujdour. Le deuxième « mur » (300 km) part de Bou-Craa (19 décembre 1983), contourne Amgala et s'achève à Krebichet (*20 février 1984*), *pour couper au Polisario la route de l'Atlantique* et verrouiller la frontière mauritanienne. Le troisième (320 km construits entre le 19 avril et le 10 mai 1984) isole Djiria et Haousa, capitale provisoire de la RASD. Au total, 2 000 km, dont 1 200 demeuraient opérationnels et « sécurisaient » 120 000 km² sur les 266 000 que compte le territoire. Un quatrième « mur », achevé le 15 janvier 1985, « sécurise » 17 000 km² et verrouille la frontière algérienne, en englobant Mahbès. Un cinquième contournerait Tifariti et Bir-Lahlou.

Les 61 pays qui ont reconnu la République sahraouie

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Afrique (30 pays)	Algérie (6-3) Angola (9-3) Bénin (9-3) Burundi (29-2) Guinée-Bissau (13-3) Madagascar (28-2) Mozambique (11-3) Rwanda (30-3) Togo (15-3)	Seychelles (25-10)	Congo (3-6) Sao-Tomé et Principe (28-6) Tanzanie (9-11)	Cap-Vert (4-7) Ethiopie (24-2) Ghana (24-8) Lesotho (9-10) Ouganda (6-9) Zambie (12-10)	Botswana (14-5) Libye (15-4) Mali (4-7) Sierra-Leone (27-3) Swaziland (28-4) Tchad (4-7) Zimbabwe (3-7)		Ile Maurice (16-7)		Burkina (4-3) Mauritanie (27-2) Nigéria (11-11)	
Asie (8 pays)	Corée du Nord (15-3)		Yémen du Sud (2-2)	Afghanistan (23-5) Cambodge (10-4) Laos (9-5) Vietnam (2-3)	Iran (27-2) Syrie (15-4)					
Amérique latine (16 pays)			Panama (22-6)	Dominique (1-9) Grenade (24-8) Guyana (1-9) Jamaïque (4-9) Mexique (8-9) Nicaragua (6-9) Ste-Lucie (1-9)	Costa-Rica (30-10) Cuba (20-1)		Bolivie (17-12) Surinam (21-8) Venezuela (3-8)	Equateur (14-11)	Pérou (14-8)	Colombie (27-2)
Océanie (6 pays)					Vanuatu (26-11)	Kiribati (12-8) Nauru (12-8) Papouasie-Nlle-Guinée (12-8) Salomon (12-8) Tuvalu (12-8)				
Europe (1 pays)									Yougoslavie (28-11)	





TO7.70 - MO5 : les géants de la micro.



Décider. *En 1979, les Français sont loin de croire tous en l'avenir de la micro-informatique. L'informatique au bureau, oui bravo ! Mais à la maison, franchement !*

Deux hommes pourtant, deux chercheurs du groupe THOMSON ne partagent pas le scepticisme général.

Pour eux, non seulement la micro-informatique domestique ne relève pas du gadget, mais elle devrait devenir une véritable "machine à apprendre". De plus, elle offre des perspectives fantastiques à l'économie française.

L'avenir va leur donner raison !

En 1979, en effet, THOMSON GRAND PUBLIC décide d'orienter ses efforts sur ce nouveau marché qui va bouleverser la vie quotidienne dans les années à venir.

Investir. *Si la micro-informatique française existe aujourd'hui, c'est aux efforts du groupe THOMSON que nous le devons.*

Parce qu'il a compris avant d'autres les débouchés immenses de la "micro", THOMSON GRAND PUBLIC a pris une longueur d'avance sur ce nouveau marché.

Pour y parvenir, il a fallu investir bien sûr. Investir en matériel, mais surtout en matière grise.

Le résultat s'appelle TO7.70 - MO5 : deux petits génies qui, avec leurs périphériques, ont des possibilités presque infinies grâce à leurs 500 logiciels.

Pour apprendre, programmer, jouer, créer, communiquer, gérer, etc... vous pouvez compter sur eux, ils sont signés THOMSON !

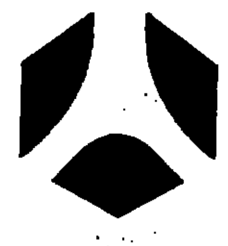
Réussir. *De 5.000 exemplaires de TO7 en 1982, la production de TO7.70 - MO5 passera à 400.000 cette année, dont plus de 100.000 seront exportés.*

Cette courbe spectaculaire des ventes a fait de THOMSON GRAND PUBLIC le leader incontesté en France avec plus de 30 % de part de marché. Un tour de force !

Le succès de TO7.70 - MO5, n'est pas celui d'un produit, c'est d'abord celui d'un système. De prototype il y a trois ans seulement, TO7.70 - MO5 est devenu aujourd'hui le "standard".

En micro-informatique, il n'y a pas de hasard...

Un avenir meilleur ; pour THOMSON, ça se construit un peu tous les jours.



THOMSON

Pour nous, l'avenir a un sens.

EUROFI

politique

APRÈS LE SECOND TOUR

Le RPR juge son bilan « globalement prometteur »

Du scrutin des 10 et 17 mars, le RPR retient surtout qu'il constitue une étape supplémentaire et importante du progrès régulier de son implantation dans les assemblées locales depuis une dizaine d'années. Le mouvement gaulliste qui, au gré de son histoire, avait été tour à tour un parti de cadres et un parti de masses, a souvent négligé le cadre communal ou départemental qui impose une action politique lente et obstinée. Les élections cantonales de 1976 avaient marqué un tournant. Elles avaient constitué un sérieux avertissement pour la majorité d'alors, provoquant même la nomination par le chef de l'Etat d'un « coordonnateur » qui n'était autre que le premier ministre de l'époque, M. Jacques Chirac.

Démissionnant de l'hôtel Matignon quelques mois plus tard, en août, le député de la Corrèze a retenu la leçon. Dès la fondation du RPR, le 5 décembre 1976, il s'attache à développer l'enracinement provincial de son mouvement. Les élections municipales de 1977 lui permettent notamment de devenir pour la première fois maire de Paris et de lancer la campagne des élections législatives de l'année suivante, qui voient la défaite de la gauche. Si les élections cantonales de 1979 sont un échec pour la majorité de l'époque, c'est à la fois parce que les deux composantes de celle-ci sont en rivalité ouverte et que la campagne pour l'élection présidentielle de 1981 est d'ores et déjà bien engagée dans tous les camps. C'est de surcroît l'année où se déroule, le 10 juin, la première élection au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés européennes.

Sitôt la gauche au pouvoir, le président du RPR a repris son entreprise systématique d'implantation de son mouvement dans les départements avec les élections cantonales de 1982, dans les communes avec les municipales de 1983 et de nouveau avec la dernière élection des conseillers généraux.

On ne doute pas au RPR que les résultats obtenus les 10 et 17 mars auraient pu être meilleurs si le mouvement avait eu davantage de conseillers sortants, et s'il y avait eu moins de candidats uniques de l'opposition. De ce point de vue le RPR est, en effet, quelque peu pénalisé par rapport à l'UDF, qui possède un vivier d'élus locaux plus ancien et plus fourni. Le RPR se félicite de la façon dont l'union de l'opposition a fonctionné. Bref, le *« code de bonne conduite »* instauré avant le scrutin *« mérite cette fois-ci vraiment son nom »*, souligne-t-on Rue de Lille, où l'on se promet de renouveler l'expérience.

« Un succès sans Le Pen »

Les dirigeants du RPR – et notamment M. Chirac et M. Toubon – estiment que le concept d'union de l'opposition illustré par cette campagne répond à une aspiration de l'électorat, lequel comprend très bien les compétitions « primaires » du premier tour, si elles se déroulent « à la loyale ».

L'autre enseignement que tire le RPR de cette campagne électorale concerne le comportement à avoir à l'égard du Front national. La *« tentative de déstabilisation de l'opposition parlementaire faite par le pouvoir au moyen de M. Le Pen »*, dit-on Rue de Lille, n'a pas réussi. Il est vrai qu'au soir du premier tour les responsables du RPR ont poussé, *reconnaissent-ils, un « énorme soupir de soulagement »* en enregistrant que les deux groupes de la majorité parlementaire frôlaient à eux seuls la majorité absolue des suffrages. Ce *« succès sans Le Pen »* comble d'aise les amis de M. Chirac. Pourtant, quelques jours encore avant le 10 mars, plusieurs parlementaires et quelques responsables locaux s'irritaient – le mot est faible – de la fermeté dont le maire de Paris faisait preuve à l'égard des candidats du Front national. C'est d'ailleurs autant en raison de ces réticences qu'à cause des soupçons que les socialistes lui adressaient ouvertement que M. Chirac a durci le ton et renforcé son refus de tout accord *« même local »* avec le parti de M. Le Pen (quelques « bavures » ont cependant eu lieu).

Aujourd'hui, les gaullistes – l'instinct grégaire des « compagnons » aidant – admettent volontiers que leur président a eu raison ou tout au moins... de la chance. Le RPR va désormais présenter un discours pour convaincre les électeurs de l'extrême droite que leur *« ras-le-bol »* a été compris, et qu'il peut tout à fait être pris en compte par les grands partis de l'opposition. Ceux-ci d'ailleurs peuvent offrir à leurs revendications *des réponses plus crédibles.*

Car la dernière satisfaction que M. Chirac et ses amis retirent de cette campagne électorale se trouve dans de nouvelles convergences issues de l'opposition. Depuis plusieurs mois, le RPR a prôné la conclusion d'un accord politique entre toutes les formations de l'opposition sur quelques *« grands objectifs d'action »* constituant l'esquisse d'un *« pacte de gouvernement »*. Cet appel est souvent resté sans écho ou n'a provoqué que l'exposé de conditions préalables. M. Chirac a donc enregistré comme un progrès très prometteur qu'à ses côtés y souscrivent publiquement M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, lors du meeting de Grenoble, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, lors d'une réunion à La Rochelle, et M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, lors d'une émission télévisée, pendant les tout derniers jours de la campagne.

Au total, on ne cache pas au RPR que le bilan de cette campagne électorale et ses résultats sont *« globalement prometteurs »*.

ANDRÉ PASSERON.

LE RPR CONTESTE LES CHIFFRES OFFICIELS

Le RPR n'est pas d'accord avec les résultats que lui attribue le ministère de l'intérieur. Les porte-parole du mouvement de M. Chirac *assurent* qu'ils avaient 284 conseillers généraux sortants (contre 245 selon le ministère) et qu'ils ont eu 464 élus (et non 400). Ils revendiquent 204 élus au premier tour et 260 au second, soit un gain de 180 sièges (et non 155). Au total, y compris la série non renouvelable, le RPR assure posséder 867 conseillers généraux.

Il est bien rare qu'un grand parti d'opposition soit d'accord avec les résultats que lui attribue le ministère de l'intérieur au lendemain d'une élection. Cette règle a, dans le passé, de multiples précédents. Qui ne se souvient des contestations socialistes opposées aux recensements présentés, avant 1981, par M. Marcellin ou par M. Poniatowski lorsque, place Beauvau, ils jonglaient avec les « divers gauche » et autres « divers opposition » ?

De telles distorsions ne se produiraient pas si les partis politiques eux-mêmes attribuaient, avant le scrutin, des étiquettes non ambiguës aux candidats qu'ils revendiquent, une fois que ceux-ci sont élus, mais qu'ils ont tendance à ignorer s'ils sont battus !

A. P.

● *Un colloque sur « l'identité française »*. – Le Club Espaces 89 organise les 22, 23 et 24 mars à Paris, dans les locaux de la Maison de la chimie (28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris), un colloque consacré à « l'identité française ». De nombreux historiens, philosophes, écrivains doivent participer aux travaux et débats.

★ Renseignements et invitations : Espaces 89, 6, rue des Archives, 75004 Paris. Tél. : 277-17-75.

Pour M. Giscard d'Estaing, la victoire en 1986 passe par l'union de l'opposition parlementaire

(Suite de la première page.)

M. Barre viendra à cette manifestation, mais il est d'ores et déjà bien décidé à ne prêter aucun *« serment du Jeu de paume »*, à ne signer aucun *« catalogue des Trois Suisses »*.

Prenant le relais de MM. Chirac et Giscard d'Estaing, MM. Toubon, secrétaire général du RPR, et Léotard, son collègue du PR, tentent d'accélérer le mouvement. Un œil fixé sur M. Le Pen, ils demandent aux deux formations politiques de l'opposition « parlementaire », le RPR et l'UDF, de signer au plus vite un texte scellant leur volonté de gouverner ensemble et traçant les grandes lignes d'un futur programme. En dépit des réticences des centristes et des radicaux de l'UDF, cet accord pourrait être conclu... rapidement, tant est grande la préoccupation des états-majors de ne pas tomber dans les *« pièges »* tendus par le pouvoir. M. Méhaignerie nous a expliqué, au lendemain du deuxième tour des élections cantonales, que, même s'il ne juge pas indispensable cette précipitation, l'essentiel à ses yeux est d'offrir le moins de prise possible au pouvoir, de ne pas lui donner l'occasion de creuser, dans l'opposition, des *« fossés artificiels »* ; bref, de lui opposer une *« surface lisse »* dans une période où *« tout est manœuvre »*.

L'arme absolue

Sur ce point, la tactique et les convictions se rejoignent, comme elles se rejoignent chez M. Giscard d'Estaing.

L'ancien président pense en fait qu'au sein d'une opposition unie il peut être dans la meilleure position parmi les trois présidentiables, et surtout le plus adroit, si venait à s'ouvrir une période d'instabilité. Alors M. Giscard d'Estaing « martèle » l'union et exalte ce *« nouveau parti que les Français sont en train de fabriquer eux-mêmes : le parti de l'union »*. Dans la préface de l'édition de poche de son livre *Deux Français sur trois* (qui devrait sortir au début du mois de mai), ce thème *revient*, avec celui *qui lui est*, dans son esprit, étroitement lié : l'*« ingouvernabilité »* de la France.

« Les difficultés de l'union tiennent au souvenir de 1981. C'était donc à moi de traiter ce sujet, de lever cet obstacle », nous a expliqué l'ancien chef de l'Etat. Pour répondre aux critiques, voire aux sarcasmes de ceux qui s'étonnent de ces embrassades répétées entre lui et M. Chirac – dont on pouvait penser que, *« psychologiquement »*, ils avaient *« franchi le seuil de rupture »* – M. Giscard d'Estaing insiste sur la *« qualité »* de cette nouvelle union, qui n'est pas une *« tactique électorale »*, mais *« la seule attitude possible »* si l'opposition veut gouverner demain.

« On s'est habitué, explique-t-il encore, *à ce qu'il n'y ait plus d'action gouvernementale continue. »* Le référendum *« avorté »* de l'été dernier a eu, selon lui, un effet en profondeur, très *« négatif »*. Il a montré que *« les institutions ne suffisent pas à rendre la France gouvernable »*.

Une autre forme d'instabilité serait ainsi apparue, différente de celle que l'on a connue auparavant : *« l'instabilité de l'action gouvernementale »*. Comment y faire face ? *« L'union »*, bien sûr, car elle est *« l'arme absolue de la réussite de l'alternance libérale »*, comme le souligne l'un des lieutenants de l'ancien président. Celle-ci suppose, à tout le moins, un changement des mentalités : *« L'opposition,* dit M. Giscard d'Estaing, *doit retrouver les intentions et les aspirations qui ont présidé à la mise en place de la Vᵉ République : à la fois le respect des institutions et la volonté de faire les choses. » « J'ai vécu les divisions de la majorité comme un éloignement de la Vᵉ République »*, note encore l'ancien chef de l'Etat, qui regrette que l'union ne soit pas encore *« assimilée »* par le milieu politique. *« Si l'union n'est conçue que comme un cartel électoral, le pays se retrouvera très rapidement dans une situation d'ingouvernabilité »*, prévient-il.

Ce mouvement en faveur de l'union, M. Giscard d'Estaing concède qu'il aurait préféré le susciter de l'intérieur de l'UDF. Mais faute d'avoir réussi, il a voulu *« créer une situation »* telle qu'elle contraigne l'UDF à s'y rallier. En somme, après avoir créé de toutes pièces l'UDF, qui devait devenir le « parti du président », M. Giscard d'Estaing se comporte comme s'il devait tirer un trait sur la confédération, pour se replier sur ses fidèles du PR. De même, il a repris les fils personnels des réseaux des clubs, qui lui avaient si bien réussi en 1974. La nouveauté est que, cette fois, il a bel et bien besoin de M. Chirac.

Identifier les « idées justes »

Avec le groupe des « huit » – représentants des clubs Perspectives et Réalités, du Conseil pour l'avenir de la France et des Clubs 89 – qui se réunit tous les mercredis matins autour de lui, M. Giscard d'Estaing cherche des réponses pour *« donner une idée de ce qui se passera après une victoire de l'opposition en 1986 »*, et pour *« apporter la preuve que cette opposition est capable de trouver des réponses »*, un projet d'avenir.

Cette démarche, ce travail, dit-il, *« peut changer la manière de voter... » « Il faut identifier les idées justes,* ajoute-t-il, *après. elles font leur chemin toutes seules »*.

Mais, reconnaît-il, ce travail peut être brouillé par des aspects politiques : ne serait-ce que le changement des règles du jeu... Cette inquiétude explique l'évolution de l'ancien président de la République : bien que favorable à la proportionnelle – il en avait le projet pendant son propre septennat, et a formalisé ses propositions dans *Deux Français sur trois* – il s'oppose aujourd'hui à tout changement de la loi électorale. Au motif que de telles règles sont « sacrées », il souhaite qu'elles soient modifiées par référendum.

Toutefois, même s'il ne connaît pas les règles du jeu, M. Giscard d'Estaing s'apprête à jouer la partie. Avec comme objectif minimal de disposer à l'Assemblée, au soir des élections législatives, d'un groupe « giscardien » (au moins trente députés) que M. Jacques Chirac, dans une stratégie d'union « bien comprise », pourrait l'aider à obtenir...

C'est cela aussi, préparer avec méthode l'après-socialisme... et l'avenir d'un « ancien président en activité ».

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *Le CNIP : pas de victoire pour l'opposition sans l'apport des indépendants.* – Le CNIP, que préside M. Philippe Malaud, estime, à propos du résultat des élections cantonales que *« le RPR et l'UDF ne peuvent prétendre gagner seuls sans l'apport des indépendants ; d'autre part, les stratégies électorales qui aboutissent à l'isolement ne permettent pas à des forces politiques pourtant importantes dans l'électorat d'être représentées valablement. »* Le CNIP se félicite *« outre la réélection de la quasi-totalité de ses sortants, des remarquables succès de ses nouveaux candidats »*.

● *Les « verts » : censure constructive.* – M. Etienne Tête, membre du collège exécutif des « verts », estime que le référendum sur le mode de scrutin demandé par M. Valéry Giscard d'Estaing *« est inéluctable »*, car l'instauration de la représentation proportionnelle suppose d'*« introduire un élément de stabilité dans la Constitution »*. Il faudra donc, selon les Verts, modifier l'article 50 de la *Constitution* pour y inscrire le principe de la *« censure constructive »*, qui existe en Allemagne fédérale (appelé « vote de méfiance constructif ») et selon lequel *« les députés en désaccord avec le gouvernement doivent former une majorité positive qui ne se borne pas à censurer le premier ministre, mais qui désigne son remplaçant »*.

Propos et débats

M. Léotard : les déçus de l'opposition

M. François Léotard, secrétaire général du PR, affirme dans une interview à l'hebdomadaire Valeurs actuelles, *daté 18 mars :* « Ce qui s'est passé le 17 mars rend plus urgente la nécessité pour l'opposition de la rédaction d'un document simple et accessible, fixant des objectifs de gouvernement (...) : attendre le congrès de l'UDF paraîtrait comme une manœuvre de retardement. » *A propos de l'attitude de l'opposition face à la réforme du mode de scrutin, M. Léotard estime qu'*« il faut que la concertation entre les deux forces de l'opposition soit totale. Il ne faut pas que nous ayons d'attitudes personnelles (...) *ni* d'attitudes de chapelle. Ayons une réponse d'équipe. » « A ne pas répondre à certaines questions, *ajoute M. Léotard,* on a fabriqué des électeurs déçus de l'opposition traditionnelle qui sont allés voir chez M. Le Pen. La guerre des chefs fournit aussi des troupes au Front national. (...) Tous les trois *[MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing]* doivent rédiger des textes importants en commun. Celui qui ne le voudrait pas jouerait contre sa famille. »

M. Poperen : l'union

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a souligné, lundi 18 mars, « l'accentuation de la remontée » *socialiste au deuxième tour des élections cantonales. Il a observé que* « la remontée des suffrages de la gauche est parallèle à la remontée du taux de participation » *électorale. M. Poperen a souligné la nécessité d'une union de la gauche* « forte et attractive ». « La réalité de l'union de la gauche, *a-t-il jugé,* demeure une donnée importante de la vie politique française » *qui va* « peser lourd » *dans les mois qui viennent.*

M. Delecourt : au-delà du PS

M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire, a estimé, lundi 18 mars, qu'« une frange significative de l'électorat modéré et gaulliste, qui avait apporté son soutien en 1981 à François Mitterrand, a permis aux candidats socialistes de réaliser un score appréciable » *aux élections cantonales.* « Il est grand temps, *a-t-il déclaré,* de tirer les conclusions de cette tendance et, pour qu'elle s'amplifie, de constituer rapidement un vaste rassemblement politique allant très nettement au-delà du Parti socialiste en permettant à tous les démocrates, les républicains et les gaullistes de progrès, de se retrouver pleinement dans la majorité présidentielle. » *M. Delecourt a été reçu, jeudi 14 mars, à l'Elysée par M. Mitterrand.*

DES ÉLECTIONS CANTONALES

La gauche gagne vingt-trois sièges dans les DOM

Outre-mer, la modification de la carte électorale, qui s'est traduite par la création de vingt-deux nouveaux cantons (douze en Martinique, sept en Guadeloupe et trois en Guyane) a favorisé presque exclusivement la gauche. Ce redécoupage a permis aux partis qui soutiennent en général la politique de la majorité parlementaire de ravir à la droite le contrôle des conseils généraux de la Guadeloupe et de la Guyane.

● **En Guadeloupe,** la gauche dispose maintenant de vingt-quatre sièges sur quarante-deux au sein de l'assemblée départementale. Le principal bénéficiaire est le Parti socialiste, qui enregistre un gain de cinq sièges, malgré ses divisions locales. Le Parti communiste guadeloupéen gagne un siège et le conseil général comptera deux «divers gauche» de plus.

Ce renversement de majorité va peut-être mettre fin au règne local de Mme Lucette Michaux-Chevry (div. opp.), ancienne socialiste devenue le principal adversaire du gouvernement dans ce département antillais où la «Dame de fer des Caraïbes» — ainsi la surnomme-t-on parfois — a fondé son propre parti, le Parti de la Guadeloupe. La progression de la gauche se fait surtout au détriment de l'UDF qui ped trois sièges tandis que le RPR, dont les conseillers n'étaient pas renouvelables enlève un nouveau siège.

● **En Guyane,** c'est le Parti socialiste guyanais (PSG) qui sort grand vainqueur du scrutin en remportant trois sièges supplémentaires et en disposant désormais à lui seul, avec dix conseillers sur dix-neuf, de la majorité absolue à l'assemblée départementale. Les représentants de l'opposition, qui avaient jusqu'à présent fait jeu égal avec la gauche et contrôlaient le conseil général au bénéfice de l'âge, perdent au total quatre sièges. Le RPR et l'UDF, qui en perdent deux chacun se retrouvent réduits à la portion congrue : ils n'ont plus que deux élus chacun.

Pour la première fois dans un département d'outre-mer, un même parti — le PSG — détiendra les présidences des deux assemblées locales.

● **En Martinique** aussi, la gauche a beaucoup progressé. Le Parti progressiste martiniquais (PPM), dont le président est M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, maire de Fort-de-France, remporte la bagatelle de sept sièges, et notamment tous les nouveaux cantons de Fort-de-France, à l'exception du troisième, conquis par le candidat de l'UDF. Mais malgré les dix élus du PPM, les trois élus du Parti communiste martiniquais (PCM), qui gagne un siège, et le renfort de l'extrême gauche et des «divers gauche» la gauche martiniquaise reste minoritaire. Les partisans de l'opposition parlementaire contrôlent encore vingt-six des sièges du conseil général contre dix-neuf à l'ensemble de la gauche.

● **A la Réunion,** où il n'y avait pas eu de redécoupage, le rapport des forces n'évolue guère. Avec onze sièges seulement (sept pour le Parti communiste réunionnais, deux pour le PS, un élu «divers gauche» et un d'extrême gauche) la gauche demeure très minoritaire face à une droite qui compte vingt-cinq élus.

Au total, dans les quatre départements d'outre-mer concernés par le scrutin cantonal la gauche a gagné vingt-trois sièges alors que la droite n'en a gagné que huit.

Une série d'erreurs techniques ayant rendu inintelligibles les résultats du deuxième tour de scrutin dans le département de la Guadeloupe, nous republions ces derniers ci-dessous, après rectification, dans leur intégralité. De même nous publions les résultats du deuxième tour dans le canton martiniquais de Sainte-Marie II, omis dans la liste publiée dans nos éditions du 19 mars.

GUADELOUPE (12 + [12])

1er TOUR : 14 ÉLUS
(3 PCG ; 4 PS ; 1 div. g. ; 2 UDF ; 4 div. opp.)

● **LES ABYMES IV**
Mme Tantin, PS, 921 ... *ÉLUE.*
MM. Lacoma, RPR, 888 ; Proto, div. g., 480.

● **LES ABYMES V**
M. Boucard, PS, 1 010 ... *ÉLU.*
M. Calabre Noye, sout. LPG, RPR, 529.

● **CAPESTERRE-BELLE-EAU I**
M. Andy, sout. PS, 1 118 .. *ÉLU.*
M. Beaugendre, ext. g., 695.
M. Gérard Lauriette, c.s., ext. g., se présentait dans le canton de Capesterre Belle-Eau-II.

● **CAPESTERRE BELLE-EAU II**
M. Delannay, div. g., 1 303 *ÉLU.*
M. Lauriette, c.s. Cap-Belle-Eau-I, ext. g., 1 207.

● **LE GOSIER II**
M. Virolan, div. opp., 1 305 *ÉLU*
M. Morton, div. g., 778.

LE LAMENTIN
M. Dagonia, c.s., sén., PS, 1 626 .... *ÉLU*
M. Toribio, div. g., 1 372.

MORNE-A-L'EAU II
M. Bardail, PS, 1 508 .... *ÉLU.*
M. Davrain, c.s., LPG, 1 420.

LE MOULE I
Mme Manicom, sout. LPG, 2 058 .... *ÉLUE*
M. Beaubois, div. g., 1 606.

● **POINTE-A-PITRE I**
M. Parize, PCG, 1 563 .... *ÉLU*
M. Adelaide, div. opp., 1 516.

● **SAINT-CLAUDE**
M. Tamas, RPR, 1 061 ... *ÉLU*
M. Winter, div. opp., 1 051.

NOUVEAU CONSEIL : (prés. sort. : Mme Michaux-Chevry (div. opp.) : **8 PCG; 10 PS, 6 div. g.; 7 UDF; 4 RPR; 7 div. opp.**

MARTINIQUE

● **SAINTE-MARIE II**
M. Belfroy, RPR, 2 188 ... *ÉLU*
M. Marliacy, PS, 2058.

RECTIFICATIFS. — *Vosges :* dans le canton de Gérardmer, c'est M. Bonne (RPR) qui a été élu avec 2 661 voix. M. Boulay, conseiller sortant (PC), a recueilli 2 605 suffrages.

— *Eure-et-Loir :* dans les résultats du second tour des élections cantonales (*le Monde* du 19 mars), il fallait lire, pour le canton de Chartres-sud-ouest :
M. Poirier, c.s., sén., div. opp., 6 587 .... *RÉÉLU*
M. Vallot, PS, 3 015.

PRÉCISION. — Dans les résultats du canton d'Arles-Ouest, nous avons écrit, à propos des reports de voix de gauche, qu'il a manqué *«700 voix et près de 8 points à M. Perrot».* Ce calcul était fait en tenant compte des 422 voix obtenues au premier tour par M. Luchard, candidat divers gauche. Si l'on ne prend en compte que les voix obtenues au premier tour par M. Vauzelle (PS) et par M. Perrot (PC), il a manqué 279 voix (sur un total de 5 800 voix au premier tour) au candidat communiste.



Le conseil régional d'Aquitaine en jeu

De notre correspondant

Bordeaux. — Le groupe socialiste du conseil régional d'Aquitaine s'est réuni lundi après-midi 18 mars pour examiner les conséquences du second tour. La stricte répartition des sièges entre majorité et opposition à la suite du renversement de majorité au conseil général de Gironde pourrait conduire le conseil régional d'Aquitaine à désigner un président et un bureau au bénéfice de l'âge, à moins qu'une solution politique ne soit trouvée.

Dès dimanche soir (*le Monde* du 18 mars), M. Chaban-Delmas avait pris l'initiative en proposant une *«formule de neutralisation politique agissante».* Dans le même temps M. Philippe Madrelle (PS), président du conseil régional d'Aquitaine se déclarait en *«disponibilité de la région et du département».* A l'issue de sa réunion le bureau du groupe socialiste d'Aquitaine a avancé une solution qui, selon lui, a l'avantage de tenir compte de l'importance prédominante du socialisme dans la région et de constituer une base de négociation : l'application de la proportionnelle.

«Grâce à elle les conseils généraux pourraient désigner leurs représentants au conseil régional dans la transparence la plus complète et avec un souci de pluralisme», estime le groupe socialiste. Ce système aurait, selon lui, le triple avantage d'associer toutes les sensibilités à la gestion, d'anticiper la future élection des conseillers régionaux au suffrage universel direct, enfin d'éviter le recours au doyen d'âge.

Cette proposition n'a pas soulevé un grand enthousiasme, y compris dans les rangs socialistes. Elle poserait de gros problèmes dans la plupart des départements, surtout dans les Pyrénées-Atlantiques, en Gironde et dans le Lot-et-Garonne. Entre autres inconvénients, elle aurait surtout, pour l'opposition, celui de donner une majorité de quatre sièges à la gauche.

Dans le camp de M. Jacques Chaban-Delmas, on dit ne pas pouvoir envisager sérieusement de réaliser au niveau local une pratique qui est refusée au niveau national (il a été question de désigner à la proportionnelle les représentants départementaux au conseil régional). *«Ce que l'on appelait déjà le décret Joxe n'a finalement jamais été adopté»,* fait remarquer M. Jacques Valade, sénateur RPR et plus proche collaborateur du maire de Bordeaux.

Improvisation

Proportionnelle ou pas, les négociations ne font que commencer. Les socialistes aquitains ont avancé une solution qui ne paraît guère susceptible d'aboutir. Il est clair aussi qu'ils ont abordé sans aucune préparation une échéance qui était facilement prévisible. Cette improvisation rappelle étrangement les mésaventures survenues aux socialistes girondins lorsqu'ils s'étaient retrouvés à la tête de la communauté urbaine de Bordeaux au lendemain des municipales de 1977. Vainqueurs dans les urnes, ils avaient finalement perdu sur le tapis vert des négociations.

Imprévoyants, ils sont aussi peut-être victimes d'une grande lenteur de décision. Sous couvert de démocratie interne, M. Philippe Madrelle paraît ne plus agir que sous le contrôle étroit des ministres aquitains, M. André Labarrère, qui avait arraché la région à M. Chaban-Delmas, M. Roland Dumas, rival de M. Madrelle pour la présidence en 1981, M. Henri Emmanuelli et Mme Catherine Lalumière.

Le recours à l'hypothèse des doyens d'âge est-il inéluctable? Nul ne le pense parce que personne n'en veut, même si l'on avance parfois le nom d'un *«doyen-présentable»* comme le docteur Grenet, quatre-vingt-trois ans, maire de Bayonne. On se souvient, à gauche, que M. Chaban-Delmas était resté président d'Aquitaine beaucoup plus longtemps qu'il n'aurait dû. Les vieilles recettes sont toujours valables et il pourrait bien les remettre en pratique.

Théoriquement minoritaire en 1976, M. Jacques Chaban-Delmas s'était maintenu à la présidence du conseil régional grâce aux *«défaillances»* de quelques radicaux de gauche et socialistes. En 1979, M. André Labarrère (PS) la lui avait enlevée, au prix d'une surveillance active et individuelle du comportement électoral de ses amis, afin d'éviter toute «défaillance» coupable.

PIERRE CHERRUAU.

DANS L'ISÈRE

M. Mermaz ne désespère pas de conserver la présidence

De notre correspondant

Grenoble. — M. Louis Mermaz, président sortant du vonseil général de l'Isère n'a pas perdu tout espoir de renverser une situation qui paraît pourtant bien compromise. La gauche, qui dispose de vingt-cinq sièges, et la droite de vingt-deux sièges doivent, en effet, compter, pour s'assurer la majorité, avec les dix conseillers généraux non inscrits.

Au PS, on pense pouvoir encore faire pencher à gauche quatre non inscrits pour assurer la réélection de M. Mermaz. Mais surtout les collaborateurs du président misent sur *«la division de l'opposition»,* qui s'est pourtant montrée très unitaire pendant toute la campagne, en présentant partout des candidatures communes, ou en soutenant des non-inscrits comme M. Pierre Grataloup à Bourgoin-Jallieu-Sud, président de l'Association des maires de l'Isère, ou M. Raymond Aguiard à Fontaine-Seyssinet.

De nombreuses ambitions se font jour au sein des formations de l'opposition pour diriger le conseil général : les sénateurs Guy Cabanel et Jean Royer pour le PR, M. Jean Faure, également sénateur, pour le CDS, dont la réputation est celle d'un homme de dialogue et d'un battant, M. Alain Carignon pour le RPR qui, cependant, a pour principal handicap d'être le plus «politique» des prétendants et risque d'effaroucher des non-inscrits peu enclins, par réflexe rural, à porter à la tête du conseil général le maire du chef-lieu de l'Isère; enfin, la candidature d'un conseiller général non inscrit, comme celle de M. Grataloup qui, dès son élection, a rallié ouvertement le camp de la droite, n'est pas à écarter.

Toutefois, l'espoir des amis de M. Mermaz repose sur un nombre élevé d'abstentionnistes chez les non-inscrits lors de l'élection du président de l'assemblée départementale. En effet, seuls deux conseillers généraux, MM. Grataloup et Péquignot, ont une «dette» à l'égard du RPR et de l'UDF qui ne présentèrent pas d'adversaires contre eux; un autre conseiller non inscrit, mais non renouvelable, M. Camille Barbier, a toujours manifesté sa sympathie pour la droite. Quant aux sept autres non inscrits, ils ont généralement fait la preuve de leur *«indépendance d'esprit»* vis-à-vis des grandes formations de droite comme de gauche; trois d'entre eux d'ailleurs, MM. Carlin, Micoud et Chaize, n'ont eu à affronter ni d'adversaire socialiste ni de candidat de l'UDF ou du RPR lors des scrutins des 10 et 17 mars.

La complexité de l'attitude des non-inscrits de l'Isère laisse peut-être à M. Mermaz un petit espoir de conserver *in extremis* sa présidence.

CLAUDE FRANCILLON.

(A la suite d'erreurs techniques, nous republions ci-dessous le tableau de la simulation IFOP-RTL-*Le Point* paru dans nos éditions du 19 mars.)

SIMULATION IFOP - RTL - *LE POINT*
en nombre de sièges en cas de scrutin législatif

	Scrutin majoritaire à deux tours	Proportionnelle intégrale	Proportionnelle départementale système IVe République	Système Giscard Seuil 540000 habitants
Parti communiste	13	52	31	27
Divers gauche	–	18	–	–
Parti socialiste	128	134	158	150
Ecologistes	–	23	3	3
UDF / RPR	333	285	264	276
Front national	–	42	18	18

POLITIQUE

APRÈS LE SECOND TOUR DES CANTONALES

Les Sections pour un parti des travailleurs et le PCI

Le bureau national provisoire des Sections pour un parti des travailleurs nous a adressé la mise au point suivante :

« Lors de la publication des résultats du premier tour des élections cantonales (*le Monde* du 12 mars), nous avons constaté que le sigle PCI avait été substitué à l'étiquette Pour un parti des travailleurs, sous laquelle se présentaient nos candidats. Nous avons lu avec stupéfaction, dans la rubrique « abréviations » : *« PCI : Parti communiste internationaliste (sont étiquetés ainsi les candidats « Pour un parti des travailleurs »).* »

» Pourquoi cette falsification d'étiquettes ? Pourquoi nier, ainsi, notre existence ? Nos sections rassemblent des adhérents de tendances diverses, nos résultats prouvent que nous représentons un courant modeste, mais non négligeable, que nous refusons de laisser réduire à la seule aire d'influence du PCI : 11,4 % à Fournels (Lozère), plus de 17 % dans un canton de l'Isère, 10,6 % à Behren-lès-Forbach, dans la Moselle (32,13 % à Behren-Ville, plus que les PS ou PC), plus de 5 % dans de nombreux cantons, dont Epinal.

» Nous voulons être reconnus pour ce que nous sommes réellement : des militants d'origines politiques diverses, rassemblés pour construire une nouvelle représentation politique, car nous estimons que la majorité de 1981 a été trahie par la politique des gouvernements Mauroy et Fabius. »

[Nous nous efforçons, dans un souci d'information et chaque fois que possible, de faire apparaître les forces politiques qui présentent ou qui soutiennent les candidats aux élections. Que les Sections pour un parti des travailleurs rassemblent « des militants d'origines diverses » ne change rien au fait que la création, l'organisation et l'animation de ces sections forment, depuis le printemps de 1984, l'activité principale du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste).]

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani étudie plusieurs variantes de son plan

De notre correspondant

Nouméa. — Après la montagne, la mer. Quatorze jours après sa dernière rencontre secrète, dans la chaîne calédonienne, avec M. Jean-Marie Tjibaou, le chef de file des indépendantistes, M. Edgard Pisani avait organisé, dimanche 17 mars, une discrète journée de travail sur l'îlot Leprédour (côte ouest de la Nouvelle-Calédonie), où se trouve la résidence secondaire du haut commissaire. Pendant cinq heures, neuf fonctionnaires et douze membres du bureau politique du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), dont M. Tjibaou lui-même, qui avait quitté pour quelques heures sa retraite de Hienghène, au nord-est de la Grande Terre, ont *fait le point de la situation*. Tous les grands thèmes ont été abordés, y compris celui des « garanties » qui pourraient être offertes aux résidents non mélanésiens dans un futur Etat indépendant, et la question du statut juridique particulier dont pourrait bénéficier la ville de Nouméa. Lundi matin, une autre rencontre a eu lieu, au haut commissariat cette fois, entre MM. Pisani et Tjibaou, avant que ce dernier ne regagne Hienghène.

Tous ces points ont été aussi évoqués mardi, lors de la rencontre hebdomadaire du délégué du gouvernement avec la presse. M. Pisani remettra son rapport au chef de l'Etat et au premier ministre dans une dizaine de jours.

De ce projet, on connaît les grandes lignes bâties sur l'idée d'indépendance-association, assortie de garanties très strictes pour les communautés non canaques, élaborées lors de la conclusion d'un « pacte communautaire », sorte d'accord préalable entre les différentes composantes ethniques et la Nouvelle-Calédonie. Mais plusieurs variantes sont à l'étude. *« J'analyserai trois ou quatre autres solutions*, a expliqué mardi M. Pisani, *pour essayer d'en souligner les mérites et les insuffisances, et je suggérerai au président de la République d'en adopter une qui sera la transposition de mes propositions du 7 janvier. »*

La principale nouveauté de cette « transposition » portera sur le contenu du « pacte communautaire », qui apparaît à M. Pisani comme l'élément déterminant sans lequel ce projet sera rejeté lors du scrutin d'autodétermination maintenant prévu pour septembre. *« Les garanties internes qu'il doit comporter doivent faire de ce caractère pluri-ethnique un élément fondamental et positif de la Nouvelle-Calédonie »*, a précisé le délégué du gouvernement. Mais il subsiste dans cette perspective une incertitude. Au vu du contentieux existant entre le RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République), le gouvernement territorial, d'une part, et l'administration, d'autre part, rien n'indique que les anti-indépendantistes accepteront de venir discuter du « pacte communautaire », dans la mesure où ils ont refusé toute négociation sur l'ossature du plan Pisani.

A cela l'ancien ministre de de Gaulle répond : *« Quand je reviendrai il n'y aura plus de plan Pisani ; il y aura une décision gouvernementale, qui sera soumise à l'assemblée territoriale, au Parlement, et qui aboutira à un vote. M. Ukeiwé se trouvera alors dans une position singulière, dont je verrai comment il se sortira avec un œil attentif, amusé et sympathique. »* Croyant fermement à la disparition d'un différend qu'au RPCR on estime au contraire irréductible, M. Pisani poursuit : *« Il va donc recevoir un document qui sort du gouvernement national, et ce document sera présenté par moi. Il faudra donc bien qu'il me voie (...) et je verrai alors comment les refus de rencontre pourront être maintenus (...). Je crois les hommes politiques calédoniens têtus et politiquement braqués, mais je ne peux pas les croire suicidaires ni collectivement ni individuellement, car les destinées individuelles prendront aussi tournure. »*

Des baux de longue durée

En ce qui concerne l'éventuel statut juridique de Nouméa, la position des indépendantistes semble avoir évolué : plus question d'une extra-territorialité pour Nouméa, qu'elle soit douanière ou administrative, cela sans doute par peur d'une partition qui priverait un éventuel Etat indépendant de son poumon économique au profit de la communauté d'origine européenne.

Le FLNKS paraît s'orienter davantage vers l'idée d'une location du foncier bâti et non-bâti de Nouméa pour une durée n'excédant pas cinquante ans. Il resterait alors à définir la forme juridique que prendrait cette « entité municipale ». A ce sujet le délégué du gouvernement a catégoriquement déclaré : *« Quel que soit le statut final, Nouméa aura une place à part. En cas d'indépendance-association, le peuplement particulier de cette ville amènera sûrement un statut municipal qui devra être compatible avec la loi générale. »* L'une des composantes du statut particulier de Nouméa pourrait venir de la présence d'une base militaire, dont les installations stratégiques, a précisé M. Pisani, *« feront l'objet d'un cantonnement géographique spécifique »*.

Enfin, la réforme foncière que proposera M. Pisani sera fondée sur l'introduction de baux emphytéotiques que signeront les broussards européens avec les Mélanésiens. Selon M. Pisani, les mentalités ont suffisamment évolué pour permettre d'envisager ce système. *« J'ai rencontré*, a dit le haut commissaire, *des agriculteurs qui, tout en se déclarant très attachés à la propriété de leur terre, admettent que, si des baux de très longue durée et éventuellement transmissibles leur étaient garantis, la question mériterait d'être étudiée. »* Sur un plan purement économique, estime M. Pisani, les avantages sont considérables : *« En France*, remarque-t-il, *les régions les plus prospères sont des zones de fermage et non celles de faire-valoir direct. »*

Que ce soit sur le statut particulier de Nouméa ou sur les garanties d'une pérennité pour les non-Canaques, M. Pisani — il l'a réaffirmé mardi avec force — espère bien convaincre les Calédoniens. Il se donne encore quatre à cinq mois pour cela. Mais il faudrait que le président de la République lui en donne la possibilité en souscrivant sans réserve à son plan.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

société

M. Chevènement annonce dix mesures pour favoriser la lecture à l'école

La première journée de la lecture à l'école, fixée au 19 mars par le ministère de l'éducation nationale, a été l'occasion pour M. Jean-Pierre Chevènement d'annoncer dix actions en faveur de la pratique de la lecture. Il devait visiter, mardi 19 mars, une bibliothèque municipale et une bibliothèque centre-documentaire (BCD) aux Ulis (Essonne) en compagnie de l'écrivain Michel Tournier.

Ces dix mesures regroupent quelques idées nouvelles à côté d'actions déjà décidées ou en cours de réalisation.

Trois d'entre elles visent à intensifier les relations entre l'école et les milieux du livre (écrivains, libraires, conteurs, journalistes, etc.) :

– Chaque conseil d'école et d'établissement consacrera, en 1985, au moins une de ses réunions à étudier un programme d'actions en faveur de la lecture ;

– Les projets d'actions éducatives (PAE) tournés vers la maîtrise du langage bénéficieront d'une priorité financière ;

– Des informations régionales sur les écrivains susceptibles d'intervenir dans les établissements seront diffusées à l'automne.

Trois initiatives cherchent à développer des lieux pour la lecture des jeunes (coins-lecture, BCD, etc.) :

– Un document d'information sera diffusé aux communes en 1985-1986 ;

– Deux cents BCD seront créées en 1985 avec le ministère de la culture et le Fonds d'action sociale ;

– De nouveaux centres de documentation et d'information (CDI) seront ouverts à la rentrée 1985.

Les autres mesures veulent « inciter à l'écriture » (en installant au moins une imprimerie d'ordinateur dans chaque établissement) et favoriser la diffusion d'instruments pédagogiques (priorité à la lecture dans les publications du Centre national de documentation pédagogique, les travaux de l'Institut national de la recherche pédagogique et les programmes de formation des personnels).

Recoller les morceaux choisis

Les « vrais » livres envahissent l'école. Nouvelles, romans, auteurs modernes ou classiques, on peut tout lire intégralement aujourd'hui dans les établissements scolaires, une fois surmonté l'obstacle de l'apprentissage de la lecture. Des morceaux choisis aux textes complets, l'évolution a été douce, mais continue, depuis une quinzaine d'années.

Pour transmettre leur amour de la littérature, les enseignants tentent d'adapter leurs méthodes à un contexte doublement neuf : les élèves ont changé ; le statut du livre aussi. L'ouverture des collèges à toute la population a révélé d'énormes disparités dans l'aptitude à la lecture. A l'entrée en sixième, 20 % des élèves sont de bons lecteurs, 20 % n'ont pas dépassé le stade du déchiffrage, et 60 % doivent fournir un tel effort pour lire que cela ne peut être pour eux un plaisir (1). Quant au livre, concurrencé par les médias audiovisuels, il n'est plus que l'une des voies d'accès au savoir et à l'information.

Mais le maître ou le professeur de français disposent de nouveaux atouts pour faire naître le plaisir de lire. Les collections de poche, en cassant le prix des livres, en popularisant les grandes œuvres, ont opéré dans les classes une révolution souhaitée depuis longtemps par les pédagogues. Désormais, chaque élève peut posséder sa *Madame Bovary* ou son *Pantagruel*. A côté des exercices classiques de « lecture expliquée » (analyse d'un extrait de texte), les instructions officielles pour le collège font une large place aux textes intégraux.

Joffo et Sabatier

L'utilisation de livres entiers en classe est devenue un véritable enjeu commercial pour les éditeurs. Les collections de poche, à elles seules, diffuseraient annuellement quelque huit millions d'exemplaires à destination du public scolaire. Même si ce dernier n'est pas facilement identifiable parmi l'ensemble des acheteurs, le formidable envol des ventes des titres classiques à chaque rentrée des classes est un indice qui ne trompe pas. En septembre, le *Père Goriot* double sa vente habituelle, et *le Grand Meaulnes*, autre best-seller scolaire, atteint des sommets dans le « Livre de poche ». Les responsables de cette collection estiment à près de 25 % la part de leur diffusion destinée à la lecture scolaire. L'effort de tous les éditeurs en direction des enseignants s'est traduit, dans le cas du « Livre de poche », par la diffusion gratuite d'un dossier qui présente une trentaine d'œuvres parmi les plus fréquemment étudiées, fournit quelques éléments d'analyse, et propose des thèmes d'étude. Voltaire et Balzac y côtoient les deux « locomotives » de la collection en milieu scolaire : *Un sac de billes*, de Joseph Joffo, et *les Allumettes suédoises*, de Robert Sabatier.

L'irruption dans les classes des collections de poche a considérablement étendu la liberté de choix du professeur. Trois auteurs se détachaient très nettement dans les collèges depuis une dizaine d'années : Zola, Vian et Claire Etcherelli (avec *Elise ou la Vraie Vie*). Ils sont aujourd'hui toujours présents, mais parmi une multitude d'autres (Bosco, Daudet, Labiche, Tournier, Cavanna...). Des auteurs contemporains de romans et de livres documentaires destinés à la jeunesse pénètrent aussi à l'école élémentaire et au collège, par les collections spécialisées et par des revues comme *J'aime lire* (130 000 exemplaires vendus chaque mois).

Au-delà du cours de français proprement dit, les livres ont conquis d'autres lieux de travail. A l'école élémentaire, les bibliothèques centres documentaires (BCD) se sont répandues depuis 1975. La BCD est mise à la disposition de l'ensemble des élèves d'une école ; elle doit favoriser l'accès à la lecture personnelle, à la documentation, permettre le travail en équipe et, la participation des parents. Leur fonds propre peut être complété par les dépôts de diverses bibliothèques (centrales, municipales, associatives ...). Le succès de cette formule a décidé les ministères de l'éducation nationale et de la culture à agir de concert. Ils se sont engagés à financer à parité (2 millions de francs au total en 1984-1985) une centaine de projets visant à implanter des BCD ouvertes sur l'extérieur et favorisant l'animation autour du livre dans des quartiers sensibles.

Dans le secondaire, les centres de documentation et d'information (CDI) concentrent les fonctions de bibliothèque scolaire et de centre documentaire. Ils jouent aussi le rôle de salle d'étude, de foyer socio-éducatif et de catalyseur des activités interdisciplinaires. Le réseau des CDI s'est considérablement étendu depuis une dizaine d'années et couvre à la rentrée 1984 près de 70 % des collèges et la quasi-totalité des lycées.

Ce puissant mouvement en faveur de la lecture à l'école prend en compte officiellement le succès des textes intégraux. Leur utilisation a été consacrée dans les instructions pour l'oral de l'épreuve anticipée de français du baccalauréat entrées en vigueur en juin dernier. On ne peut plus présenter désormais à l'examen que des œuvres complètes et des « groupements de textes » étudiés de façon thématique. Plus radicalement encore, un texte issu des travaux de la commission permanente de réflexion sur les contenus de l'enseignement du français, créée en juin 1983 au ministère de l'éducation nationale, constate que les recueils de morceaux choisis *« se révèlent désormais inefficaces pour une large part du public scolaire »*.

Lagarde et Michard toujours là

La pratique réelle des professeurs n'est toutefois pas si tranchée. Lecture de textes intégraux et travail sur morceaux choisis coexistent dans les classes. Le fameux Lagarde et Michard modernisé reste *« le premier au lycée »*, affirme M. Jean-Louis Napp, inspecteur général, qui n'a rencontré *« aucun professeur complètement rebelle aux morceaux choisis »*. En fait, les manuels de littérature ont su s'adapter aux nouvelles exigences de leur public. Richement et souvent astucieusement illustrés, ils balaient les siècles et les genres et regroupent des textes autour de thèmes qui parlent aux élèves contemporains. En troisième, Rousseau et Lévi-Strauss, illustrés par Reiser et Van Gogh, nourrissent le débat sur « l'homme et la nature ». Raymond Chandler côtoie Alfred Sauvy et Isaac Asimov, Chrétien de Troyes (2). Confrontés aux réticences à l'égard de la lecture, les enseignants tentent d'aborder le livre à partir des préoccupations exprimées par leurs élèves et cherchent à utiliser l'attrait qu'exerce spontanément sur eux certaines formes littéraires (roman policier, publicité, etc.).

Textes intégraux ou morceaux choisis ? Un fort courant favorable aux premiers traverse le système éducatif. Au-delà de ce débat, tranché ça et là au gré des sensibilités et des circonstances, on assiste à une prise de conscience : l'enjeu de la lecture est essentiel, au-delà même de l'école élémentaire. Dans les milieux imperméables au livre, *« si l'école ne donne pas le goût de lire aux enfants, personne ne le fera à sa place »*, remarque M. Pierre Vandevoorde, inspecteur général et ancien directeur du livre.

PHILIPPE BERNARD.

(1) D'après les enquêtes effectuées par Bayard Presse Jeunes, pour le lancement du magazine *Je bouquine*.

(2) *Mots et Merveilles*, classe de troisième, Magnard, 1984.

Tant qu'il y aura des élèves

(Suite de la première page.)

L'« explosion démocratique » des années 60 (poussée démographique, allongement de la scolarité, ouverture massive du secondaire) a bouleversé la population scolaire des collèges et des lycées. Le brassage social, la révolution des mœurs et des mentalités dans la jeunesse, ont fait éclater les élèves en une mosaïque culturelle, sociale, intellectuelle. La diversité des publics, des intérêts, des capacités, impose aux profs écartelés une véritable gymnastique. Seule une réelle différenciation pédagogique, une prise en charge collective par les équipes enseignantes des difficultés, peuvent apporter un remède. Mais ce n'est que sur place, dans les établissements, que les enseignants pourront trouver des réponses appropriées et efficaces.

Encore faut-il qu'ils en aient les moyens et le pouvoir, qu'ils ne soient pas ligotés par une réglementation aveugle. A l'heure actuelle, le carcan des normes nationales entrave la mise en place d'une organisation appropriée aux besoins réels. Les enseignants et les établissements ont besoin de liberté et d'autonomie. Le service public doit être au service du public ; le public ce sont les élèves. Si l'on souhaite assurer une démocratisation qualitative et non niveler ou éliminer, il faut bien prendre les élèves tels qu'ils sont.

Les exclus du système

Il ne semble pas qu'on ait encore, en haut lieu, tiré les conséquences de l'ampleur de l'échec qui ronge l'école. C'est par centaines de milliers qu'on compte les exclus d'un système qui ne fonctionne que pour les « meilleurs ». La raison en a été donnée par tous les rapports : *« La démocratisation de l'enseignement a conduit à dispenser à un public radicalement différent un enseignement inchangé... On tente vainement d'inculquer une culture conçue pour une élite à la grande masse des enfants du pays. »* Ce constat de bon sens date de 1972, il a été établi par une commission présidée par M. Louis Joxe à la demande du ministre de l'époque, M. Olivier Guichard. Il reste foncièrement d'actualité.

On entend déjà d'ici les sectateurs de l'unité nationale : *« Vous ne voulez pas que les enfants du peuple aient accès à la culture, il faut donner à tous le même programme, à la même cadence, c'est cela l'égalité. »* Les effets de cette politique sont connus : il suffit d'entreprendre un voyage à l'intérieur du système éducatif comme nous l'avons fait pour constater que cette prétendue égalité masque hypocritement la plus insupportable des inégalités. Prétendre donner le même menu pour tous alors que les besoins, les goûts, diffèrent, revient à gaver les uns et contraindre les autres à la diète. Ce n'est pas seulement une question de programmes, encore qu'ils soient aujourd'hui inadaptés, y compris aux élèves qui réussissent. (Qui applique vraiment aujourd'hui les programmes nationaux ? Les profs en jouent, s'en accommodent ou s'en passent.) C'est aussi – surtout – une question de méthode, de manière de travailler.

Les élèves, particulièrement au collège mais aussi au lycée, ont surtout besoin qu'on les aide, qu'on leur apprenne à apprendre. Cela ne peut se faire qu'à l'école et en petits groupes sous forme de travaux dirigés. Il y a trop d'heures de cours et pas assez de suivi individuel où l'enseignant aide pas à pas l'enfant à s'accaparer les connaissances. Là encore, cette individualisation pédagogique exige de la souplesse, de la liberté, de l'initiative pour les profs, de l'auto-organisation dans le cadre d'horaires prévus à cet effet et compris dans le temps de travail. Une telle organisation n'est possible qu'au niveau de l'établissement. L'autonomie pédagogique n'est pas un gadget, mais un moyen indispensable pour lutter contre l'échec scolaire.

Ghettos pour déclassés

La tâche la plus urgente d'aujourd'hui est bien de faire la part des responsabilités. Au ministre de définir des objectifs, fixer des buts, coordonner, faire circuler l'information, assumer la transparence, former les enseignants. Aux établissements eux-mêmes de déterminer dans la concertation à quel rythme et par quel chemin atteindre ces objectifs. Prétendre imposer une unité des pratiques est absurde : on n'enseigne pas de la même manière dans un collège de banlieue et dans un établissement de centre-ville. Aujourd'hui, l'éclatement des pratiques est bien réel mais clandestin, inavoué : on dissimule une hiérarchie occulte entre « bons et mauvais » lycées en laissant à la rumeur établir une cote subjective. Les établissements n'ont ni les mêmes élèves, ni les mêmes profs, ni les mêmes moyens, et on prétend les juger avec les mêmes critères. Il serait nettement préférable pour tous que l'établissement, dans le cadre d'objectifs nationaux, se fixe un ou des projets en fonction de son public, de son environnement, de ses profs. Dans la transparence, au vu et au su de tous. Tous les collèges ne feront pas exactement la même chose – c'est déjà le cas aujourd'hui, – les méthodes seront différentes, mais ainsi le service public pourra être son propre recours. L'attraction des établissements privés ne s'en trouvera-t-elle pas réduite ? Bien loin de privatiser le service public, la diversité renforcera son efficacité. Cette perspective effraie et on brandit l'épouvantail des écoles à deux vitesses, des ghettos. Soyons clairs les ghettos pour déclassés, ils existent aujourd'hui dans le cadre de l'éducation nationale. Nous tenons les adresses à disposition.

Au-delà de la polémique, ne vaut-il pas mieux que les établissements et les enseignants aient la possibilité de prendre en charge leurs élèves tels qu'ils sont, qu'ils puissent s'adapter à un public différent, quitte à organiser entre les établissements de multiples passerelles afin de favoriser le rattrapage et la réinsertion ? Les « bassins de formation » préconisés dans le rapport d'Antoine Prost, en facilitant la concertation entre les établissements, permettent justement de concilier autonomie et ouverture, différenciation et unité.

Le choix n'est plus entre un système public centralisé et un système décentralisé. Il est entre un service public décentralisé, diversifié, pluraliste, et la privatisation. Mieux vaut en prendre conscience avant les prochaines échéances électorales.

HERVÉ HAMON et PATRICK ROTMAN.

Prochain article :

LE SPECTRE DU SAVOIR

FAITS DIVERS

LA TENTATIVE D'ÉVASION DE BRUNO SULAK

Un sous-directeur et un gardien de la prison de Fleury-Mérogis avouent leur complicité

Thierry Sniter, sous-directeur stagiaire de la prison de Fleury-Mérogis et Marc Metge, gardien stagiaire, ont avoué, pendant la nuit du lundi 18 au mardi 19 mars, être les complices de Bruno Sulak, lors de son évasion manquée. Les deux hommes devaient toucher 4 millions de francs en échange de leur complicité.

Sniter et Metge ont avoué avoir fourni à Bruno Sulak les explosifs, le talkie-walkie et les clefs des portes de la prison. Bruno Sulak est toujours dans un état jugé désespéré à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, après avoir sauté d'une hauteur de 8 mètres.

Recherchant un complice parmi le personnel de la prison, Bruno Sulak avait choisi Marc Metge, qui lui semblait le plus facile à corrompre. Metge avait proposé l'affaire à son ami Thierry Sniter, originaire comme lui de Bordeaux.

Il est prévu que Bruno Sulak saute du premier étage du bâtiment administratif de la prison dont les fenêtres donnent sur un parking à l'extérieur de l'enceinte. Mais une porte, habituellement ouverte, se trouvait ce soir-là fermée. De cette porte-là, Sulak n'a pas la clé. Il appelle alors Thierry Sniter dans son appartement de fonction par talkie-walkie, pour qu'il vienne lui ouvrir. Mais une ronde de gardiens entend la conversation. Pris au piège, Sulak monte au deuxième étage et tentant le tout pour le tout saute dans le vide.

Thierry Sniter arrive quelques secondes trop tard. Il prétexte avoir oublié des papiers dans son bureau, mais cette explication n'était guère convaincante aux yeux des policiers du SRPJ de Versailles.

Étranger au « milieu »

A l'exemple d'un autre malfaiteur de sa génération – il est âgé de vingt-neuf ans –, Lionel Cardon, Sulak s'est toujours voulu étranger au « milieu », à ses rites et à ses codes. Pendant un temps, barman à la gare Saint-Charles de Marseille, il s'engage dans la Légion étrangère, « parce que j'en avais ras le bol de servir des cafés-crème », explique-t-il lors de son procès. Il obtient alors son brevet de « chuteur opérationnel » : « cela veut dire que l'on monte à 5000 mètres, qu'on prend son pied pendant quatre ou cinq minutes, mais pour retomber aussitôt dans la merde. Eh bien moi, j'en ai eu marre de marcher dedans... J'ai déserté, voilà ! » expliquait-il encore.

Du parachutisme, Sulak devait passer aux « braquages » d'hypermarchés de province, puis de bijouteries parisiennes et de la Côte d'Azur pour un montant total estimé à 100 millions de francs. Toujours « en douceur », sans jamais tirer un coup de feu.

De sa prison, il collaborait au magazine littéraire *l'Autre journal*. Il signe dans le dernier numéro un texte consacré au Brésil, à l'occasion du rétablissement de la démocratie : « de Porto-Alegre à Belem, en passant par Bahia et Fortalera (...) montera alors (...) la même samba à la même heure, millions de corps, de ventres, de cœurs et d'âmes (...) pour dire à son président, Tancredo Neves, ses joies et ses illusions, ses peines et ses désespoirs, ses doutes ou sa confiance... sur un air de samba ».

JUSTICE

LE PROCÈS DES FRÈRES WILLOT

La réplique du banquier

« Je n'ai pas l'habitude de fuir mes responsabilités, mais je n'ai pas l'habitude d'assumer celles des autres. » La phrase qui terminait, lundi 18 mars, au procès des frères Willot, la déposition de près d'une heure de M. Jean-Maxime Levêque, ancien président du Crédit commercial de France (CCF), a été volontairement sèche. C'est que ce témoin, tant attendu depuis que M. Antoine Willot avait qualifié, le 5 mars, d'*« acte dégueulasse »* la lettre du 22 juin 1981 par laquelle le banquier rejetait sans appel un chèque émis par Boussac-Saint Frères et contraignait ainsi la société à déposer son bilan deux jours plus tard, n'entendait pas se trouver en posture d'accusé. Il avait lu la presse. Il savait, par elle, qu'il était devenu, du coup, celui dont les déclarations pouvaient donner lieu à une confrontation aussi rude que spectaculaire.

Pourtant, il n'y eut finalement ni rudesse véritable ni spectacle. D'abord parce que M. Antoine Willot, hospitalisé dans une clinique de Roubaix où il est soigné pour des ennuis rénaux, n'était pas là. Comme de son côté M. Jean-Pierre Willot avait choisi de rester silencieux, M. Jean-Maxime Levêque n'a pas eu à l'affronter, mais seulement à répondre, sur la fin, à quelques questions du président Pierre Culié et du bâtonnier Letartre qui assiste Antoine.

Dans ces conditions, l'ancien président du CCF a pu sans accroc exposer l'histoire mouvementée de ses relations avec un client qui, au cours des ans, devait lui donner bien du fil à retordre. Une longue histoire. Les Willot pour le CCF apparurent voici une vingtaine d'années lorsqu'ils prirent le contrôle de la société Agache. Comme à ses autres clients, la banque proposa *« sa politique ordinaire : ne pas essayer de les dominer mais s'efforcer de leur rendre les services qu'ils étaient en droit d'attendre, de leur donner des conseils, soit qu'ils les sollicitent, soit que le CCF estime avoir à les prodiguer dans son propre intérêt »*.

Seulement M. Lévêque mesura assez vite qu'il n'avait pas avec eux *« des clients de tout repos »*. Avec de tels gaillards, *« atteints d'une véritable fringale »*, avec un groupe *« aux structures en perpétuelle évolution »*, que peut faire *« un banquier prudent »* ? Car M. Lévêque le répétera à qui mieux mieux : *« C'était vraiment le client turbulent, je dirais même agité, toujours lancé dans de nouvelles opérations. Certes le CCF fut consulté. Ce fut pour la reprise de la Belle Jardinière. Nous avons organisé cette reprise et à ma connaissance aucune critique ne nous fut jamais adressée. Mais ce fut notre seule et unique intervention dans une reprise. »*

Pour le reste, le CCF essaya de rendre des services. C'est lui qui après réflexion commune sur le choix d'un président du conseil de surveillance d'Agache-Willot présenta M. Jacques Héreil. C'est lui encore qui plaça à ce conseil un de ses représentants.

Mais tout cela, c'était avant 1978, *« dans cette période où, bien qu'ils aient tendance à tirer toujours davantage sur la corde, ils laissaient quand même à leurs banquiers l'impression de toujours retomber sur leurs pieds »*. C'est après, enchaîne M. Lévêque, *« que tout a singulièrement évolué quand le groupe mit successivement la main sur les Galeries Anspach à Bruxelles, sur Korvettes aux Etats-Unis et sur Boussac en France. Des reprises considérables »*.

A cette reprise de Boussac, le CCF aurait été hostile. Mais il n'a pas eu à émettre d'opinion car tout s'est fait en dehors de lui. A la réflexion, M. Lévêque pense que la reprise de Boussac aurait pu être *« avantageuse, à condition de se défaire de certains actifs non indispensables et de diminuer des frais financiers devenus considérables »*.

Une succession d'avertissements

Rien de tout cela n'a été fait. L'ancien président du CCF juge qu'il était *« tout aussi imprudent de laisser ce groupe aux mains d'hommes qui avaient toujours été à sa tête »*. C'est pour cela qu'il leur proposa M. Jacques Darmon, qui devait rester président de Boussac-Saint Frères de janvier à novembre 1979, date à laquelle il devait démissionner faute de pouvoir obtenir un accroissement des fonds propres de 300 millions de francs.

M. Jean-Pierre Willot n'a-t-il pas assuré, pourtant, que le CCF se comporta en véritable dirigeant de fait ? M. Lévêque, tranquille : *« Ma réponse est absolument négative. L'opération Korvettes, comme celle des Galeries Anspach, je les ai apprises par la presse. »*

C'est au printemps 1980 que tout va se gâter irrémédiablement. *« Donc,* souligne M. Lévêque, *plus d'un an avant la chute. »* Et il raconte que ce fut la Banque de France qui, la première, formula des avis réservés et critiques sur le délai de cent quatre-vingts jours consentis par les fournisseurs pour le paiement de leurs achats ; que, de leur côté, les banques du groupe prirent le relais pour inviter à la prudence. Ainsi fut élaboré le protocole d'août 1980, qui consentait une consolidation contre un engagement de cession de 500 millions d'actif, indispensable dans une situation de trésorerie extrêmement tendue.

M. Lévêque : *« Là encore, rien n'a été fait ou presque et cela par la volonté indéniable des dirigeants du groupe. Ce qui devait arriver est arrivé. D'abord une véritable crise chez les fournisseurs, qui se sont inquiétés. Nous avons accumulé les avertissements pour faire comprendre que certaines limites ne pouvaient plus être dépassées. »*

Sur quoi, l'ancien dirigeant du CCF a sorti une éphéméride sur laquelle est mentionné jour par jour, de mai à juin 1981, le montant quotidien des dépassements de débit.

« Là nous avons mesuré que l'on était en train de nous embarquer. Et le CCF a eu à se poser la question que toute banque se serait posée : « Est-ce raisonnable et même licite de faire confiance à un groupe incapable de réagir ? »

Alors ce fut la décision du 22 juin 1981, ce fameux rejet fatidique d'un chèque de Boussac-Saint Frères.

Connotations politiques

Sur ce chapitre, le président Culié a posé une seule question : *« Ce 22 juin était le lundi qui suivait le deuxième tour des élections législatives. Les frères Willot nous ont dit que votre décision d'exécuter leur groupe n'aurait pas eu que des motifs techniques car votre « lachâge » mettait sur les bras du nouveau gouvernement une question sociale bien épineuse. »*

M. Levêque a répondu avec une certaine hauteur : *« Je n'ai jamais mêlé les relations banque-clients et les questions politiques. Il y a eu, effectivement, une coïncidence entre cette aggravation de la situation au groupe Willot et les événements politiques auxquels vous faites allusion. M. Ertaud, qui était directeur financier de BSF, a été informé de notre rejet de chèque le 22 juin au soir. Il devait nous rappeler le 23. Il ne l'a pas fait. Je suis assurément surpris de certaines connotations politiques qu'ont pu tenter Jean-Pierre et Antoine Willot. Dès le lendemain du dépôt de bilan, le CCF comme la Société générale ont fait tout le nécessaire pour venir en aide à l'administrateur judiciaire et aux syndics, pour éviter toute rupture dans le paiement des salaires et empêcher que les conséquences du dépôt de bilan ne s'étendent à des sociétés tout à fait viables comme Dior et Conforama. »*

Sur quoi M. Lévêque est reparti sans avoir eu à ferrailler davantage.

Les autres témoins du jour, anciens directeurs ou présidents qui de BSF, qui de la Belle-Jardinière, qui de Agache-Willot se sont divisés entre les fidèles et les autres. Les fidèles jugent que tout ce qui fut fait le fut pour le mieux. Les autres, comme M. Christian Bricard, aujourd'hui retraité, rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, ne furent pas d'accord, notamment avec l'opération Korvettes aux Etats-Unis. La raison de ce désaccord ? M. Bricard pour sa part a surpris son auditoire et fait grogner la salle en donnant sa réponse personnelle paisiblement et textuellement : *« Il est très difficile pour des Français de se mêler d'affaires comme celle-là. Aux Etats-Unis, 99 % des grands magasins sont tenus par des juifs. Il est impossible à des aryens de pouvoir espérer prendre pied. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le Conseil de l'Europe veut accélérer la procédure des recours individuels

Vienne. – Les droits de l'homme ne sont jamais assez protégés : c'est la conviction des représentants des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe, qui sont réunis dans la capitale autrichienne les 19 et 20 mars. Deux thèmes sont à l'ordre du jour : la protection des droits de l'homme en Europe occidentale et les interrogations que suscitent les progrès de la science, comme l'insémination artificielle, la fécondation *in vitro* et les utilisations d'embryons humains.

A cette première conférence ministérielle du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme, la France est représentée, mardi, par M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures. Elle le sera, mercredi, par M. Robert Badinter, garde des sceaux, qui doit présenter un rapport sur *« les droits de l'homme face au développement de la science et de la technologie »*.

Le Conseil de l'Europe souffre d'une image floue. L'opinion publique le confond le plus souvent avec le Parlement européen, mais aussi avec la Communauté économique européenne. Cette confusion vaut également pour la Cour de Strasbourg, chargée de sanctionner les violations des droits de l'homme dans les pays membres du Conseil de l'Europe, et pour la Cour de justice de Luxembourg, qui veille à la bonne application des règles communautaires.

Face aux Dix, les Vingt et Un (1) ont du mal à s'imposer. Tandis que la CEE s'élargissait, le Conseil de l'Europe traversait une crise. Quelque peu somnolent ces dernières *années, il cherche un second souffle.* La conférence de Vienne, voulue par le nouveau et entreprenant secrétaire général, M. Marcelino Oreja, ancien ministre des affaires étrangères espagnol, est, estime celui-ci, l'occasion de redorer son image.

A la différence des deux autres grands systèmes internationaux de protection des droits de l'homme (Nations unies et Acte final d'Helsinski), le Conseil de l'Europe dispose d'un organe de contrôle relativement efficace, la Cour de Strasbourg.

Filtrage

Pierre angulaire de ce système, la convention européenne des droits de l'homme et ses sept protocoles additionnels sont un catalogue de principes fondamentaux que les Etats se sont engagés à respecter. Ces obligations sont relativement contraignantes, bien que les signataires puissent les mettre provisoirement entre parenthèses, *« en cas de guerre ou en cas d'autre danger public menaçant la vie de la nation »*. La France use actuellement de cette clause pour la Nouvelle-Calédonie, de même que la Turquie, comme le fit, par le passé, la Grèce des colonels et la Grande-Bretagne pour l'Irlande du Nord.

La convention européenne des droits de l'homme, que la France a mis plus de trente ans à ratifier, ne serait qu'une déclaration de bonnes

De notre envoyé spécial

intentions de plus si elle ne donnait aux justiciables la possibilité de faire condamner les Etats membres en cas de violation. C'est par ce biais que la Grande-Bretagne a, par exemple, *été* sanctionnée pour des écoutes téléphoniques illégales et l'Autriche pour avoir détenu vingt-huit mois sans jugement un de ses ressortissants.

Les réserves françaises, aujourd'hui surmontées, restent un hommage à l'efficacité de ce système. Ce mécanisme est néanmoins souvent grippé. Sous prétexte de ménager la susceptibilité des Etats signataires, la convention prévoit, préalablement à l'examen public d'une plainte par la cour, une procédure secrète de filtrage et de conciliation par une commission, qui rejette 97 % des requêtes qui lui sont présentées.

Cette course d'obstacles et son caractère interminable sont fortement dissuasifs. Lorsqu'une affaire est jugée par la cour, il s'est généralement écoulé six ans (quatre ans en moyenne devant la commission, deux devant la cour). Il n'en faut pas plus *« pour jeter le discrédit, chez les juristes et dans l'opinion publique, sur le mécanisme de contrôle institué par la convention »*, lit-on ainsi dans le rapport qu'a présenté, mardi à Vienne, M. Pierre Aubert, chef du département fédéral des affaires étrangères de Suisse.

Les Vingt et Un souhaitent, en conséquence, accélérer la procédure. Un huitième protocole additionnel à la convention, qu'une quinzaine de délégations, dont celle de la France, s'apprêtaient à signer mardi, prévoit que la commission pourra se dédoubler en chambres pour examiner les requêtes *« qui peuvent être traitées sur la base d'une jurisprudence établie ou qui ne soulèvent pas de questions graves relatives à l'interprétation ou à l'application de la convention »*. Ce protocole additionnel n'entrera cependant en vigueur que lorsque les vingt et un Etats membres l'auront ratifié. M. Aubert, qui parle d'un *« incontestable et regrettable chevauchement »* entre la commission et la cour, suggère, au-delà, de franchir un pas de plus en fusionnant ces deux juridictions.

Il reste que beaucoup d'Etats supportent mal d'être condamnés à Strasbourg, et plus il y a de filtres mieux c'est. A cet égard, le point de vue de la Grande-Bretagne est caractéristique. Pour des raisons juridiques complexes, la convention européenne des droits de l'homme n'est pas directement applicable par les juridictions du Royaume-Uni, contrairement à la France, où les tribunaux peuvent s'y référer dans leurs jugements. Pays de droit coutumier, le Royaume-Uni n'a pas non plus de charte des droits de l'homme comme ceux garantis par le préambule de la Constitution de la Ve République. Il en résulte un flou juridique qui pousse les justiciables britanniques à saisir la commission et la Cour de Strasbourg plus souvent qu'à leur tour. La Grande-Bretagne est, de ce fait, plus fréquemment condamnée, ce qui a, dit-on, le don d'exaspérer Mme Margaret Thatcher.

La position de la France est plus complexe. Le son de cloche n'est pas le même selon que l'on entend M. Badinter exalter les vertus du Conseil de l'Europe, garant de l'*« Europe des valeurs »* (par opposition à l'Europe des marchands, la CEE), ou que l'on prête l'oreille à ce qui se dit au Quai d'Orsay. Le ministère des relations extérieures, qui représente officiellement la France au Conseil de l'Europe, se montre circonspect à l'égard d'une institution dont l'étoile a pâli du fait de l'élargissement progressif de la Communauté européenne et qui a atteint, dit-on au Quai d'Orsay, les limites de ce qu'un organisme international peut espérer faire en faveur des droits de l'homme.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie.

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Le rapport de synthèse des policiers retient l'hypothèse de la culpabilité du docteur Diallo

Poitiers. – Un volumineux rapport sur l'affaire du CHU de Poitiers vient d'être remis à la justice. Etabli par le commissaire Christian Signourel, chargé de la sûreté urbaine de Poitiers, qui a mené l'enquête policière, ce document constitue le premier rapport de synthèse sur cette affaire. Il contient une série d'éléments inédits et retient, au premier chef, l'hypothèse de la culpabilité du docteur Bakari Diallo, médecin anesthésiste-réanimateur, soupçonné d'avoir inversé les tuyaux d'arrivée des gaz sur un respirateur du CHU.

Le docteur Diallo, inculpé d'assassinat, est toujours sous contrôle judiciaire. Il a pris, le 18 mars, ses nouvelles fonctions à l'hôpital de Parthenay (Deux-Sèvres).

« L'étau se resserre », avait cru devoir déclarer, dans les premiers jours de novembre, un avocat poitevin, soucieux de faire partager la satisfaction qu'il éprouvait devant la diligence de la justice de sa ville. Deux médecins étaient inculpés d'assassinat. Un mandarin – leur maître – les accusait « preuves » à l'appui. La belle, la superbe affaire ! L'homme devait, par la suite, déchanter. Faute de preuve directe, l'étau, ici, ne s'est guère resserré.

Dans l'attente des conclusions du collège des experts médicaux commis dans cette affaire, le rapport de synthèse établi par le commissaire Signourel offre une première grille de lecture cohérente sur un ensemble d'éléments et de déclarations parfois incomplets, souvent contradictoires.

On se souvient que, entre le 30 octobre, date du décès de Nicole Berneron, et le 7 novembre, jour où le procureur de la République de Poitiers a choisi de rendre les faits publics, l'affaire était restée secrète. A l'évidence, les policiers de la sûreté urbaine de Poitiers ont mis ces huit jours à profit. Leur rapport de synthèse témoigne en effet du caractère minutieux et méthodique de l'enquête.

Eléments inédits

Toutes les personnes concernées, de près ou de loin, directement ou non, par le décès de Nicole Berneron ont été entendues à de multiples reprises. Les emplois du temps des uns et des autres ont été établis, plusieurs fois vérifiés (celui du professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du CHU, fait actuellement l'objet d'une nouvelle vérification). De même les déplacements, les propos,

De notre envoyé spécial

les communications *téléphoniques* de plusieurs dizaines de personnes ont été analysés et vérifiés.

Plusieurs éléments inédits peuvent être aujourd'hui relevés. A propos du docteur Denis Archambeau, en premier lieu. Si l'interrogatoire de ce médecin a été très long (près d'une vingtaine d'heures sur trente heures de garde à vue), *il* ne semble pas que le docteur Archambeau ait «craqué» sous l'effet d'une hypoglycémie. Consignés dans un procès-verbal établi sous la dictée, les «aveux». de ce médecin constituent toujours un fait troublant, dans la mesure où ils détaillent avec précision la machination qui aurait *été mise en place, la veille,* par le docteur Diallo contre le professeur Mériel. Le docteur Archambeau ne revient sur ses déclarations que lorsque les policiers lui demandent tout de go : *« Pourquoi avez-vous participé à cet acte criminel ? »*

Les rapports entre les docteurs *Diallo* et *Archambeau* ne sont pas dénués d'ambiguïté. Il est établi que, dans la fin de l'après-midi du lundi 29 octobre – la veille du décès, – le docteur Diallo a convoqué par téléphone le docteur Archambeau à son domicile. Il s'agissait, a expliqué par la suite le docteur Diallo, de prévenir son confrère de la mutation qui le touchait... Il s'agissait aussi de l'avertir de l'absence, le lendemain, du docteur Guignard, l'autre anesthésiste-réanimateur en titre affecté au bloc d'ORL. Il s'agissait, enfin, d'*« ordonner »* au docteur Archambeau, étudiant en CES d'anesthésie réanimation, de ne pas prendre seul dorénavant la responsabilité d'une anesthésie, mais d'attendre qu'un médecin confirmé soit présent dans le bloc.

Plusieurs éléments visant le docteur Diallo laissent aussi les enquêteurs *perplexes. Pourquoi, par exemple,* ce médecin demeure-t-il une grande partie de la journée du 30 octobre présent dans son bureau du septième étage du CHU, alors qu'il sait être muté dans un autre hôpital de Poitiers ? Pourquoi donne-t-il à trois ou à quatre de ses interlocuteurs, de 12 h 30 à 15 heures, l'impression que ces derniers lui apprennent la mort de Nicole Berneron ? Pourquoi, surtout, lorsque le docteur Archambeau lui apprend que le professeur Mériel a découvert une inversion des tuyaux sur le respirateur, manifeste-t-il une vraie surprise, déclarant alors en substance : *« Ce que je voulais faire n'est plus possible » ?*

A ces *interrogations* s'ajoutent le comportement du docteur Diallo dans les jours précédant le drame (il voulait qu'une enquête administrative soit menée dans le département d'anesthésie-réanimation) et le « trou » existant dans son emploi du temps de la veille, ces éléments constituant, aux yeux des enquêteurs, *un faisceau d'indices concordants* permettant de retenir, en premier lieu, l'hypothèse de sa culpabilité.

Rien, cependant, n'est acquis. D'autres emplois du temps de médecins pourraient, dans les semaines qui viennent, être repris et vérifiés. Pour leur part, les défenseurs du *docteur Diallo* continuent à dénoncer les failles du dossier d'instruction, avec, en premier lieu, la manière – très critiquable, il est vrai – dont fut conduite l'autopsie de la victime. Il est acquis que, à leur demande, un autre spécialiste en anesthésie-réanimation (le professeur Viars, de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris) se joindrait au collège des experts. Ce collège pourrait aussi entendre le docteur Diallo.

JEAN-YVES NAU.

Trois requêtes recevables contre la France

Trois requêtes contre la France ont été déclarées recevables par la Commission de Strasbourg depuis que le gouvernement de M. Mauroy a reconnu le droit de recours individuel prévu par l'article 25 de la Convention européenne des droits de l'homme. Cette déclaration de recevabilité ne préjuge évidemment pas la suite qui sera donnée à ces requêtes.

La première est la plainte déposée par M. Lorenzo Bozano, actuellement incarcéré dans son pays, l'Italie, pour avoir enlevé et tué la fille d'un industriel. En 1977, la chambre d'accusation de Limoges avait refusé son extradition, mais le ministère de l'intérieur français l'avait fait expulser vers la Suisse. La requête de M. Bozano contre la France vient de franchir une nouvelle étape à Strasbourg puisqu'elle sera bientôt examinée par la Cour.

La seconde requête a été présentée par M. Rolf Dobbertin, un ressortissant de l'Allemagne de l'Est, accusé en 1979 par la France d'avoir livré à son pays des documents scientifiques confidentiels. M. Dobbertin, aujourd'hui en liberté mais toujours pas jugé, se plaint de la longueur de sa garde à vue (six jours) sous le régime de la Cour de sûreté de l'Etat et de la durée de sa détention provisoire.

La troisième plainte émane de M. Christian Farragut, un cadre licencié par son employeur, qui avait également porté plainte contre lui pour escroquerie. M. Farragut a mis près de huit ans à faire reconnaître par le tribunal de commerce de Paris que son licenciement était abusif et par le tribunal correctionnel qu'il n'était pas coupable d'escroquerie. Pendant ce laps de temps, que M. Faragut estime exorbitant, les deux juridictions se sont constamment renvoyé la balle, aucune ne voulant se décider à trancher avant que l'autre ait pris sa décision.

B. L. G.

EN BREF

Des décisions en faveur des enseignants associés des universités

M. Olivier Schrameck, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé des universités, a présenté, lundi 18 mars, les mesures prises pour régler le contentieux entre les enseignants associés des universités et le ministère. Ces personnels sont généralement étrangers ou issus des milieux professionnels. Pour les trois cents assistants, maîtres-assistants et professeurs associés nommés avant 1978, il est proposé un recrutement sur liste d'aptitude, après avis des instances scientifiques.

Une centaine d'« emplois réservés » seront, d'autre part, accessibles aux associés recrutés entre 1978 et 1982 (ils sont un peu plus de trois cents), dans la mesure où ils réussiront aux concours de recrutement.

Pour favoriser la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures, le secrétariat d'Etat a décidé de *« rendre possible le renouvellement de tous les associés jusqu'au 30 septembre 1986 »*.

Enfin, M. Schrameck a souligné que les associés étrangers ayant le statut de réfugié politique bénéficieront de mesures garantissant *« leur activité professionnelle et leurs conditions matérielles d'existence »*. Ils pourront donc *« être maintenus en fonction aussi longtemps qu'ils relèveront de ce statut »*.

Un millier de jeunes se suicident chaque année en France

Un millier de jeunes se donnent la mort chaque année en France. Chez les quinze-vingt ans, le suicide représente la deuxième cause de décès après les accidents. Selon le Comité national de l'enfance, qui révélait ces chiffres lundi 18 mars à Paris, il y aurait de quinze mille à quarante mille tentatives de suicide d'adolescents par an. Les filles sont trois fois plus nombreuses que les garçons à tenter de se supprimer. En revanche, les garçons se ratent moins souvent et représentent les deux tiers des décès.

Comme l'a souligné le professeur Didier-Jacques Duché, il faut distinguer les tentatives de suicide pour lesquelles le désir d'autodestruction est incertain (elles s'apparentent alors plus à un besoin de communication, à un appel à l'affection) des suicides répétitifs avec volonté réelle de se donner la mort, qui ont un rapport direct avec la pathologie mentale.

● *Attentat contre un journaliste à Corte.* – Un attentat à l'explosif a détruit lundi 18 mars, vers 22 heures, à Corte (Haute-Corse), la voiture de M. Antoine Ferracci, chef de l'agence locale du quotidien *Nice-Matin*. La charge, qui était placée sous l'automobile du journaliste, a endommagé les locaux de l'agence ainsi que deux magasins.

culture

MUSIQUE

A L'OPÉRA DU NORD

« Les Mamelles de Tirésias », selon Topor

L'Opéra du Nord connaît, depuis un an, des difficultés qui ont fait craindre pour sa survie (l'Atelier lyrique de Tourcoing a repris son autonomie) ; mais préférant, visiblement, faire envie plutôt que pitié, son nouveau directeur, Humbert Camerlo, a choisi de donner le change en plaçant sa saison sous le signe de la bonne humeur et de l'économie. Après *Cosi fan tutte*, par l'Opéra national de Belgique, *l'Enlèvement au sérail*, par l'Atelier lyrique de Tourcoing et le spectacle *Vive Offenbach !* venu de l'Opéra-Comique, la première production locale est celle des *Mamelles de Tirésias*, opéra-bouffe de Francis Poulenc sur un livret d'Apollinaire créé en 1947 et qui n'a pas pris une ride (1).

On avait déjà pu le constater, il y a quatre ans, lorsque l'Ecole d'art lyrique l'avait présenté, à la salle Favart, dans une mise en scène assez appuyée de Jean Le Poulain. A Lille, on a mieux compris l'esprit facétieux de cette bouffonnerie tendre et corrosive. La conception des décors et des costumes a été confiée à Roland Topor, qui a trouvé là matière à déployer toutes les ressources de son imagination, tant dans l'alliance des couleurs vives sur fond pastel que dans la symbolique des décors : un buste de femme et un phare figurant les deux principes du couple, un kiosque à journaux en forme de main puis le masque géant d'Apollinaire enfoncé dans le sable.

Tous ces éléments glissent ou virevoltent au gré des événements et de la fantaisie de Stéphane André, le metteur en scène. Les berceaux qui, traditionnellement, encombrent la scène au deuxième acte, ont été remplacés par des œufs qui éclosent à point nommé et esquissent quelques pas de danse. Le costume le plus singulier est celui du Directeur s'adressant au public, dans le Prologue, coiffé de la pointe d'un obus géant auquel une petite fille vient mettre le feu. Ainsi, le ton est donné dès le début, et Stéphane André sait le conserver avec un brio exempt de vulgarité.

Des voix agréables

Sous des dehors d'opérette, la partition exige des chanteurs très sûrs, doublés d'excellents comédiens. La distribution réunie à l'Opéra du Nord ne mérite que des éloges : on ne perd pas un mot du texte et les voix sont agréables ; on remarque particulièrement l'impressionnant Directeur de Michel Vanaud, l'agilité de Pauline Vaillancourt (Tirésias), la truculence de Jean Brun (le Gendarme), et si l'on est surpris d'abord d'entendre le rôle du mari tenu par un baryton – au lieu d'un ténor, – Jean-Marie Frémeau n'a aucune peine à justifier qu'il se conforme à la première version de l'œuvre. Sous la direction de leur chef, Henri Gallois, les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra du Nord réalisent, eux aussi, des prouesses dont on ne se doute pas.

En lever de rideau, la Compagnie des Ballets du Nord danse *Parade*, d'Erik Satie, décors et costumes de Picasso, chorégraphie de Léonide Massine (réalisée par Susi Della-Pietra), dans la reconstitution historique présentée à l'Opéra-Comique en 1979.

Cela pourrait avoir un côté « musée », mais si l'effet de provocation a été désamorcé par les ans, il reste une fraîcheur d'autant plus touchante qu'on ne l'attendait pas.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 19, 26, 28 et 30 mars, à 20 h 30 et le 31 15 h 30.

(1) Pathé-Marconi a réédité récemment l'enregistrement réalisé en 1953 sous la direction d'André Cluytens, avec Denise Duval et Jean Giraudeau dans les rôles principaux.

LE CHEF D'ORCHESTRE DU BAROQUE

William Christie et le carré du bon goût

***Hippolyte et Aricie* se donne salle Favart pour dix soirs encore (*le Monde* du 19 mars). L'Opéra de Rameau est magnifiquement dirigé par William Christie. Cet Américain de Paris, chef exigeant avec les chanteurs français, a confiance : le baroque n'est pas seulement une mode.**

William Christie fume des Pall Mall dont il jette la cendre dans sa cheminée, où il doit yavoir parfois d'agréables feux. Il a quarante ans juste, l'allure de l'étudiant qu'il a été et brillamment à Harvard et à Yale. Il parle un français admirable ; porte des chaussures à semelles épaisses style croquenots confortables ; habite au fond d'une cour élégante et calme – à trois pas de la place de l'Etoile – un vaste appartement aménagé avec discrète recherche.

Ici, boiseries blanches, là murs peints d'un parfait rose pâle où sont accrochées des assiettes de porcelaine bleue et des sanguines probablement italiennes. D'un côté de la pièce claire un piano, de l'autre un clavecin, et au centre, sous un lustre en cristal ancien, une immense banquette Louis XV recouverte de velours vert. Raffinement simple, plancher ciré, tout cela lui correspond.

La France, une ambiance

Le musicologue et claveciniste, arrivé en France il y a près de quinze ans, y est devenu l'un des chefs d'orchestre les plus en vue dans le domaine de la musique baroque. Son groupe permanent – un noyau d'une dizaine de chanteurs réunis depuis 1979 – s'appelle les Arts florissants, et fait florès comme le nom l'indique. Si, après un bref passage à Londres, William Christie a choisi de s'installer à Paris, c'est, dit-il, parce qu'il peut y vivre au quotidien dans une harmonie plus accessible, plus apparente qu'ailleurs.

Il s'explique : « *La grande force qui reste en France est culturelle. Les gens râlent, parlent de déclin, de décadence. On sent encore pourtant très fort une sorte d'ambiance : ici la beauté reste une préoccupation. En tout cas, la beauté que, moi, j'aime. Je la prends comme un privilège, une cure de luxe* ».

Et il ajoute : « *J'étais imprégné de l'art européen, grâce à ma famille, à mes maîtres, mais façon américaine. L'Europe est nécessaire à la finition d'une telle éducation. Bizarrement, alors que mes parents sont de souche anglaise et écossaise, j'ai toujours été fasciné par la culture du bassin méditerranéen, et par la langue française.* »

Il évoque surtout sa mère, « *qui dirigeait une très bonne chorale* » dans l'Etat de New-York, où il est né. Elle lui a appris la musique. Son père ? Ingénieur-architecte, mais aussi *farmer*, un mélange de citadin et de rural. William Christie entre dix et quinze ans perfectionne son piano auprès des « *plus grands pédagogues* ». Joue de l'orgue aussi pour les offices religieux. Arrive à l'université pour étudier l'histoire de l'art. Après quatre ans il se recycle : piano, mais plus seulement en amateur. Musique toute. Rien d'autre. Débuts à Buffalo dans le *concerto en sol mineur* de Mendelssohn. Au cas où on ne l'aurait pas déduit, il précise que le répertoire romantique lui est précieux, et qu'il a aussi pratiqué la musique contemporaine. « *Les effets de voix en musique ancienne sont,* dit-il, *très compatibles avec l'écriture d'aujourd'hui.* »

Donc il a tout appris. Hélas, on ne peut tout faire. Cinq siècles de musique c'est trop. Il a choisi mais regrette sans cesse mille choses. Il aurait aimé par exemple, en même temps qu'il se consacrait davantage à la musique de la fin dix-septième début dix-huitième siècle, devenir historien de l'architecture à la même époque. « *La musique d'alors,* dit-il, *a un aspect extrêmement visuel, oui, architectural. Pourquoi je l'aime mieux que celle plus mûre des aboutissements et fins de tradition ? Justement à cause de sa jeunesse d'esprit.* »

L'art Louis XV

« *On sent chez Lully, Charpentier, Rameau le début d'une expression, une manière nouvelle de concevoir les sons, l'amorce d'un geste. Par geste, je veux dire mouvement juste : ici, une expression en correspondance avec l'art Louis XV. Le Louis XV pour moi est la définition de l'art français : on va jusqu'au bord, jusqu'aux limites, on ne prend pas le risque d'outrer, d'exagérer. On ne sort jamais du carré du bon goût. Il y a contrôle de la violence, contrôle de la passion, de l'exubérance, du tragique même – Dieu sait si l'histoire de Phèdre et d'Hippolyte est tragique. Ce contrôle, on ne le retrouvera pas du tout au grand siècle. Il va jusqu'à la manière de penser les sons. Ravel et Debussy l'ont compris, Gluck aussi, même s'il disait* « Rameau ça pue la musique » *(c'est vrai il y a trop, chez Rameau, trop d'imagination). Chez Berlioz et Wagner également, on voit la dette envers Rameau, en ce qui concerne l'émotion et cette complicité d'un orchestre avec la voix. La voix est là pour ajouter des syllabes, quelques paroles, mais l'argument a été donné par les instruments, les chanteurs sont impliqués dans un monde énorme. Ça demande à l'orchestre d'être superbement lyrique.* »

William Christie continue d'un trait : « *Nos instrumentistes font des choses dont les musiciens normaux sont incapables.* » « Il dit « *nos* » comme il dit « *mes* » chanteurs. Le baroque, un ghetto ? Comme dans toutes les sectes il y a des exagérations, mais, répond-il, « *Contrairement aux fossiles qui pensent qu'il s'agit d'une mode passagère, je crois que nous allons vivre ces prochaines années des moments extraordinaires. Déjà le public, fatigué des messes en si et des oratorios de Haendel interprétés n'importe comment, nous donne nos lettres de noblesse.* »

» *Depuis des années, je n'ai travaillé qu'avec des chanteurs intelligents. Non seulement ils ont une nature mais ils se renseignent. On cherche par exemple où se trouvent les documents pour un morceau italien d'avant 1650. Mais, attention, ce travail-là, d'archéologie, ne doit pas ou presque pas être perceptible à l'audition. Sinon c'est fatal. La musique, avant tout, c'est communiquer : une question de personnalité, de passion, de conviction.* »

Passion, conviction. William Christie se verrait presque comme un prophète de la musique française en ce pays.

MATHILDE LA BARDONNIE.

VARIÉTÉS

A L'OLYMPIA

Etienne Daho, l'adolescent romantique

La passion de la musique est venue tardivement chez Etienne Daho, ancien étudiant d'anglais qui avait la curieuse ambition de rédiger le sous-titrage des films américains. A Rennes, sa ville natale, Daho a traîné longtemps en marge de la scène musicale, passé des jours et des nuits en compagnie du groupe rock local, Marquis de Sade. Une rencontre, une histoire d'amour, l'a brusquement propulsé dans l'écriture spontanée de chansons, dans la mise en forme des images fugaces, des émotions et des incertitudes de la vie.

Etienne Daho a publié son premier album *(Mythomane)* chez Virgin, une firme dynamique qui, malgré la crise, continue à travailler à long terme avec les jeunes artistes et les aide à franchir l'étape de la maturation. Il y a plus d'un an, un deuxième 33 tours *(La Notte)* forçait peu à peu l'attention par une exploration des espaces intérieurs, sans grandiloquence, avec le langage le plus simple, à la limite de la naïveté. Par une mise en valeur de couleurs sonores douces et brillantes, claires et aérées. Par une voix chaude, fragile, voilée de murmures.

Daho proposait une image (un chanteur qui n'a pas encore quitté le romantisme de l'adolescence), des idées et un bon enregistrement. L'album n'a pas crevé les plafonds de vente (50 000 exemplaires vendus). Il a permis néanmoins à l'auteur de *Week-end à Rome* et du *Grand Sommeil* de commencer vraiment son aventure.

Lundi soir, Etienne Daho proposait son spectacle à l'Olympia. Le music-hall du boulevard des Capucines n'avait pas connu pareille affluence depuis longtemps. La salle était en symbiose avec un chanteur dont le premier atout est d'être naturel.

Un large complet sombre sur un tricot marin, à la fois timide et désinvolte, la tête pleine de rêve et de nostalgie, Daho charme et swingue, chante ses histoires d'amour et sa séduction de la nuit, et aussi Gene Tierney, l'actrice américaine des années quarante et cinquante, l'étrange fascination de son visage, de son allure meurtrie et mystérieuse. Le public, âgé de dix-sept à trente ans, s'est levé à la quatrième chanson et il est resté debout jusqu'à la fin, envoûté par ce nouveau héros des années 40 et 50, qui ne cache pas ses racines (le rock) et chante, en hommage, un titre du Velvet Underground.

CLAUDE FLÉOUTER.

CINÉMA

« LA RIVIÈRE », de Mark Rydell

Mélodrame de la terre

Cela débute par une scène de catastrophe. Dans une vallée du Tennessee, des pluies abondantes ont provoqué une crue de la rivière ; elle inonde les terres et les récoltes des petits fermiers. Parmi eux, Tom Garvey (Mel Gibson) et sa courageuse femme, Mae (Sissy Spacek). On sait qu'aujourd'hui, en certains États agricoles des Etats-Unis, les paysans sont aussi mal lotis que ceux des années 30, victimes de la dépression économique.

C'est là le seul lien avec *les Saisons du cœur*, de Robert Benton. Le film de Mark Rydell, en revanche, est proche des *Moissons de la colère* de Richard Pearce (sortie début avril), qui traite à peu près les mêmes problèmes et les mêmes situations, mais en allant jusqu'à l'étude sociale et politique. Chez Mark Rydell, le conflit entre les exploitations modestes, condamnées à plus ou moins longue échéance, et l'industrialisation (un barrage doit être construit dans la vallée volontairement inondée et il faut, d'abord, racheter les terres) devient une affaire personnelle.

En effet, Joe Wade (Scott Glenn), le directeur de la compagnie achetant le maïs et faisant pression sur les cultivateurs, est épris de Mae Garvey et veut ruiner le mari, son rival. Le sursaut de solidarité des gens de la terre contre les débordements de la rivière (grande scène finale répondant à celle du début) prend une dimension mélodramatique, édifiante, après tous les malheurs dont la famille Garvey est accablée, après la lutte de Sissy Spacek, la transformant en héroïne de l'agriculture en détresse. Mel Gibson, beau et cabochard, et Scott Glenn, incarnation à la fois du progrès et de la perfidie, ont l'air de se renvoyer des bras d'honneur. Curieusement, la partie la plus intéressante de ce film-spectacle (bravo, la technique) est dans un aperçu d'une grève ouvrière au cours de laquelle Tom Garvey, venu s'embaucher par besoin d'argent, souffre la honte d'être un « jaune ».

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

JAZZ

AU THÉÂTRE DE LA VILLE

Michel Portal, double jeu

Interprète de Mozart et de Brahms, compagnon de route de Stockhausen, Boulez, Berio, Kagel ou Globokar, auteur de musiques de films, jazzman, Michel Portal se produit au Théâtre de la Ville du 19 au 23 mars : trois concerts classiques, avec le quatuor Hagen de Salzbourg et le pianiste Michel Dalberto ; deux concerts de jazz avec Harry Pepl, J.-P. Jenny-Clark, Mino Cinelu et Daniel Humair.

Sous les combles du Théâtre de la Ville, une immense salle faiblement éclairée par huit hublots : la « coupole ». Pénombre, théâtre aux airs de décor moderne, avec cintres avoués et spots éteints : au milieu de quatre chaises vides, celles du quatuor Hagen, métronome électronique en sautoir, écharpe au cou, Michel Portal continue de répéter. Alignées à ses côtés, signes du choix difficile et de l'angoisse, des dizaines de boîtes d'anches.

Michel Portal n'est pas un interprète classique qui s'offre des récréations dans le jazz ou, réciproquement, qui garantit le sens de l'improvisation par des démonstrations techniques. Là où les autres, sans exception, ne fréquentent les deux domaines qu'avec une inévitable inégalité de traitement, il pratique, lui, le bilinguisme comme un double jeu. Avec évidence. Avec la marque indéniable de la vérité et de la présence à la musique : « *Le jazz donne le sens du reste de ma musique. C'est sa sortie, l'envers du miroir. Le jazz suppose une discipline terrifiante. Avec les gens du classique, je continue d'apprendre, soit en les choquant, soit en me trompant avec eux. Mais dans chaque compositeur, ce que j'essaie de saisir, ce sont les vitesses, les différences de vitesse. Prenons Mozart par exemple* (il se met à jouer), *il peut être gai ou triste, s'amuser ou se lamenter, mais brusquement la danse revient. Et la danse, je la connais. S'il y a un passage de danse* (il le chante) *qu'un musicien de classique pourrait ne pas sentir, je suis là pour le rappeler. Je dis, n'oubliez pas la danse...*

» *On m'a fait écouter du jazz très tôt, Lester Young, Ben Webster... J'ai été proprement sidéré. Je pensais que c'était impossible à apprendre. La musique s'est toujours imposée à moi par chocs. Enfant, j'étais fou de* Lacmé, Louise, « Va petit mousse » (il chante), *etc. Je passais des heures à manœuvrer le gramophone. Un jour on m'a offert une mandoline. Et surtout, il y a ce type qui est passé à la maison avec une clarinette. Le choc de ma vie. Il a dû jouer à peu près comme ça :* Le carnaval de Venise, *avec un son assez classique, et surtout en faisant des variations, des paraphrases, pas vraiment de l'improvisation. Je n'en croyais pas mes oreilles. Je ne savais pas qu'on pouvait tirer ce son d'un instrument, ni faire ça à la musique. J'étais éberlué. Je ne suis pas remis de cette double découverte : le jazz et ces variations de clarinette...*

» *La musique s'est alors imposée comme une religion. Dans la famille il y avait des accordéonistes, des trompettistes et cet oncle chef d'harmonie. Au fond de l'imprimerie de mon père, tous les instruments de la clique étaient là, rangés, les tambours, les cuivres, les clarinettes : une caverne d'Ali-Baba.* »

Le mystère de la clarinette

» *La clarinette continue d'être un mystère. C'est un instrument ingrat. On ne peut jouer trente-six mille choses. Il n'a aucune flexibilité. Un flûtiste peut s'amuser* (il l'imite), *pas un clarinettiste. C'est pourquoi on parle très peu des clarinettistes. Peu de littérature – je ne vais tout de même pas jouer des transpositions, – peu de souplesse, l'instrument est douloureux. Avec ce morceau de bois, je cherche à longueur de journée, j'ai l'impression de chercher depuis cinquante ans. En jazz, je n'y touche pas : en dehors de la clarinette basse, pas de clarinette...*

» *En jazz, mon plaisir serait de jouer avec les très grands. Jouer avec des types auprès de qui je serais le plus mauvais : pour apprendre, pour avancer. Mais aujourd'hui les gens sont « médiatisés » à bloc. On n'ose plus. Moi, j'ai besoin de ceux qui viennent d'ailleurs, pour inventer d'autres expressions, d'autres vitesses. Paradoxalement, l'époque n'est pas à la communication. Ça ne circule pas, quoi qu'on dise. L'expression qui me vient le plus à l'esprit ces temps-ci, c'est « les bâtons dans les roues ». Guerres des genres et des carrières, les musiques sont spécialisées. Je ne vois plus de folie et très peu de fête. Beaucoup d'application. Tout est compartimenté par le commerce, les jalousies, la solitude. Aujourd'hui, c'est mon sentiment, la musique ne rassemble plus les gens.*

» *Mon deuxième César des musiques de film ?* » Il éclate de rire : « *Au fond, il y a dans tout homme quelque chose qui accepte les récompenses.* »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE.

PETITES NOUVELLES

■ **CONCERTS POUR FELA. – L'opinion internationale commence à se mobiliser pour le saxophoniste et chanteur nigérien Fela Anikulapo Kuti, condamné le 6 novembre dernier à cinq ans de prison (motif invoqué : trafic de devises). Une caravane va entreprendre, en juin prochain, une tournée de soutien à Fela avec le groupe rock Plaza. A Rome, le rocker italien Pino Danielle participera à ce concert spécial, puis ce sera au tour d'Udo Lindenberg, à Berlin, du groupe Telephone, à Paris (fin juin à l'île Saint-Germain), de Peter Gabriel, à Londres. Stevie Wonder clôturera la manifestation à l'Hollywood Bowl, de Los Angeles.**

Avant son incarcération, Fela avait confié à ses agents artistiques français des bandes d'enregistrement réalisées il y a deux ans. Le producteur américain Bill Laswell a retravaillé le son à New-York avec des musiciens américains. Le résultat paraît, aujourd'hui, sous la forme d'un album intitulé *Army Arrangement* et distribué chez Celluloïd.

■ **CHORALES D'ILE-DE-FRANCE. – La délégation régionale aux affaires culturelles d'Ile-de-France et plusieurs associations recherchent des choristes pour les chorales d'Ile-de-France. La clôture des inscriptions est fixée au 31 mars. Les dossiers doivent être adressés à : DRAC Ile-de-France, Chantal de Corbiac, 9, rue La Bruyère, 75009 Paris (tél. : 285-45-28).**

■ **UN DON POUR LA COLLECTION GUGGENHEIM A VENISE. – Le public aura plus de temps cette année pour visiter la collection Peggy Guggenheim de Venise. Le palais de la mécène américaine sera en effet ouvert trois mois de plus (jusqu'au 31 décembre). C'est un des effets du don de 1 milliard de lires (500 000 dollars) que vient de faire à la fondation le groupe industriel américain United Technologies (UTC). Pour marquer l'événement, une quarantaine d'œuvres de maîtres contemporains, dont Kandinsky, Picasso, Calder, prêtées par le Guggenheim de New-York, viennent s'ajouter à l'exposition *Tauromachie* (soixante gravures de Goya et de Picasso) inaugurée le 3 mars.**

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

OTHELLO III : Bastille (357-42-14) 19 h.
LULU : Cartoucherie du Chaudron (328-97-04) 20 h 30.
LES HIVERNANTS : Espace Marais (271-10-19) 18 h 30.
ATLANTIDE MA MORT : Grand Hall Montorgeuil (296-94-06) 20 h 30.
HALO : Plaisance (320-00-06) 20 h 30.
UNE CONSPIRATION : Théâtre 347 (874-44-30) 20 h 30.
L'OMBRE D'EDGAR : Lucernaire (544-57-34) 18 h.
L'HEUREUX STRATAGÈME : Odéon (325-70-32) 20 h 30.
RELAX : Éden Théâtre (356-64-37) 21 h.
TRAGÉDIE DANS LES CLASSES MOYENNES : Escalier d'or (523-15-10) 20 h 30.
LE SOLEIL N'EST PLUS AUSSI CHAUD : Boulogne, TBB (603-60-44) 20 h 30.
LES MÉMOIRES D'UN BOUNHOUMME : TEP (364-80-80) 20 h 30.
BRECHT OPÉRA : A Dejazet (887-97-34) 22 h 30.
SCÈNES D'AMOUR PERDUES : Petit Théâtre (874-44-30) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11) : Concert : à 20 h : Alban Berg et son temps.
☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.
☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand théâtre 20 h, Hernani ; Théâtre Gémier 20 h 30, Hôtel de l'homme sauvage.
ODÉON (325-70-32) : 20 h 30, l'Heureux Stratagème.
PETIT ODÉON, (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.
☞ TEP (364-80-80) Théâtre 19 h : les Mémoires d'un Bounhoumme ; 21 h 15 : L'Engeance.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 ; Volpone, de Jules Romains ; à 18 h 30 : M. Portal, M. Dalberto et le Quator Hagen.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h : la Poussière de soleils ; 22 h 30 : Brecht opéra.
AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.
☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi-29e à l'ombre.
ATHENEE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 19 h : Roméo et Juliette. Salle C.-Bérard, 18 h 30 : Impasse Privé.
☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Othello III.
☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
CARTOUCHERIE, ☞ Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Lulu.
☞ CINQ DIAMANTS, 20 h 30 : les Femmes fatales.
☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie, 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.
☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.
EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Relax.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ÉPICERIE (724-14-16), 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.
☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tragédie dans les classes moyennes.
☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.
☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.
☞ ESSAION (278-46-42), I. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.
☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.
LYCÉE VICTOR-DURUY (607-91-51), 20 h 30 : Macbeth.
☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andreas-Salomé.
☞ MADELEINE (265-07-09), 18 h 30, 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.
☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte, la crise ; 19 h : l'Air du large.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Tchekov Tchekova.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Amoureux sauvetage.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PETIT THÉATRE (874-44-30), 20 h 30 : Scènes d'amours perdues.
☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.
PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Un Œdipe américain.
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 et 22 h : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.
☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.
THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : Une conspiration en 1537.
☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.
☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique. — II. 22 h : l'Ascenseur.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.
☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.
☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : Forum Nohain.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Mardi 19 mars

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30 : Pale Fountains.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Fox Troc de Montpellier.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : L. Benhamou, M. Michel, T. Rabeson.
☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : C. Walton, B. Higgins.
☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Irakli Sextet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Adams, Trio Arvanitas.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Orphéon Celesta.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Quartet Pierre Perez.

La danse

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h : Trahisons-Men.
☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.
☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Jeune Ballet de France.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cie N. Ledain, Cie Limbes.

Les concerts

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, Ch. Schneider, F. Hubert (Vivaldi).
☞ Th. du Musée Grévin, 20 h 30 : M. Zakai, M. Elissen (Mahler).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : E. Rogier, Y. Macialek, A. Bartelloni, J. Lormier, D. My, chœur de femmes M. Mathias (Hahn, Chausson, Chabrier...)
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Ensemble G. Dufay (chant grégorien).
☞ Lucernaire, 20 h : A. Dafinis (Brahms, Mozart, Chopin).
☞ Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : G. Rivoli (Mendelssohn, Falla).
☞ Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Levinas (Chopin, Honegger, Villa-Lobos).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Petits chanteurs de Chaillot, Maîtrise de la cathédrale de Chartres, Maîtrise de la Sainte-Chapelle, Orchestre Pro Arte de Paris, dir : F. Bardot (Bach).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : A. Schoenfeld, A. Perchat, L. et N. Wright, M-P. Soma, A. Raes (Bach).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Ensemble la Mantanova (musique italienne du XVIIe).
Sainte-Chapelle, 21 h : l'orchestre de chambre Vuillermoz (Albinoni, Bach, Britten, Vivaldi).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : l'Aiglon, de V. Tourjansky ; 19 heures : Festival de Pesaro : Made in USA, de J.-L. Godard ; 21 h : Cinéma japonais (F. Yamamoto) : J'ai deux ans, de K. Ichikawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).
ALPHABET CITY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V. f. Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).
LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).
ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)
BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Murat, 16e (561-99-75) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
C.H.U.D. (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

SPECTACLES

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). — V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Calypso, 17e (380-03-11).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38.).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

URGENCE (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné 1, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (330-30-19).

LES FILMS NOUVEAUX

LOUISE L'INSOUMISE, film français de Charlotte Silvera : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (575-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR, film américain de George Roy Hill, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-58-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

RAS LES PROFS, film américain d'Arthur Miller, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA RIVIERE, film américain de Mark Rydell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (359-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LES SPECIALISTES, film français de Patrice Leconte : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz Halles, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 2e (636-10-96).

STALINE, film français de Jean Aurel : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

VOYAGE A CYTHERE, film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

FESTIVALS

Festival de films antillais et brésiliens, Black Stars on Silver Screen, cinéma africain.
Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33) ; Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

Festival international du film de femmes, Panorama international.
Maison des Arts de Créteil, 94.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Sur une idée de Jacques Antoine. Présenté par Gilles Schneider.
Epreuves aux Etats-Unis, en France, à Rome, en Turquie, au Cameroun.

21 h 35 Série : La passion de la vie,
de Jacotte Chollet et André Voisin.
Troisième volet de cette série consacrée à la thérapie primale. Avec le docteur Frédéric Leboyer, le docteur David Cheek, différents patients qui ont bien voulu témoigner, il s'agit de comprendre à quel point certains troubles peuvent être liés à des situations vécues (puis oubliées) au moment de la naissance. Mémoire prête à remonter.

22 h 30 Tintam'arts.
Le magazine est consacré au violoniste et chef d'orchestre Emmanuel Krivine. Confidences et musique.

23 h 30 Journal.

23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Cours après moi shérif.
Film américain d'H. Needham (1977), avec B. Reynolds, S. Field, J. Reed, J. Gleason ; M. Henry, P. McCormick (Rediffusion).
Pour toucher une forte prime, un camionneur indépendant et son ami s'en vont chercher au Texas 400 caisses d'une bière interdite en Géorgie, qu'ils doivent transporter à Atlanta. Burt Reynolds en héros intrépide et goguenard, un parcours mouvementé, une mariée en fuite, un shérif irascible, et la solidarité des gens de la route.

22 h 15 Magazine : Lire c'est vivre.
Proposé et présenté par Pierre Dumayet, réalisé par Robert Bober.
« Le Complexe de Broadway », de Damon Runyon.
Pour aborder Damon Runyon, le chroniqueur des piliers de bars de Broadway, P. Dumayet a tout naturellement installé ses invités dans un bistrot. Des longueurs mais aussi petites musiques et chuchotements.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Manon des sources.
Film français de M. Pagnol (1952), avec J. Pagnol, R. Pellegrin, Rellys, R. Vattier, F. Sardou, C. Blavette, H. Poupon, M. Géniat (N.).
La faute collective des habitants d'un village de Provence se trouve étalée au grand jour par la vengeance d'une jeune gardienne de chèvres vivant en sauvageonne dans la montagne. Le problème de l'eau, indispensable aux terres, est à la base de ce film de conteur, où la parole coule comme un fleuve, où la nature participe à une sorte d'épopée.

22 h 40 Journal.

23 h 5 Cinéma : Manon des sources (suite et fin).

0 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Ciné 16 : la Femme rompue, film de Josée Dayan ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, **Ronde de nuit**, film de J.-C. Missiaen ; 22 h 5, **Prénom Carmen**, film de J.-L. Godard ; 23 h 28, **Un justicier dans la ville**, film de M. Winner ; 0 h 55, Julio Iglesias en concert ; 1 h 45, Document : Mexique : les médecines de l'âme ; 2 h 40, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : la poésie étrangère.

21 h Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.

21 h 30 Musique : Diagonale ou l'actualité de la chanson française et étrangère.

22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Dans la nature, Carnaval, Othello*, de Dvorak ; *Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré bémol majeur*, de Prokofiev ; *Sinfonietta*, de Janacek par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. F.-J. Thiollier, piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 5 Jazz club (en direct du Petit Opportun).

Mercredi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Cap sur l'aventure.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 40 Vitamine.
Dessins animés, feuilletons, infos, variétés. Et à 15 h 40, Cros chez Cromanion, *une nouvelle série d'émissions d'initiation à la préhistoire.*

17 h Football : Dniepropetrovsk - Bordeaux
(et un résumé du match à 22 h 45).

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.

19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.

20 h Journal.

20 h 27 Tirage du Loto.

20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.

20 h 45 Série : Dallas.
Bobby, découvert inanimé dans le bureau de J.R., est emmené à l'hôpital. La liste des suspects s'allonge. Qui a tiré sur Bobby ?

21 h 30 Contre-enquête.
Magazine des faits divers de Anne Hoang.
Au sommaire : rue de Cléry ; la femme de l'au-delà ; le nez de Michael.

22 h 45 Football
Résumé du match Dniepropetrovsk-Bordeaux.

23 h 45 Variétés : Côte d'amour.
Présenté par Sydney.
Avec Junior, Eurythmics, Lio et Jacky...

23 h 45 Journal.

0 h 05 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (et à 8 h 30, Feuilleton : Trois sans toit).

8 h 50 Basket : Kaunas - Barcelone.

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.

13 h 45 Dessins animés : Judo Boy.

14 h 15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Viratatoums ; Teddy ; Méthanie ; Tchaou et Grodo ; les Petites Canailles...

16 h 50 Micro-Kid.

17 h 25 Platine 45.
Mader ; In Parallel ; Michel Fugain ; Jim Diamond ; Billy Océan ; Wallis Franken ; Bronski Beat.

18 h Les carnets de l'aventure.
« Mont Everest 78 », de K. Herrligkoffer.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Le Passage.
Réal. F. Apprederis. Avec M.-C. Barrault, P. Vaneck, J. Dufilho...
Une jeune femme, dont toute la famille a été liquidée par un régime totalitaire, cherche à fuir ce pays honni grâce à un réseau de « passeurs ». Un film d'angoisse, bien interprété mais un peu rétro.

22 h 10 Magazine : Moi.. je.
Un magazine qui reste toujours étonnant.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Invité d'honneur : Eddy Mitchell.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Série : la vie fantastique des figures peintes.
De J.-J. Sirkis. Le président Cornemuseux, avec J. Negroni, A.-M. Jabraud.
Dans cette série, Jean-Jacques Sirkis transforme les musées en plateau de télévision, il sort les figures peintes de leur cadre, leur donne voix. Ici un gentilhomme du XVIIIe siècle.

23 h 20 Espace francophone.
Magazine de O. Gallet. Francophonie : histoires et perspectives.
Une rétrospective du mouvement francophone, depuis les premières déclarations des présidents africains jusqu'à la conférence de février, au Caire, en 1985.

23 h 50 Série : Allegoria.
De H. de Maximy.
Une nouvelle série de petits billets de trois minutes chaque jour ; nouvelle façon de regarder un tableau, de « voyager en peinture ».

23 h 55 Prélude à la nuit.
« Valse en ut dièse », de Frédéric Chopin, par M. Magin, piano.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Cabou Cadin ; 11 h 25, **Un justicier dans la ville**, film de M. Winner ; 13 h, Rue Carnot ; 13 h 30, Cabou Cadin ; 15 h, Julio Iglesias en concert ; 15 h 50, Série : Colette ; 17 h 25, Batman ; 18 h, Jeu : TLC ; 18 h 40, Jeu : les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 : 20 h 25, Football ; 22 h 10, **les Filles de Grenoble**, film de J. Le Moigne ; 23 h 40, **le Jeune Marié**, film de B. Stora ; 1 h 15, Robin des Bois ; 2 h 5, Batman ; 2 h 30, Top 50.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : le corps infirme à travers les âges (et à 10 h 50 : Uwe Johnson) ; 9 h 5, **Matinée de la science et des hommes** : Y a-t-il une origine biologique aux maladies mentales ? ; 10 h 30, **Musique** : Miroirs (et à 17 h 10) ; 11 h 10, **Le livre, ouverture sur la vie** : Michel-Aimé Baudouy rencontre de jeunes lecteurs à propos de son roman « les Rendez-vous de la prairie » ; 11 h 30, **Feuilleton** : Le paysan parvenu ; 12 h, **Panorama** ; 12 h 45, **Avant-première** : Marivaux au Théâtre des Amandiers ; 14 h, **Un livre, des voix** : T. Hautmont, « le Conservateur des ombres » ; 14 h 30 **Reprise : Passage du témoin** (diff. le 16 mars) ; 15 h 30, **Lettres ouvertes**, magazine littéraire ; 17 h 10, **Le pays d'ici**, en direct de Bordeaux ; 18 h, **Subjectif** : Agora ; à 18 h35, Tire ta langue ! ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, **Perspectives scientifiques** : les climats de la terre.

20 h, Musique, mode d'emploi : le violon de Delacroix.

20 h 30 Antipodes : Ecrivains du fleuve Congo.

21 h 30 Musique : Pulsations. « Autour du clavecin ».

22 h 30 Nuits magnétiques : bruits du monde ; tensions explosives dans le Golfe.

FRANCE-MUSIQUE

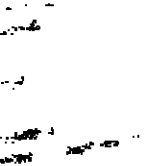
2 h, **Les nuits de France-Musique** : Nuits du printemps ; œuvres de Vivaldi, Stravinski, Wagner ; 7 h 10, **L'imprévu** ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : Carl-Maria Von Weber - un théâtre de l'étrange ; 12 h 5, **Le temps du jazz** : feuilleton : Gil Evans ; 12 h 30, **Concert (Les Provinciales)** : Radio Côte d'Azur propose un récital Philippe Bianconi, pianiste, qui interprète des œuvres de Haydn, Brahms, Debussy, Schumann ; 14 h 2, **Jeunes solistes** ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** : Maurice Delage - « Regarde alentour » ; œuvres de Roussel, Delage ; à 16 h 30, Berlioz à travers ses écrits : le traité d'orchestration ; 18 h 2, **Les chants de la terre** ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : Où jouent-ils ? ; 19 h 15, **Spirales** : magazine de musique contemporaine.

20 h, Concert (saison lyrique, en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Don Juan » de Mozart, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. Jeffrey Tate, premier violon, P. Fontanarosa, soliste, G. Janowitz, C. Studer, K. Laki, G. Windbergh, H. Prey, M. King, S. Koptchak, M. Vanaud ; vers 21 h 45, Entracte : sonates de Scarlatti, interprétées par Scott Ross.

22 h 30, Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; vers 1 h, Anthologie Hans Rosbaud.








COMMUNICATION

POUR SORTIR DE SA CRISE ÉCONOMIQUE

Le cinéma mise sur les médias

L'année 1984 n'a pas été bonne pour l'économie du cinéma français, et 1985 risque d'être préoccupante. Le premier bilan dressé par le Centre national de la cinématographie montre que la fréquentation des salles accuse une baisse d'environ 4 %. Face à cette tendance à l'érosion du marché, on produit toujours beaucoup de films (161 en 1984 contre 131 en 1983), et les coûts de production, qui avaient *spectaculairement dérapé de 30 % l'an dernier,* n'ont pas diminué.

La situation n'a rien de catastrophique, comparée à celle des autres pays européens, mais elle contraste singulièrement avec l'optimisme affiché après les bons résultats de 1981. Les premières victimes de ce mouvement de *balancier sont* les distributeurs, dont la disparition risque d'asphyxier la production. La profession et les pouvoirs publics cherchent des solutions du côté des nouveaux réseaux audiovisuels.

« Le cinéma français dispose d'une grande réserve de talents. Acteurs, scénaristes, réalisateurs et producteurs peuvent créer environ cent vingt films de qualité par an. De l'autre côté, le public fait un excellent accueil au film français, et un réseau de salles modernisé et bien structuré peut assurer l'exploitation de quelque cent soixante longs métrages par an. Tout irait donc pour le mieux s'il ne manquait le maillon intermédiaire. Il ne reste plus en France que quatre entreprises de distribution susceptibles de traiter chacune une quinzaine de nouveaux films français par an. Ce goulet d'étranglement est la plus grave menace qui pèse sur le cinéma français. »

Ce vigoureux signal d'alarme, c'est M. Denis Chateau qui le tire, lors d'une récente séance du séminaire multimédias du CESTA (1). Ancien directeur chez Gaumont, personnage-clé du cinéma français — il a assuré la programmation de plus de six cents salles, — Denis Chateau connaît parfaitement les rouages économiques de la profession. Il sait que, de tous les clignotants qui se sont allumés depuis quelques mois (baisse de la fréquentation, chute de la production, difficultés de Gaumont et de Parafrance), la disparition de distributeurs est le plus inquiétant. Prodis, Planfilms, Molière, Groupement des éditeurs de films : la liste est longue, et il faut y ajouter Gaumont et Parafrance, dont les difficultés financières risquent de réduire sensiblement l'activité.

Certes, il reste quelque cent cinquante entreprises inscrites à la fédération des distributeurs, mais la plupart ne distribuent qu'un ou deux longs métrages par an et n'ont pas la surface financière suffisante pour être l'interlocuteur de la production. Car le distributeur, dans le cinéma, a cessé depuis longtemps d'être un simple grossiste, agent technique assurant le tirage des copies et le lancement des films. Par l'intermédiaire du « minimum garanti », il anticipe sur les recettes des salles et assure la plus grande part du financement de la production.

Dérapage généralisé

Ce rôle de banquier rend les distributeurs particulièrement sensibles à la crise qui affecte les mécanismes économiques du cinéma. L'augmentation des coûts de production des films entraîne celle des minima garantis chargés de les couvrir. Les frais de lancement subissent un dérapage généralisé. Un film comme *les Spécialistes* est tiré à plus de quatre cents copies pour être diffusé massivement et simultanément dans toute la France. La publicité qui accompagne sa sortie s'élève à 6 millions de francs. Soit un total de 10 millions de francs, qui viennent s'ajouter au minimum garanti dans l'investissement du distributeur.

Cette surenchère ne va pas sans risques. Pour avoir en distribution *le Serpent à plumes*, la société AMLF doit avancer quelque 30 millions de francs sur un devis de production qui s'élève à 60 millions de francs. Mais Gérard Oury est un metteur en scène à succès et Coluche a triomphé l'année précédente dans *Tchao Pantin* : le projet présente donc toutes les garanties de succès. Hélas ! les vieilles recettes ne sont pas toujours les plus sûres : *le Serpent à plumes* ne fait pas la moitié des entrées nécessaires pour couvrir ses frais. La perte est sèche pour AMLF, et il faudra les succès répétés d'*Amadeus*, des *Ripoux* et d'*Un dimanche à la campagne* pour boucher ce trou.

Tous les distributeurs n'ont pas cette chance... La baisse de la fréquentation, la concentration des bonnes recettes sur une quarantaine de films rendent ce métier aussi risqué qu'un jeu de casino. Sur la dizaine de distributeurs français d'envergure, seuls quatre ont survécu : UGC, Gaumont, AMLF, AAA, auxquels il faut ajouter Hachette, qui s'est lancé depuis un an dans le cinéma. C'est insuffisant pour avaler l'ensemble de la production française. Dès lors une seule question hante aujourd'hui toute la profession : combien de films français resteront, dès cette année, sans financement faute de distributeurs ?

Que peut-on faire rapidement ? Certains professionnels songent à modifier les mécanismes du fonds de soutien, ce remarquable système d'épargne collective, alimenté en grande partie par une taxe sur le billet de cinéma. Celui-ci ne profite que peu à la distribution : 32 millions de francs en 1984 pour 221 millions de francs pour l'exploitation et 192 millions de francs pour la production (auxquels on peut ajouter les 90 millions de francs de l'avance sur recettes).

Mais beaucoup de producteurs redoutent qu'une aide aux entreprises de distribution n'encourage leur concentration et ne renforce leur poids sur la production. Ils suggèrent que l'aide du fonds de soutien vole directement au secours de la production, même s'il faut un peu rogner sur les subventions accordées à l'exploitation. *« Le parc de salles français a achevé sa modernisation et sa restructuration,* entend-on dans les milieux de la production. *Pourquoi encourager un surinvestissement dans l'exploitation au moment où la fréquentation baisse ? »*

Taxer la télévision

Mais ce type de propositions risque de rallumer la guerre entre les différentes branches de la profession, et le Centre national de la cinématographie (CNC), autorité de tutelle, tente de l'éviter. Son nouveau directeur, M. Jérôme Clément, ancien conseiller technique de M. Pierre Mauroy à Matignon, essaye de faire évoluer les choses en douceur : *« La salle de cinéma restera toujours une étape essentielle pour la valeur d'un film et on ne peut retirer un soutien financier à l'exploitation sans risquer de compromettre ce qui fait le cinéma. Mais la salle perd peu à peu son poids dans l'économie du film et il faut bien modifier les mécanismes d'aide en fonction de cette situation. Nous étudions le moyen de faire contribuer à cette aide tous les supports de diffusion du film, en instituant une taxe sur la publicité télévisée et une taxe sur les cassettes, qui remplacerait le régime fiscal actuel de la vidéo. »*

Taxer la télévision : la proposition ne sera pas très populaire et elle heurtera de front les responsables des chaînes publiques et les promoteurs de télévision privées, qui s'inquiètent déjà pour leurs ressources. Mais il faudra bien que le cinéma règle son vieux contentieux avec la diffusion des films à domicile. Le déséquilibre est flagrant : d'un côté 190 millions d'entrées dans les salles, qui rapportent à l'industrie près de 4 milliards de francs; *de l'autre environ 5 milliards* de « visions » (2), qui correspondent à 250 millions de francs d'achat de droits par la télévision et 120 millions de francs investis en coproduction.

Les producteurs de cinéma se plaignent que le même film soit consommé pour 30 francs en salles, pour 20 francs en vidéo, pour 2 francs environ sur Canal Plus et pour quelques centimes à la télévision. Ils savent parfaitement que la solution de la crise qui les frappe aujourd'hui se trouve sur le petit écran. Le film, programme favori du public et produit d'appel de tous les nouveaux réseaux, est un capital précieux, dont il faut renégocier le prix. Déjà Canal Plus, avec ses 270000 abonnés, apporte au cinéma plus de la moitié des recettes en provenance des *chaînes publiques*. Demain, les télévisions privées feront monter les prix pour concurrencer le service public.

Les banques suivent les professionnels du cinéma dans leur analyse. Si la Compagnie financière de Suez crée une filiale avec le groupe MK 2, si la banque Worms, à la tête d'un groupe bancaire, entre dans le capital du distributeur AMLF, c'est pour constituer des sociétés dotées d'une solide assise.

« Dans quelques années, explique M. Chateau, *le cinéma vendra ses films trois fois plus cher aux télévisions. Les recettes de la diffusion à domicile équilibreront enfin la baisse de la fréquentation des salles et la profession aura retrouvé sa santé économique. Il suffit aujourd'hui de tenir bon jusque-là. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Centre d'études des systèmes et technologies avancées.

(2) Chiffre obtenu en multipliant le nombre de films diffusés par an à la télévision par l'audience moyenne des films.

VU

Miroir familial

Barjo, ces Bargeot ? Pas autant qu'on pourrait l'imaginer. Tout était à craindre, pourtant, car on n'est guère habitué, en France, à se retrouver en miroir sur le petit écran. On attendait de pied ferme cette tribu parrainée par Stéphane Collaro. On n'a pas eu le temps de se poser de questions. En deux temps trois mouvements, la famille Bargeot a déboulé dans nos foyers avec ses tics, ses problèmes, ses contradictions. Et en moins d'un quart d'heure on avait fait connaissance avec chacun des sept membres de cette maisonnée *banlieusarde plus française* que nature.

Outrances, humour, gros bon sens y sont poussés jusqu'à la caricature. Une manière habile de déclencher la bonne humeur qui *ne sera peut-être pas du goût de* tout le monde.

Les auteurs de ce feuilleton (ils sont quatre) n'ont pas donné dans la nuance. Il fallait oser rassembler sous le même toit un père autoritaire, Raymond, membre du RPR — et fier de l'être — ne cachant pas ses tendances racistes, sa femme Odile, mère au foyer, écrasée par sa grande gueule de mari, leurs trois enfants (Robert, en pleine crise d'adolescence, Nicolas, le petit surdoué à la langue bien pendue, Sandrine « imbibée » par ses études en psychologie), la grand-mère Lucienne Roblochon, complice de sa fille Odile, et son époux Gustave, militant au Parti communiste. Un cocktail qui a déjà explosé lundi soir.

ANITA RIND.

★ *La Famille Bargeot*, TF 1, du lundi au vendredi, 19 h 40.

Le SNES critique la prise de contrôle du « Matin de Paris » par des organisations proches de la FEN

De notre envoyé spécial

Besançon. — Lors de l'ouverture du congrès du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), lundi 18 mars à Besançon, le secrétaire général de cette organisation, Mme Monique Vuaillat, s'est livré à une vigoureuse attaque contre la direction de la Fédération de l'éducation nationale, à laquelle appartient le SNES, à propos du rachat du quotidien *le Matin de Paris*. La responsable du SNES, proche du Parti communiste, constate que les associations et mutuelles qui constituent l'empire de la FEN (à majorité socialiste) *« ont pris la décision de constituer un UES-média* (1) *dont le premier acte est l'achat du* Matin, *quotidien d'opinion, avec l'ambition de se placer dans le réseau des télévisions privées de la télématique ».*

Selon Mme Vuaillat, le SNES a appris le 14 mars que la direction de la FEN avait donné son accord à cet achat. *« Nous avons pu lire dans* l'Ecole libératrice (2) *que la direction du Syndicat national des instituteurs avait fait de même. Son secrétaire général ayant précisé, en réponse à des questions, qu'il fallait que nos organisations « sachent faire des investissements politiques ».* Pour Mme Vuaillat, tous les syndicats de la FEN sont concernés par cette affaire, car il s'agit *« d'investissement politique qui s'est fait en notre nom sans qu'à aucun moment quiconque ait été consulté ».*

S. B.

(1) L'Union d'économie sociale média, que préside M. Pierre Roussel, regroupe divers organismes, la plupart liés à la FEN (*le Monde* du 2 mars).

(2) Organe du Syndicat des instituteurs et PEGC.

EXPOSITION

67e Foire internationale de Lyon

De notre correspondant régional

Lyon. — « Le monde des idées neuves », slogan ambitieux pour la *67e Foire internationale de Lyon*, qui doit se tenir, du 16 au 25 mars, dans le très récent parc des exposions Eurexpo de Chassieu dans la banlieue est de l'agglomération. En changeant de cadre, en abandonnant le décor désuet des quais du Rhône, la Foire change de dimension. Certes, les ratios — nombre de visiteurs, d'exposants, surfaces de stands — ne changent pas fondamentalement. Mais la cohérence architecturale — manifestée par une structure *en étoile* qui prend en compte les besoins divers par nature des exposants, des acheteurs et du grand public — du nouvel Eurexpo rend crédible la volonté des responsables locaux (Ville de Lyon, conseil général et chambre de commerce) de donner une impulsion nouvelle à cette foire née avec le siècle.

Quatre-vingt-cinq mille mètres carrés de plain-pied accueilleront pendant plus d'une semaine quinze sections regroupant des activités grand public allant de l'équipement de la maison au jardinage en passant par le bricolage et un espace « trouvailles ». Cette énumération, au fond traditionnelle, masque l'effort très sensible de renouvellement tenté pour donner un nouveau souffle à une manifestation *qui essaie de plus en plus de toucher* les catégories de population plus perméables à l'innovation.

La Foire a été précédée du 20 au 25 février par un salon multiprofessionnel fermé au public. Le salon Pro-Contact n'a été qu'un demi-succès au point que les organisateurs ont dû renégocier avec les exposants les conditions de leur participation financière.

Cette première démarche difficile prouve l'ampleur de la tâche : il n'est pas aisé de changer des habitudes commerciales inscrites dans une longue tradition locale. Une « avant-première » sans public n'est pas encore entrée dans les mœurs. D'où l'importance du « *pari* » de M. Pierre-Marie Maisonneuve, commissaire général de la Foire de Lyon, qui souhaite réussir à partir de samedi une « grande fête à vocation commerciale ».

CLAUDE RÉGENT.

● *ERRATUM :* C'est par erreur qu'il a été indiqué dans l'article « La reprise de 1984 », dans l'ensemble de la Semaine française de la communication audiovisuelle (*le Monde* du 14 mars, page 21), que les importations de téléviseurs couleur représentent 78 % du marché. En réalité, il s'agit de la part des constructeurs français de téléviseurs couleur dans le marché national en 1983. La *même année, le taux de couverture* (c'est-à-dire les exportations par rapport aux importations) était de 25 %.

● *Télévision du matin : 8 % d'audience.* — La télévision du matin fait peu à peu sa place dans les habitudes de vie des Français. C'est ce qu'indique un sondage SOFRES-*Télé-7 jours*, réalisé du 15 au 20 février auprès de 1 000 personnes représentatives de la population française de plus de dix-huit ans et publié cette semaine par l'hebdomadaire. S'ils restent avant tout fidèles à leur radio, qu'ils sont 65 % à écouter le matin, ainsi qu'à leur journal (23 %), ils sont déjà 8 % à allumer leur téléviseur avant de quitter leur foyer. Mieux : depuis le lancement à l'automne 1984 des émissions matinales, 20 % des personnes interrogées affirment s'être déjà branchées sur l'un des programmes. Des scores qui contredisent les craintes de ceux qui croyaient les habitudes alimentaires hexagonales incompatibles avec la télévision du matin et laissent présager une écoute croissante : 12 % des Français précisent en effet qu'ils regarderaient leur télévision le matin s'ils disposaient d'un poste dans la pièce où ils prennent leur petit déjeuner.

SCIENCES

LA NASA S'INQUIÈTE DE LA CONCURRENCE D'ARIANE

L'administrateur de la NASA est *« préoccupé par Ariane ».* Dans une interview au *Washington Post*, publiée le 18 mars, M. James Beggs, reprenant des déclarations qu'il avait faites il y a un mois, a déclaré qu'en un an la NASA a signé cinq contrats de lancement de satellites par une navette, mais que quatre autres sont allés à Arianespace, la société européenne qui commercialise Ariane. *« C'est la première fois que nous devons partager le marché avec eux, et cela m'inquiète »*, déclare M. Beggs.

Il faut sans doute replacer ces déclarations dans leur contexte, la préparation du budget de la NASA. Au siège d'Arianespace, on maintient que, en face d'un marché des télécommunications spatiales qui croît de 10 % par an, la navette et Ariane sont beaucoup plus complémentaires que concurrentes, que ces deux lanceurs n'offrent pas exactement le même service de lancement, et qu'il ne faut pas oublier que, contrairement à Ariane, la navette américaine assure bien d'autres missions que le seul lancement de satellites.

M. ANDRÉ BERROIR EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE L'UNIVERS

Le *Journal officiel* du 16 mars publie un arrêté nommant M. André Berroir directeur du nouvel Institut des sciences de l'univers (INSU), récemment créé.

[Né à Chambéry (Savoie) le 10 juin 1933, M. Berroir est agrégé de mathématiques et docteur ès sciences. Il enseigne à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) depuis 1970. Spécialiste de la mécanique des fluides et de la physique de l'atmosphère, M. Berroir dirigeait depuis 1976 le laboratoire de météorologie dynamique du CNRS (à Palaiseau et à Paris). En 1981, il a créé et installé à l'Ecole polytechnique le centre de calcul vectoriel pour la recherche.]

● *Le* Nautile *entre en service.* — Le petit sous-marin français de recherche, le *Nautile*, est opérationnel depuis le 17 mars. Le 14 mars il a plongé à vide dans la fosse de Porto-Rico, à 6 600 mètres de profondeur, soit à 600 mètres au-delà de sa profondeur limite nominale de 6 000 mètres. Le 17 mars, avec trois hommes à son bord, il a plongé à 5 800 mètres de profondeur. Les essais habités jusqu'à 6 000 mètres de profondeur vont continuer jusqu'au 11 avril au large de Porto-Rico.

SPORTS

JUDO

La collection de Brigitte Deydier

Le judo français en général et le judo féminin en particulier se portent bien. Après les six médailles rapportées des championnats du monde de Vienne, en novembre dernier, ce sont cinq places de podium qui sont venues récompenser les efforts des dames en kimono, les 16 et 17 mars, aux championnats d'Europe de Landskrona (Suède).

Le chef de file de cette équipe est incontestablement la Montalbanaise du RCF Brigitte Deydier, qui, à ses deux titres mondiaux, a ajouté en Suède un troisième titre européen en moins de 66 kg, avec un sens tactique parfait. Les autres médailles ont également enrichi un palmarès déjà brillant : ancienne championne du monde, Béatrice Rodriguez a repris son titre des moins de 56 kg ; deux fois vice-championne du monde des moins de 48 kg, Marie-France Colignon a décroché l'or pour la première fois, ainsi que Pascale Doger, habituée des troisièmes places, en moins de 52 kg. La cinquième médaille est revenue à l'ancienne championne du monde des plus de 72 kg, Natalina Lupino, qui tentait sa chance dans la catégorie inférieure : elle *a été stoppée par la championne* du monde belge Ingrid Berghmans, mais a néanmoins pu se classer troisième.

Football

REPORT PROBABLE DE DNIEPROPETROVSK-BORDEAUX

Le match retour des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de football entre les Soviétiques de Dniepropetrovsk et les Girondins de Bordeaux, qui devait être joué mercredi 20 mars à Krivoï-Rog (Ukraine), sera probablement reporté au lendemain à 17 heures (15 heures en France). Après une escale à Kiev, lundi, l'avion charter des Bordelais n'avait pu rallier Krivoï-Rog à cause du brouillard. Les champions de France envisageaient de prendre un train de nuit pour arriver à destination mercredi matin vers 7 heures, après onze heures de voyage. Pour les mêmes raisons, les joueurs soviétiques, qui rentraient de Tbilissi, étaient bloqués à Donetsk (Ukraine), tandis que les arbitres de la rencontre se trouvaient encore à Moscou.

Une semblable mésaventure est arrivée aux joueurs de la Juventus de Turin, dont l'avion n'a pu atterrir à Prague à cause de chutes de neige. Détournés sur Bratislava, les coéquipiers de Michel Platini ont dû emprunter un car pour rallier Prague mardi vers 3 heures du matin.

● HOCKEY-SUR-GLACE : *championnat du monde « C ».* — Le quatrième tour du championnat du monde « C », organisé en Haute-Savoie (Chamonix, Megève et Saint-Gervais), a permis à la France, victorieuse de la Yougoslavie (2-1), de prendre la tête du classement. Les autres matches ont donné les résultats suivants : Roumanie bat Corée du Nord, 18-5 ; Chine bat Danemark, 6-1 ; Bulgarie bat Espagne, 9-3. — Classement : 1. France, 7 pts ; 2. Roumanie et Yougoslavie, 6 ; 4. Chine, 5 ; 5. Bulgarie et Danemark, 4 ; 7. Corée du Nord et Espagne, 0.

● TENNIS : *« Masters » féminin.* — Doté de 5 00 000 dollars, le *« Masters » féminin*, organisé au Madison Square Garden de New-York, a débuté, lundi 18 mars, par deux surprises : l'Australienne Wendy Turnbull (tête de série no 4) a été battue par la Suédoise Caterina Lindqvist (3-6, 6-2, 6-2) et la Canadienne Carling Basset (tête de série no 8) a été éliminée par l'Américaine Cathy Rinaldi (6-3, 6-2). Dans le troisième match, la Tchécoslovaque Helena Sukova a battu l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch (7-6, 7-6).

— *Tournoi de Nancy.* — La première soirée du tournoi de Nancy, doté de *80 000 dollars*, n'a pas été favorable aux Français. Jérome Potier, Loïc Courteau et Eric Winogradsky ont été éliminés respectivement par l'Australien Rod Frawley (7-5, 6-4), l'Autrichien Bernard Pils (6-1, 6-0) et l'Américain Mike De Palmer (3-6, 7-6, 6-4).

Le Monde

ECONOMIE

L'AVENIR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS FRANÇAISES

Le va-tout de la CGE aux Etats-Unis

L'avenir des télécommunications françaises va se jouer dans les trois ans qui viennent aux Etats-Unis. Alcatel-Thomson, filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE), qui porte désormais la responsabilité de ce secteur, multiplie depuis quelques mois les accords avec des firmes d'outre-Atlantique. Objectif : se glisser sur un marché américain « ouvert » depuis l'éclatement du monopole d'ATT début 1984. Au sein de la CGE, on ne cache pas qu'il s'agit d'un véritable quitte ou double.

UN accord signé avec Citcom Systems, société américaine d'équipement de transmission ; deux autres avec Sonitrol et CCA, sociétés similaires dans les domaines des centraux téléphoniques d'entreprise (PABX), un quatrième avec Fairchild Industries, firme plus importante qui, elle, fabrique des équipements spatiaux. Parallèlement, une société de capital-risque fondée avec American Express pour partenaire : la CGE lance des grappins d'abordage au-dessus de l'Atlantique.

Annoncées avec une discrétion qui tranche avec les ronflantes déclarations auxquelles nous avait habitué le groupe, ces opérations limitées, mais soigneusement choisies, éclairent l'obsession de son PDG M. Georges Pebereau. Le groupe nationalisé fait des Etats-Unis son objectif prioritaire et pour tout dire existentiel. *« Si nous ratons notre coup, si nous n'arrivons pas à vendre des téléphones aux Etats-Unis, notre crédibilité sur tous les autres marchés internationaux s'effondre. On ne vendra plus qu'en France »*, confie un haut dirigeant qui poursuit : *« Comme réduite au seul marché des PTT français, l'industrie nationale ne pourrait survivre longtemps : c'est un quitte ou double. »*

L'enjeu industriel est, on l'aura compris, considérable puisque les télécommunications demeurent un des rares secteurs forts, avec les équipements militaires, de la filière électronique française. Mais l'enjeu politique ne l'est pas moins. Le téléphone a *été* sans conteste un succès des septennats Pompidou et Giscard. On imagine les commentaires à la veille des élections de 1988 si celui de M. François Mitterrand se solde par un gaspillage de cet héritage. M. Pebereau joue plus que sa tête.

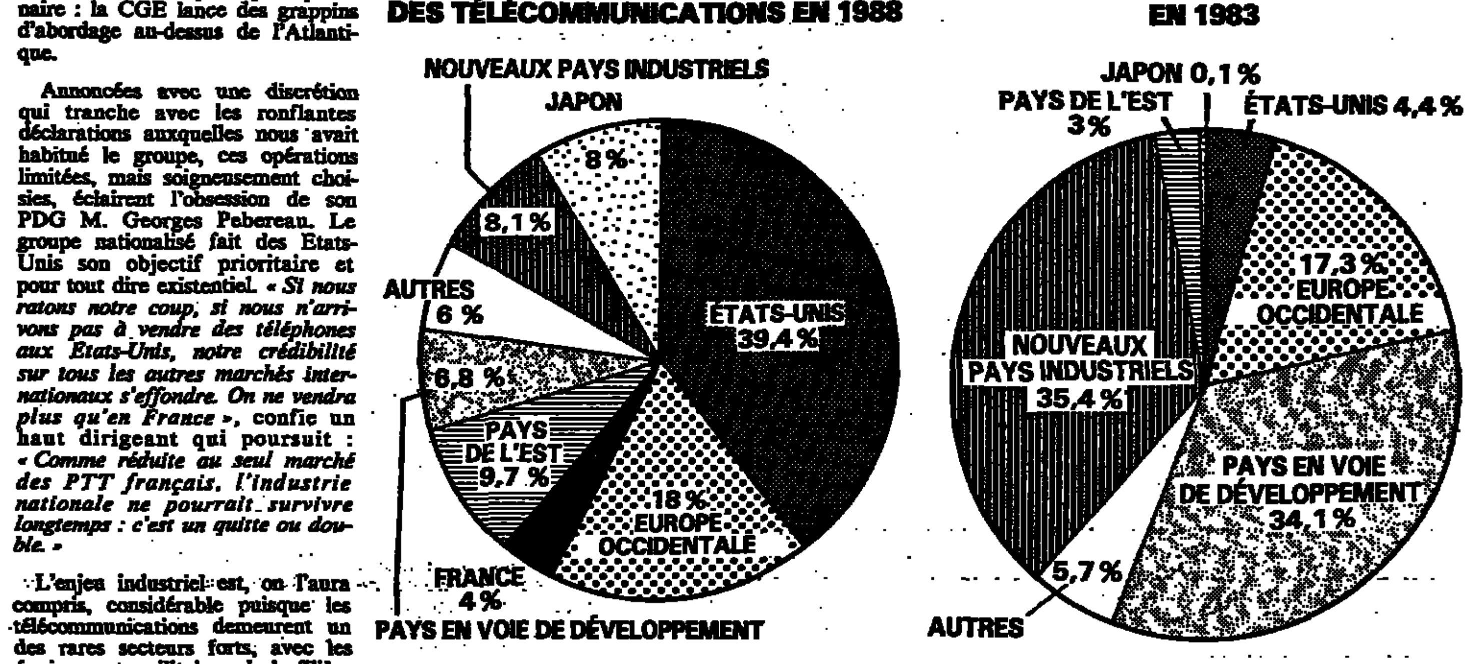
Réussir aux Etats-Unis ? A dire vrai, quel PDG européen ne nourrit une telle ambition ? En particulier dans l'électronique où le Nouveau Continent est à la fois le plus vaste des marchés et le plus innovateur. Mais il y a loin du rêve à la réalité, et le débarquement se transforme souvent en fiasco. Philips a mis des décennies à se faire un nom outre-Atlantique. Siemens n'y brille pas. Olivetti, aujourd'hui si pétulant, n'y doit sa percée qu'à son accord avec American Telephone and Telegraph (ATT).

Pour le groupe français, l'opération est grosse de risques. La technique française, pourtant en avance, ne dit rien ou même rien de bon au Kansas ou dans l'Illinois. Malgré un chiffre d'affaires réalisé sur place en 1984 de 500 millions de dollars – c'est la moitié de celui d'Apple – la CGE y est totalement inconnue (le nom de Thomson résonne en général mieux... car il est anglo-saxon !). Surtout, le groupe français n'a pas perdu toutes ses habitudes d'arsenal. Il exporte 70 % de ses équipements dans les pays en voie de développement grâce au puissant soutien politique et financier des PTT français. Indispensable pour emporter le marché en Inde, et encore tout dernièrement en Chine, M. Mexandeau, le ministre des PTT, sera de peu de secours cette fois dans *« le grand bain »* américain.

Or M. Pebereau dans les années passées n'a pas fait que des bons choix dans ses tentatives à l'étranger. Les critiques pleuvent sur ses opérations plus spectaculaires que réfléchies et qualifiées même d'*« aventuristes »* par les syndicats. C'est le cas des acquisitions coûteuses de Ronéo en Grande-Bretagne, et aux Etats-Unis de Friden. L'achat du distributeur américain Lynch dont la CGE se félicite est – peut-être – une bonne opération financière mais elle ne s'est encore traduite que par peu de ventes de matériels d'origine française. Bref, le doute est permis.

A telle enseigne que la première question qui vient à l'esprit est de se demander s'il est indispensable de risquer 2 milliards de francs (le coût de l'opération d'ici à 1988) dans une aventure américaine. Renault trébuche outre-Atlantique. La CGT s'enflamme au moindre dollar détourné de l'emploi hexagonal. Et le dollar, précisément, vaut très cher. Est-ce bien le moment ? Les Etats-Unis *sont*-ils vraiment incontournables ? A la CGE, la réponse est unanime : oui.

Le raisonnement tenu rue La Boétie, au siège, est le suivant. Pour survivre dans le secteur des centraux téléphoniques, il faudra vers 1988-1990 détenir 6 % à 8 % du marché mondial estimé à 150 milliards de francs par an. En 1983, l'ensemble Alcatel-Thomson, (né du rapprochement décidé en septembre 1983 de CIT-Alcatel filiale de la CGE avec Thomson-Télécommunications) en détient environ 7 % dont 4,5 % proviennent du seul marché des PTT français. Or la fin du programme d'équipement national va provoquer un plafonnement ou même une baisse des achats des PTT si bien que la France, dont la CGE ne pourra en outre rester le seul fournisseur, ne représentera que 2,8 % du marché mondial en 1988. Il faut donc, selon ce raisonnement, d'ici là conquérir une part de 4 ou 5 % à l'exportation, complément indispensable.



Source : Rapport du groupe de stratégie industrielle.

Ce marché représentera sans doute en 1988 environ 400 milliards de francs (francs 1983). Les Etats-Unis s'y tailleront la part principale avec près de 40 %.

Le total des exportations françaises de ce matériel a représenté en 1983 4,7 milliards de francs, dont 4,4 % vers les Etats-Unis.

33 % du total mondial

Exporter donc, mais où ? La seconde partie de la démonstration de la CGE consiste à observer que la déréglementation aux Etats-Unis et l'éclatement d'ATT début 1984 ont enlevé à ce groupe le monopole dont il jouissait précédemment. Les sept compagnies régionales (Bell Operating Companies ou BOC), nées de cet éclatement, vont chercher de nouveaux fournisseurs. Or les Etats-Unis sont équipés d'une technologie mécanique mais sont, en matière de centraux électroniques (ceux que fabrique la CGE), très en retard. Le marché des BOC va donc croître rapidement et représenter 33 % du total mondial (voir les graphiques qui toutefois retracent l'ensemble du marché des télécommunication et pas seulement celui des centraux).

A regarder de plus près et en excluant les pays où les marchés sont *« fermés »*, c'est-à-dire réservés aux constructeurs nationaux, il ressort de l'analyse poussée à laquelle s'est livré le groupe français, que les Etats-Unis représenteront même 48 % du marché mondial *« accessible en 1988 »*. *« Aucun des grands constructeurs mondiaux ne peut se désintéresser d'une telle cible*, observe-t-on à la CGE. *Le Suédois Ericsson, l'allemand Siemens, le britannique Plessey, le canadien Northern Telecom, le japonais NEC et même l'américain ITT, qui y fait un « come-bake », tous investissent sur le marché américain. »* Convaincue donc qu'il n'existe pas de solution de rechange, la CGE s'est fixé pour objectif de prendre 8 %-10 % du marché américain en 1988 soit 200 millions de dollars par an, ou encore huit cent mille lignes téléphoniques, l'équivalent de la moitié de ce qu'achètent les PTT français chaque année. C'est considérable. A ce jour, la CGE, au travers de sa filiale CIT-Alcatel Inc. a vendu quarante-trois mille six cents lignes aux Etats-Unis (soit 12 millions de dollars) aux compagnies locales indépendantes des BOC. Il lui faut, en trois ans, multiplier ses ventes par vingt.

Mais le pari américain ne s'arrête pas là. Car s'il faut vendre, encore faut-il déterminer quels centraux. C'est ici que la partie est la plus difficile. D'abord parce que la CGE ne peut pas développer seule à l'horizon 1988 ce central dit *« de conquête »* du marché américain. Une grande partie sera commune avec celui vendu ailleurs... en particulier aux PTT. Autrement dit, l'administration française a son mot à dire sur ce choix. Ensuite parce que de la fusion Alcatel-Thomson, le groupe hérite de deux lignes de produits, les MT de Thomson et les E de CIT-Alcatel. Un choix a *été fait* dès le début de 1984 en matière de centraux de transit (1) par un abandon du E-12 de CIT au profit du MT-20 de Thomson. Mais, pour les centraux d'abonnés, les deux systèmes E-10 B de CIT et MT-25 de Thomson ont *été* vendus en France et à l'étranger. Il n'est pas question de sacrifier ces clients. La CGE a d'ailleurs semblé hésiter à ce propos puisqu'elle a laissé dire en 1984 qu'un choix allait être fait entre le E-10 B et le MT-25. La conséquence ne s'est pas fait attendre. A chaque fois qu'une administration étrangère s'apprêtait à acquérir un E 10 ou un MT, la concurrence lui faisait dire discrètement qu'il allait être abandonné au profit de l'autre... Meilleur moyen pour geler l'achat. La pratique est habituelle mais le groupe français y a prêté le flanc par une indécision de ses dirigeants qui a duré toute l'année. Aujourd'hui le choix en question est de conserver les deux lignes et de *« les faire évoluer en les rapprochant. Dès 1986, la partie dite de raccordement d'abonnés sera commune »*.

Au demeurant, le problème n'est pas résolu car la CGE a développé, dès 1980, un petit central le E-10 Five (2) qu'elle destinait particulièrement au marché américain. Celui-ci ayant été vendu et ayant même *été* soumis à *« l'agrément technique »* des BOC, il n'est plus possible là non plus de faire machine en arrière.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 20.)

(1) Dans un réseau téléphonique les abonnés sont reliés à des centraux dits d'abonnés. Ces centraux disposés sur tout le territoire sont connectés entre eux par l'intermédiaire d'autres centraux dits de transit, constituant le deuxième étage de la structure du réseau.

(2) Il est appelé aussi E 10 S dans une version française *télématique*.

Les PDG des conseils généraux

EN participant les 10 et 17 mars aux élections cantonales, les Français n'ont pas seulement exprimé leurs préférences politiques pour la droite, la gauche ou le centre. Ils *ont désigné* à travers les conseillers généraux, les dirigeants des départements. Dans la mesure où, un département peut être comparé à une entreprise, le rôle du conseil d'administration est tenu par le conseil général et celui des actionnaires par les citoyens du département. Le président du conseil général est un peu le PDG du département.

L'analogie apparaît particulièrement justifiée depuis que les lois de décentralisation notamment le texte de base du 2 mars 1982 ont conféré au président du conseil général un rang, des pouvoirs, et des responsabilités considérables. Pouvoirs politiques renforcés certes, mais aussi champ d'action économique et financier beaucoup plus étendu que par le passé.

Dans la seule année 1984, en application des décisions gouvernementales sur le transfert progressif des compétences, jadis exercées par l'Etat, aux régions, départements et communes, les conseils généraux ont hérité de l'action sociale et de la santé, de la gestion des ports (sauf les grands ports autonomes) et des voies d'eau, des cultures marines, des transports scolaires (à partir du 1er septembre).

De même que les entreprises peuvent être amenées à élargir leur fond de commerce ou leurs secteurs d'activité, les départements ont un peu plus chargé leur hotte, et ce sont désormais des interlocuteurs à part entière vis-à-vis de l'Etat, des entreprises, voire de certaines provinces ou partenaires étrangers.

Toujours responsables en première ligne du remembrement, de l'aménagement et de l'électrification rurale, de l'alimentation en eau, les départements sont désormais impliqués de plus en plus directement dans la vie économique. Ils proposent des aides aux entreprises, accordent leurs garanties d'emprunt, subventionnent l'achat des terrains, participent plus activement à la politique du logement. Désormais, les 3/4 des dépenses d'aide sociale et d'action sanitaire (aide à l'enfance, aux personnes handicapées et âgées, vaccination, protection maternelle et infantile, prévention des maladies) sont de leur ressort. A partir du 1er janvier 1986, ils auront en charge les collèges (5 000 établissements pour 2 800 000 élèves) tant en ce qui concerne la construction que l'entretien des bâtiments.

A compétences nouvelles, charges nouvelles évidemment. C'est sur ce chapitre que s'engagent les polémiques. La politique de rigueur a produit ses effets même si on peut discuter la période de référence choisie ou la composition des dépenses indirectes (difficiles à comptabiliser) qu'entraîne la conquête de l'autonomie de gestion. Si de 1979 à 1984 les budgets départementaux (plus de 100 milliards de francs) avaient progressé de 16,6 % par an, l'an dernier ils n'ont augmenté que de 2 %. Pour financer les charges supplémentaires, des ressources fiscales nouvelles viennent s'ajouter aux impôts directs traditionnels. Il s'agit de la vignette automobile (dont chaque département fixe le taux à sa guise) et qui a rapporté 7,6 milliards en 1983 ; des droits d'enregistrement ; de la taxe de publicité foncière (6,2 milliards). La dotation générale de décentralisation (9,19 milliards) versée par l'Etat doit, en principe, combler la différence entre le coût des charges dont héritent les départements et le produit des impôts qui leur sont transférés.

On le voit, ces complexes montages financiers ont déjà et vont encore donner lieu à des byzantines querelles de chiffres auxquelles se surajoutera la question de savoir si tel fonctionnaire de l'action sanitaire et sociale de la Creuse ou tel ingénieur de l'équipement du Var a pour patron le préfet et l'Etat ou bien le département et le président du conseil général. L'affaire n'est pas secondaire lorsque l'on sait l'attachement des fonctionnaires à leur statut propre et la spécificité des règles et garanties de chaque statut. Les préfets, commissaires de la République d'une part, et les présidents de conseils généraux d'autre part, savent que leur pouvoir ne dépend pas seulement des millions qu'ils gèrent mais aussi de l'armée de fonctionnaires qu'ils dirigent. Quant aux citoyens, qu'ils soient contribuables du département ou de l'Etat, ils ont toujours affaire au fisc...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Que transfère-t-on avec les techniques ?

par PIERRE DROUIN

DANS les relations entre l'Occident et les pays du Sud, la question des transferts de techniques a toujours dû être saisie avec des pincettes. Elle brûle, tellement la charge idéologique est forte. L'exportation des connaissances par les pays qui ont des... surplus vers ceux qui sont en état de disette semble être un mouvement naturel, que l'on baptise cela division internationale du travail ou non. Seulement, l'intérêt du fournisseur de matériel ou de services s'accorde-t-il *naturellement* avec celui du récepteur ? Rien n'est moins sûr.

On s'est interrogé notamment sur ce thème lors d'un colloque qui vient de se tenir à Bordeaux (1) et qui rassemblait pour la plus grande part des professeurs et des experts de France et des Etats-Unis. C'est Jacques Ellul qui campa le décor, dès l'ouverture, en prenant la précaution de rappeler qu'il convenait de parler de « techniques » plutôt que de « technologie », ce dernier terme, traduit de l'anglais, ne pouvant s'employer dans notre langue que lorsqu'il signifie « discours sur la technique ».

On ne transfère jamais une technique seule – a rappelé fort opportunément Jacques Ellul, – il ne s'agit pas d'un simple savoir-faire, mais de tout ce qui l'a conditionné : nos mœurs, notre culture, notre organisation sociale, et un certain mode de raisonnement sur les relations entre l'homme et la société, qui évacue, par exemple, la pensée mythique ou symbolique, richesse de nombre de pays en développement. On ne peut faire coexister les deux mondes, et si un ingénieur japonais revêt son kimono ou participe à la cérémonie du thé en rentrant chez lui, il s'agit là de folklore, non de la forte expression d'une culture. La technique n'est pas détachable du milieu qui l'a portée, et les pays du tiers-monde « technicisés » adoptent des façons d'être étrangères, comme par exemple le syndicalisme, inconcevable dans une société traditionnelle.

La technique bouleverse aussi la totalité de notre paysage économique et politique en nous faisant pénétrer non plus dans un ordre *international*, où les éléments se jouent entre nations, mais dans un ordre mondial. La distorsion entre le marché planétaire et les réflexes de souveraineté est de plus en plus apparente. Au reste, les autres divisions entretenues ne sont pas plus congruentes, par exemple celles du Nord-Sud.

(Lire la suite page 20.)

(1) Organisé conjointement par l'université de Bordeaux-I, la Communauté économique européenne, la French American Foundation et la German Marshall Foundation. Outre cette question des tranferts, ce colloque s'intéresse à deux autres sujets : « l'Europe et le défi technologique » et « la compétition Etats-Unis- Europe-Asie ».

La pénurie de bureaux à Paris

Paris et sa banlieue manquent de bureaux disponibles. L'allégement des procédures administratives permettra-t-elle de redonner une certaine souplesse au marché ?

PARIS et l'Ile-de-France connaissent-ils réellement une pénurie de bureaux ? Si c'est le cas, les récentes mesures qui suppriment ou allègent les procédures d'agrément, c'est-à-dire de contrôle administratif, sont-elles de nature à rééquilibrer un marché tendu, sans remettre complètement en cause les grandes lignes de l'aménagement du territoire ?

Pour pouvoir se faire une idée exacte du marché des bureaux dans la région parisienne, il serait souhaitable de connaître avec quelque précision le patrimoine existant, l'importance des terrains disponibles et la surface des locaux vacants. Malheureusement, aucun recensement de ces surfaces n'est jamais opéré, et c'est par estimation que l'on procède.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) estime à 26 millions de mètres carrés la surface totale des bureaux de la région, dont 14 millions de mètres carrés à Paris *intra muros* (1).

Ces dernières années, la construction d'immeubles de bureaux a stagné, après une période d'emballement qui s'était traduite par la mise sur le marché de locaux disponibles, de qualité variable, parfois mal situés, qui ne trouvaient preneur ni à la vente ni à la location. Aujourd'hui, des immeubles construits depuis près de dix ans à Aubervilliers, Pantin, Bagnolet, Montreuil, ont fini par se remplir, tandis qu'en 1983, et surtout en 1984, les prix augmentaient, deux signes révélateurs d'un marché très tendu. L'ampleur du phénomène reste cependant difficile à apprécier. Il implique de très nombreux acteurs : promoteurs, investisseurs, agences spécialisées dans l'immobilier d'entreprise, sociétés candidates à l'achat ou à la location de bureaux... Ces acteurs sont aussi très hétérogènes : quoi de commun en effet entre la multinationale à la recherche de plus de 10 000 m² dans un quartier d'affaires de haut standing et la minuscule entreprise en nom personnel qui se contentera de 40 m² pour héberger trois personnes dont une secrétaire ?

Disparité aussi entre les locaux offerts, qui font penser à un jeu de Monopoly grandeur nature : on y trouve des bureaux tristounets et sans lumière, cachés dans l'arrière-cour d'un immeuble lépreux dans une banlieue mal desservie ; les étages futuristes et (souvent) fonctionnels des tours de la Défense, les *entassements d'appartements* à peine transformés des immeubles du Sentier, où conduisent les escaliers aux marches usées par des générations de détaillants, ou encore, douillettement installés derrière d'orgueilleuses façades en pierre de taille, les grands immeubles prestigieux du quartier de l'Étoile...

L'estimation du stock des bureaux offerts à la location ou à la *vente varie d'un spécialiste* à l'autre. Selon Auguste Thouard et Conseils, le plus gros cabinet français d'immobilier d'entreprise, ce « stock » était au 1er janvier 1985 d'environ 730 000 m². Pour Bourdais, autre grand de la profession, il était à la même date de 933 000 m², comprenant à la fois les locaux neufs, les locaux vacants et les locaux qui se libéreront au cours de 1985 et de *1986*), dont près de *398 000* m² seront disponibles dès 1985. Tout autre est la définition de l'IAURIF, qui ne prend en compte que ce qui est disponible immédiatement : le stock retombe ainsi à 250 000 m² environ.

Quant aux prix, il est vrai qu'ils se sont envolés. En dehors de quelques opérations exceptionnelles comme celle réalisée par le groupe japonais Mitsui Fudosan France sur les 3 200 m² de l'hôtel de Guinsbourg, un des douze hôtels particuliers dits « des maréchaux », qui bordent la place de l'Etoile, offert à la location *il y a un an à 2 200 F le mètre carré*, hors taxes et hors charges, il est vrai que le seuil des 1 500 F le mètre carré par an est franchi dans de nombreux arrondissements. Une *augmentation moyenne des loyers de* 13,67 % a été enregistrée en 1984 à Paris, selon Auguste Thouard, de 7 % à 10 % dans l'ensemble de l'Ile-de-France, selon Bourdais. Nous avons tenté de synthétiser, dans le tableau ci-joint, quelques montants de loyers pratiqués qui ne peuvent qu'être indicatifs. On notera le large éventail de ces valeurs locatives, qui ne sont que des fourchettes moyennes.

De plus en plus, les chefs d'entreprise préfèrent être locataires des bureaux qu'ils occupent, plutôt que d'en être propriétaires. L'acquisition de bureaux par leurs futurs occupants ne constitue guère que 8 % à 9 % des *transactions, selon M. Jean-*Claude Bourdais.

Les charges, d'autre part (chauffage, éclairage, air conditionné, ascenseur, accueil), peuvent atteindre 700 F à 800 F par mètre carré et par an dans certains ensembles luxueux des Champs-Elysées. Elles peuvent n'être que de 150 F dans un *vieux quartier*. La *qualité* de la construction de l'immeuble joue aussi un grand rôle dans le montant des charges : les tours bâties avant le premier choc pétrolier, époque où l'isolation et les dépenses d'énergie étaient loin d'être le souci premier des promoteurs, sont beaucoup plus coûteuses (600 F le m²) que les immeubles de grande hauteur construits plus récemment (240 F à *270 F le m²*).

La récente libéralisation des procédures d'agrément *(voir encadré)* change la donne du jeu et du marché. Elle répond à première vue à une revendication constante des promoteurs, des agents immobiliers et des « *utilisateurs* », c'est-à-dire des chefs d'entreprise. La réaction est en fait plus nuancée devant une liberté dont il va falloir faire bon usage : la concurrence va se faire plus vive entre promoteurs, comme entre agents immobiliers spécialisés.

Personne, en tout cas, ne se fait d'illusions : les pouvoirs publics ne vont pas pour autant se désintéresser de l'aménagement de la région parisienne. *Le comité de décentralisation* continuera à veiller à l'évolution des implantations en Ile-de-France, et, de son côté, le conseil régional d'Ile-de-France restera vigilant. Des contacts réguliers avec les représentants des grands cabinets immobiliers, regroupés dans la Chambre syndicale d'Ile-de-France de la FNAIM, permettront de déterminer des règles de conduite, d'établir des *notes de conjoncture*. Si nécessaire, nul doute que le conseil régional trouvera les moyens d'inciter les promoteurs aussi bien que les chefs d'entreprise à la sagesse, grâce à l'action de primes notamment.

A terme, un double risque existe : que trop de bureaux soient construits à l'ouest de Paris, en dépit des efforts faits pour que des entreprises s'installent dans l'est de la capitale ; que la croissance des villes nouvelles soit perturbée. Un observatoire va être mis en place. La DATAR coordonnera les études faites à la fois par le ministère de *l'urbanisme et du logement et par le* conseil régional.

Il faudra plusieurs années pour que les effets des récentes mesures soient visibles. C'est toute l'ambition de l'Ile-de-France d'être une plaque tournante de l'Europe qui est en cause.

Outre le grand axe est-ouest de Saint-Quentin-en-Yvelines à Marne-la-Vallée, les liaisons aériennes, le TGV poursuivi et terminé, les équipements de communication informatique en place suffiront-ils à faire de l'Ile-de-France un carrefour où il est indispensable de s'installer et de venir ? *Cela suppose aussi de favori*ser la réhabilitation, voire la rénovation de quartiers entiers de bureaux, dans le centre de Paris comme en banlieue, car ils sont mal adaptés au monde des affaires du vingt et unième siècle tel qu'on l'imagine.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) La Défense, une fois terminée, *représentera à elle seule 1,7 million de* mètres carrés au sein du patrimoine parisien.

LA PROCÉDURE D'AGRÉMENT

La procédure d'agrément a été purement et simplement supprimée (aux termes des décisions du conseil des ministres du 12 décembre 1984) dans deux cas :

– implantation de locaux de toutes natures (bureaux, locaux industriels, entrepôts) dans les villes nouvelles de la région parisienne ;

– construction de bureaux non affectés (« en blanc ») et rénovation de bureaux sans extension de surface.

De plus, les seuils des agréments délivrés aux utilisateurs pour la construction ou l'extension de locaux professionnels sont doublés :

– pour les locaux industriels, l'agrément n'est nécessaire qu'à partir de 3 000 m² (au lieu de 1 500 m²) ;

– pour les bureaux, l'agrément n'est nécessaire qu'à partir de 2 000 m² (au lieu de 1 000 m²).

Des valeurs locatives de 1 à 8

	PARIS INTRA-MUROS							BANLIEUE PROCHE				VILLES NOUVELLES	
	Opéra Bourse	Arts-et-Métiers Hôtel-de-Ville	St-Lazare St-Augustin	Champs-Elysées Etoile-Passy	Ménilmontant Père-Lachaise	Italie Gobelins	Belleville Buttes-Chaumont	La Défense	Neuilly	Bagnolet	Créteil	Saint-Quentin-en-Yvelines	Marne-la-Vallée
Valeur locative neuf ou récent en F/m²/an	1 500 à 2 000	1 000 à 1 500	1 100 à 1 700	1 600 à 2 400	800 à 1 100	800 à 1 400	800 à 1 000	1 000 à 1 800	1 100 à 1 600	400 à 650	400 à 800	600 à 850	500 à 700
Valeur locative ancien en F/m²/an	900 à 1 500	700 à 1 000	850 à 1 300	1 200 à 1 700	550 à 800	600 à 850	500 à 700						
Valeur vénale en F/m²	1 500 à 28 000	8 000 à 20 000	10 000 à 25 000	13 500 à 36 000	5 500 à 12 000	7 000 à 15 000	4 500 à 10 000	12 500 à 25 000	12 500 à 23 000	4 000 à 7 500	6 000 à 10 000	5 500 à 10 500	4 500 à 9 000

Les chiffres ci-dessus ne sont qu'indicatifs des prix pratiqués au début de 1985. Ils sont cependant significatifs de la valeur locative (qui n'est pas fiscale mais réelle) du mètre carré de bureau, par an, hors taxes et hors charges, ainsi que de la valeur vénale des surfaces de bureau. Ils permettent de constater que l'est (Paris et banlieue) attire beaucoup moins que l'ouest de l'Ile-de-France. Pour la banlieue et les villes nouvelles, aucune indication n'est fournie sur le parc ancien, encore plus hétérogène.

Sources : Auguste Thouard et Conseils Bourdois.

Que transfère-t-on avec les techniques ?

(Suite de la page 19.)

Quant au Sud, il a complètement éclaté entre les pays producteurs de pétrole, les nouveaux pays industriels, l'Afrique, etc. Même lorsque l'on parle de l'Asie du Sud-Est, il faut bien se rendre compte qu'il y a là trois secteurs : l'un est très sous-développé (Cambodge, par exemple), l'autre industrialisé (Taiwan, Corée du Sud), le Vietnam se situant lui-même dans une catégorie à part.

La technique, qui a forcé au reclassement du monde, a un tel pouvoir de fascination qu'elle apparaît comme un bien, alors que, au mieux, elle est une nécessité. Trop souvent, son irruption dans les pays pauvres répond à un besoin de prestige, et l'on trouve après coup la justification de son transfert.

Même son de cloche chez Dennis Goulet, conseiller pour les problèmes de développement à Washington. La rationalité que diffuse la technique est en conflit avec deux autres rationalités : celle de la politique et celle de l'éthique.

Pour la première, il s'agit de traiter de façon instrumentale tout ce qui empêche d'arriver au but, alors que la politique veut d'abord survivre et naviguer plutôt que d'atteindre *la rive. Quant à la rationalité* éthique, elle s'occupe moins de l'objectif ou de la survie et de l'influence que de l'affirmation de certaines valeurs (liberté, justice, *amour) qui relativisent tout le reste*. Quand ces trois rationalités entrent en jeu dans quelque arène, chacune veut s'imposer aux autres, alors qu'il faut qu'elles dialoguent pour la prise de *décisions*.

Paradoxes

Il est important de savoir ce que charrie le transfert des techniques pour mieux comprendre certains phénomènes économiques. Ainsi, malgré les risques de perte d'identité culturelle, nombre de pays de ce qu'il est encore convenu d'appeler le tiers-monde ont souhaité ardemment obtenir les procédés les plus élaborés de fabrication pour leur propre compte.

Prenons le cas de l'Algérie examiné dans une communication de Jacques Perrin. Son industrialisation a été mise en œuvre dans le cadre d'entreprises publiques nationales, et le gouvernement souhaitait manifester ainsi son indépendance vis-à-vis des firmes multinationales. Or ces entreprises ont utilisé de plus en plus des contrats globaux « clés en main » pour la réalisation de leurs investissements, transférant ainsi à des firmes étrangères des fonctions de conception et de coordination.

Paradoxalement, la Corée du Sud, qui s'est située sans ambiguïté dans le camp des économies de marché et a contrôlé ses importations de matériel et de savoir-faire tout en développant son ingénierie, a réussi non seulement à affirmer son indépendance par rapport aux firmes multinationales mais aussi à s'imposer comme pays exportateur de techniques.

Toutes, au reste, ne peuvent être transférées libéralement. Il en est ainsi de celles qui touchent au nucléaire et d'autres qui comportent des risques stratégiques. Dans le premier cas, nombre de pays en développement protestent contre les contraintes mises par l'Occident (Agence internationale de l'énergie atomique et traité de non-prolifération). Comme le rappelait Jean-Bernard Ouvrieu, certains pays du tiers-monde critiquent d'autant plus contre l'embargo mis sur certaines connaissances de la technique nucléaire que cette mesure était compensée par l'engagement pris par les « États nucléaires »... de désarmer. On sait où l'on en est de ce vœu !

Le contrôle international de certaines ventes vers les pays de l'Est, par l'intermédiaire du COCOM (Comité de coordiantion des contrôles multilatéraux à l'exportation) est beaucoup plus subtil. Monique Dors, examinant la position française, mit en garde contre les déviations possibles comme la tentation de faire des contrôles un instrument de guerre économique (ex. : l'affaire des gazoducs sibériens), de représailles politiques (après l'entrée des Russes en Afghanistan) ou de concurrence commerciale. Les contrôles excessifs peuvent au reste dégager des effets pervers. Ils poussent les satellites à s'aligner de plus en plus sur l'URSS qui devient la seule source d'innovation. L'embargo conduit en outre à un sursaut national. C'est ainsi qu'en 1956, du fait des obstacles opposés par l'Occident, la Russie s'est lancée énergiquement dans la construction de pétroliers.

Américain pourtant, le professeur Gary Bertsch a parlé dans le même *sens, estimant que ses compatriotes* commettaient une erreur en voulant renforcer les contrôles, car cela augmentait la tension entre les Deux Grands et mettait les industriels des *Etats-Unis dans une position* très inconfortable.

Du fond des mers à la région

Etrange paysage que celui des transferts des techniques. Alors que, presque toujours, le droit et les réglementations suivent l'évolution des faits, on a bâti à grand renfort de réunions et d'arguments byzantins une Convention sur le droit de la mer. Pourtant, aucune exploitation des fameux modules polymétalliques du fond des océans n'a encore commencé. Surréalisme ? En fait, la pression des pays en développement a été la plus forte. Avant même que des techniques puissent être diffusées, ils entendaient que soient préservés leurs droits sur ce *« patrimoine commun de l'humanité »* (Christophe Pinto, Roger Jeannel).

Enfin, on pense trop exclusivement aux circuits des techniques à travers le monde. Pourquoi n'intéresseraient-ils pas aussi les régions ?

Une table ronde fut consacrée à ce sujet lors du colloque de Bordeaux, dont les participants s'accordèrent à chercher une *synergie* dans la collaboration universités-centres de recherche-industrie. D'aucuns pensent qu'il faut bien identifier les points forts, l'image, la vocation de la région avant de penser à des transferts vers l'extérieur. Pourquoi ne pas imaginer d'abord ceux-ci *« à l'intérieur de notre propre région ? »*, demanda M. Gilles Savary, conseiller économique auprès du président du conseil régional d'Aquitaine.

André Danzin rappela que 10,5 % de l'effort américain de recherche étaient accomplis dans les universités contre 1 % environ en Europe et souhaita que l'on puisse faire naître en France des sociétés d'études à but lucratif où participent les industries et les universités, ce qui serait possible si l'on donnait plus d'autonomie à ces dernières, comme le réclamait Laurent Schwartz. Des initiatives intéressantes ont été prises dans cette direction à Glasgow et à Edimbourg.

Ce que l'on transfère avec les techniques, c'est de plus en plus du savoir-faire. Le paradoxe de la civilisation matérialiste – c'est, en effet, d'engendrer des consommations immatérielles, les besoins de connaissances, d'information, étant de plus en plus pressants. Encore faut-il être assuré que le terrain d'accueil est préparé à recevoir cette sorte de services. C'est-à-dire que la formation des hommes – on en revient toujours là – a *été suffisamment* poussée, faute de quoi les pays occidentaux se contenteront d'exporter des « boîtes noires » vers les nations pauvres. Curieuse façon de participer à leur développement !

PIERRE DROUIN.

Le va-tout de la CGE aux Etats-Unis

(Suite de la page 19.)

Le central américain sera le E-10 Five que la CIT-Alcatel Inc. va faire évoluer *« vers le haut »* (jusqu'à cent mille lignes). Voilà donc un groupe qui dispose de trois produits sans pouvoir en abandonner aucun : un casse-tête qui rappelle les mauvais jours de la CII...

La CGE *n'est sans doute* pas responsable entièrement de cette situation, mais lors de la fusion Alcatel-Thomson qu'elle a tant souhaitée, avait-elle bien vu tous ses inconvénients prévisibles et aujourd'hui criants ? Les avait-elle exposés au gouvernement ?

De cette pléthore, il ressort un chiffre : le groupe devra *dépenser* 17 % de son chiffre d'affaires de commutation en recherche-développement pour faire évoluer les E 10 B, MT 25 et E 10 Five. Une proportion *« insupportable »*, de l'aveu même de ses dirigeants. Même si un appoint peut être trouvé du côté de certaines opérations européennes (l'accord commun de *recherche* avec *Italtel, Siemens ou* Plessey ; ou les études communes qui seront faites avec la Générale de Belgique), il faut obtenir d'une façon ou d'une autre... une aide des *PTT*. Du Centre national d'étude des télécommunications (CNET) d'abord et ensuite au travers d'une politique d'achat : la CGE *« propose »* aux PTT des achats programmés sur trois ans et non plus année par année, ce en quoi elle n'a pas forcément tort, mais qu'il est difficile d'obtenir compte tenu de la mise au rencart par le gouvernement de la « charte de gestion » des PTT qui seule permettait cette conduite à moyen terme. Par parenthèse, voilà un sujet supplémentaire qui fait remonter à la surface le statut actuel, paralysant, des PTT. La CGE propose ensuite une augmentation des prix d'achat par l'administration de 5 % l'an et l'équipement du réseau français en E 10 Five (version E 10 S) dès l'an prochain.

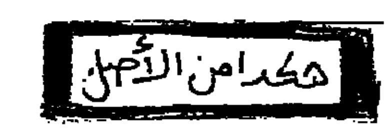
Les PTT ont reçu ces *« propositions »* avec agacement. *« Voilà maintenant qu'il nous dicte notre conduite. Il faut savoir qui gère les PTT français, M. Pébereau ou M. Mexandeau »*, s'exclame un haut dirigeant. D'autres cadres des PTT, conscients de l'impasse actuelle de la CGE et de l'impératif américain, sont plus ouverts. Mais, quoi qu'il en soit, les besoins de l'administration, c'est-à-dire de l'usager français, ne correspondent pas totalement avec ceux de la CGE. Les PTT continueront de commander des E 10 B et MT 25, *« de très bons centraux »*, jusqu'en 1990 au minimum. Le besoin d'un autre central n'apparaîtra qu'ensuite avec des capacités qu'il est encore difficile de définir aujourd'hui. Bref, il faut attendre un peu... ce que la CGE ne peut faire : *« La porte des BOC s'ouvre, mais va se refermer bien vite. Il faut un central pour réussir dès 1988 »*. Le dilemme est ici réel.

Il en existe d'autres, sur les aides, sur la stratégie européenne que les PTT voudraient plus importante qu'une simple *« force d'appoint »*, et sur une question stratégique : la CGE peut-elle partir seule à la conquête de l'Amérique ? Ne vaut-il pas mieux trouver des partenaires pour partager les risques ? Les négociations nouées par la CGE en 1984 avec Plessey, qui possède Stromberg Carlson aux Etats-Unis, ou avec l'américain GTE, sont au point mort. L'entente est difficile car chaque groupe propose son central à la CGE, qui en a déjà trop.

A ces questions, il faut en ajouter une autre. Dans le rapport du GSI (Groupe de stratégie industrielle), le groupe écrit qu'il doit *« recentrer ses activités sur les télécommunications »*. La CGE, pour *« mettre le paquet »* sur ce secteur, ne va-t-elle pas le faire au détriment d'autres marchés en forte croissance, comme la productique ou la bureautique ?

« Nous n'avons pas le choix, il faut aller aux Etats-Unis », martèle une CGE assez convaincante sur cet *impératif. Mais que de changements* nécessaires, à commencer par ceux d'une gestion interne plus appliquée, et que d'interrogations, à commencer par celle de la confiance très *mitigée que les PTT et le* gouvernement accordent à la personnalité de M. Pebereau. L'atout technologique de son groupe est réel, ses centraux électroniques fonctionnent alors que nombre de ceux de ses concurrents sont encore en phase d'apprentissage. Siemens, Plessey, NEC, Ericsson et même ITT doivent faire face, aux Etats-Unis, à des difficultés qui ne sont pas moindres que celles de la CGE. Hors ATT et Northern Telecom, en avance, tous les candidats sont sur la même ligne. Le pari de prendre une part de marché de 8 % à 10 % est cher mais, tout à fait jouable. Toutefois la moindre erreur sera impardonnable, avec des conséquences sur toute l'électronique française.

ERIC LE BOUCHER.



هكذا من الأصل

La cure d'amaigrissement de l'Etat-providence aux Pays-Bas

« Le déclin économique s'est arrêté. Nous voilà arrivés à un tournant. » ***C'est en ces termes que le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, s'était adressé à la Chambre des députés lors de la présentation, en septembre dernier, du budget pour 1985. Quelques semaines plus tard, cet ancien manager arpenta fièrement, un gros bouquet de roses à la main, le gigantesque marché aux fleurs de la ville d'Aalsmeer, près d'Amsterdam. Il s'agissait de fêter la publication des chiffres attestant que les Pays-Bas étaient devenus les plus grands exportateurs de fleurs au monde.***

RÉCEMMENT des statistiques furent une nouvelle fois prétexte à une explosion de joie dans les milieux industriels et commerçants. On sabla le champagne en apprenant que les exportations néerlandaises avaient pour la première fois franchi la barre des 200 milliards de florins (540 milliards de francs) en 1984. Cela représentait une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.

Comme les autres pays industrialisés, les Pays-Bas vivent une relance économique grâce à la reprise du commerce mondial, en particulier aux Etats-Unis. La croissance des exportations est due également à l'amélioration de la compétitivité des entreprises néerlandaises sur le marché international en raison d'une stricte politique de modération salariale menée pendant les cinq dernières années.

Cette austérité a fait baisser les coûts salariaux néerlandais, qui figurent parmi les plus faibles du monde industrialisé. Aussi les bénéfices du secteur privé se sont-ils considérablement accrus : 8 milliards de florins (1) en 1984, tandis qu'il est envisagé pour 1985 entre 11 et 12 milliards. En outre, l'austérité salariale a limité l'inflation à 4 % l'année dernière, la moitié de ce qu'elle était il y a cinq ans.

Toutefois, il est à prévoir que cette austérité va cesser de faire l'objet d'un consensus, auquel les syndicats ont si longtemps souscrit. Non seulement ces derniers, mais aussi les entreprises qui couvrent uniquement le marché néerlandais sont d'accord pour dire que le pouvoir d'achat des Néerlandais est en train de régresser dangereusement.

Sur ce point, les chiffres officiels sont formels. Ces cinq dernières années, le salarié moyen dans le secteur privé a vu diminuer son pouvoir d'achat de 10 %. Pour sa part, le fonctionnaire moyen a souffert d'une baisse de 17 %.

Les économistes gouvernementaux ne manquent jamais de faire le lien avec le dramatique taux de chômage. Là aussi, il s'agit d'un record – ou presque – dans le monde industrialisé. Les Pays-Bas comptent actuellement 800 000 chômeurs, soit 15 % de la population active. Un sur six Néerlandais qui veulent ou peuvent travailler n'arrive pas à trouver un emploi.

Ce taux exorbitant – M. Lubbers avait en 1984 annoncé qu'il démissionnerait si le chiffre devait atteindre le million – est dû en grande partie à une entrée massive de femmes sur le marché du travail, bien plus tard que dans d'autres pays européens. Pendant les années 60, les femmes qui travaillaient étaient encore l'exception, la grande majorité des femmes mariées restait au foyer.

Compte tenu de cette situation, ces dernières années le monde syndical avait donné son aval à la politique d'austérité salariale. Grace à la réduction des coûts salariaux, les entreprises devaient être en mesure de réaliser davantage de bénéfices et éviter ainsi la mise au chômage des salariés, tandis que la réduction de la semaine de travail créerait de nouveaux emplois.

La consommation en berne

Tel était du moins le *modus vivendi* entre patronat et syndicats qui a assuré, ces dernières années, une relative paix sociale aux Pays-Bas. La rupture est peut-être proche. Car, si M. Lubbers se vante volontiers de ce que l'austérité commence à porter ses fruits, les syndicats FNV (socialiste) et CNV (protestant) font valoir que cette politique est loin d'avoir assuré les résultats escomptés quant à la baisse du chômage.

Selon les syndicats, une réduction plus importante de la semaine de travail – qui est de 38 heures depuis le 1er janvier dernier – jusqu'à 36 heures, à partir de 1986, s'impose d'urgence. Pour le moment, les organisations patronales font valoir qu'une telle diminution posera trop de problèmes en ce qui concerne la réorganisation du fonctionnement des entreprises. L'impasse dans les négociations semble totale. L'examen de la revendication relative à la semaine de 36 heures est ajournée *sine die*.

L'austérité salariale a souvent soulevé la grogne du directeur de la plus grande chaîne de supermarchés, M. Albert Heyn, qui a affirmé que son chiffre d'affaires ne cessait de baisser en raison des économies auxquelles les consommateurs néerlandais se voient astreints. Selon les chiffres officiels, les dépenses de consommation ont diminué de 4 % depuis 1979, ce qui ne s'était pas vu depuis la grande dépression des années 30.

En raison de la cure d'amaigrissement du proverbial Etat-providence néerlandais, les coûts pour les soins médicaux ont augmenté de 5 % ces dernières années, tout comme les tarifs du gaz, de l'électricité, des loyers et du chauffage. L'augmentation des prix des biens de première nécessité a entraîné une baisse de 17,5 % des dépenses pour les meubles et les appareils ménagers et de 12,5 % pour les vêtements. De moins en moins de Néerlandais peuvent se permettre de devenir propriétaires d'une maison.

Comme le pouvoir d'achat, les investissements sont en baisse aux Pays-Bas : moins 15 % entre 1978 et 1983, alors que, pendant cette même période, les exportations ont, en volume, augmenté de 6 %. Selon les employeurs, des investissements aux Pays-Bas ne sont pas rentables alors que le pouvoir d'achat de la population est en baisse constante. Pour leur part, les entreprises exportatrices qui ont le vent en poupe représentent seulement un tiers du nombre d'emplois aux Pays-Bas.

Ainsi, paradoxalement, la coalition entre les chrétiens-démocrates et les libéraux conservateurs, censée former une équipe de managers, est en train de s'aliéner non seulement le monde syndical, mais également une bonne partie du patronat, arguant que les allégements fiscaux sont insuffisants pour stimuler une relance de la consommation. Pris entre deux feux, le gouvernement a toutefois donné la priorité à la diminution du déficit public, qui est actuellement de quelque 31 milliards de florins, soit 9,4 % du produit national brut. Il s'agit d'une légère amélioration par rapport à 1983 (10,7 %), mais on est encore loin de l'objectif de 7 % en 1986, année d'élections. L'année dernière, le service de la dette représentait 20 milliards de florins sur un total de dépenses publiques de 170 milliards.

La discipline budgétaire restera donc de rigueur et les allégements fiscaux demeureront modestes. Le gouvernement continuera de faire appel au sens du sacrifice d'importantes catégories professionnelles et sociales, en premier lieu des fonctionnaires, réputés pour être choyés dans un passé encore récent. Le niveau de la plupart des allocations sociales ne cessera de baisser. Ainsi, l'allocation chômage est désormais fixée à 70 % du dernier salaire, contre 75 % l'an passé. Dans le domaine de la santé publique, les assurés verront augmenter leurs cotisations, les ministères ont reçu la consigne de limiter leurs effectifs au strict minimum nécessaire.

Une mise en garde de l'opposition

Une politique d'une telle austérité laisse le champ libre aux attaques de l'opposition socialiste, dont le dirigeant, l'ancien premier ministre M. Joop Den Uyl, ne cesse de mettre en garde M. Lubbers contre une trop grande confiance dans le secteur de l'exportation. Selon les socialistes, le gouvernement ferait mieux de stimuler lui-même une relance aux Pays-Bas mêmes, au lieu d'accepter une dépendance à l'égard du commerce international.

Le gouvernement de M. Lubbers, entré en fonctions en 1982 pour quatre ans, ne paraît pas en tout cas trop se soucier des conséquences électorales de sa stricte politique d'austérité dans tous les domaines. Le ministre des finances, M. Onno Ruding, aime en souligner les résultats : la baisse de l'inflation et du déficit de l'Etat ; l'excédent de la balance des paiements (15 milliards de florins en 1984).

Toutefois, le chiffre du chômage est très élevé – le gouvernement en convient – et créerait dans d'autres pays industrialisés *« un climat de révolte »*, selon les diplomates étrangers. En tout cas, le mécontentement de ceux qui pâtissent le plus de l'austérité ne cesse de grandir. A la fin du mois de février, un sondage d'opinion donnait, pour la première fois dans ces dernières années, une majorité parlementaire aux socialistes et aux partis de gauche, si des élections avaient lieu maintenant.

RENÉ TER STEEGE.

(1) 1 florin = 2,7 francs.

Plus de subventions pour les « canards boiteux »

Une débâcle économique, au cours de laquelle près de trois milliards de florins n'ont pas suffi à maintenir à flot le conglomérat de construction navale RSV, a sonné le glas de *« l'économie de subventions »* aux Pays-Bas.

Dans les milieux gouvernementaux, on laissait entendre, ces dernières semaines, alors que la Chambre des députés se penchait sur l'accablant dossier RSV, que, désormais, un trait avait été tiré sur l'octroi quasi automatique d'aides à des industries malades dans le seul objectif de sauvegarder des emplois.

L'affaire RSV (Rijn Schelde Verohne) a eu un effet traumatisant sur le monde économique et politique aux Pays-Bas. Il y a deux ans, l'actuel ministre des affaires économiques, M. Gijs van Aardenne, avait mis fin à la survie artificielle du conglomérat. Du jour au lendemain, près de 16 000 employés, à Rotterdam et aux environs, perdirent leur emploi.

Par la suite, la Chambre des députés institua une commission d'enquête afin de reconstituer les étapes de la déconfiture. Les auditions d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires et de représentants du monde des affaires, furent retransmises en direct à la télévision. Les émissions furent suivies avec presque autant d'assiduité que *Dallas*, tant il était question d'intrigues, d'incompétences et d'investissements douteux réalisés avec l'argent des contribuables néerlandais.

La commission d'enquête devait, dans ses conclusions, prononcer un jugement sévère à l'encontre de M. van Aardenne, accusé d'avoir induit en erreur le Parlement quant à la véritable situation financière de l'ancien conglomérat. Le ministre, qui devait avouer avoir agi ainsi afin de ne pas alerter les nombreux créanciers de RSV, était dès lors considéré comme le principal responsable par l'opposition de gauche, qui a exigé sa démission.

Toutefois, M. Lubbers a exprimé, à plusieurs reprises, son soutien au ministre libéral conservateur. Dans les milieux politiques on évoque le retrait plus ou moins volontaire de M. van Aardenne, comme l'ont suggéré plusieurs dirigeants de son propre parti politique, le VVD.

Alors que le Parlement débattait de l'affaire RSV, le gouvernement annonçait qu'il avait refusé une demande de subventions de plusieurs millions de florins émanant du chantier de réparation navale ADM d'Amsterdam. Récemment ADM a déposé son bilan et ses quelque 800 employés venaient rejoindre les 800 000 chômeurs dénombrés aux Pays-Bas.

Depuis le début des années 70, les gouvernements successifs ont accordé des subventions et des prêts à taux préférentiels pour un montant d'environ 90 milliards de florins à des entreprises en difficulté. Dorénavant, affirme-t-on à La Haye, après l'échec de RSV, seules les entreprises économiquement viables pourront compter sur l'aide financière de l'Etat, quelles qu'en soient les conséquences pour le taux de chômage.

R. T. S.

UN COLLOQUE DE L'ASSOCIATION D'ÉCONOMÉTRIE APPLIQUÉE

Le monde pris comme une entité par les nouveaux « modèles »

L'internationalisation croissante de l'économie ne pouvait manquer de provoquer une révolution dans ses modes de représentation (sous forme de « modèles »). C'est ce qui est en train de se faire.

L'ÉCONOMÉTRIE des relations internationales s'est profondément transformée depuis trois ans. Les méthodes ont été affinées ; les techniques se sont diversifiées. C'est la première conclusion du colloque de l'Association d'économétrie appliquée, « Modélisation des marchés internationaux de matières premières ». Plus de trente communications y ont été présentées, portant sur les méthodes de modélisation et sur trois types de marchés : les matières premières agricoles et alimentaires, les matières premières énergétiques, les minerais et métaux (1).

Dans sa conférence d'ouverture, Ohran Guvenen a souligné combien l'accélération du mouvement d'ouverture des économies nationales sur le monde extérieur avait influencé l'approche de la modélisation des marchés internationaux. L'interconnexion de plus en plus fine de modèles macroéconomiques et de modèles de matières premières est alors devenue nécessaire.

Troisième génération

On assiste actuellement au développement de la troisième génération de la modélisation internationale. Le première génération, 1955-1972, est caractérisée par une approche post-keynésienne. La demande joue le rôle essentiel ; les modèles nationaux mettent à jour les multiplicateurs des dépenses publiques, des exportations et de l'investissement. Les modèles nationaux ont une structure hétérogène et sont de taille différente. L'interconnexion entre les modèles des économies nationales se fait par la matrice des échanges commerciaux. Beaucoup de questions jugées aujourd'hui essentielles ne sont pas traitées, qu'il s'agisse de l'endettement ou des prix des matières premières énergétiques, par exemple.

La deuxième génération se développe entre 1973 et 1982 ; l'évolution des échanges internationaux *oblige à affiner les analyses ; on* assiste alors à la création de modèles spécifiques de matières premières. Certains modélisateurs utilisent des structures identiques pour les modèles nationaux, mais ce n'est pas toujours le cas.

La troisième génération enfin, qui commence en 1983, est très différente des deux autres. Le monde est vu comme une entité ; un modèle central doit en rendre compte. Autour de ce modèle central, on construit des modèles satellites pour traiter des matières premières, de l'énergie, ou d'une question particulière.

Au titre des questions de méthode, Alban Richard a présenté un papier sur « *une approche ludale (sic) de la stabilité des marchés des produits de base* ». Le titre, qui n'aurait rien perdu par le choix du mot « *ludique* », plus conforme à l'usage, ne doit pas faire illusion ; il s'agit d'utiliser la théorie des jeux pour examiner les chances d'une cartellisation des pays exportateurs des produits de base. Pour ces pays, il s'agit de trouver un moyen d'augmenter le surplus normal des producteurs en détournant à leur profit une partie du surplus qui revient aux consommateurs. Pour cela, il leur faut obtenir la fixation d'un prix sur le marché, supérieur au prix de *concurrence. On ne peut cependant* pas utiliser la théorie traditionnelle du monopole, car les pays producteurs de produits de base sont très hétérogènes et les pays importateurs ne restent pas sans réaction. La théorie des jeux permet de traiter ce type de situation.

Faible espérance de vie pour les cartels

Les marchés de produits de base peuvent être de quatre types :

- le premier est la situation de concurrence ;
- le deuxième est celui où les pays développés ne se sont pas associés, mais où les pays en voie de développement sont associés dans un cartel. La différence avec la situation précédente est que les pays pro*ducteurs contrôlent les quantités* produites et négocient entre eux ces quotas ;
- le troisième est celui dans lequel les pays producteurs d'un côté, les pays importateurs de l'autre, se sont organisés en cartels qui s'affrontent.
- le quatrième est celui dans lequel le cartel des producteurs arrive à un accord avec le cartel des importateurs.

A supposer que les pays agissent de façon rationnelle, on peut évaluer le profit que tire chaque pays des différentes situations. Les possibilités de cartel et leur chance de stabilité dépendent directement de la compatibilité des choix de ses membres potentiels. Des études sur la durée de vie de cartels de pays producteurs de produits de base ont montré que ceux-ci n'avaient qu'une espérance de vie de 5,4 années et que leur chance de survie n'était grande que s'ils rassemblaient l'intégralité des producteurs. Le cartel des producteurs ne peut pas faire n'importe quoi ; en particulier, il ne peut pas décider d'un prix producteur *inférieur* au prix de concurrence, car certains de ses membres verraient leurs recettes baisser. Il ne peut pas non plus décider d'un prix très élevé, car les importateurs risquent alors de substituer à leurs importations traditionnelles des productions locales.

La théorie des jeux permet encore d'analyser la négociation de quotas d'exportation entre pays producteurs ou celle d'un prix entre producteur et consommateur.

Un sujet renouvelé

Marian Radetzki et Walter Labys se sont aussi intéressés à des questions de méthode dans leur papier : *Un modèle de marché intégré du comportement des ressources épuisables.* L'originalité de leur approche est d'examiner le marché des ressources épuisables, comme les ressources minières, en dépassant une dichotomie traditionnelle entre les modèles de court terme et ceux de long terme.

Les modèles économétriques de court terme sont le plus souvent *muets sur le long terme ; en outre,* du fait des changements rapides de structures qu'ont connus les marchés de ressources épuisables, les économètres ont eu le plus grand mal à *obtenir des résultats stables,* c'est-à-dire fiables. De l'autre côté, les modèles de long terme, dont l'origine remonte aux travaux de Harold Hotelling dans les années 30, cherchent à déterminer l'intensité d'exploitation d'une ressource minière non renouvelable. La conclusion *généralement admise* est que la valeur actualisée de la rente (ou le prix net) doit être identique à toutes les périodes. Mais ce modèle présente le défaut de faire trop d'hypothèses simplificatrices. Les auteurs veulent donc articuler le court et le long terme ; ils ont pour cela une approche de déséquilibre.

Pour réaliser l'articulation entre le court et le long terme, ils distinguent les variables de « stock » et les variables de « flux ». Les variables de stocks sont définies à un moment du temps ; il s'agit, par exemple, des équipements installés ou des stocks de produits finis ; les flux, au contraire, sont estimés sur une période ; il s'agit, entre autres, de la demande, de la production ou des investissements. La liaison entre l'équilibre des flux et l'équilibre des stocks est le reflet du processus d'ajustement à court terme et à long terme.

En effet, à un moment donné et pour un certain prix, il existe un équilibre entre la production, les capacités de production et les réserves. Si la demande se déplace de façon durable pour une raison *quelconque, ce mouvement détruit* l'équilibre ; le prix varie, ce qui incite à modifier les capacités de production. Une fois les investissements réalisés, ce qui demande du temps, le prix peut retrouver son niveau initial, mais l'équilibre stock-flux entre les capacités de production et les réserves, d'un côté, la production, de l'autre, se réalise à un *niveau supérieur* à ce qu'il était initialement. L'intégration dans le modèle des stocks des produits de la mine permet de ne pas considérer que l'équilibre entre la production et la demande se réalise à chaque instant. Au contraire, on peut ainsi lier les périodes successives par le biais des prévisions ; *il y a là aussi un* apport du modèle présenté.

Au cours de la session consacrée aux modèles de matières premières énergétiques, Michel Karsky a présenté un papier en contrepoint de tous les autres : « Le marché mondial du pétrole brut ; que se serait-il passé si... ? » Il s'agit d'utiliser le modèle du marché pétrolier d'Elf-Aquitaine pour rechercher ce qui aurait pu se produire s'il n'y avait pas eu d'anticipations à l'occasion de certains événements récents qui ont tenu le devant de la scène politique et *perturbé le marché pétrolier* ; il s'agit de la révolution en Iran et de la guerre entre l'Iran et l'Irak.

Que se serait-il passé s'il n'y avait pas eu d'anticipations d'évolution des prix spots (au comptant) ? La révolution en Iran aurait de toutes les façons contribué à une forte hausse des prix, du fait de la baisse importante de la production de ce pays. Au contraire, la guerre entre l'Iran et l'Irak aurait eu un effet mécanique de hausse des prix limité à 2 ou 4 dollars au lieu de 10 dollars !

Que se serait-il passé s'il n'y avait pas eu d'anticipations de modification des prix planchers ? Cette hypothèse n'implique pas l'absence d'achats de précaution pour d'autres motifs que les anticipations de hausse des prix planchers. Il s'agit de la période où les pays de l'OPEP décidaient régulièrement de relever les prix planchers à la suite des hausses de prix spots. Les réunions de l'OPEP étaient connues à l'avance et précipitaient des achats de précaution. Les résultats sont très surprenants : les prix auraient suivi à peu près la même évolution jusqu'en septembre 1980, puis auraient beaucoup plus augmenté qu'en réalité. L'explication de ce phénomène repose sur l'état des stocks. Lorsque les capacités de stockage sont remplies, il ne peut plus à l'évidence y avoir d'achats spéculatifs générateurs de hausses de prix. C'est ce qui s'est produit en septembre 1980.

Où le marché a le dernier mot

J.-F. Lebrun, A. Sapir et A.-M. Ulph ont présenté « une tentative d'intégration d'une structure non compétitive, avec une application au cas du cuivre ». Il s'agit d'intégrer des structures de marché qui répondent rarement, du côté de l'offre des matières premières au moins, aux conditions de la concurrence. L'originalité de leur démarche est de ne pas préjuger la structure du marché, mais de laisser aux données économiques le soin de la déterminer. Il suffit alors de spécifier un certain nombre de paramètres qui prendront des valeurs différentes en fonction de la structure du marché analysé. On peut ainsi couvrir toutes les possibilités séparant la concurrence parfaite du monopole ; en outre, on peut rendre compte de structures variables dans le temps.

Les paramètres chargés de prendre en compte la situation du marché englobent trois éléments ; il s'agit des profits à court terme de chaque producteur, de ses recettes et enfin de la somme des profits à court terme des autres producteurs intervenant sur le marché. Du fait des données disponibles, les producteurs, comme les consommateurs du reste, sont des pays et non des entreprises.

Les auteurs ont appliqué leur méthode au cas des quatre principaux membres du Comité intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre, le CIPEC, créé en 1967. Les pays en question sont la Zambie, le Zaïre, le Chili et le Pérou ; le cuivre dont il s'agit ici est le cuivre raffiné. Des différents tests et des simulations effectués, il résulte que le gain qui est réalisé par la cartélisation *au sein du CIPEC n'est finalement* pas très important. Le marché du cuivre semble beaucoup plus orienté par la demande que par un pouvoir des producteurs.

DANIEL VITRY,
professeur à l'université Paris-II.

(1) Les papiers sont disponibles en écrivant à : AEA, 16, rue de Chateaubriand, 75008 Paris.

Les auteurs sont les suivants :

Ohran Guvenen est directeur de recherche à l'université Paris IX.

Alban Richard est professeur de sciences économiques à l'université de Grenoble.

Marian Radetzki travaille à l'Institut d'études économiques internationales de l'université de Stockholm.

Walter Labys travaille au département d'analyse économique des ressources *minérales et énergétiques* de l'université West Virginia, aux Etats-Unis.

Michel Karsky est à la direction recherche, développement et innovation d'ELF-Aquitaine.

J.-F. Lebrun, A. Sapir et A.-M. Ulph appartiennent à l'Université libre de Bruxelles.

Le rôle du FIDA pour promouvoir l'« autre développement »

par IDRISS JAZAIRY

L'auteur de l'article est président du Fonds international de développement agricole (FIDA), organisme dépendant de l'ONU.

Il défend ici les méthodes dites de l'« autre développement » qui consiste à favoriser des petits projets visant à assurer l'autosuffisance des populations locales, dans l'espoir que ces réalisations feront tache d'huile et entraîneront le développement de l'ensemble d'un pays. Gilbert Etienne avait, dans ces colonnes, critiqué cette conception **(le Monde *du 15 janvier 1985*).**

IL y a lieu au départ d'établir une distinction entre microdéveloppement d'une part, et les modèles de développement faisant appel à la réalisation de projets de faible envergure d'autre part. Le microdéveloppement, tel qu'il a trouvé son expression dans les communes chinoises, les villages Ujamaa de Tanzanie et le modèle gandhien des années 40, était un concept de développement introverti selon lequel les populations devaient promouvoir cet objectif en vase clos par une série d'investissements parcellaires et pour ainsi dire déconnectés. Le rôle des ressources et de la technologie étrangères était exclu de ce processus.

Le modèle de développement rural qui privilégie les projets de petite envergure s'inscrit dans le prolongement du microdéveloppement en fai*sant appel aux ressources locales,* mais va aussi plus loin. Ces projets s'intègrent en effet dans un ensemble plus vaste dont le coût se chiffre souvent en dizaines de millions de dollars. Celui-ci comporte aussi des investissements d'infra-structures – routes, moyens de communication et installations sanitaires, par exemple – et a recours, si besoin est, à l'assistance et à la technologie étrangères. De tels projets intégrés sont destinés à toucher directement les populations rurales pauvres qui n'ont pas bénéficié des retombées d'investissements plus onéreux à forte composante technologique.

L'intégration des populations rurales pauvres dans le développement exige des modifications structurelles qui sont fréquemment difficiles à réaliser. Toutefois, dans le contexte d'une structure de pouvoir donnée, *des institutions internationales* comme le FIDA peuvent aider les gouvernements, par un dialogue sur les politiques, à mettre en œuvre des changements d'orientation susceptibles de conforter l'intervention du FIDA. Ces actions peuvent cependant se révéler insuffisantes pour *permettre une répartition équitable* des bienfaits de la croissance par le seul effet de « ruissellement » ; d'où l'importance qu'il y a à toucher les pauvres directement. Leur promotion ne peut être que le fait d'un processus à composantes à la fois économiques et sociales. Elle ne saurait donc être réalisée à l'aide de simples mesures techniques ou de « raccourcis technologiques ». Devant être conçu comme un moyen de résoudre des conflits, le développement doit donc être abordé différemment.

Un des écueils auxquels les projets trop coûteux se trouvent exposés est le risque de voir leur durée de vie limitée à l'excès, par des coûts d'entretien élevés s'ajoutant au lourd endettement extérieur qu'ils entraînent. Tel est le cas pour certains grands projets d'irrigation, ainsi qu'il ressort d'un rapport de l'ONU selon lequel « *les superficies irriguées qui sont maintenant abandonnées pour cause de salinité (drainage insuffisant) sont probablement à peu près égales aux superficies nouvellement mises en valeur et irriguées* » (« L'environnement mondial », PNUE, 1983). Le FIDA, quant à lui, met l'accent sur les projets d'irrigation à dimensions plus restreintes, de conception simple et ayant une durée de gestation brève.

Critique de la « révolution verte »

Un autre écueil qui guette les projets hautement capitalistiques est celui d'une répartition peu équitable de ses retombées entre grands et petits exploitants agricoles. La révolution verte en est le meilleur exemple. *Celle-ci a incontestablement contribué* à la croissance de la production alimentaire. Tel est le cas dans certaines régions de l'Inde et du Pakistan. Mais cette réussite a été grandement facilitée par des circonstances particulièrement propices, l'existence de réseaux d'irriga*tion, l'adoption de la part des pouvoirs publics* de politiques favorables en matière d'impôts et de subventions, l'apport de ressources extérieures massives et un niveau de compétence relativement élevé parmi les populations intéressées. Étant donné que la participation des populations pauvres n'était pas intégrée à la révolution verte, leur revenu n'a pas progressé avec la croissance de la production. Au contraire, la mécanisation, associée à la révolution verte, a entraîné des déplacements de main-d'œuvre. Ce phénomène, joint à d'autres formes d'investissements à forte intensité en capital dans les secteurs rural et agricole, accroît la migration des populations rurales vers les zones urbaines.

En outre, les pauvres, dans les zones rurales, sont atteints de plein fouet par l'évolution défavorable des termes de l'échange entre zones ru*rales et zones urbaines et par les* fluctuations des prix de leurs produits. Qui pourrait alors nier l'importance qu'il y a à aider les pays en développement à tirer le meilleur parti possible de leurs propres ressources pour accroître la production et réduire par là leur vulnérabilité aux aléas tant naturels que ceux attribuables à l'action humaine ? Tel est l'objet des 160 projets bénéficiant d'un financement du FIDA depuis sept ans, pour un montant de 8 milliards de dollars, dont 2 milliards provenant des ressources propres du Fonds. Outre leur impact social, ceux-ci sont appelés à réduire de 20 % les besoins des pays en développement en matière d'importations alimentaires.

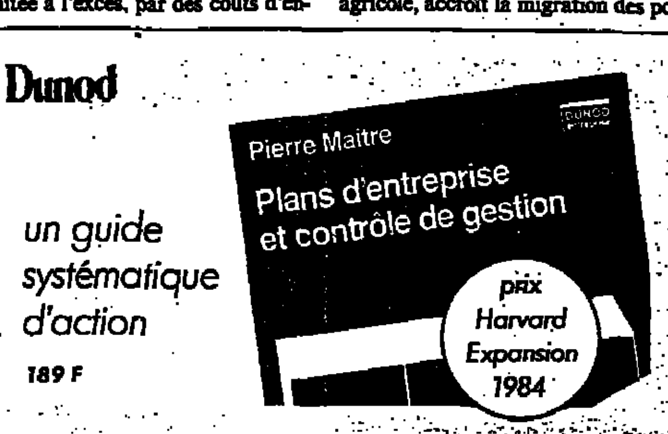
En Afrique, où il est bien connu, sur les vingt-six pays à déficit vivrier qui sont actuellement confrontés à des situations d'extrême urgence, vingt-quatre pourraient accroître dans des proportions considérables leur production vivrière, le FIDA a financé des projets de petite envergure axés sur le renforcement institutionnel, la vulgarisation, la recherche et la formation, ainsi que sur le rôle des femmes dans la production vivrière.

Le FIDA est le seul à apporter un appui vigoureux à la mise au point de variétés nouvelles d'aliments de base traditionnels tels que le manioc, le sorgho et le mil, produits par les petits paysans, à la différence des autres activités internationales de recherche qui privilégient les cé*réales internationalement échangées*, tels le blé, le riz, le maïs.

Une deuxième caractéristique du FIDA a trait à l'attention particulière qu'il accorde à la femme, désignée explicitement comme bénéficiaire dans plus de la moitié des projets dus à l'initiative du Fonds.

L'expérience acquise par le FIDA en matière de réalisation de projets « au ras du sol » donne à penser qu'ils sont susceptibles de généralisation contrairement à la thèse développée dans vos colonnes. Un exemple peut en être trouvé dans le projet de la banque Grameen au Bangladesh, dans le cadre duquel une expérience novatrice au niveau local en matière d'octroi de crédit aux paysans sans terre (y compris les femmes) a été transformée en programme à l'échelon national. »

Cependant, il est hasardeux de faire des généralisations hâtives, car il ne saurait y avoir de recette unique pour toutes les situations. Si le Fonds axe son activité sur les petits agriculteurs et les paysans sans terre, ce n'est pas seulement pour *des raisons humanitaires, bien que* celles-ci soient pertinentes. C'est aussi parce qu'il s'agit d'un potentiel humain considérable mais trop souvent inexploité, qui peut être efficacement mobilisé aux fins du développement. Il ne s'agit pas là pour autant d'une panacée valable pour tous les problèmes du développement, un seul domaine d'intervention bien délimité relevant des attributions du FIDA. Dans d'autres secteurs, d'importants investissements inspirés par des considérations touchant au rapport capital/production peuvent être nécessaires.



RELIGION

Mgr DECOURTRAY A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

Méditation tranquille

Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, primat des Gaules et vice-président de la conférence épiscopale française, n'est pas le genre de prélat à faire des éclats. Modéré par tempérament, classique dans sa doctrine et charitable envers ses frères, il n'aurait sans doute pas été l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, lundi 18 mars, s'il n'avait pas été le premier d'une demi-douzaine d'évêques à dénoncer la montée de xénophobie en France et à condamner *« certaines thèses politiques actuelles »*. L'allusion au Front national de M. Le Pen était transparente.

Mgr Decourtray reconnaît que ce qui a dérangé dans son homélie du mercredi des Cendres était moins sa dénonciation du racisme que le ton qu'il a employé et la répétition de la phrase : *« Nous en avons assez... »* Face au feu roulant des questions les plus diverses de ses trois interlocuteurs – l'homosexualité, la contraception, la cohabitation juvénile, les « mères porteuses », l'euthanasie, les femmes prêtres, – l'archevêque de Lyon n'a pas bronché. Souriant, courtois, réfléchi, il a répondu avec sérénité.

Quelques questions cependant, et notamment celle de la querelle entre l'épiscopat français et Rome à propos du renouveau de la catéchèse, ont provoqué des réponses plus passionnées. Oui ou non, les Français reviendront-ils au petit catéchisme de leur enfance, sous forme de questions-réponses ? Mgr Decourtray défend le renouveau catéchétique mené en France depuis une vingtaine d'années avec ses deux parties : les textes bibliques (le recueil *Pierres vivantes*) et les « parcours catéchétiques » (une trentaine de manuels adaptés aux divers milieux). Mais, ajoute-t-il, un troisième élément est demandé par Rome : *« Un ou plusieurs exposés systématiques de la foi »*. Pour l'archevêque de Lyon, il s'agirait d'un exposé d'une cinquantaine de pages, pas sous forme de questions-réponses, mais adressé aux adultes et aux adolescents.

Trois autres sujets ont fait sortir Mgr Decourtray de sa méditation tranquille. Sur la peine de mort, il a répondu sans hésiter : *« Je suis absolument contre. »* L'abolition de celle-ci représente à ses yeux une évolution morale sur laquelle il ne faut pas revenir. Même dans les pires des cas. Le procès de Klaus Barbie : on ne peut pas, a-t-il dit en substance, prononcer les deux syllabes « Barbie » sans penser aux horreurs de la guerre, à l'antisémitisme et à ce qui s'est passé à Lyon. Mais, même là, il ne faut pas rétablir la peine de mort mais essayer de comprendre que, dans tout jugement, la justice est inséparable de la charité.

Troisième sujet brûlant : l'arme nucléaire. Se réfugiant derrière l'argument casuistique selon lequel on peut légitimement menacer d'utiliser une arme immorale du moment qu'on ne passe jamais à l'acte, Mgr Decourtray a néanmoins reconnu que cette situation, défendue dans le document des évêques « Gagner la paix », n'est tenable que si tout est fait pour abolir les armes nucléaires. *« La réflexion se poursuit depuis deux ans,* a-t-il ajouté, *et peut-être arriverons-nous à rédiger un document plus nuancé. »*

ALAIN WOODROW.

MÉDECINE

A PARTIR DE MERCREDI

Grève nationale des internes de CHU

Les internes de CHU (centres hospitalo-universitaires) ont décidé de maintenir leur préavis de grève nationale pour les mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mars. *« Jusqu'à présent, les négociations avec les représentants du ministère des affaires sociales n'ont rien donné de concret*, souligne Bruno Silberman, président de l'intersyndicat des internes des villes de faculté et de spécialité. *Cette grève, qui durera au minimum trois jours, risque d'être totale, comme cela avait été le cas à Paris la semaine dernière. Il appartient aux internes de chaque ville de décider des modalités de cette grève. D'ores et déjà, tout semble indiquer qu'à Paris cette grève touchera les services d'urgence. »*

Jeudi et vendredi derniers, les urgences avaient été assurées en grande partie par les chefs de clinique. Or ces derniers, ou du moins certains d'entre eux, semblent également sur le point de se mettre en grève. *« Nous voulons manifester notre volonté de soutien actif aux internes*, déclare le docteur Jean-Charles Piette, président du syndicat national des chefs de clinique. *Déjà, dans des villes comme Clermont-Ferrand, Rennes et Nice, des préavis de grève ont été déposés pour le 21 mars. Et il se pourrait que nous déposions un préavis de grève nationale pour la semaine prochaine. »*

Au ministère des affaires sociales, on indiquait mardi matin : *« Des propositions concrètes seront faites aux internes. On verra alors si c'est le désir de négocier ou la volonté de faire grève qui l'emporte. »*

F. N.

ENVIRONNEMENT

Une des îles Galapagos en feu

Quito (Equateur) *(AFP, Reuter)*. – Un incendie ravage depuis le 12 mars l'île Isabela, la plus grande des îles Galapagos. C'est le troisième à s'être déclaré depuis trois semaines sur Isabela. Attisé par de forts vents, le front du feu progresse sur 25 kilomètres dans le sud de l'île. 50 000 hectares auraient déjà été la proie des flammes. Des soldats, des habitants (l'île en compte environ 700), des volontaires essayent de faire des coupe-feu. Mais les hommes et le matériel sont difficilement acheminés sur Isabela : l'île n'a pas de piste d'atterrissage et il faut plusieurs heures de bateau de l'île Baltra, où est situé l'aéroport de l'archipel, jusqu'à Isabela. Pour le moment, Puerto Villamil, la principale agglomération d'Isabela, n'est pas menacé. L'état d'urgence a été proclamé dans tout l'archipel.

[Les Galapagos sont des îles volcaniques, situées dans le Pacifique oriental, à quelque 1 100 kilomètres à l'ouest de l'Amérique du Sud. Isolées depuis leur apparition, il y a trente millions d'années, elles ont été cependant peuplées par des espèces animales et végétales venues d'Amérique du Sud, qui se sont développées et ont évolué dans le petit monde clos que constitue chacune des îles. Parmi les espèces les plus célèbres : les tortues géantes, les iguanes terrestres et marins, les cormorans aptères, les manchots et les pinsons. Ce sont les pinsons, adaptés aux différents milieux naturels, qui ont donné à Charles Darwin – lorsque celui-ci visita l'archipel en 1835 – le point de départ à la théorie de l'évolution.

Découvertes par hasard en 1535, les Galapagos ont été ravagées par les hommes. D'innombrables animaux y furent tués. Beaucoup d'espèces disparurent ou devinrent fort rares. En 1934, le gouvernement équatorien donna à une partie de l'archipel le statut de « réserve de nature », ce qui ne changea pas grand-chose, faute de surveillance efficace. En 1959, 95 % de l'archipel ont été déclarés « parc national » et, en 1968, le Service du parc a été créé. Depuis lors, les zones de colonisation ne peuvent plus être étendues, les visites touristiques sont très contrôlées et l'on essaye de sauver les espèces les plus menacées.]

Y. R.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– Sabine TUST
et
Jacques ZILLER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 16 mars 1985 à Marsangy (Yonne).

7, avenue de la Sœur-Rosalie,
75013 Paris.

Décès

– Les enseignants de l'UER de sciences humaines cliniques (université Paris-VII)
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur
Paul ARBOUSSE-BASTIDE

qui participa à la fondation de l'UER, y enseigna et fut son directeur.

– Les membres du Laboratoire de psychologie clinique, l'équipe de psychologie sociale (université Paris-VII) ont le grand chagrin d'annoncer le décès du

professeur
Paul ARBOUSSE-BASTIDE

qui ne cessa de leur offrir son dynamisme, son ouverture d'esprit et sa bienveillance.

Tous prennent part à la peine de sa famille.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 14 mars 1985, de

M. Roger AYRAULT,
professeur honoraire
à la Sorbonne.

De la part de son épouse.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Valery-en-Caux (Seine-Maritime).

73, rue de l'Eglise,
75015 Paris.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Charles BARANGÉ,
ancien député de Maine-et-Loire
et rapporteur
de la commission des finances,
ancien président
de la CODER des Pays de Loire,

décédé le 14 mars 1985 à Angers, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de toute sa famille.

31, rue Létanduère,
49000 Angers.

(Voir page 44.)

– Les anciens de Radio-Brazzaville,
Ses camarades de France-Culture et des émissions vers les départements et territoires d'outre-mer
ont la tristesse de faire part de la mort de

Pierre BARRET,
journaliste,

décédé à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) dans sa soixante-quinzième année.

– Mme Jean Bridoux,
M. et Mme Daniel Fabre,
Caroline et Odile,
M. et Mme René Bridoux,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Chanoine,
sa fille et ses petits-enfants,
Mme Servoingt
et ses enfants,
Mme Bonnard,
ses enfants et petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

Roland BRIDOUX,

survenu dans sa quarante-septième année, le 28 février 1985, à Paris.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Belâbre (Indre), le vendredi 8 mars 1985, dans l'intimité.

La Maison-Rochereau,
Belâbre (Indre).
19-23, rue du Dr-Finlay,
75015 Paris. (Tél : 577-05-67.)

– M. et Mme Louis Pierre Chatenay,
M. Michel Chatenay,
M. et Mme Antoine Chatenay,
M. et Mme Jean-Pierre Cremer,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Chatenay, Boivin et Dima,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Victor CHATENAY,

dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur, les prient de trouver ici l'expression de leur très vive gratitude.

– Mme Françoise Frizziero
et sa fille Julia
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Patrice FRIZZIERO,

survenu accidentellement en Malaisie, à l'âge de trente-sept ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 21 mars 1985, à 14 h 15, en l'église de Gif-sur-Yvette, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

8, rue Pascal,
94230 Cachan.

– Mme Louis Gougerot,
née Fiessinger,
M. et Mme Jean-Jacques Pocidalo,
M. et Mme Dominique Gougerot,
Mlle Noëlle Gougerot,
M. et Mme Arnaud Casalis,
M. et Mme Pierre Gougerot
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 16 mars 1985, du

docteur Louis GOUGEROT,
professeur de médecine
à l'université Paris-VI.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 mars, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La comtesse de Montbrial,
M. Didier de Montbrial,
M. et Mme Thierry de Montbrial,
Thibault et Alexandra,
M. et Mme Jean Garbois,
Virginie, Cyril et Tiphaine,
Mme Walter Camerlynck,
Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

François de MONTBRIAL,
inspecteur général honoraire
de la Banque de France,

Leur époux, père, grand-père et beau-frère,

qui s'est éteint dans la paix du Seigneur, le 18 mars 1985, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 218, rue Armand-Sylvestre, à Courbevoie.

38, avenue Flachat,
92600 Asnières.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Albert SAUVAGET,

survenu le 18 mars 1985.

De la part de
Mme Sauvaget
et de sa famille.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 mars 1985, à 15 heures, en l'église de Cormatin (Saône-et-Loire).

La Bergerie,
Cormatin 71460 Saint-Gengoux-le-National.

[Albert Sauvaget est entré au service composition du journal en qualité de linotypiste le 26 octobre 1949. De 1970 jusqu'à son départ à la retraite en 1975, il a occupé le poste de sous-chef de service, où sa compétence et sa gentillesse ont été fort appréciées. La direction et le personnel du journal présentent à sa femme et à sa famille leurs sincères condoléances.]

– Elisabeth Zoller,
sa fille,
Les familles Pardon, Schultz,
Les familles Sagot, Zoller, Marchand, Jalloin,
La famille Hubatka,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre ZOLLER,
née Jeanne Chatelard,

survenu à Nice, à l'âge de soixante et onze ans, le 8 mars 1985.

Selon ses volontés, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Nice, le 12 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Cornel University.
Cornel Law School.
Myron Taylor Hall.
Ithaca N. Y. 14853-4901.

Remerciements

– Mme Alfred Girault
et ses enfants,

expriment leur gratitude à tous ceux qui ont eu une pensée d'amitié à la suite du décès du

général (CR) Alfred GIRAULT.

Anniversaires

– Le 20 mars, il y a cinq ans,

Jean-Michel CARLES

mourait. Il avait trente-quatre ans.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

– Ce 18 mars est le neuvième anniversaire de la mort de

Léon CELLIER.

– Pour le neuvième anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre SCHWARTZ,

une pensée est demandée par Elizabeth et sa maman à ceux qui l'ont connu et aimé.

84740 Velleron.

– Une pensée printanière en souvenir de

Maxime VIBERT-GUIGNE

qui nous a quittés le 15 mars 1981, et de son mari,

André WAHL,

tous deux reposant au cimetière de Le Vaudoué (Seine-et-Marne).

– Le 18 mars 1975 disparaissait

Gaelle WILLARD,

âgée de trois ans.

En ce dixième anniversaire,
Ses parents, ses frères et sœur
Et toute sa famille
demandent à ceux qui l'ont connue de s'unir à leur prière.

Communications diverses

– Le Collège international de philosophie organise le vendredi 22 mars, à partir de 14 heures, et le samedi 23, à partir de 9 h 30, à l'ex-École polytechnique, 1, rue Descartes, un colloque sur l'utopie. Des interventions de MM. Abensour, Clavel et Schérer sont prévues, ainsi que celles de plusieurs chercheurs français et étrangers. (Renseignements : tél. (1) 634-36-99, 634-37-78, 634-36-91.)

– Dans le cadre du cycle des « Rencontres démocrates », le centre de réflexion du Mouvement des démocrates organise, le jeudi 21 mars, à 20 heures, 71, rue Ampère, une rencontre-débat avec notre collaborateur Philippe Boucher, sur le thème : « Ordre public et citoyenneté. » Entrée libre. (Renseignements : téléphone : (1) 763-99-40.)

– Cinquantième anniversaire du pèlerinage des étudiants à Chartres. – Les 4 et 5 mai prochains, environ trois mille cinq cents étudiants prendront la route de Chartres pour le traditionnel pèlerinage étudiant, avec comme thème : « Croire en l'homme, croire en Dieu ». A l'occasion du cinquantième anniversaire de ce pèlerinage, le CEP (Communautés chrétiennes universitaires de Paris, ancien centre Richelieu) et les Chrétiens en grandes écoles invitent les participants de toute génération des pèlerinages précédents à partager leur démarche. Ceux-ci sont attendus le dimanche 5 mai 1985, à 12 h 30, pour un rassemblement commun.

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, ancien aumônier du centre Richelieu et du CEP, présidera la célébration finale, le même jour, à 18 heures, à la cathédrale de Chartres. Les anciens qui souhaiteraient « faire la route » comme les étudiants sont invités à se manifester dès maintenant. Pour tout renseignement : secrétariat de Chartres, Le CEP, 5, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : (1) 325-41-71.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-III, vendredi 22 mars, à 14 heures, salle Gréard, M. Polycarpe Oyie Ndzie : « Le chef dans le théâtre négro-africain d'expression française. »

– Université Paris-III, vendredi 22 mars, à 14 heures, salle Liard, M. Jean-Yves Debreuille : « L'école de Rochefort. Théories et pratiques de la poésie entre 1941 et 1961. »

– Université Paris-III, samedi 23 mars, à 14 heures, salle Bourjac, M. Alfred Melon : « De l'identité nationale comme idéologie. Recherches sur la production poétique et la critique cubaines de l'ère républicaine (1902-1959). »

– Université Paris-I, samedi 23 mars, à 15 heures, Amphi 9, rue Malher, M. Djibo Hamani : « Au carrefour du Soudan et de la Berbérie. Le sultanat touareg de l'Ayar. »

– Université Paris-I, samedi 23 mars, à 14 heures, salle Liard, Mme Janine Ponty : « Les travailleurs polonais en France (1919-1939). »

– Université Paris-I, mardi 26 mars, à 9 h 30, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, Mlle Soad Kamel Rizk : « La genèse du sous-développement économique en Egypte (1810-1882). »

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 25 mai 1983, M. Jean-Charles, Claude Attal, né le 13 mars 1939 à Tunis (Tunisie), demeurant 5-7, passage Bullourde à Paris (11e), a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.* 2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (11e) où M. Attal exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement en date du 5 juillet 1984 la 11e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale sur les sociétés à la peine de douze mois d'emprisonnement avec sursis FRONTEAU Geneviève, Odette, née le 28 décembre 1929 à Versailles (Yvelines), caissière, demeurant 6, rue Mora à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris du 23 janvier 1985 M. FAURE Jean-Alexandre, né le 10 octobre 1920 à Marcoing (59), demeurant 8, avenue de la République à Pierrefitte (93380), a été condamné à 20 000 F d'amende pour fraude fiscale. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Monde, le Figaro, le Parisien libéré ;* 2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Pierrefitte. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

Par jugement rendu le 15 juin 1983, contradictoirement, le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand a condamné CHANEL Jean, demeurant 61 bis, bd de Beauséjour à Paris (75016) à la peine d'amende (15 000 F) pour homicide involontaire et infractions à la législation du travail.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 15 juin 1983, devenu définitif, la Cour d'appel de Versailles, a condamné : M. SCHELLENBERG Pierre, commerçant-restaurateur ambulant à l'enseigne de la « Taverne de Munich », demeurant à Bagneux, 20, sente des Cuverons, aux peines de six mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour, courant 1975 et 1976, s'être frauduleusement soustrait au paiement de la TVA, au paiement partiel de l'impôt sur le revenu, avoir omis de passer ou faire passer des écritures au livre journal ; a ordonné la publication, par extraits, de l'arrêt au *Journal officiel de la République française*, et dans les journaux *le Monde* et *France-Soir* ; a ordonné l'affichage, par extraits, dudit arrêt pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où le contribuable a son domicile ainsi que sur la porte extérieure de l'immeuble du ou des établissements professionnels. Pour expédition certifiée conforme. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL D'AMIENS.

Par arrêt contradictoire du 11 décembre 1984, la cour d'appel d'Amiens, 4e chambre correctionnelle, a condamné BOIME Jean, né le 27 octobre 1917 à Saint-Maur-des-Fossés (94), demeurant à La Varenne-Saint-Hilaire (94), 11, rue du Caporal-Peugeot, à la peine de deux ans d'emprisonnement avec sursis, trente mille francs d'amende pour exercice illégal de la profession de banquier par application des articles 1 et 21 de la loi du 13 juin 1941. La cour a, en outre, ordonné :

– la publication de la décision par extrait dans *le Monde* et *le Figaro ;*

– l'affichage de la décision par extrait au domicile du condamné.

Pour extrait conforme. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire en date du 15 juin 1984, la 31e chambre correctionnelle de Paris a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité des travailleurs du bâtiment – pour avoir, à Paris, courant novembre 1982, étant responsable, en qualité de chef de chantier échafaudeur et par délégation du chef d'entreprise, d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler 3 ouvriers sur un chantier situé à Paris (15e), 5, rue de la Saida alors que : 1° le matériel et notamment les élingues et crochets de suspension étaient en mauvais état et rouillés ; 2° les crochets de suspension étaient soit dépourvus de systèmes et de sécurité, soit insuffisamment sûrs ; 3° les câbles, cordages et crochets n'avaient pas fait l'objet des vérifications trimestrielles obligatoires – à la peine de trois amendes de deux mille francs chacune (trois salariés concernés) le sieur COPPOLA Guiseppe, né le 26 avril 1936 à Bari, en Italie, chef de chantier échafaudeur, demeurant 7, rue Danton à Vanves (Hauts-de-Seine). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 29 octobre 1984 M. GRAU Christian, né le 13 septembre 1946 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), demeurant à Paris (16e), 44, avenue Mozart, a été condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.* Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Une Direction Technique de pointe

En matière d'engins de manutention lourde, nous sommes notoirement à la pointe du progrès et entendons y rester, pour conforter notre place *prépondérante sur le marché national* et notre *très forte activité à l'export (les 3/4 de notre CA de 450 MF). Faire encore progresser le haut niveau* de technologie déjà atteint par nos modèles en y apportant le "plus" d'innovation qu'exigent le marché et la concurrence internationale, ce sera la responsabilité du Directeur Technique que nous recherchons. Il l'assumera avec une équipe rodée d'une cinquantaine de cadres et techniciens très motivés, équipés en CAO.

Ingénieur diplômé de solide formation (Centrale, Mines de Paris, Sup Aéro...) atteignant la dizaine d'années de métier, vous entrevoyez là l'opportunité d'un pas à franchir dans votre évolution professionnelle. Plus que l'expérience d'un secteur d'activité s'apparentant au nôtre (ce n'est pas exclu pour autant !), vous avez celle de la conception technique dans un contexte CFAO, et vous aimez çà ! Vous avez déjà une certaine pratique de l'animation d'une équipe technique. Vous avez peut-être aussi travaillé dans le cadre d'une production en petites séries de produits lourds sur catalogue ou sur devis. Mais ce dont nous ne pouvons nous passer, c'est de votre potentiel de créativité technique et de votre volonté de l'utiliser jusqu'au succès.

Ce poste, naturellement rattaché au DG, est à pourvoir dans un coin de Bourgogne qui vous garantira une réelle qualité de vie. Les consultants de Sirca, qui nous aident dans cette recherche, vous en diront davantage sur nous en vous recevant. Dans l'immédiat, merci d'écrire, sous référence 336 251 M, en précisant votre rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
LEADER SUR SON MARCHÉ

150 Millions chiffre d'affaires, en forte expansion en France et à l'exportation, *300 personnes*, appelée à être cotée en Bourse à moyen terme, siège en région Parisienne, cherche son futur

DIRECTEUR GÉNÉRAL

à terme de 2 à 4 ans - 35 ans minimum

- pouvant prouver une réussite évidente dans une activité de même type,
- animateur d'hommes sachant assumer ses responsabilités,
- intéressé particulièrement par les aspects gestion et développement,
- gagneur et ambitieux pour lui même et pour son entreprise.
- Connaissance d'anglais nécessaire.

Rémunération jusqu'à :

400.000 Francs ou +

seules les candidatures répondant en tous points aux critères définis et indiquant le niveau salarial actuel seront prises en considération.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à M. Jean Peigney
3, Avenue Paul-Claudel - 77400 GUERMANTES



TECHNOLOGIES DE POINTE

Directeur technique

Notre entreprise, filiale d'un très important groupe, conçoit des produits et matériel de haute technologie. Nous recherchons le Directeur Technique de son département systèmes composé de plusieurs ingénieurs de haut niveau en télémesure numérique et analogique, radiocommunication, systèmes d'acquisitions rapides, stockages et traitement.
Responsable de l'animation et de la gestion technique et administrative de son département, il peut-être amené à soutenir des argumentations auprès des clients en collaboration avec les ingénieurs commerciaux.
Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur grande école d'électronique, âgé de 35 ans au moins et possédant 10 ans d'expérience dans des domaines similaires. Animateur et homme de communication, il doit par ses compétences techniques et son tempérament de leader, obtenir l'adhésion de son équipe.
Ses responsabilités pourront ensuite être élargies à d'autres services.
La pratique de l'anglais est nécessaire.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, sous réf. 10748 (mentionnée sur l'enveloppe) à Média-System Méditerranée, 29 La Canebière, 13001 Marseille, qui transmettra.

média-system

Nous recherchons pour le Quartier Général Europe/Afrique d'une importante société internationale, un

directeur juridique

Chargé de toutes les affaires juridiques (droit des affaires, droit fiscal, droit social, contrats commerciaux, baux, brevets, etc...) il aura aussi un rôle de Secrétaire Général vis à vis de la filiale française (2000 personnes, 1 milliard de chiffre d'affaires).

Le candidat recruté aura une très solide formation juridique et une expérience de 5 à 10 ans acquise nécessairement dans un environnement international. Il sera parfaitement bilingue français-anglais.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant un numéro de téléphone à **MARIE JO MARTIAL**, Tour Manhattan, *6, Place de l'Iris, 92095 Paris La Défense 2*, sous référence M 5033.

directeur des opérations
et gestion des relations humaines

PROCHE BANLIEUE OUEST **200.000**

PME de 250 personnes, nos services s'adressent aux entreprises sur un marché porteur (+ 30% par an).

Nous recherchons notre futur Directeur des Opérations qui aura en charge la supervision de nos 3 Divisions sur le plan opérationnel, l'animation et le contrôle de l'encadrement, la gestion des relations humaines (C.E., Délégués, etc...), le suivi de la clientèle existante tant sur le plan financier (contrôle des budgets) qu'au plan des Relations Humaines.

Nous recherchons un Manager, de formation supérieure, de plus de 30 ans, disposant de préférence d'une expérience de 3 ans *dans le secteur des services, ayant acquis une solide expérience* d'encadrement et rompu à la gestion des ressources humaines.

La forte expansion de l'entreprise au sein d'un groupe national favorisera une évolution attrayante de la rémunération et de la carrière.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 8413-M à I.C.A. - 3 rue d'Hauteville 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

COMITÉ D'ENTREPRISE
RÉGION PARISIENNE
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

- Expérience exigée en gestion et commandement
- Connaissances juridiques

Téléphone : 838-82-98.

VILLE DE LAON — AISNE
30.000 hab. Préfecture
RECRUTE

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

selon les conditions statutaires

Il aura en charge la Direction de l'ensemble des Services techniques (bâtiments – voirie – réseaux – ordures ménagères, etc...) soit environ 200 agents.

Cette direction s'effectue dans le cadre d'une réorganisation des services de la Mairie.

PROFIL SOUHAITÉ

- Expérience de direction d'hommes
- Aptitude à la coordination de services et à la planification du travail *dans le public ou dans le privé*
- Justifier de cette expérience
- Formation technique supérieure et aptitude à la polyvalence
- Sens de la communication et goût de l'innovation.

RÉMUNÉRATION

- *Selon statut : 10.500 F net, début de carrière*
- Avantages en nature.

Adresser candidature avec C.V. détaillé et photo à :
M. DOSIÈRE — MAIRE — Hôtel-de-Ville
Pl. du Général-Leclerc — 02011 LAON Cedex. T. (23) 23-22-05.
RENSEIGNEMENTS auprès de M. le secrétaire général.
DATE LIMITE : 20 avril 1985.

P.D.G.
créer et développer une filiale dans la région Lyonnaise

Un groupe italien, recherche, pour sa filiale française en création dans le domaine du moulage des pièces en plastique, un **PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL.**

C'est un véritable MANAGER,

diplômé d'études supérieures, excellent gestionnaire, parfaitement à l'aise dans tous les problèmes administratifs, juridiques et fiscaux, rompu aux négociations *commerciales, ayant déjà acquis une expérience de direction* en milieu industriel, de préférence en relation avec les grands constructeurs automobiles.

Il rendra compte à la maison-mère italienne et devra mettre en place les structures et recruter le personnel nécessaire au développement de la société.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., *photo (retournés), prétentions, sous réf.* **50.10-M à H. CARON**

CLA RECRUTEMENT
56 RUE DE PONTHIEU 75008 PARIS

CLA

VILLE DE THORIGNY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne), 8.000 habitants, recrute d'urgence par voie de mutation ou de concours sur titres, aux conditions statutaires :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

expérience communale minimum, niveau licence ou maîtrise, droit public, sciences économiques, notions informatiques, comptabilité analytique.

Adresser candidature, curriculum vitae et photo à M. le Maire 1, rue Gambetta, 77400 THORIGNY-SUR-MARNE.

SSCI

recherche

UN DIRECTEUR DE BOUTIQUE MICRO INF.

C.F.N.I. S.A.
115, Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud.
Téléphone : 602-41-41.



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

O.N.U.D.I.
Organisation des Nations unies pour le développement industriel
(Vienne - Autriche)

L'O.N.U.D.I. organise des examens d'aptitude pour le recrutement et la constitution de listes de réserve de dactylographes pour le Central dactylographique français de son Service des Conférences.

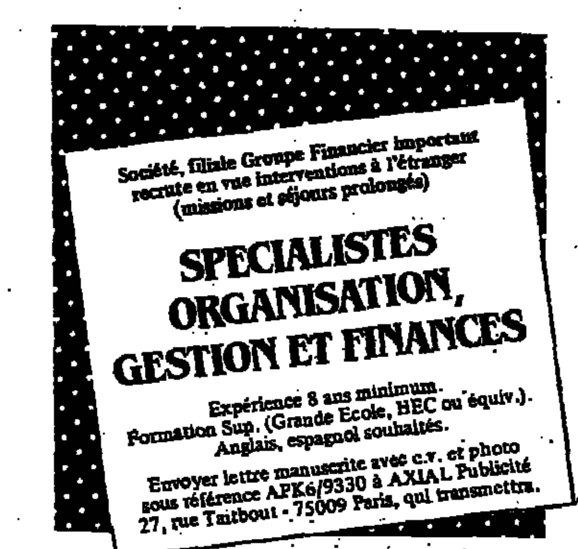
Les candidat(e)s doivent posséder une formation de secrétaire, de bonnes connaissances générales, une parfaite connaissance de la langue française écrite, une vitesse de frappe d'au moins 50 mots à la minute et justifier d'une expérience professionnelle préalable. L'aptitude à transcrire des enregistrements magnétiques est indispensable et la connaissance des machines à traiter les textes constitue un atout.

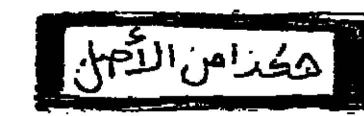
L'examen aura lieu à Paris en mai 1985.

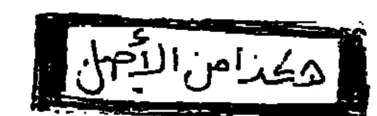
Rémunération intéressante, nombreux avantages sociaux liés au statut de fonctionnaire international. Durée initiale du contrat : deux ans renouvelable.

Les candidatures et un curriculum vitae détaillé doivent être adressés avant le *30 mars 1985* au

Service du Recrutement du Secrétariat - Bureau E0543,
O.N.U.D.I. - Centre International de Vienne,
Boîte Postale 300,
A-1400 VIENNE (AUTRICHE).









emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

INTERMETALL
DIGITAL SIGNAL PROCESSING

L'Electronique de pointe aux portes de l'Alsace.

Branche Microélectronique/ Service Développement

Postes à pourvoir: Ingénieurs Hardware/Software

Nous sommes l'Entreprise Allemande de Semiconducteurs et le Siège du Groupe International ITT-Semiconductors. Nos efforts de développement se concentrent essentiellement dans les domaines de l'électronique grand-public et de l'automobile ainsi que de l'audio-visuel. Dans l'électronique grand-public nous sommes les créateurs des processeurs de signeaux en temps réel, à fréquence de fonctionnement élevée et les premiers à les avoir réalisé ainsi que commercialisé.

Ingénieur CONCEPTION (Traitement de signaux)

Réalisation de concepts de processeurs de signaux digitaux dans le domaine de l'audio-visuel, en collaboration avec les utilisateurs.
Expérience souhaitée: connaissances en Analyse de Systèmes ainsi qu'en programmation (ex. FORTRAN). De la pratique dans le domaine de traitement des signaux serait souhaitable.

Ingénieur de DESIGN (MOS et Bipolaire)

Réalisation des Circuits Logiques, contrôle technique des «Layouts», élaboration des séquences de test ainsi que contrôle des premières plaquettes («Wafer») et des échantillons.
Expérience souhaitée: Bonnes connaissances dans le domaine du «Design» de Circuits Intégrés.

Ingénieur CONCEPTION (Software)

Développement et réalisation de systèmes asservis par microprocesseurs, conception des programmes correspondants en collaboration avec les utilisateurs.
Expérience souhaitée: Bonnes connaissances de programmation (ASSEMBLER/FORTRAN) et si possible quelques années de pratique en microélectronique.

Ingénieur CAD (Computer-Aided-Design)

Réalisation et maintenance de Programmes CAD, pour le développement des circuits LSI. Vous aurez à votre disposition les ordinateurs PRIME, VAX, ainsi que CALMA, VALID 80 Terminaux dont 35 Graphiques.
Expérience souhaitée: Bonnes connaissances en programmation (FORTRAN 77, PASCAL, Système VAX/VMS, UNIX) et connaissances de base en microélectronique.

Nous recherchons des personnes avec une expérience dans les domaines cités. L'autre condition indispensable est une bonne connaissance de la langue allemande ou de la langue anglaise.

Freiburg (Fribourg-en-Brisgau) est situé près de la frontière franco-allemande **(ou aux portes de l'Alsace)**. Vous pouvez donc vivre en France et travailler en Allemagne (avantages fiscaux).

Vous bénéficierez de six semaines de vacances et de onze jours fériés ainsi que de notre aide pour votre recherche d'un logement adéquat. Nous prenons en charge vos frais de déménagement.

Envoyez votre dossier complet de candidature à l'adresse indiquée ci-dessous:

INTERMETALL Halbleiterwerk der Deutsche ITT Ind. GmbH, Hans-Bunte-Straße 19,7800 Freiburg — ITT



emplois régionaux

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

Responsable Financier

Rennes

Une importante société internationale de biens d'équipements recherche, pour une de ses filiales à taille humaine,

Un «Controller»

Il assistera la Direction Générale dans la gestion comptable et financière de la société : supervision de la comptabilité et transformation en comptabilité US, préparation et plans en liaison avec la direction financière du groupe, élaboration des prévisions de trésorerie etc.., et définira, à court-terme, les besoins en informatique.

De formation supérieure, vous avez acquis depuis 3/4 ans une bonne maîtrise des systèmes comptables français et anglo-saxons et vous connaissez bien l'anglais. Vous souhaitez aujourd'hui valoriser cette expérience en exerçant des responsabilités opérationnelles et variées que seule une PME peut vous offrir et qui favorisera l'évolution de votre carrière, éventuellement internationale.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 371 à notre Conseil Nicole ANCESSI.

**SODERHU,
22 rue Saint Augustin,
75002 PARIS.**



DESSEIN

Chef de Produits Micro informatique industrielle
L'Europe commence à Paris ou Grenoble

Division Microsystèmes de l'un des grands de l'électronique, nous sommes organisés en centre de profit autonome. Sur le marché - porteur mais concurrentiel - des microsystèmes au bus VME, nous avons des objectifs de croissance ambitieux, que nous soutenons par une politique offensive.

Responsable d'une ligne de produits vous développerez ces marchés en Europe auprès d'une cible essentiellement industrielle (Robotique, Télécom, CAO, laboratoires...). Il s'agit d'un marketing très opérationnel (animation des ventes, suivi des produits), dans un contexte de lancement de nouvelle gamme nécessitant l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de développement Marketing.

Il peut être assuré par un ingénieur en électronique + CESMA, ISA ou INSEAD ou par un HEC, ESSEC ayant l'expérience de produits haute technologie, de préférence informatique ou électronique,. En tout état de cause, il aura une expérience Marketing/Vente de ce type de marché (3 à 7 ans) et une excellente pratique de l'anglais.

Notre Conseil ALGOE étudiera, en toute confidentialité requise, votre candidature sous réf. 899 M. Merci de préciser votre rémunération actuelle.

ALGOE 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN



DEMURGER leader du sciage des métaux, est présent dans le monde entier grâce à sa gamme d'outillage mécanique pour le sciage, les outils de serrage et les machines à scier les métaux. recherche un

Ingénieur responsable d'études

et mise au point machines spéciales

pour prendre en charge aux plans technique et humain la responsabilité de l'animation d'un bureau d'études, d'automatismes et machines spéciales et d'outillages (mécanique, hydraulique, pneumatique, électronique), et participer de façon permanente au développement, à la mise au point et l'application des techniques nouvelles dans l'entreprise.
Il pilote également des études nouvelles réalisées dans d'autres établissements du groupe.
Le candidat est un ingénieur généraliste ou à dominante mécanique (A.M. ou équivalent), de 35 ans environ et possédant une bonne expérience d'ingénieur d'études, de mise au point de produits nouveaux.
Le poste est à pourvoir en région Rhône-Alpes.

Adresser votre candidature, C.V., photo sous réf. 695 M à: DEMURGER et CIE Service du Personnel, BP 506, 42308 Roanne Cédex.

média-system

Conseiller l'entreprise dans le choix de ses dirigeants

C'est d'abord situer ses enjeux économiques et humains, participer à l'évolution de son organisation, définir et conduire ensuite la démarche de recherche la plus appropriée.

Exercer ce métier chez PEAT MARWICK, l'un des premiers cabinets internationaux de Conseil, c'est bénéficier de toute la culture d'équipes pluridisciplinaires dont la valeur professionnelle a fait notre réputation. C'est apporter ainsi à nos clients, PME ou grandes entreprises, fiabilité et rigueur dans l'étude de leurs problèmes, dynamisme et créativité dans la recherche des candidatures, technicité dans leur évaluation.

Le CONSULTANT qui rejoindra notre équipe partage notre conception du Conseil. Il allie la rigueur à l'imagination, le sens de l'équipe à l'autonomie. De formation Grande Ecole, 5 à 10 ans d'expérience, il est dès à présent membre de l'équipe de Direction d'une PME ou de la filiale d'un Groupe, et parle couramment anglais.

Le Conseil est pour lui un élargissement de ses fonctions à des secteurs d'activités économiques variés et un engagement à accompagner notre développement dans la moitié Sud de la France (Poste basé à Lyon).



Merci d'adresser votre dossier de candidature à Catherine MILLET sous réf. CRH-M (en indiquant votre rémunération actuelle).
PEAT MARWICK - Le Britannia - 20 bd E. Deruelle -
69432 Lyon Cedex 3

SOURCES



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Responsable Qualité Alimentaire Bagdad

La Société GALLIA, spécialisée en diététique infantile, a passé un contrat d'assistance technique et de licence de marque avec un groupe laitier irakien.

Une usine de 120 personnes, située près de Bagdad, fabrique de la poudre de lait infantile selon le process Gallia. Sa production atteint actuellement 3.000 tonnes et sa capacité est de 10.000 tonnes.

Pour garantir l'application du knowhow et du process Gallia, nous *cherchons le responsable qualité de cette usine.*

Il travaillera en relation étroite avec les responsables techniques en France et sera formé aux produits et procédés avant son départ.

Ce poste constitue une opportunité intéressante pour un INGÉNIEUR DIPLÔMÉ D'UNE ÉCOLE AGRO-ALIMENTAIRE, ayant acquis quelques années d'expérience en production, contrôle qualité ou laboratoire dans une industrie alimentaire et parlant anglais.

Il bénéficiera d'un contrat d'expatriation assorti de conditions financières particulièrement attractives.

HAVAS CONTACT



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F12M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

Leading US-based *corporation* with extraordinary growth rates producing, distributing and installing world-wide accepted products of high technological standards in the field of pollution control and environmental protection is looking for its Operations Manager France and Northern Africa acting as

SALES / COUNTRY MANAGER
Construction Industry / Civil Engineering
CA. FF 400.000

The position requires :
* an intimate knowledge of how to sell to public administrations and experience in negotiating public tenders.
* Proven experience in the construction industry.
* Best contacts to general contractors in France.
* An excellent sales record of technically advanced plants and projects in France.
* Experience in selling to and managing dealers and agents.
* French as mother-tongue and fluency in english.
* Civil engineering background if possible.

France and Northern Africa represent a huge market potential for our client and a real challenge for a strong entrepreneurial and strategic thinking pioneer. The position demands a dynamic salesman and aggressive market penetrator who is able to work under pressure and independently. Outstanding references and installations exist at major sites throughout Europe. The position is presently located in Paris. It can, however, be geographically relocated.

Please send complete resumes with present income and starting date to our consultants in Frankfurt stating project-no. 41209/54. Interviews will be held in Paris. For questions, please contact Dolan Consulting by telephone. Dolan Consulting assures you of the utmost discretion.



DOLAN CONSULTING

34, Untermainkai, D-6000 Frankfurt-Main 1, Tél.: (069) 23 08 76, Telex 413 418 kcbs d
Germany • United Kingdom • Benelux • Switzerland • USA

...for the lion's share of executive search!

You are now looking at six of the most exciting Marketing and Sales Support opportunities in Europe

To continue the unique growth of Digital, which has made us the second largest computer manufacturer in the world, we have now opened the European Competence Centre for Manufacturing Industries in Munich. It is staffed by the foremost applications professionals drawn from all over Europe, to make available the highest level of application and technology expertise within Digital.

Our goal is to be recognised as the leading supplier of completes solutions in Computer Intagrated Manufacturing (CIM). To this end, we are still expanding our activities, and six exceptional opportunities have arisen in the following key roles:

Sales Support Consultants

covering one of the following:
* **Mechanical CAD**
* **Manufacturing Management (MRP II)**
* **Factory Automation (Process Control)**

You will support our sales operation in Europe in major accounts, proposing solutions for customers in terms of applications and computing concepts, and participating in the introduction of new applications and CIM products.

Marketing Support Consultants

covering one of the following:
* **Mechanical CAD**
* **Manufacturing Management (MRP II)**
* **Computer Intergrated Manufacturing (CIM)**

You will provide support and advise our Marketing Organisation across Europe. The roles include defining market needs and product requirements, evaluating application products, and driving our marketing projects and programmes.

As all are senior positions, you will need to have had several years experience in manufacturing industries, implementing software solutions. For these European appointments based in Munich, West Germany fluent English is required.

If you have the very highest qualifications in one of the above mentioned application disciplines, and enjoy designing computer solutions to meet today's business problems, we would like to hear from you.

Please apply to Mr. Siegfried Rheinwald, Manager, European Competence Centre for Manufacturing Industries, Digital Equipment GmbH, Freischuetzstr. 91, D-8000 Munich 81, West Germany. Ref: 29K.

N° 2 mondial de l'informatique

digital

Spie Batignolles



Notre chantier : le monde

La Division électricité nucléaire réalise 6,5 Milliards de F de C.A. dont 40 % à l'export.
Elle s'appuie sur un effectif de 15 000 personnes, une expérience et des moyens d'études considérables.

Ingénieur responsable mise en route et essais
GRANDS PROJETS EXPORT

Ingénieur Généraliste Electricien-Mécanicien (ESME, ESTP, A & M, INSA...) vous avez une première expérience dans le domaine des MT/BT et des Automatismes sur des chantiers à l'exportation.

Vous souhaitez franchir une nouvelle étape dans votre carrière : dans le cadre d'une très grande mobilité géographique, vous prendrez la responsabilité de la mise en route sur sites d'importantes installations électromécaniques, hydrant systems d'aéroports par exemple.

Vous aurez ainsi l'occasion de mettre en valeur votre goût pour les contacts et vos capacités d'organisation et d'animation d'une équipe.

Pour un premier contact, adressez votre candidature à SPIE-BATIGNOLLES, SB 85/22/M, Monsieur J.M. LAMBERT, 202, quai de Clichy - 92111 Clichy Cédex.

média-system



emplois régionaux

benson

Société du groupe **Schlumberger**
recherche un

Jeune cadre diplômé grande école de gestion

Vous souhaitez vous orienter dans le contrôle de gestion.
BENSON leader international de l'informatique graphique, vous offre la possibilité de débuter en prenant la responsabilité de la COMPTABILITE ANALYTIQUE de notre établissement industriel situé à **proximité de la Baule (44).** Vous aurez à utiliser et à développer un système informatisé moderne de gestion, *permettant une analyse fine des coûts de fabrication,* des stocks et des achats.
BENSON, permet à des candidats de valeur de pouvoir évoluer dans un grand groupe en diversifiant leur expérience.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à la Direction du Personnel, sous réf.193 Benson, Zone Industrielle des Petites Hales, 1 rue Jean Lemoine, 94015 Créteil.



A l'Université de la Sarre département d'Études Romanes, une place de LECTEUR (échelle de salaire BAT III) est à pourvoir à compter du 1er octobre 1985 (durée limitée à 3 ans).

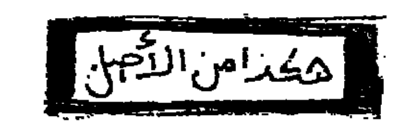
Le (la) candidat(e) aura la responsabilité de cours de langue et de civilisation françaises (l'accent sera mis sur l'actualité de l'information) ; il (elle) devra participer aux sessions d'examens.

Conditions : résidence habituelle en France, français langue maternelle, très bonne pratique de l'allemand, expérience de l'enseignement ; niveau d'études : Maîtrise, CAPES ou Doctorat du 3e cycle. Les lettres de candidature, accompagnées de toute la documentation désirable, sont à faire parvenir avant le 10 avril 1985 à l'adresse suivante :

An den Geschäftsführenden Leiter der FR 8.2 Romanistik, Universität des Saarlandes, 6600 Saarbrücken.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Vallée du Rhône

Organisme de recrutement de cadres, axé essentiellement sur l'industrie recherche un

Consultant Psychologue

possédant le DESS Psychologie du travail ou l'équivalent en sciences humaines.
Il se verra confier des missions de recrutement de plus en plus autonomes après une période d'adaptation.
Cette fonction est à même d'intéresser un spécialiste possédant une première expérience réussie dans un environnement libéral ou en entreprise et souhaitant une évolution vers un statut plus large.
Adresser CV et prétentions, sous réf. 1669, mentionnée sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

VALLEE DU RHONE

PMI à taille humaine, spécialisée dans une technologie de pointe produisant des équipements industriels alliant la mécanique, l'électronique et l'informatique, filiale d'un groupe français à rayonnement international crée le poste suivant:

Jeune ingénieur automaticien

Nous accueillerons un jeune ingénieur possédant une première expérience significative de l'industrie ou un débutant à fort potentiel.
Il sera responsable à la tête d'une petite cellule de techniciens d'un projet devant déboucher sur l'industrialisation d'un produit nouveau en technologie de pointe. Cette fonction autonome engagera sa responsabilité dans le domaine des essais, de la mise au point de prototypes et de l'installation sur site.
Nous exigeons de bonnes bases en électronique digitale, analogique et en informatique.
Écrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrême, 69006 LYON sous réf. **820 M.**

Cabinet Gatier



France

usine de Boigny - Orléans

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES H/F.

ECP - ENSAM - ESE - ENSIMAG - ESPCI ou équivalents

Pour ses Départements :
- Production
- Etudes techniques (produits magnétiques, modules, rubans)
- Méthodes
- Assurance de la qualité
- Travaux et installations techniques
- Informatique

CADRES DE GESTION GRANDES ECOLES COMMERCIALES H/F.

HEC - ESSEC - ESCP ou équivalents

Pour ses Départements :
- Plans et contrôles
- Contrôle de production
- Achats
- Distribution

L'ensemble de ces postes s'adresse à de jeunes ingénieurs ou cadres débutants, et nécessite une bonne connaissance de l'**anglais.** Ils permettront d'évoluer vers différentes fonctions industrielles et pourront déboucher sur un développement de carrière intéressant.

Merci d'envoyer votre lettre de candidature et C.V. détaillé à :
Scribe - 4, avenue Hoche - 75008 Paris, en mentionnant la référence BI-M.

MASH

C.M.P.E. recrute
des CHARGES D'INFORMATION POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX

NOUS SOUHAITONS :

- Connaissance des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.) ;
- Expérience réussie auprès de collectivités ou organismes publics en qualité de responsable de communication ;
- Capacité de concevoir, préparer et organiser des actions d'information, et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :

- Un poste passionnant en province, en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante ;
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe ;
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience et de l'efficacité.

Si vous êtes passionné (e) par la communication et libre immédiatement, écrivez sous référence CIV/RP.
Soizick BEVAN, QC.M.P.E.
59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.

SAFT GROUPE CGE

Nous sommes un important groupe industriel français, leader mondial pour les Accumulateurs Alcalins, les Générateurs Spéciaux et les Piles à usage technique.

Nous participons activement au développement de secteurs d'activité de technologie avancée, communication, bureautique, électronique, aéronautique, spatial, ferroviaire et militaire.

Notre **Direction Technique Accumulateurs** (environ 80 personnes), basée sur notre site industriel de **BORDEAUX**, recherche dans le cadre du développement de nos activités.

LE RESPONSABLE DU GROUPE ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Réf. A.16.33

De formation à dominante mécanique, vous avez une expérience d'au moins 5 ans en Bureau d'Etudes.
Vous prendrez en charge le Bureau d'Etudes et les Ateliers mécanique et électronique.
Vous réaliserez les pilotes et prototypes de l'ensemble des Groupes d'Etudes. Vous gérerez une vingtaine de personnes dont plusieurs techniciens supérieurs.

UN JEUNE INGENIEUR MECANICIEN (CENTRALE, ARTS & METIERS...)

Réf. A.7.16

Au sein du Groupe d'Etudes concevant des accumulateurs Nickel-Cadmium pour l'aéronautique et le ferroviaire, vous prendrez la responsabilité des études mécaniques.

UN JEUNE INGENIEUR ELECTROCHIMISTE (GRANDE ECOLE CHIMIE + THESE)

Réf. A.5.14

Dans le cadre du développement des accumulateurs alcalins, nous souhaitons renforcer le potentiel scientifique de notre service Recherche.
Vous mènerez à bien les études dans ce domaine et suivrez les contrats d'études avec les milieux universitaires et scientifiques.

Si l'une de ces opportunités correspond à vos compétences et à vos motivations, merci de nous adresser un dossier de candidature sous la référence choisie à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.05

Gestion des ressources humaines

A 30 ans environ, vous avez déjà acquis une bonne expérience de l'entreprise, après une formation supérieure de type Sup de Co, CELSA... Vos responsabilités (opérationnelles : animation d'équipe commerciale, et/ou fonctionnelles : Direction du Personnel) vous ont confronté très directement aux problèmes de gestion de personnel : recrutement, formation, animation d'équipe... Vous êtes donc très motivé à la fois par l'adaptation nécessaire et permanente des structures et le développement du potentiel "RESSOURCES HUMAINES".

Rattaché au Responsable du Service EMPLOI, vous aurez en charge plusieurs de nos Directions : opérations de recrutement (tous niveaux), détection de potentiel, création et organisation des filières, mutations, analyse de l'évolution des métiers, prévisions concernant l'emploi... Vous deviendrez ainsi l'interlocuteur "EMPLOI" des Responsables de Service.

Ce poste (basé à Roubaix) vous impliquera dans un travail d'équipe et vous permettra une vue d'ensemble de la Société. Un bon tremplin pour évoluer chez le leader de la VPC (6000 personnes) à la Direction du Personnel ou dans d'autres Directions.

Salaire de départ : 170 000 F +.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre, CV, Photo et Prétentions) sous réf. 55 à Gilles WOILLEZ 57, rue de Blanchemaille - 59100 ROUBAIX.



Sucrerie, Raffinerie, Distillerie de Vauciennes

Dans l'OISE, 25 km de Soissons et de Compiègne, 5 km de Villers-Cotterêts – 330 personnes – C.A. 350 Millions de F – adhérente d'un des tout premiers groupes agro-alimentaires français (C.A. 4 Milliards de F) **CRÉE** le poste

ADJOINT DIRECTEUR RAFFINERIE

Relevant du Directeur Raffinerie, il **bénéficiera d'une large autonomie** pour animer et contrôler une équipe d'environ 90 personnes chargée plus particulièrement des activités :
- production de sucres cristallisé et liquide (process automatisé).
- conditionnement de sucres secs (environ 30 références).
- entretien, réglages et travaux neufs.
- magasins produits finis et chargement.

Il veillera à l'optimisation des résultats avec la meilleure qualité.

Possibilités de logement – PERSPECTIVES CERTAINES D'ÉVOLUTION.

Le candidat – 31 ans minimum – aura une formation d'ingénieur (ENSAM, INSA, ENSIA, IDN, etc.) et une expérience confirmée dans un poste analogue. Ses capacités d'animation et de gestion seront aussi importantes que ses compétences techniques.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 106/M en précisant votre salaire actuel à notre conseil, Richard BÉNATOUIL – **GROUPE BBC** – 1 bis, place de Valois, 75001 PARIS.
Discrétion absolue et réponse rapide assurées à tous les candidats.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Imaginons
avenir ensemble

Hewlett-Packard France : 56 % de croissance du CA en 1984, 2900 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'Instrumentation Electronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel en 1984 à Lyon - l'Isle d'Abeau. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France favorise le choix des carrières dans un environnement international où les activités sont très diversifiées et où autonomie, sens du défi et mobilité sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.

DIVISION ORDINATEURS PERSONNELS

Ingénieurs informaticiens recherche et développement

Passionné par l'informatique et les micro-ordinateurs vous souhaitez évoluer dans le domaine de la recherche opérationnelle.
Notre laboratoire de Grenoble compte plus de 90 ingénieurs qui travaillent en étroite collaboration avec le marketing pour concevoir des produits à **impact mondial.**
Aujourd'hui nous avons des projets ambitieux, orientés sur le **développement de logiciels** sur ordinateurs personnels, dans des domaines aussi variés que les ***messageries vocales, la téléphonie, le vidéotex, les émulations de terminaux.***

Ces postes conviendraient à des ingénieurs débutants de formation informatique ou à des ingénieurs expérimentés dans le domaine des logiciels. La connaissance du système UNIX et du langage C est fortement appréciée.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature - CV, photo et prétentions - sous réf. GPCD/16/M à Françoise Moulinjeune, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas 38320 Eybens.

Hewlett-Packard France :
le partenaire de vos ambitions.





Le GIAT est un groupement industriel de 17 000 personnes, chargé par le Ministère de la Défense, de l'étude, *du développement et de la production de systèmes d'armes.*
L'EFAB Etablissement de fabrication d'armement de Bourges est plus particulièrement chargé au sein du GIAT de la recherche appliquée, de la production industrielle et de l'assistance technique de matériels et munitions d'artillerie.
Employant actuellement 2 500 personnes, l'EFAB renforce son potentiel humain et propose d'intéressantes opportunités à :

INGENIEURS DEBUTANTS

INFORMATICIEN
(réf. 8508B)

Possédant une bonne formation en mathématiques appliquées (ENSIMAG, EUDIL, ou équivalent). Directement rattaché au chef du centre de calculs, il sera chargé en collaboration avec des ingénieurs d'études de déterminer *leurs besoins en codes de calculs de simulation* (BALISTIQUE INTERIEURE, BALISTIQUE TERMINALE), de vérifier l'adéquation des codes existants, de les modifier le cas échéant ou d'en créer d'autres.
Bonne maîtrise de l'anglais souhaitée.

MECANICIEN (réf. 8501B)
INTERESSE PAR LA PROPRIETE INDUSTRIELLE.

Après une formation acquise au sein du service et au cours de stages, il sera notamment chargé de la gestion d'un portefeuille de brevets, d'assurer la protection des droits de *propriété industrielle des inventions nées à l'EFAB ou chez* ses coopérants, de veiller à la concurrence, d'effectuer des études de liberté d'exploitation, des relations avec les correspondants du siège et les organismes étatiques.
Pour assurer cette mission, il sera assisté d'un collaborateur technique et bénéficiera d'une documentation gérée par ordinateur.

CES DEUX POSTES SONT A POURVOIR A BOURGES (18).

Adresser dossier de candidature complet (C.V. photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à :
E.S.A.T. - Service Recrutement
24, avenue Prieur de la Côte d'Or - 94114 ARCUEIL Cedex.

Du B.E. aux investissements : valorisez donc vos compétences

Votre expérience de jeune ingénieur est essentiellement pratique. Vous avez notamment travaillé en B.E. sur des questions de mécanique et d'automatismes. Et, dans ces domaines, vous êtes un très bon technicien.
Nous vous proposons un superbe champ d'application à ces compétences. Lisez attentivement.
Nous sommes la Division Elastomères de GERLAND, et notre base est à Lyon.
Le groupe emploie 4000 personnes et réalise un peu plus de 2 milliards de chiffre d'affaires.
Notre division, quant à elle, est constituée de 5 unités de production en France, une en Belgique et une en Irlande. Au total 600 personnes, 300 MF.
Votre responsabilité à vous sera double : *gérer*, d'une part, un budget d'investissement et apporter d'autre part, une assistance technique de grande qualité aux différents départements. Vous aurez ainsi à étudier et à concevoir des équipements propres à développer la productivité dans les ateliers, à les chiffrer, à les faire exécuter par des B.E. *extérieurs.* Vous suivrez l'avancement des travaux, vérifierez le respect des délais et des coûts. Vous assurerez par ailleurs la liaison technique entre nos usines françaises et étrangères.
Est-il utile de préciser qu'à côté de vos connaissances, répétons-le indispensables, vous aimez dialoguer et négocier - y compris en anglais - avec tous les partenaires concernés ? Venez donc en parler d'abord avec notre Conseil SEFOP qui vous remercie de lui adresser votre dossier sous référence RI 330 M

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

ENERTEC

recherche pour son usine de fabrication de matériel électronique (230 personnes) située à PONT-AUDEMER (20 km de Honfleur) un

Ingénieur de test et industrialisation

Au sein d'une équipe technique il sera responsable du développement et des études de testabilité et assurera en collaboration avec les bureaux d'études, l'industrialisation des nouvelles fabrications.
Electronicien de formation ESE, Télécom, ENSL. le candidat désire valoriser une première expérience d'étude ou de test.
La vocation internationale de notre société et de nos produits offre de réelles possibilités de développement de carrière pour un candidat de valeur.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, à M. DARGNIES, ENERTEC Schlumberger Z.I., Saint Ulfran, 27500 Pont-Audemer.

ENERTEC
Schlumberger

Région Rouen

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Cette Société industrielle, filiale d'un important groupe français, *emploie 450 personnes et réalise un CA de* 600 M de francs.

Sous l'autorité de la Direction Générale, il assure le suivi de la réalisation des objectifs (budget, investissements...) et en analyse les écarts. Il contrôle et améliore les procédures existantes.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif un diplômé de l'enseignement supérieur commercial, justifiant d'une première expérience de gestion industrielle de 3 à 5 ans.
Belles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11/1182 B, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

média-system

URGENT
MUTUELLE RÉGIONALE CENTRE-OUEST

recherche

2 CONSEILLERS COMMERCIAUX

ILS SERONT BAC + 2
- Agés de 24/28 ans.
- Dotés de préférence d'une expérience commerciale (même limitée).
- Très disponibles dans les horaires.

ILS DEVRONT développer
les produits de prévoyance et de garantie auprès des adhérents dans le cadre d'objectifs convenus.

ILS AURONT
- Une rémunération fixe (env. 90.000 F bruts annuels).
- Une voiture de fonction fournie.
- Leurs frais remboursés sur justificatifs.
- Des avantages sociaux importants.
- Des possibilités d'évolution rapides.

Poste à pourvoir en MAI.

Envoyer C.V. manusc. et photo à : DE MENDEZ CONSEIL 11, rue de Monceau, 75008 PARIS, qui transmettra.

MINISTERE DE LA DEFENSE
ETABLISSEMENT SECTEUR AEROSPATIAL

recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Chargé du suivi technique et des essais de gyroscopes de grande précision, il devra assurer de nombreux contacts aussi bien internes qu'avec des industriels de l'extérieur.

Il encadrera une petite équipe et participera à la mise en place d'un nouveau laboratoire.

FORMATION : automatique, électromécanique, électronique.

Poste à pourvoir à VERNON.

Logement assuré.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à LRBA Recrutement, B.P. 914, 27207 VERNON Cedex.

JEUNE INGÉNIEUR D'ÉTUDES MÉCANIQUES
AM - ENSI - INSA
ou similaire
ou première expérience BE

Un très important constructeur d'importants matériels électromécaniques de production, de technologie avancée, exportant 80% de sa production, recherche ce jeune ingénieur qui participera à l'étude et à la mise au point de nouveaux matériels, tant en BE qu'aux *essais de prototypes, en liaison* avec les services méthodes et fabrication.
Résidence ville de l'Est, agréable région touristique, proche d'une grande ville universitaire.

Adr. CV dét. ss réf. 1116 à
SELECTEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

ORGANISME FORMATION AGENTS ÉCONOMIQUES
cherche

CHARGÉ (E) DE FORMATION

SPÉCIALITÉ :
- *Gestion et économie des petites entreprises.*
- Leur insertion et développement dans le tissu économique.

- Formation gestion et économie demandée.
- Expérience professionnelle souhaitée (notamment dans l'information).
- Poste à pourvoir immédiatement région Sud-Est.
- Salaire annuel 120.000 F à débattre.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
RÉGIE-PRESSE sous nº 302.801 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Industrie moderne en expansion
Leader de sa spécialité
Produits compétitifs grande série pour le conditionnement,
région Est recherche

JEUNE ATTACHÉ COMMERCIAL EXPORT
ESCE - ESC + formation export, ou similaire

Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans, parlant bien l'anglais + l'allemand.
Mission : Développement et gestion des marchés déjà actifs.
Déplacements fréquents.
Larges possibilités d'avenir liées *à la volonté exportatrice de la DG.*
Adr. CV dét. ss réf. 1130 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

BUREAU D'ÉTUDE SPÉCIALISÉ EN AÉRONAUTIQUE

nous faisons partie d'un Groupe Régional en pleine *expansion ; notre équipe jeune, qui a doublé son effectif* en 1 an (67 pers.), souhaite intégrer un

INGÉNIEUR COMMERCIAL
basé à Toulouse,

afin de développer nos activités vers de nouveaux marchés nationaux (*Automobile, Armement, Machines-outils,...*).
NOUS SOUHAITONS rencontrer un ingénieur doté d'une *expérience de 4/5 ans en Bureau d'étude*, possédant une bonne connaissance du milieu industriel et disponible pour de fréquents déplacements en France.
NOUS LUI PROPOSONS une rémunération très motivante, ainsi que la période d'adaptation nécessaire pour mener à bien sa mission.



Merci d'adresser votre candidature à
ECLAIR SERVICE, 32, rue d'Astorg. 31000 Toulouse.

CONTESSE



TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
Centre d'Etudes de Lannion (70 personnes)

recherche

UN INGÉNIEUR

Débutant ou première expérience.

Intéressé par les systèmes intégrés de télécommunications.
Aspects Matériel et Logiciel.

Adresser C.V. à : T.R.T. - B.P. 340
22304 LANNION CEDEX. – Tél. : (96) 48-42-01.

Equipe pluridisciplinaire propose détachement longue durée sur poste Etat à

AGRÉGÉ SCIENCES ÉCONOM. ET SOCIALES

Travail exigeant disponibilité et esprit d'initiative pour formation travailleurs sociaux.

RÉGION CENTRE

Intérêt pour économie sociale, expérience vie associative appréciés. Enseignements, économie politique et gestion.
Ecrire nº 178, HAVAS, 37047 TOURS CEDEX.

Cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux
Région NORD, recherche

FISCALISTE CONFIRMÉ

Rémunération attractive.
Ecrire avec curriculum vitae au nº 7.028 *le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris* Cedex 09.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE recherche pour une de ses usines, implantée en PERIGORD

ingénieur informatique
avec 1ère expérience de vente

POUR ACHETER
les sous-ensembles fonctionnels
- disques, flopy, moniteurs, lecteurs divers, etc...

Il travaillera en relations très étroites avec les chefs de produits et avec l'équipe d'industrialisation. Il fera des *déplacements fréquents* en France et à l'Etranger.

ANGLAIS ECRIT ET PARLE.

Ecrire lettre manus., CV et prét. sous réf. 7314 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra *75040 Paris Cedex 01*, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.19.85

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SEDOC
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE DOCUMENTATION INDUSTRIELLE
INGÉNIERIE D'EXPLOITATION

*Notre société, **filiale du Groupe THOMSON**, recherche pour la région parisienne, des*

INGÉNIEURS
électronique-informatique

Ils se verront confier :
- *l'assistance technique spécialisée,*
- *la rédaction de documents techniques sur des équipements et systèmes divers et complexes,*
- *la maintenance industrielle,*
- *la formation des utilisateurs,*
- *l'audit et le conseil.*

L'anglais lu et des compétences pédagogiques sont indispensables.

*Ces postes, nécessitant une certaine mobilité, conviendraient à des **INGÉNIEURS DÉBUTANTS ou AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE.***

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à M. QUENTRIC – SEDOC, 283, rue de la Minière, 78530 BUC.

HAVAS CONTACT

Responsable laboratoire analytique
Centre International de Recherche

B S N, 1[er] groupe alimentaire français, est le leader mondial des produits laitiers frais avec des marques renommées comme Danone et Gervais. Il fabrique et commercialise une large gamme de produits : yoghourts, desserts, fromages frais...

Un Centre International de Recherche, situé près de Paris, réunit des équipes scientifiques et techniques de haut niveau qui conduisent d'importants programmes de recherche et de développement pour le compte de 20 sociétés dans le monde.

Nous recherchons le Responsable du Laboratoire Analytique de ce centre. Animant une équipe de 6 chercheurs et techniciens, il étudiera et proposera les méthodes analytiques les plus adaptées à chaque projet de recherche, participera à l'élaboration des protocoles d'essais, assurera les analyses et l'interprétation des résultats.

Il apportera son expertise aux autres départements de recherche du centre et aux différentes sociétés de la Branche. Il la développera par des contacts réguliers avec des laboratoires extérieurs tant en France qu'à l'étranger.

Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur chimiste possédant une expérience de 5 à 10 ans en chimie et biochimie analytiques acquise de préférence dans le domaine agro-alimentaire.



Merci d'adresser votre candidature, sous référence M1M, en précisant rémunération actuelle, à : BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre d'une mission de développement du secteur des métiers, un organisme public recherche :

statisticien-économiste

DE NIVEAU MAITRISE, éventuellement débutant pour effectuer des synthèses économiques et statistiques dans le domaine des petites entreprises. Il mettra en oeuvre à son initiative, les outils statistiques nécessaires et participera à leur définition. Il aura une connaissance au moins théorique de la comptabilité d'entreprise.

Rémunération brute mensuelle environ 7500 à 9500 F selon expérience et diplômes.

Adresser CV manuscrit sous réf. 33778 (à préciser sur l'enveloppe) à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui tr.

JRP/Jean Regnier Publicité

Adjoint directeur commercial
carrière évolutive

SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION DE MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES, leader sur le marché européen, filiale d'un puissant Groupe Alimentaire de dimension internationale, crée le poste d'Adjoint à son Directeur commercial.

L'activité de cette société concerne le marché des boissons sans alcool ainsi que le secteur viti-vinicole et elle réalise 65 % de son CA à l'exportation.
Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou équivalent ayant environ 5 ans d'expérience de vente de matières premières à l'industrie.
La connaissance du secteur des industries agro-alimentaires ainsi qu'éventuellement une formation d'œnologue seraient des atouts, mais le choix sera essentiellement basé sur les qualités personnelles du candidat :
- capacité de négociation auprès d'une clientèle française et européenne,
- bonnes compétences en organisation (logistique - suivi des affaires),
- connaissance approfondie de l'allemand et bonne connaissance de l'anglais.

Ce poste constitue une importante et réelle opportunité de carrière pour candidat dynamique et réalisateur.
Poste : ville bord Méditerranée.

Ecrire sous réf. PX 387 AM
Discrétion absolue

4. rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec

Responsable du service droit des sociétés

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (CA supérieur à 20 milliards) recherche pour l'intégrer au sein de sa Direction Juridique le ou la **Responsable du Service Droit des Sociétés.**

Pour la Maison Mère et un grand nombre de filiales il(elle) sera chargé(e) :
- d'effectuer l'ensemble des opérations concernant les assemblées et conseils : convocations, informations des actionnaires et partenaires, liaisons avec les commissaires aux comptes, registre du commerce...,
- de participer aux opérations de modifications d'actifs,
- de tenir les registres des titres des sociétés et ceux concernant les documents sociaux importants.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) :
- de bonne formation juridique : Licence Droit, Ecole de Notariat ou équivalent,
- ayant une réelle expérience dans le domaine du droit des sociétés acquise dans un groupe ou dans une étude de notaire,
- capable de mettre en œuvre des moyens modernes de bureautique,
- témoignant de qualités marquées d'organisation, de rigueur, de méthode et de contact.

Poste : Paris-La Défense.

Ecrire sous réf. TA 343 AM
Discrétion absolue



4. rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

Nos activités en Ingénierie Informatique nous amènent à intervenir dans des créneaux très spécialisés : nous recherchons

Un ANALYSTE CHEF DE PROJET
(Réf. A 1903)

(environnement **CICS-DL1**)
pour mener des actions de conseil, et de réalisation de logiciels à haut degré de performance possédant une bonne connaissance de la comptabilité, des applications financières ou des systèmes d'achats évolués.

Un INGENIEUR-ANALYSTE
(Réf. I 1903)

maîtrisant les techniques de bureautique et d'informatique classique sous **UNIX Système V**, rompu aux techniques de bases de données relationnelles.

Un INGENIEUR-SYSTEME
(Réf. IS 1903)

Environnement : **MVS-CICS-DL1-TSO / SPF**
souhaitant élargir ses interventions au domaine Applicatif.

Pour ces postes, nous souhaitons :
- une formation de base Grandes Ecoles ou Universités,
- un esprit d'initiative,
- du dynamisme et de l'autonomie,
- une bonne capacité à la communication,
- plusieurs années de pratique dans les domaines spécifiés.

Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un curriculum-vitae et d'une photographie à **EUROPE INFORMATIQUE** 12, rue Godot de Mauroy 75009 PARIS

EUROPE INFORMATIQUE

Ingénieur mécanicien débutant
CÔTE D'AZUR

PUISSANT ORGANISME D'ÉTAT recherche, pour l'un de ses services, spécialisé dans l'étude d'ensembles mécaniques automatisés pour des bâtiments de la Marine Nationale, un jeune Ingénieur Mécanicien, diplômé d'une grande école (ECP, ECL, AM, ENSI...).

Associé au développement d'un nouveau projet au sein d'une petite équipe, il sera spécialement chargé des aspects mécaniques :
- élaboration des cahiers des charges destinés aux industriels auxquels seront confiés les études et la réalisation,
- suivi de l'avancement des travaux (études, fabrication, essais, mise au point, qualification) sur les plans technique, coûts et délais.

Le choix se portera sur un candidat capable de s'affirmer auprès des industriels sous-traitants, possédant un fort dynamisme et des capacités d'initiatives. Des connaissances en hydraulique seraient appréciées.
Poste à Toulon.

Ecrire sous réf. AK 388 CM
Discrétion absolue

4. rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec

Juriste d'entreprise
accords industriels

UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, CA 23 milliards, recherche pour l'intégrer à sa Direction Juridique, un **Juriste** ayant 3 à 5 ans d'expérience acquise en entreprise et capable d'assumer avec dynamisme, autonomie et esprit d'équipe des responsabilités d'étude, de conseil auprès des directions opérationnelles et de négociation avec des partenaires extérieurs dans le domaine des accords industriels.

Ce poste conviendrait à un candidat Docteur en Droit ou niveau équivalent, ayant si possible de bonnes connaissances en comptabilité.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est demandée.
Réelles possibilités d'évolution selon performances.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. IP 334 CM
Discrétion absolue

4. rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE
JEUNE AUDITEUR INTERNE
LYON

communiquer, animer, puis évoluer...

...Première banque inter-régionale française avec 300 agences et 4 200 personnes, nous intervenons dans la vie économique de 25 départements du Sud-Est de la France. Notre direction de l'Inspection Générale faisant largement appel à des méthodes d'audit opérationnel souhaite accroître ses interventions et recherche un jeune auditeur interne pour renforcer son équipe.

...De formation HEC, ESSEC, Sup de Co ou universitaire avec des connaissances informatiques vous permettant d'évoluer dans un environnement hautement informatisé, vous possédez une expérience de deux ans environ dans un cabinet d'audit ou dans le service audit interne d'un grand groupe. Vos qualités de communication et d'animation vous permettront, après 3 à 4 ans dans cette fonction, une évolution au sein de notre réseau d'exploitation ou dans l'une de nos directions centrales.

...Basé à Lyon, le poste comporte 40 % de déplacements dans le Sud-Est de la France.

...Pour informations complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur J. Girard, Inspecteur Général (7) 827.71.71. poste 0241 et adresser votre candidature à la Société Lyonnaise de Banque, Service Relations Humaines, 8 rue de la République, 69001 Lyon.

groupe cic

média-system

inspecteur commercial

Notre organisme, qui se situe parmi les plus importants des établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier et couvre l'ensemble du territoire national, désire pourvoir deux postes :

- **l'un à Strasbourg :**
  le titulaire interviendra sur l'Alsace et le Territoire de Belfort
- **l'autre à Rouen :**
  ce collaborateur interviendra sur la Seine Maritime.

Chaque inspecteur dépendra du directeur de région à laquelle il sera rattaché après une formation complémentaire polyvalente, ils devront mener des actions de vente auprès des promoteurs, banquiers et notaires.
Ils suivront l'évolution du marché immobilier et participeront à l'élaboration des objectifs de développement régional ainsi que des mesures à mettre en œuvre pour les atteindre.
Ils travailleront avec les agents commerciaux et le personnel affecté à leur secteur respectif pour assurer le suivi des clients.
Ces postes requièrent une formation supérieure (ESC ou équivalent) ainsi qu'un réel profil commercial.
Une première expérience constitue un atout certain.

Si l'un de ces postes vous intéresse, adressez courrier manuscrit, CV et prétentions sous référence **DM** au :



Poissonnière Commercial Building
11, Fg Poissonnière 75009 PARIS
Discrétion assurée

LEVI TOURNAY / ASSCOM — MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RÉALISER, INNOVER, CRÉER...

Trois impératifs. un objectif pour le DEPARTEMENT RADARS. CONTRE-MESURES. MISSILES de THOMSON-CSF: rester à la pointe de l'électronique la plus performante.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Vous êtes attirés par les domaines suivants:

ÉTUDES ÉLECTRONIQUES AVANCÉES
- *Circuits et sous-ensembles de traitement du signal en laboratoires (Algorithmes. numérique. analogique).*
- *Micro-ondes: antennes et circuits hyperfréquences en micro-électronique.*
- *Conception et réalisation de circuits intégrés.*

ÉTUDES DE SYSTÈMES RADARS
- *Définition et intégration de sous-systèmes harmonisés avec l'ensemble des équipements aéroportés. maîtrise d'œuvre de projets industriels*
- *Études théoriques de projets, prospective, simulations, études de faisabilité.*
- *Définitions, mises au point, réalisations d'essais au sol et en vol.*

(anglais indispensable)

Adressez-nous votre candidature en précisant vos centres d'intérêt technique:
Madeleine GUIGUES - THOMSON- CSF - Service du Personnel
68, avenue Pierre-Brossolette - 92242 MALAKOFF CEDEX.

HAVAS CONTACT





dans le cadre du développement de ses activités
RADARS MILITAIRES

INGENIEURS
grandes écoles

ENSEM, ENST, ESE, DOCTORAT ou équivalent

pour études et réalisations de systèmes nouveaux de traitement de signal.

1) Etudes théoriques. *réf. A*
- très bon niveau mathématiques
- connaissances souhaitées en analyse spectrale moderne.

2) Etudes et réalisations *réf. B*
- expérience de plusieurs années en circuits numériques et VLSI
- bon niveau mathématiques.

Pour ces 2 postes :
- goût de l'analyse
- travail en équipe
- anglais lu
- nationalité française exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à LCT - BP 40
78141 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex.

HAVAS CONTACT



l'un des Premiers Producteurs Mondiaux de Ferro-Alliages
recherche
pour son Service Technique d'Application en Aciérie

UN INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

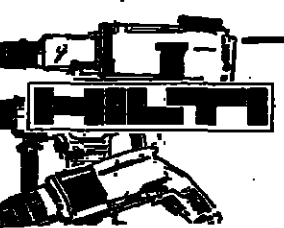
ayant une expérience confirmée de l'élaboration de l'acier
(Production - Recherche - Méthode)

Il lui sera confié la responsabilité de conseiller les utilisateurs, de définir les produits futurs et d'en assurer le développement.

Il s'agit d'une activité internationale nécessitant de fréquents déplacements et la parfaite maîtrise de l'anglais.

Lieu de travail : PARIS LA DÉFENSE.

Adresser C.V. + photo sous nº 302.811 M
RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



HILTI, Nº 1 mondial et national des outils de scellement, du matériel électroportatif et des systèmes de fixation — 9 000 personnes dans le monde - 12 unités de production - 450 personnes en France - usine à Munster (Alsace) — pour son siège social à Morangis (91), recherche

Jeune chef de produit

Profil :
- ESC ou similaire.
- Possédant déjà 3 à 4 ans d'expérience d'une ligne de produits techniques.
- Des connaissances en allemand et/ou anglais seraient appréciées.

Mission :
- Sous la responsabilité du Chef du département marketing produits, il assure la promotion et la gestion *de sa ligne de produit et s'informe de l'évolution du marché de son créneau.*
- Il contribue au développement des nouveaux produits et à l'amélioration des produits existants.
- Il assure la promotion de ses produits auprès du réseau de vente, des techniciens régionaux et des clients les plus importants.
- Il entretient les relations avec la maison mère.
- Il établit et gère son budget.
- Il anime 1 à 2 techniciens.



La rémunération sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat embauché.

Adresser C.V., ph. et prét., s/réf. DMP, à M. SCHWEITZER
HILTI FRANCE - B.P. 77 - 91423 MORANGIS Cedex.

MEDIA BA

INGENIEURS INFORMATIQUE

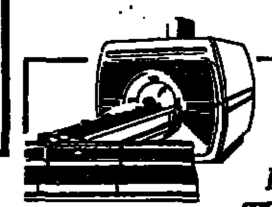
ORSAY (91)

MULTIPROCESSEURS/ CONTROLE PROCESS/IMAGERIE

Développeurs d'une gamme de logiciels pour une importante société qui réalise des systèmes informatisés destinés aux marchés industriels et militaires, ils renforceront les équipes de projet en réalisant, en liaison avec les différents métiers de cette société, l'étude complète depuis l'analyse jusqu'à l'intégration sur site.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous réf. MCI à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE



THOMSON CGR

METTRE DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de **l'imagerie médicale.***
Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.

*Pour renforcer nos équipes, nous recherchons pour la **Direction Technique et Scientifique**, plusieurs*

INGÉNIEURS LOGICIELS EXPÉRIMENTÉS
EN TRAITEMENT D'IMAGES MÉDICALES

Ils participeront au développement de nouvelles applications médicales. Selon leurs expériences, ils seront amenés à étudier et développer de nouveaux logiciels et/ou à participer à l'encadrement technique de ces équipes.

Afin de mener à bien ces projets stratégiques, il est nécessaire d'avoir une expérience minimum de 2 à 3 ans, de préférence sur VAX et MOTOROLA 68000.

Pour ces postes, basés à ISSY-LES-MOULINEAUX (92) – STAINS (93) ou BUC (78) : indiquez-nous vos préférences et adressez-nous votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions). à Françoise LEMAIRE, THOMSON-CGR, 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES- MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX



COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Important groupe industriel français (3 500 personnes, 10 filiales dont 6 à l'étranger, 60% de son CA à l'export), recherche pour deux de ses divisions :

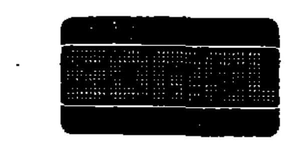
UN DIRECTEUR EXPORT

Rattaché au Directeur Commercial, il est responsable du développement international de la division. Pour atteindre cet objectif il s'appuie sur différents Chefs de Zone Export et une équipe logistique commerciale (environ 10 personnes).
Il s'agit d'un spécialiste de haut niveau connaissant le marché électronique professionnel doué d'un sens commercial affirmé et d'un goût prononcé pour l'animation des hommes. Son expérience lui permettra d'aborder avec aisance de nombreux contacts avec nos filiales et agents et d'assurer le développement de cette activité sur le plan international. (réf. 4784).

UN CHEF DE ZONE

Il aura la responsabilité des différents agents qui représentent nos produits à l'étranger. Sa mission consistera à dynamiser et à assister ces agents.
Nous recherchons des candidats diplômés d'une école de commerce, trilingue anglais-espagnol ayant si possible une première expérience professionnelle. Motivation et dynamisme, seront des atouts supplémentaires. (réf 4785)
Pour ces deux postes le lieu de travail est : proche banlieue Paris.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV photo et prétentions) sous référence correspondante à l'agence DESSEIN — 69, rue de Provence — 75009 Paris.

DESSEIN



filiale d'un grand groupe leader du BTP, spécialisée dans le développement de process, nous avons mis au point un **SYSTEME DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR** original, que nous commercialisons *sur le marché international.*

INGENIEURS QUI REFUSEZ L'INERTIE UN PRODUIT NEUF VA MOBILISER VOS ENERGIES

Ingénieurs d'Applications Scientifiques, vous serez pilotes du développement de nouveaux modules d'application (conception, calcul, études de fabrication des structures acier et béton armé). Vous participerez aux installations et assurerez la formation des utilisateurs.

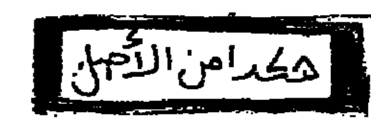
Vous avez acquis la maîtrise du FORTRAN lors du développement d'applications scientifiques et **vos 5 années d'expérience en B.E.** ont valorisé votre formation d'ingénieur.

Anglais et disponibilité sont indispensables pour les courts *déplacements prévus* à l'étranger.
Lieu de travail : proche banlieue Sud Paris.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 430 à notre Conseil en recrutement.

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

UNILOG Ethnos *9 rue Alfred de Vigny 75008 PARIS*



ENTREPRISE TP
A VOCATION INTERNATIONALE
Banlieue SUD PARIS
recherche pour son SERVICE MATERIEL

jeune ingénieur mécanicien ou électrotechnicien débutant

DIPLOME AM - INSA - ENI ...

Destiné, dans un premier temps, environ deux ans, a un poste technico-administratif, gestion matériels avec utilisation informatique.
Puis, dans un second temps, diverses orientations possibles : achats approvisionnements - ingénieur matériel sur grands chantiers...
Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire sous réf. 7364 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

catia :la CFAO au niveau international

Vous êtes **INGENIEUR OU TECHNICIEN SUPERIEUR**

débutant ou première expérience, passionné de CFAO, nous vous offrons de participer à la poursuite de notre croissance.

SUPPORT TECHNIQUE

En contact permanent avec le client, vous lui apporterez vos compétences :
- démontrations
- installations
- éducation
- supports pédagogiques.

Votre parfaite connaissance de l'anglais (ou de l'allemand) vous permettra de satisfaire votre goût des déplacements.

SUPPORT QUALITE

En relation avec les équipes de développement, de support technique et nos clients, votre expertise contribuera à entretenir notre image de marque :
- adéquation aux objectifs
- optimisation des performances
- analyse de la qualité
- garantie de fiabilité.

Votre intégration sera précédée d'une période de formation.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) au Service Recrutement
DASSAULT SYSTEMES - 40, Boulevard Henri-Sellier - 92150 SURESNES.



dassault systemes

CONSULTANT

Recrutement et Communication
Paris **30 ans minimum**

Cabinet Conseil spécialisé, nous souhaitons engager un cadre diplômé d'études supérieures ayant déjà acquis une solide culture industrielle en entreprise ou à leur contact.

Le nouvel engagé aura la responsabilité de générer, concevoir et réaliser des actions tactiques ou stratégiques de communication liées au recrutement et de conduire des recherches de cadres.

La fonction implique quelques années d'expérience de fonctions voisines, un sens aigu de l'analyse et du dialogue, une aptitude particulière à l'expression écrite et orale et un goût marqué du résultat.

Pour informations complémentaires immédiates et premier contact en vue d'un rendez-vous, appelez Télécarrière 763.11.15 réf. 172
65, avenue de WAGRAM 75017 PARIS.

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL

763 11 15



JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

scientifiques..., X, Mines, Centrale, A & M, ... de gestion ... HEC, ESSEC, ESCP, MBA, ...
Tous ces départements ont des postes à pourvoir immédiatement. Prenez contact avec nous.
Recrutement Cadres PROCTER & GAMBLE FRANCE 96, av. Charles de Gaulle 92201 NEUILLY S/SEINE.

aux FINANCES... le business, l'analyse financière, la prévision des profits, la rentabilité des marques, le contrôle des budgets... un empire.

au DEPARTEMENT COMMERCIAL c'est une filière rapide vers le Top-Management, alliant vente, marketing et merchandising ... et je pourrai démarrer en flèche dans une Direction Régionale (Paris, Lyon, Lille, Nancy, Toulouse, Nice, Rennes)

à la RECHERCHE & DEVELOPPEMENT un produit nouveau en France tous les trois mois ... une affaire qui marche.



à l'INFORMATIQUE, des projets passionnants entre autres : • un nouveau système interactif pour la commercialisation des produits et le suivi des ventes • l'informatique de gestion de production à l'échelle européenne IBM 4341/4381, HP, VM/CMS, DOS/VSE, SGBD TOTAL, CICSMANTIS, RAMIS, INFOCENTRE, ...

au MANUFACTURING automatisation, robotique, technologies nouvelles, des lignes de production les plus performantes au niveau mondial à Amiens comme à Marseille.

PROCTER & GAMBLE

Crédit National



recherche pour son
DEPARTEMENT DES CONTRATS

JURISTES

Ils seront chargés de la mise au point des contrats de prêts et de la constitution des garanties. Cette activité implique des contacts avec les entreprises, les banquiers et les notaires.

Les candidats devront posséder :
- au minimum une maîtrise de droit,
- quelques années d'expérience acquise dans un service juridique de banque, chez un conseil juridique ou un notaire,
- des qualités de contact, le sens de la rigueur et de l'organisation.

Il leur est offert une rémunération motivante et des possibilités de progression.

Prière d'adresser une lettre manuscrite avec curriculum vitae, salaire souhaité et photo au : CREDIT NATIONAL
Service du Personnel et des Relations Sociales
45, rue Saint-Dominique 75700 Paris.

BUITONI

1,1 Milliard de Francs de C.A. 1984 pour le Groupe France.
Trois activités en développement (conserve - surgelé - confiserie), des établissements industriels à taille humaine.
Une très bonne image de marque.
Leader sur le marché des plats cuisinés en conserve et afin de contribuer à l'amélioration de notre compétitivité, nous recherchons un

RESPONSABLE MARKETING

(35 - 40 ans)

Capable de devenir rapidement le Directeur Marketing de notre division produits grand public conserve.
Vous pouvez justifier de réalisations professionnelles réussies comme chef de groupe de produits ou responsable commercial au sein d'une société performante (produits de grande consommation).
Vous avez une formation supérieure (école de gestion ou université) mais avant tout, vous êtes un animateur et un coordinateur capable de payer constamment de votre personne au sein de structures volontairement légères. Assisté par deux jeunes chefs de produits efficaces, vous rendrez compte au directeur de division.

Adresser SVP lettre manuscrite + C.V. + photo récente avec rémunération actuelle à :
BUITONI - Direction des Ressources Humaines - 76, rue Garibaldi - 94100 SAINT-MAUR.

Gaumont

DONT LE CENTRE INFORMATIQUE
(NEUILLY SUR SEINE)
est équipé d'un IBM 4341 (D.O.S. - V.S.E. - C.I.C.S. - D.L.1 - V.S.A.M. - COBOL)

recherche pour la mise en œuvre de son plan informatique faisant largement appel au T.P. :

ANALYSTE

3 ans d'expérience minimum, activité en liaison avec les différents utilisateurs du Groupe, autonomie dans organisation de son travail.
Les candidats intéressés adresseront leur C.V. détaillé, photo récente et prétentions à Direction du Personnel 30, av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE - Discrétion assurée.

JEUNE CONSEIL en Droit Social

Très important groupe du tertiaire, nous souhaitons intégrer un jeune conseil en droit social au sein de notre Direction du Personnel. La fonction que nous proposons comporte l'assistance juridique des Chefs de Personnel de nos établissements et peut impliquer la participation aux relations avec les partenaires sociaux. En outre des compétences en gestion sont nécessaires pour assurer notamment le suivi des dépenses en matière d'oeuvres sociales (restaurants d'entreprise, subventions aux C.E...). La réussite dans ce poste basé à PARIS nécessite un diplôme de type maîtrise en Droit avec spécialisation dans la législation du travail et une formation complémentaire en gestion. Une première expérience professionnelle n'est pas indispensable.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 7347 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

AVIS LOCATION DE VOITURES recherche :

Responsable des services immobilisations et fournisseurs

- possédant une excellente formation comptable,
- une expérience de 3 à 5 ans dans un cadre similaire.

Qualités essentielles requises : dynamisme, conscience professionnelle, disponibilité, autorité, excellentes qualités relationnelles. Libre rapidement.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Service du Recrutement, AVIS, Tour Franklin, 92081 Paris La Défense.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Nous accorderons une attention particulière aux candidats désirant s'investir dans le cadre de notre rapide expansion, ayant le sens des responsabilités et du contact à haut niveau dans les administrations et les grandes entreprises nationales ou internationales et capables de s'intégrer dans des équipes dynamiques.

SOCIETE DE SERVICES ET D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE
(800 personnes, C.A. 280 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale
recherche
dans le cadre de l'expansion de son activité

SYSTEMES DE COMMUNICATION

INGENIEURS INFORMATICIENS

CONFIRMES
(3 à 7 ans d'expérience)
Postes à pourvoir : CHEFS DE PROJETS

Domaines :
réseaux de données, télématique, microinformatique, téléphonie, vidéocommunication

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 2060 à : GROUPE SYSECA Service du Personnel - 315, Bureaux de la Colline - 92213 St Cloud Cedex

LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE



SUPER MINI
LA DIMENSION COMMERCIALE

A vocation scientifique et technique, nos super minis 32 BITS s'adressent en particulier aux secteurs :
. AERONAUTIQUE/ESPACE . RECHERCHE/EDUCATION . DEFENSE/ARMEMENT . INGENIERIE/INDUSTRIE . TRANSPORTS/TRAVAUX PUBLICS

INGENIEURS COMMERCIAUX

Diplômé Grande Ecole, vous possédez une expérience d'au moins 3 ans dans la vente de ce type de matériel auprès des clients d'un de ces secteurs d'activités. Assisté par nos Ingénieurs Technico-Commerciaux et supports, vous serez responsable du développement d'un ou plusieurs grands comptes régionaux ou nationaux. Réf. 30/M

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Diplômé Grande Ecole, en 3 ans d'expérience dans une fonction similaire, vous avez acquis l'aisance technique et commerciale indispensable pour conseiller les clients dans le cadre de l'avant vente de systèmes complexes (simulations, acquisitions temps réel , C.A.O., traitement d'images).
Auprès de nos Ingénieurs Commerciaux vous serez les garants de la performance technique de nos propositions. Réf. 29/M

Entrez dans le nouvel espace informatique : ces postes sont à pourvoir à PARIS - LYON - TOULOUSE.

Merci d'envoyer votre candidature en rappelant la référence à DRRH MATRA DATASYSTEME - Boîte Postale 77 - 78391 BOIS D'ARCY Cedex

MATRA DATASYSTEME

cegos

INFORMATIQUE

CEGOS Informatique est une unité d'une centaine de personnes - informaticiens, organisateurs - dont les activités portent sur le Conseil, la Réalisation, la Formation.

Notre développement est important et nous recherchons :

CONSEIL EN METHODES

Grâce à votre très bonne pratique des méthodes de conception et de réalisation des systèmes informatiques de gestion (MERISE, AXIAL,...)

- Vous développerez des activités de conseil chez nos clients et de promotion inter et intra-entreprises.
- *Vous contribuerez au progrès des méthodes et à la formation* de CEGOS INFORMATIQUE dans ce domaine.
- Vous participerez au perfectionnement de notre équipe de consultants et de nos équipes de réalisation dans l'utilisation des méthodes.

Vous avez le goût d'entreprendre et avez déjà exercé votre sens pédagogique.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 22120 à B. BROISIN-DOUTAZ, Directeur de CEGOS-INFORMATIQUE - Tour Chenonceau, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.
Christine DEFECHE, de SELE - CEGOS - INFORMATIQUE, participera à ce recrutement.

GROUPE MATRA

Ingénieur Electronicien HF

Pour le Centre Equipements situé à VELIZY

Il prend la responsabilité de l'étude, du développement et de la mise au point d'équipements électroniques embarqués sur des systèmes aéronautiques.

A ce titre, il établit des relations suivies avec les équipes projet, BE, fabrication et suit «la vie» des équipements de la phase étude à la mise en série industrielle.

Ce poste concerne un ingénieur diplômé(ESE - ENSI - ISEP - ISEN ...) ayant des compétences en électronique analogique et digitale et des connaissances en micro-processeur et langage évolué.

Une expérience d'environ 2 ans, sans être indispensable, serait appréciée. Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1208 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

Nous rendons les ordinateurs intelligents

Ingénieurs d'Affaires

PARIS - LYON - MARSEILLE - MONTPELLIER ORLEANS

ECS est la première société française de location d'ordinateurs, avec un parc de 25.000 ordinateurs et périphériques. Le rythme de progression de notre C.A. est important (+ 58% en 1984). Nous réussissons parce que nos équipes commerciales d'un haut niveau de compétence savent écouter, conseiller et conquérir de nouveaux clients . Elles apportent, par ailleurs, une prestation complète (de la formation à la maintenance).

Nous vous proposons de rejoindre l'une d'entre elles au sein d'une agence à Paris ou en province. Vous commercialiserez et négocierez les contrats de financement auprès de la clientèle - Grands Comptes, P.M.E., P.M.I...

Le bon niveau de vos interlocuteurs et l'importance des contrats parfois traités nous amènent à rechercher des hommes et femmes possédant une formation supérieure (Ingénieur ou E.S.C.) et une expérience réussie de la vente de matériel informatique.

Autonomie et décentralisation procurent à ceux qui nous rejoignent un environnement professionnel attrayant.
La rémunération, liée aux résultats, peut être très élevée.



Merci d'adresser votre candidature lettre manuscrite + CV) sous Réf. AC 528 à Françoise NOGAREDES, Responsable des Ressources Humaines.
E.C.S. 16, rue Washington 75008 PARIS.

LA FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
axée sur l'électronique, située en région parisienne, **recherche dans le cadre de son développement**

CHEF DE VENTES DISTRIBUTION

Il sera responsable d'ETABLIR, de MOTIVER et de CONTROLER un RESEAU DE DISTRIBUTION pour périphériques informatiques.

Ce poste, où un diplômé d'une École Supérieure de Commerce *ou d'Ingénieurs est souhaité, demande :*
- des qualités prouvées de vendeur,
- une pratique courante de la langue anglaise,
- une disponibilité pour de nombreux déplacements.

Les candidats répondant à ces critères feront parvenir C.V. et prétentions à N. 4276 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Choisis pour prendre en charge l'ingénierie de systèmes d'information de haut niveau dans de grandes organisations, nous souhaitons renforcer nos équipes de développement en intégrant des

Spécialistes "systèmes"
IBM/BULL

De formation scientifique supérieure, vous possédez une première expérience (2 à 3 ans) de la fonction système sur gros sites IBM (DOS, MVS, SNA, VTAM) *ou* BULL (GCOS 7, GCOS 3, GCOS 8).
Nous vous confierons des missions d'assistance technique (générations, optimisation, métrologie...) auprès d'entreprises dont vous deviendrez les conseillers. Vous pourrez ainsi en toute autonomie acquérir de larges compétences et devenir à terme expert système ou expert réseau.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence IS/12/M à SG2, Direction du Recrutement 12, *avenue Vion-Whitcomb*, B.P. 215 16 PARIS *cédex* 16.

la maîtrise informatique

GROUPE SG2

Filiale informatique des  Assurances Générales de France

CA 16 milliards, + de 6 millions de contrats, 1600 Agences Générales, nous recherchons de

jeunes diplômés

école de commerce, maîtrise de gestion...

Vous êtes passionné par

l'informatique de gestion,

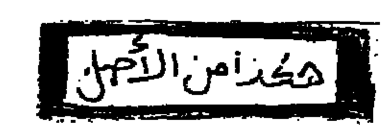
venez rejoindre nos équipes,

pour participer à l'analyse et à la mise en place de systèmes informatiques (gestion des contrats, comptabilité, marketing, informatique de bureau...) pour les AGENTS GENERAUX du groupe.

Travail varié (études diverses, définition des besoins, organisation, formation des utilisateurs) **et vivant** (nombreux déplacements en province, avec base Paris-La Défense).

GIE
GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Adresser votre candidature (CV photo) sous réf. M/319 à GIE Direction du Personnel - Tour Franklin 92081 Paris La Défense Cedex 11



LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE

PARIS - LYON - TOULOUSE



De formation Grande Ecole vous possédez une bonne connaissance des architectures Hard et Soft.

Vous vous êtes familiarisés au cours d'une première expérience professionnelle avec les systèmes d'exploitation et les langages (SINTRAN , UNIX , VMS). Par ailleurs vous maîtrisez les techniques d'un des domaines suivants : CAO, Télécom, Réseaux, acquisition de données. temps réel, simulation ou traitement de l'image.

Au sein du service client de l'une de nos Directions Régionales de Paris, Lyon, ou Toulouse vous interviendrez :

- *auprès de nos ITC pour les assister et les conseiller lors des propositions commerciales et benchmarks,*
- *auprès de nos clients pour assurer leur formation et les assister pour la mise en place de leurs applications.*

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la région souhaitée sous référence 31/M à DRRH MATRA DATASYSTEME - BP 77 78391 BOIS D'ARCY Cedex.

LA DIMENSION SUPPORT

MATRA DATASYSTEME

Techniciens Electroniciens Automaticiens

(BTS - DUT) HF

Pour l'activité Transports (systèmes VAL et ARAMIS) orientée sur la maîtrise d'oeuvre de projets et la réalisation de systèmes de transports automatiques.

Ils seront chargés de la réalisation, de la mise au point et des essais d'équipements commandés par microprocesseurs.

Ils devront justifier d'une expérience professionnelle de 2 à 5 ans acquise sur des technologies microprocesseurs (de préférence Motorola 16 bits).

La connaissance de l'anglais est souhaitée. Poste situé à Paris-Sud.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1209/M à Monsieur RAY, MATRA TRANSPORT, 20 rue des Vicaires - 59000 LILLE

MATRA TRANSPORT



Nous sommes leader sur le marché européen des TELEPHONES. Notre diversification nous a permis d'être présent dans tous les domaines de la Communication (SYSTEMES et RESEAUX, AUTOCOMMUTATEURS, TERMINAUX ASC II/ VIDEOTEX,RADIO-TELEPHONIE).

Notre CA, plus d'un Milliard de Francs, est réalisé par 2500 personnes réparties en 5 établissements.

Nous renforçons les équipes de notre département SYSTEMES et RESEAUX et créons un poste de :

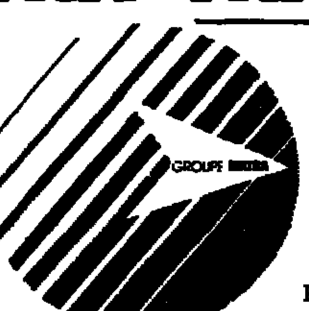
Chef de Projet Informatique HF

Il aura l'entière responsabilité de la mise en oeuvre technique d'un projet en RESEAUX télé-informatiques et vidéotex (définition, conception, réalisation) et sera le garant de son adéquation aux spécifications du client. Il coordonnera l'équipe chargée d'en assurer la réalisation.

Le candidat que nous cherchons doit avoir une expérience confirmée dans ce domaine ou dans un domaine proche.

Adresser C.V., prétentions, photo et date de disponibilité sous référence JD 189/M à MATRA COMMUNICATION au Service du Personnel de BOIS D'ARCY - rue J.P. Timbaud - Boîte postale 26 - 78390 BOIS D'ARCY

MATRA COMMUNICATION



Ingénieur B.E Electronique HF

Pour le Centre Equipements situé à VELIZY

Il assure la responsabilité d'un bureau d'étude orientée sur l'implantation de circuits imprimés, circuits hybrides et circuits intégrés, à l'aide d'outils CAO.

Sa fonction le met en relation avec des services internes de l'entreprise (laboratoires - fabrication - industrialisation - technologie . . .) et les fournisseurs pour améliorer les systèmes existants.

Ingénieur Electronicien-Informaticien de formation, une première expérience industrielle de 2 à 3 ans et la connaissance de système CAO faciliterait la maîtrise de la fonction.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1207 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

Notre société leader international dans le domaine de la péri-informatique appartenant à un puissant groupe d'électronique de haute performance recherche

POUR SON ACTIVITE ECRANS GRAPHIQUES

Le Chef du service études et développements

X, ESE, Télécom, ECP

Il sera responsable d'une équipe d'ingénieurs et techniciens, chargés de concevoir et développer tant au niveau matériel que logiciel, des imageurs couleur de hautes performances, incorporant des fonctions graphiques spécialisées.

La personne que nous recherchons (ingénieur diplômé d'une Grande Ecole), doit avoir une expérience confirmée dans le domaine des écrans graphiques et posséder un fort potentiel d'animation d'une équipe d'études de haut niveau.

De larges possibilités d'évolution sont offertes à l'intérieur du groupe auquel nous appartenons.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.
Ce poste est situé en Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3924 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Un chef de produit grand public

De formation commerciale HEC, ESSEC, ESCP..., vous avez acquis une première expérience (2-3 ans) du marketing des produits de grande distribution. Votre souhait aujourd'hui : valoriser vos idées neuves tout en abordant des produits plus sophistiqués.

Notre Division Grand Public vous en offre l'opportunité ; leader en France pour ses calculatrices scientifiques et programmables, elle commercialise également des jeux éducatifs : dictée magique, little professor.

Ainsi un aspect important de votre mission consiste à développer notre stratégie "enseignant" (information et formation aux méthodes pédagogiques associées à nos produits). Plus classiquement, vous animez et entretenez une politique de communication dynamique avec tous les réseaux de distribution en France. Presse, publicité, salons et tout autre moyen d'assurer la promotion de vos produits seront pour vous autant d'occasions d'exercer imagination et sens créatif.

Rattaché au Directeur de la Division France, vous collaborez également avec la Division Européenne. Aussi la pratique de l'anglais est-elle indispensable. Poste basé à Vélizy.

Merci d'adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous réf. ECD/0385/1M à Thierry VINCENT - TEXAS INSTRUMENTS FRANCE 8/10, avenue Morane Saulnier - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

Responsable de l'administration des obligations internationales.

Banque - Paris

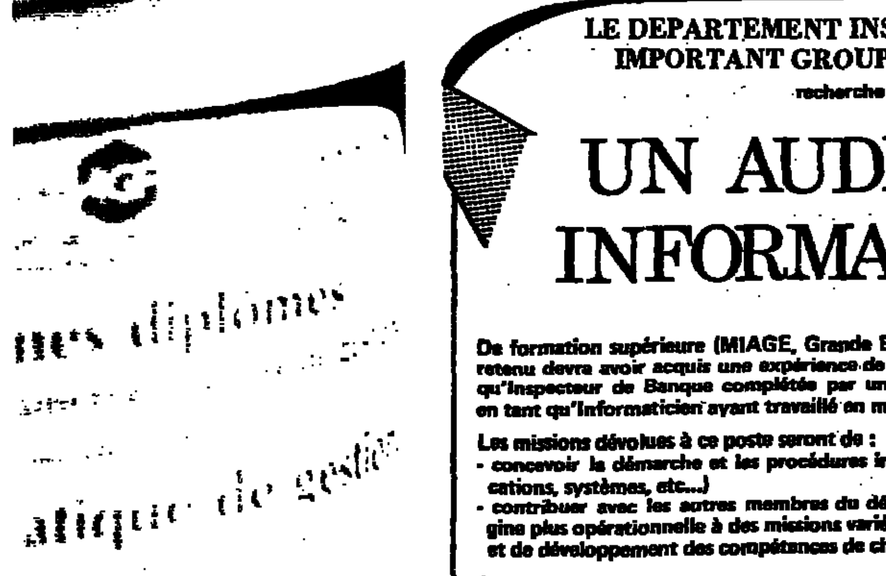
Pour sa **Direction des Affaires Financières Internationales,** une importante banque française recherche le responsable du service «administration des obligations internationales».

Chargé de former, animer et encadrer son équipe, il se verra par ailleurs confier :
- la gestion du nouvel outil informatique et la définition de son utilisation optimale.
- le suivi de la qualité de service apporté à la clientèle.
- Ce poste de haut niveau, basé à **Paris,** implique de la part de ce jeune cadre un diplôme **d'études supérieures,** incluant une spécialisation Comptabilité-Gestion Financière.

Une expérience de quelques années dans ce domaine sera appréciée.

Bien entendu de **bonnes connaissances en informatique** et la **pratique courante de l'anglais** sont indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3609 et le nom des sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à RSCG CARRIERES - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.



LE DEPARTEMENT INSPECTION D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

recherche

UN AUDITEUR INFORMATICIEN

De formation supérieure (MIAGE, Grande Ecole de Commerce), le candidat retenu devra avoir acquis une expérience de 3 à 5 ans minimum, soit en tant qu'Inspecteur de Banque complétée par une expérience informatique, soit en tant qu'Informaticien ayant travaillé en milieu bancaire.

Les missions dévolues à ce poste seront de :
- **concevoir la démarche et les procédures informatiques de contrôle (applications, systèmes, etc...)**
- **contribuer avec les autres membres du département de l'inspection d'origine plus opérationnelle à des missions variées dans un réel climat d'échange et de développement des compétences de chacun.**

Ce poste implique d'autre part :
- **un sens des responsabilités élevées**
- **une large autonomie d'action**
- **le goût des contacts et un sens pédagogique certain.**

Quelques déplacements en province de courte durée sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4493 PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

LE DEPARTEMENT AERONAUTIQUE D'UNE SOCIETE FRANCAISE

de 5.000 personnes recherche pour son B.E. BANLIEUE SUD

INFORMATICIEN de TRANSMISSION de DONNEES

expérimenté en commutation et micro-informatique.

30-35 ans - Quelques années d'expérience.

Adresser CV ss Nº 7375 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

CONTESSE

Importante Organisation Internationale privée recherche

Bibliothécaire-Documentaliste

pour lui confier la gestion de l'administration et de l'architecture de sa bibliothèque (archives, livres, périodiques).

Agée d'au moins 27 ans, de formation supérieure (école de Bibliothécaires-Documentalistes, université ou grande école), ayant acquis une expérience similaire de préférence dans un contexte international, elle aura à participer à la recherche et à la mise en œuvre de systèmes modernes d'archivage et de gestion.

Une première expérience d'utilisation de support informatique serait appréciée.

Une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Ce poste, s'exerçant dans un cadre particulièrement agréable, est à pourvoir à 40 km au nord de Paris.

Si vous pensez avoir le profil de la personne (femme ou homme) que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature en précisant la réf. 509 M à :

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. : 563.03.10

SOURCES



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

DU DROIT DES AFFAIRES AU MONTAGE DES OPERATIONS

De formation juridique supérieure (DEA, DESS,...) avec notamment de bonnes connaissances en Droit des Affaires, vous avez déjà une première expérience professionnelle d'environ 3 ans dans ce domaine ou dans un domaine analogue.

Nous vous proposons de prendre en charge, au sein de notre Secrétariat Financier, le montage administratif et juridique des opérations financières sur le marché français : augmentations de capital, introductions en Bourse, emprunts obligataires, etc...

Merci de nous faire part de vos motivations en adressant votre dossier de candidature sous réf. BG 32 à Banque Indosuez, Service recrutement, carrières, formation, 44 rue de Courcelles, 75008 Paris.

BANQUE INDOSUEZ

Un monde d'opportunités

---

1 responsable support technique 2 ingénieurs

Nous sommes un important Groupe industriel de renommée internationale, et nous recherchons pour le Centre informatique de PARIS LA DEFENSE, équipé de matériel IBM haut de gamme sous MVS, CICS, VM CMS, un réseau de 350 terminaux.

1 RESPONSABLE SUPPORT TECHNIQUE (Réf. 25.02/RS/683) — **2 INGENIEURS** (Réf. 25.03/IT/684)

L'équipe Support Technique (de 4 à 6 personnes) a pour mission d'intervenir en Assistance :

- **Auprès des Etudes,** notamment sur les projets faisant appel à des progiciels tels que : **TOTAL, MANTIS, PAC, GIP** (fonctionnalités, limites, architectures des fonctions, des données).
- **Auprès de la Production** pour tout ce qui concerne les techniques relatives à ces progiciels (automatisation, sécurisation).
- **Auprès du Service Méthodologie.**

Sa deuxième mission sera de conduire le projet d'installation d'un ensemble intégré de **logiciels de 4e génération.**

Ces postes conviendraient à des candidats pouvant justifier d'une première expérience (2 à 4 ans) sur **IBM** sous **MVS, CICS** et **VM CMS** comme Ingénieur Système ou dans un service Études où ils auraient eu des responsabilités techniques

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous référence respective à Mme JACOB - ADEQUATION - 62-64 avenue Emile Zola - 75015 Paris

Adequation

Membre de la Chambre Syndicale des Conseils en Recrutement

Ingénieurs d'études



SINTRA recherche des ingénieurs d'études débutants ou possédant une première expérience pour son établissement de **COLOMBES.**

Ils interviendront dans l'un des deux domaines suivants :

- l'étude et le développement de **systèmes organisés autour de microprocesseurs,**
- l'étude et le développement de **systèmes de visualisation à haute performance.**

Dans le cadre de leur activité, ils auront à utiliser des **outils C.A.O.** et à réaliser des **logiciels techniques.**

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions, sous la réf. IE/LM, à Madame BRIAND - SINTRA - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.



SINTRA FILIALE THOMSON-CSF

Bougez, Vivez...

Nous consacrons 10% de notre CA à la recherche et au développement et 8% de la masse salariale à la formation interne.

Notre département Education, offre à nos clients un menu de formation de haute qualité et très complet.

Nous vous proposons de venir rejoindre les 120 personnes hommes et femmes qui contribuent à notre expansion.

Consultant Chargé de Formation

Réf. MON 014

Vous animerez les stages destinés à nos clients, utilisateurs d'applications informatiques. Votre goût pour la formation, votre expérience orientée vers l'analyse, les rapports avec les utilisateurs et la mise en place d'applications en entreprise sont essentiels.

Ingénieurs Formation Logiciels

Réf. MON 015

Vous assurerez la formation de nos clients sur nos sytèmes d'exploitation et logiciels de base. Votre goût pour la formation, votre compétence informatique que renforcée par une expérience de développement et/ou d'exploitation sont des atouts majeurs pour ce poste.

Merci d'envoyer votre CV en précisant la Référence choisie au service du recrutement, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux, BP 136 91004 EVRY CEDEX.

N° 2 mondial de l'informatique

digital

---

ingénieurs système

Nous sommes un important Groupe industriel de renommée internationale, et nous recherchons pour le Centre informatique de PARIS LA DEFENSE, équipé de matériel IBM haut de gamme sous MVS avec un réseau de 350 terminaux.

2 INGENIEURS SYSTEME

Intégrés dans une équipe de 4 personnes ils auront pour missions respectives :

- le suivi et l'évolution des systèmes **CICS** et **ENVIRON 1**, les études techniques relatives à ces moniteurs ainsi que les études des produits spécifiques qui leur sont rattachées,
- le suivi et l'évolution du système de base **MVS**, son optimisation, l'assistance technique auprès du groupe Méthode et auprès des utilisateurs.

Ces deux postes conviendraient à des candidats pouvant justifier d'une première expérience (2 ans) sur site **IBM, OS/MVS, CICS.** La connaissance de **VM** est un atout supplémentaire.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous référence 25.01/IS/682 à Mme JACOB, ADEQUATION 62-64 avenue Emile Zola, 75015 Paris

Adequation

Membre de la Chambre Syndicale des Conseils en Recrutement




FILIALE IMMOBILIÈRE DU GROUPE BOUYGUES, RECHERCHE POUR SON AGENCE DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES

un

COLLABORATEUR CHARGÉ de la PROSPECTION FONCIÈRE

Il doit être avant tout un homme de terrain et de contact et assurera les rapports avec les Municipalités, les Aménageurs et l'Agent immobilier, etc.

Il doit aussi pouvoir analyser toutes les contraintes d'urbanisme et être en mesure de calculer une charge foncière admissible.

Adresser CV, photo et prétentions à :
M. de LABOULAYE – Agence de St-Quentin
Immeuble international – 2, rue Stephenson
78181 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX.



Spécialistes de la communication de recrutement, filiale du Groupe CONTESSE, nous recherchons notre

ASSISTANT COMMERCIAL HF

Votre mission : les relations téléphoniques avec nos clients.

En collaboration avec notre équipe commerciale, vous jouerez un rôle de conseil : établissement de plans média, rédaction des annonces...

Bac + 3, organisé et méthodique, vous possédez des aptitudes certaines pour le suivi de budgets techniques. Doué pour les relations humaines vous aurez également à coordonner les impératifs de l'agence avec les activités du groupe.

Ce poste à caractère sédentaire, implique une première expérience dans un service du personnel, un cabinet de recrutement ou dans une agence de publicité, et nécessite une grande aisance téléphonique.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à Yves PLUM - P.M.P. - 39, rue de l'Arcade - 75008 Paris

Réponse et discrétion absolue assurées.



INGENIEUR OU MIAGISTE, vous avez 4 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion temps réel.

Vous avez déjà encadré une petite équipe de réalisation.
Vous êtes prêt maintenant, à prendre en charge l'ensemble d'un projet depuis l'étude jusqu'au suivi de la réalisation et assumer les relations avec les responsables clients à Paris et en Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. détaillé sous réf. 8401 à E. PICARD - Direction du Personnel CERCI - 56, rue Roger-Salengro 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS (proche RER Val de Fontenay).

Cerci



FILIALE JEUMONT SCHNEIDER

---

informaticien

désirant évoluer vers des responsabilités d'

AUDIT INFORMATIQUE

recherché par
CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT ET DE CONSEIL

Vous avez une expérience réussie en informatique,
Vous êtes de préférence un ancien élève d'une Grande Ecole,
Vous êtes passionné par les problèmes de sécurité,
Vous aimez les contacts,
Vous voulez élargir votre champ d'action,
Vous avez le goût des défis.

Alors, contactez-nous. Nous vous présenterons ce que nous attendons de vous et ce que notre Groupe peut vous offrir en termes de carrière et d'intérêt des missions.

Veuillez adresser votre C.V. sous référence 2985-M à I.C.A., 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

---

*Importante Société Française située en Banlieue Sud, et qui doit son expansion à sa **maîtrise des systèmes complexes** faisant appel aux techniques de pointe en télésurveillance, contrôle commande et pilotage automatique, recherche pour faire face à de nouveaux marchés*

INGENIEURS DEVELOPPEMENT LOGICIEL

Logiciels de base : *développer les moniteurs temps réel, les fonctions de base, sous UNIX, d'un multiprocesseur 16 bits VM très performant.*

Logiciels modulaires : constituer les modules de logiciel de commande ou d'acquisition à utiliser dans de grands ensembles d'automatisme.

Logiciels d'application : *au sein de grands projets, réaliser le logiciel complet de maîtrise du système.*

Projets logiciels : prendre en charge sur le plan technique et humain une des équipes de développement.

Ecrire sous réf. 7716 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Jeunes DUT gestion

Banque Paris-2e

Importante banque recherche pour son département financier **jeunes gens DUT de gestion.** (Le poste est à dominante administrative, comptable et financière.)

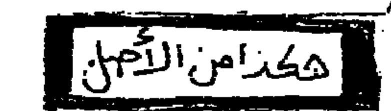
Les candidats retenus devront avoir la volonté de réussir et être aptes *aux contacts extérieurs.*

Poste situé au cœur de Paris : 2e arrondissement.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3444/LM à

MEDIA B4, 9, Bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)



Démarcher les institutionnels à un haut niveau

Banque importante - Paris

recherche

CADRE CONFIRME

connaissant montages, placements et produits financiers pour contacts et démarche institutionnels.

Une formation universitaire et une expérience dans une grande banque sont nécessaires.

Les réponses seront transmises à notre client ; prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Adresser CV, photo, prétentions sous référence B/5831M à :

PA
PA Advertising
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Polytechniciens, HEC, Sciences Po...

investissez-vous dans une carrière professionnelle enrichissante.

C'est ce que nous vous proposons au sein d'un établissement bancaire de premier plan, implanté en France et à l'étranger, spécialisé dans le FINANCEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR ET DES ECHANGES INTERNATIONAUX.

En quelques années, au sein d'une équipe d'exploitants expérimentés ou de la division de la trésorerie, vous deviendrez un professionnel à la valeur reconnue, à qui pourra être offert, par la mobilité, l'élargissement de ses compétences nécessaire par la suite à l'exercice de responsabilités importantes.



Merci d'envoyer votre C.V. à notre Conseil, sous la référence 5011/LM, ou transmettez-le à C.V. PLUS en composant sur votre Minitel le (1) 828.40.25.



MEDIA BA AFCOREM

Contrôleur de Gestion à fort potentiel

Sud de Paris

Une société internationale, leader dans son domaine, crée le poste de contrôleur de gestion pour sa filiale française de distribution la plus importante sise à Morangis (91).

Dépendant directement du Directeur Général et en liaison étroite avec l'état-major, il mettra en place les tableaux de bord, les systèmes d'information et les procédures pour une gestion prévisionnelle et budgétaire. Il établira les budgets et les plans. Il assurera le suivi de la réalisation des objectifs et en analysera les écarts. De[illegible] il aura l'entière responsabilité du département et supervisera le service co[illegible]abilité.

Le poste s'a[illegible]sse à un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co...), [illegible] qualités de rigueur et de méthode alliées à une grande facilité de [illegible] [illegible]uvant justifier d'une expérience réussie d'au moins 4 ans, si p[illegible] [illegible] société internationale.

[illegible] conn[illegible]nce de l'informatique et la pratique courante de l'anglais [illegible]ent in[illegible]pensables. Le très fort développement de cette société [illegible] importante évolution pour un candidat de valeur.

[illegible]esser votre dossier de candidature en toute confidentialité sous [illegible] notre conseil Nicole ANCESSI

SODERHU
22 [illegible] Augustin
75[illegible]

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

LOGICIEL DE BASE

SEMA-METRA

Le Département LOGICIEL DE BASE ET TECHNIQUES AVANCÉES de SEMA-METRA, recherche des **Ingénieurs Logiciels** connaissant **les méthodes de compilation et langages.** Ces ingénieurs maîtrisent plusieurs des langages suivants : PASCAL, C, ADA, LISP ainsi que le système UNIX.

INGENIEUR PRINCIPAL

Ingénieur Grande Ecole option Informatique ou 3ème cycle Universitaire, il a plusieurs années d'expérience, il connait les problèmes de génération de code et micro-code. *Réf. 10556/M*

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE

De formation ingénieur ou DEA informatique, il a de 1 à 3 ans d'expérience. *Réf. 10557/M*

JEUNE INFORMATICIEN DÉBUTANT

Il est titulaire d'une maîtrise d'informatique ou d'un DEA. *Réf. 10558/M*

Si cette orientation de carrière vous intéresse, adressez un C.V. sous la référence choisie à Agnès Chauvin, Département Recrutement, **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

SEMA·METRA

MEMBRE DE SYNTEC

Un projet exceptionnel pour un jeune financier ambitieux

Participer à la refonte de tous les systèmes comptables et financiers d'une entreprise multinationale spécialisée en **BIENS D'EQUIPEMENTS** leader sur le marché (CA 2 milliards F) est déjà un travail passionnant, c'est aussi un challenge pour évoluer rapidement au sein de la Direction financière (2[illegible]0 personnes) à **PARIS** vers des postes de hautes responsabilités au niveau français et international.

Vous êtes de formation Grande Ecole + MBA de préférence, débutant ou avec une première expérience ; vous êtes ambitieux et pragmatique ; vous aimez être en prise directe avec la réalité.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre dossier sous réf. 386. à notre Conseil

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

---

jeune audit

HF

Nous sommes le premier Groupe Français de distribution de bières et boissons : 40 filiales.

Notre développement et notre structure décentralisée nous conduisent à renforcer notre service d'Audit interne.

Nous recherchons un jeune diplômé d'Ecole Supérieure, type **ESCAE, SCIENCES PO,** ayant le certificat comptable du **DECS** et une première expérience comptable.

Devant exercer son activité sur toute la France, une grande disponibilité est nécessaire pour réussir à ce poste.

Notre siège est situé à **PARIS.** Le poste est à pourvoir immédiatement.

Des possibilités de carrière existent dans notre Groupe.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 2965 M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville. 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

---

adjoint au chef du service financier

RESPONSABLE DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

Le Centre Georges POMPIDOU recherche l'adjoint au chef du Service Financier, responsable de la gestion budgétaire et associé au Contrôle de gestion de l'Établissement.

Le poste s'adresse à un(e) candidat(e) possédant un BAC G ou un BTS de comptabilité. Il ou elle devra avoir une expérience en comptabilité publique et des aptitudes à l'INFORMATIQUE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo au Centre National d'Art et de Culture – Georges POMPIDOU – Service Recrutement – 75191 PARIS CEDEX 04.

Organisation et Publicité

NOUS CREONS UN BUREAU D'ETUDES,

filiale de notre Société, pour répondre à notre rapide développement dans des technologies de pointe : électronique, courants faibles.

A sa tête :

LE RESPONSABLE

SUPELEC, ENST, ENSI... Réf. 11906

secondé par :

UN CHEF DE GROUPE

BTS + expérience Réf. 11907

Ce B.E. sera spécialement orienté vers la protection électronique de sites et d'ensembles industriels : haute sécurité, électrificateurs, hyper, vidéo, contrôle d'accès, centralisations d'alarmes, interfaces. Il intégrera également les procédures d'essais, la recette et la maintenance.

Il travaillera en particulier pour la maison mère qui pilote les installations, la mise en service et assure le S.A.V.

Grâce à la souplesse de sa structure, l'activité de ce B.E. pourra et devra se diversifier et s'ouvrir vers une clientèle extérieure complémentaire, pour atteindre un effectif d'une quinzaine de personnes d'ici un an.

La solide formation technique (électricité, électromécanique, électronique) des candidats à qui nous confierons ces postes sera le garant de leur capacité d'adaptation rapide à des chantiers variés. Anglais souhaité ainsi, bien sûr, qu'une bonne expérience terrain et B.E.

Merci d'envoyer, sous référence choisie, C.V. et dernière rémunération à PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Solide expérience presse magazine spécialisée et secteur livres pratiques.

Disponible rapidement pour poste à responsabilités.

Etudie toutes propositions.

Ecrire nº 5.311 à CONTACT-ESSOR, 65-67, r. du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.



IL N'Y A QU'UN PAS.
A VOUS DE LE FRANCHIR !

POSTES A PARIS ET A LYON

Si vous avez :
- une formation supérieure littéraire (journalisme, CELSA, lettres...),
- 28 ans minimum,
- une première expérience professionnelle réussie,
- le sens du commerce,
- l'esprit concret,
- des idées et savez les exprimer sur le papier,
- un goût certain pour la vente de conseil auprès d'interlocuteurs de haut niveau,
- et, surtout, la volonté de vous investir pour prospecter et développer une clientèle d'entreprises,

Alors, vous nous intéressez, parce que vous nous ressemblez.

Nos collaborateurs sont avant tout des gagneurs qui, au-delà des modes actuelles, savent ce que s'investir dans leur travail veut dire.

Pour des objectifs réalisés à 100 % (fixe + commissions), leur rémunération est de l'ordre de 165 000 F + avantages + frais.

Si vous êtes motivé par ces postes évolutifs (Paris et Lyon) alliant vente et conseil dans le secteur de la communication,

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. JP/M à M. MISPELAERE - 132, rue Montmartre - 75002 PARIS, qui transmettra. Ne pas se présenter. Réponse et discrétion assurées.



Rowntree Mackintosh

1500 personnes
1,2 Milliard de F.

LEADER SUR LE MARCHE FRANCAIS DU CHOCOLAT (LION, NUTS, FOLKY, KIT KAT...)

recherche pour son usine de Marne la Vallée (600 personnes, 20 mn à l'Est de Paris)

CHEF D'ATELIER

Au delà de la gestion courante de la fabrication (atelier de 20 personnes travaillant en 3x8), il sera l'animateur du progrès technologique et qualitatif de son secteur en liaison avec de nombreux responsables fonctionnels (engineerie, méthodes, recherche développement, contrôle gestion, ressources humaines...).

Une formation ingénieur IAA ou chimie, une première expérience dans l'industrie alimentaire ainsi que son profil de meneur d'hommes lui permettront de réussir dans sa fonction et d'évoluer au sein de notre société.

Merci d'envoyer lettre, C.V. (photo) et prétentions à Denis Moiteaux, Rowntree Mackintosh SA, Noisiel, 77422 Marne la Vallée cedex 2.

CONTESSE

Institut Français du Pétrole

recrute dans le cadre de la recherche sur les moteurs et les carburants pour automobiles :

2 INGÉNIEURS MOTIVÉS PAR LA RECHERCHE

1) Pour des recherches en combustion et faisant intervenir des techniques de mesures avancées : optique, laser, traitement du signal, etc.
Diplômé Grande Ecole (Centrale, Sup-Aéro, ENSTA, etc.) option mécanique. Spécialisation ENSPM, thèse, appréciées.

2) Pour des études d'adaptation moteur-carburant (essence sans plomb, gazoles).
Diplômé Grande Ecole (Centrale, Chimie Paris, ENSI, etc.) option énergie. Spécialisation ENSPM appréciée.

Lieu de travail : Rueil-Malmaison (92).
Envoyer CV photo et prétentions, en précisant le poste choisi, à nº 48305 YOUNG & RUBICAM CONTACT - BP 23 92105 BOULOGNE CEDEX.

BANQUE PRIVEE à PARIS

recherche

SPECIALISTE EN GESTION OBLIGATIONS FRANÇAISES

Adresser CV, photo, prétentions sous NO 9254 à PARFRANCE ANNONCES 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra

---

OFFICE HLM DE MONTREUIL (93)

recrute rapidement

MONTEUR D'OPÉRATIONS (H. F.)

Pour logement social
— Maîtrise sc. éco ou droit.
— Cadre niveau des attachés.

Rens. (1) 858-91-99 poste 20. Candidature avant le 25 mars.

UNIGRAINS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, D'INTERVENTION ET DE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES (90 personnes) **CRÉE à PARIS** (Pont de l'Alma - rive droite) le poste

GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES

Relevant du Responsable de la sous-direction concernée, il sera l'interlocuteur de dirigeants d'entreprises assurant la collecte et la commercialisation d'animaux (porcs, bovins), et la fourniture de produits destinés aux exploitations agricoles ; il sera chargé notamment de :

- établir des diagnostics économiques et financiers de ces entreprises ;
- analyser leur plan de développement dans le cadre de la politique du secteur ;
- proposer et négocier des interventions financières, les mettre en place et assurer le *suivi de ces entreprises.*

Courts déplacements en province.

Le candidat – 30 ans minimum – aura une formation supérieure et une expérience de gestion en entreprise.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 544/M en précisant votre salaire actuel à notre conseil, Richard BÉNATOUIL – **GROUPE BBC** – 1 bis, place de Valois, 75001 PARIS. Discrétion absolue et réponse rapide assurées à tous les candidats.

HAVAS CONTACT



STEIN HEURTEY

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE N° 1 MONDIAL DANS SA SPÉCIALITÉ CONÇOIT, ÉTUDIE, RÉALISE ET MET EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS recherche

ingénieurs

"automatisation par calculateur"

Diplômés Grandes Écoles débutants ou expérimentés, vous développez, au sein d'une équipe, des logiciels d'automatisation. Vous participez à la définition du projet technique, élaborez les programmes correspondants et en assurez la mise en service.

L'expansion constante de notre service automatisation nous permet de vous garantir de réelles perspectives de carrière.

Déplacements en France et à l'étranger. **Anglais indispensable. Allemand apprécié.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature au service du personnel Martin DUVERNE STEIN HEURTEY - B.P. 69 - 91002 EVRY CEDEX.

deb's

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE recherche un

SPECIALISTE DES MOYENS DE PAIEMENT

Connaissant le secteur bancaire et travaillant depuis quelques années, dans le domaine des moyens de paiement, vous êtes particulièrement interessé par ces nouvelles technologies.

Dans le poste que nous vous proposons, votre mission sera plus particulièrement :
- *de participer à la mise en œuvre de la **carte à microprocesseur.***
- d'assurer l'interface entre les spécialistes informaticiens et les hommes de marketing.
- de représenter notre groupe dans un certain nombre d'instances professionnelles.

Pour assumer ces responsabilités vous avez une formation supérieure et une bonne connaissance des technologies de l'informatique appliquées à ce domaine.

Envoyez votre dossier (lettre, C.V., photo et indication de la rémunération actuelle) sous réf. *3610 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.*

MARKETING - DEVELOPPEMENT CHIMIE ORGANIQUE

LA SOCIETE FRANCAISE HOECHST *réalise en France* et à l'exportation un chiffre d'affaires proche de 5 milliards, dont 40 % à partir de produits fabriqués dans ses 4 usines.

Soucieuse de développer sur les marchés étrangers les produits issus de sa propre recherche, elle souhaite renforcer son équipe de Développement.

Elle recherche pour cela un

INGENIEUR CHIMISTE

(ESCP - ESPCI - ENSIC - ESCIL... Doctorat).

Pour prospecter une clientèle internationale et participer au lancement de produits nouveaux.

Une expérience **d'au moins 5 ans est indispensable** soit en recherche, production ou développement, soit en commerce international. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 686 à
Département des Ressources Humaines SOCIETE FRANCAISE HOECHST
Tour Roussel Nobel Cedex 03 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

Un contrôle de gestion qui colle à la réalité

Nous n'avons pas le culte des procédures, mais celui de la simplicité. Pour nous, elles ne valent que dans la mesure où elles conduisent à l'efficacité... et à une meilleure rentabilité. C'est dans cet esprit que nous avons bâti notre contrôle de gestion et que nous le faisons évoluer. Pour poursuivre le développement actuel très satisfaisant de notre activité de fabrication et de vente de biens d'équipement de la maison : un CA d'un milliard de francs et une bonne rentabilité.

Mais simplicité n'exclut pas compétence et c'est à un(e) professionnel(le) déjà confirmé(e) - ayant de cinq à sept ans d'expérience de la fonction, acquise au moins en partie en milieu industriel - que nous confierons cette responsabilité. Qui aura plus assimilé l'esprit du contrôle de gestion qu'il ne sera attaché à ses techniques, qui sera prêt à évoluer avec nos besoins et qui «passera» bien auprès de nos usines et de nos magasins. Nous préférerions une formation de base de type ESC, mais sans exclusive ; pour nous, personnalité et professionnalisme priment.

Des relations très directes, une large délégation de responsabilités, c'est le style de notre maison. S'il vous convient, une première lettre, sous référence 337 212M, aux consultants de Sirca avec une photo et l'indication de votre rémunération actuelle. Ce poste est au siège, à Paris, au sein d'une équipe restreinte. Il comporte des déplacements de courte durée en province. Nous souhaitons le pourvoir rapidement.



Sirca

64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

VOTRE DYNAMISME NOUS INTERESSE !

Vous possédez déjà une première expérience dans la **Fonction Personnel** acquise par exemple dans une société de services et vous êtes, mais ce n'est pas indispensable, un jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur (Droit, Sciences Eco ...).

EUREST, l'un des premiers Groupes Internationaux de Restauration – plus de 1300 restaurants dans le monde dont 600 en France – vous propose de prendre en charge, à son siège parisien, une partie de l'administration centrale du personnel (bilan social, rapports annuels...) et d'assister nos

CADRE FONCTION PERSONNEL

correspondants en Directions Régionales, pour la gestion, le droit du travail, D.P., C.E., ...

Pour saisir cette opportunité, adressez votre C.V. + photo et salaire actuel à EUREST - Département des Ressources Humaines - 14, rue d'Athènes, 75009 Paris.
Votre candidature sera traitée confidentiellement.



EUREST

CONTESSE

Grand constructeur informatique, notre secteur d'activité : les produits bureautiques.

Notre direction technique de 400 personnes implantée *en proche banlieue sud recherche dans* le cadre d'un programme ambitieux de renforcement de ses moyens de génie logiciel (réseau de plusieurs superminis pilotant 150 stations de travail évoluées).

Un Expert en génie logiciel h/f

Cet ingénieur, diplômé d'une grande école et ayant acquis une forte expérience (5 ans min.) chez un constructeur ou une importante SSII, sera chargé d'évaluer, de selectionner, de coordonner *la mise en place et promouvoir l'utilisation d'un* ensemble cohérant d'outils de génie logiciel.

Les atouts pour réussir dans cette fonction de *premier plan sont :*
- une forte compétence en développement de logiciels système et en gestion de projets
- un esprit méthodologique allié à une forte capacité d'écoute et de dialogue
- si possible une connaissance concrète de l'environnement UNIX.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 4786M. à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence 75009 Paris, qui transmettra.

DESSEIN

ORGANISME DE FORMATION ET CONSEIL EN AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

FORMATEUR CYCLES AGENTS TECHNIQUES DE DEVELOPPEMENT

- Ingénieur Agro ou équivalent
- Ayant qualification Conseiller Agricole
- Expérience dans entreprise, service développement ou centre de gestion

- Organisera et contrôlera des cycles longs de formation
- Animera des séminaires développement
- Accessoirement participera à des actions de conseil ou de formation dans d'autres domaines
- Connaissance en informatique appréciée
- Evolution possible vers un poste de responsabilité

Envoyer Curriculum vitae et prétentions sous réf. 266 à
SWEERTS Publicité, 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.



Ingénieur *INSA, ENSM, ENSIMAG, ESIEE...*

INFORMATICIEN



SINTRA *recherche un ingénieur* informaticien possédant quelques années d'expérience en développement de logiciels temps réel sur mini-calculateurs.

La pratique du SOLAR et la connaissance du PL 16 et RTESD *seront appréciées.*

La formation sur le système durera plusieurs mois dans la région pari*sienne (Asnières) avant installation* pour maintenance logicielle permanente sur le site (Sud-Est de la France) dans le cadre d'une petite *équipe.*

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions, s/réf. II/M, à *Mme* BRIAND - **SINTRA** - 26, *rue* Malakoff - 92600 ASNIERES.

SINTRA FILIALE THOMSON-CSF

MEDIA PA

ETABLISSEMENT FINANCIER DE DIMENSION INTERNATIONALE recherche pour sa Direction de Gestion des valeurs mobilières, un

Spécialiste des Titres

qui aura, auprès du Directeur et des responsables *d'unités, un* rôle de conseil et d'assistance sur les aspects techniques des valeurs mobilières.

La fonction pourra déboucher sur des actions de formation.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant une expérience approfondie (5 à 10 ans) des valeurs mobilières acquise dans un service de gestion d'une **banque** ou d'un **agent de change.**

Le sens du dialogue et une disposition au *conseil lui seront* indispensables pour faire partager ses connaissances.

Le poste est à pourvoir en très proche banlieue sud.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé en précisant votre *salaire actuel*, et rappelant la référ. ST 503 sur l'enveloppe, à :

CGS CARRIERES

58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS



ingénieurs informaticiens

THOMSON semi-conducteurs

Paris. Thomson semi-conducteurs (6.000 personnes) du groupe Thomson joue un rôle de premier plan dans l'électronique mondiale. Sa forte croissance l'amène, à concevoir et mettre en place un nouveau système informatique de gestion commerciale couvrant une dizaine de sites en France et plusieurs filiales étrangères réparties dans le monde. A cette fin, la société recherche :

le responsable des Etudes

Réf. L016/M

Il a la responsabilité de la mise en œuvre du progiciel PROGESCO sur l'ensemble des sites. Il dirige une équipe de 14 personnes, dont 6 ingénieurs, chargés des études des besoins chez les différents utilisateurs, de la constitution des fichiers de bases, de la mise en place et de la formation des utilisateurs et des développements spécifiques. Ce poste convient à un ingénieur informaticien très confirmé, ayant déjà l'expérience de la conduite et de la mise en place d'importants projets temps réel en gestion commerciale dans un contexte international. Bonnes capacités de contacts et maîtrise de la langue anglaise.

le responsable technique

Réf. L017/M

Il a la responsabilité de la mise en exploitation des nouvelles applications centrales et du réseau de télétransmissions international (en cours de construction), en liaison avec les responsables informatiques des usines et des filiales. A moyen terme, il assurera les études et la mise en place d'un réseau X25 intégrant l'ensemble des télécommunications entre les unités. Le candidat a des connaissances approfondies en MVS/TSO et CICS/DL1 (IBM 30XX), télétraitement et méthodes d'exploitation. Il aura à former une équipe de 5 à 6 personnes. Maîtrise de la langue anglaise.

Ces deux postes exigent des candidats de très bon niveau. Intéressantes possibilités d'évolution à l'intérieur du Groupe pour des candidats de valeur. Le salaire sera fonction de la compétence. Postes à pourvoir très rapidement.

Ecrire avec CV, photo et prétentions, en précisant la référence à H. Bouet, Sema-Sélection :
Sema-Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

responsable informatique de la Direction Centrale

THOMSON COMPOSANTS

Paris. La branche composants (16 000 personnes) joue un rôle de premier plan dans l'électronique mondiale : son rapide développement exige, au niveau central, la mise en place de moyens informatiques pour en assurer la maîtrise. A cette fin, elle recherche le responsable informatique de la Direction Centrale.

Rattaché au Directeur du Développement Informatique, il élaborera le plan informatique du siège : il aura, en liaison avec les responsables informatiques des usines et filiales, à définir et mettre en place les outils informatiques nécessaires aux Directions et aux services fonctionnels du siège, récemment créés pour répondre à la décentralisation des unités opérationnelles ; il développera les actions importantes déjà entreprises dans la messagerie électronique, la micro-informatique et la bureautique.

Le candidat, ingénieur informaticien diplômé d'une grande école, a une expérience réussie de conduite de projets de gestion (comptabilité, trésorerie, gestion du personnel, reporting, ...) dans un environnement multinational et une première pratique des techniques de micro-informatique et de messagerie électronique. Il parle couramment l'anglais. Ce poste exige un fort potentiel et de bonnes capacités de synthèse et d'organisation. De larges possibilités d'évolution sont offertes, en cas de réussite, au sein du Groupe Thomson. Le salaire sera fonction de la compétence.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous la référence L018/M, à H. Bouet, Sema-Sélection :
Sema-Metra 16/18, rue Barbès 92125 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille - Toulouse

ingénieur, chef du service informatique

recherché par importante entreprise

SECTEUR MUTUALISTE

connaissant matériel IBM 34, 43XX, COBOL.
Bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
Bon organisateur. Encadrement 10 personnes environ.

Sera, à terme, responsable d'un Centre de Calcul autonome.

Réponse à toutes les candidatures.

Envoyez C.V., photo et prétentions, sous réf. 2978-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

NEUTROJENA CORPORATION

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE SPÉCIALISTE EN DERMOCOSMÉTOLOGIE

RECHERCHE
pour renforcer son équipe finance-comptabilité

UN CADRE COMPTABLE H. F.

PROFIL :
- Age 26-36 ans.
- Formation DUT/BTS.
- Expérience dans les domaines finances comptabilité et/ou contrôle de gestion dans une P.M.E.
- Bonne connaissance en anglais.

Envoyer lettre avec C.V. détaillé, photo et prét. à :
NEUTROJENA CORPORATION
8, rue Copernic, 75016 Paris.

ROHDE&SCHWARZ

Mesure électronique
recherche pour renforcer son équipe de vente

Ingénieurs Technico-Ciaux

Expérience 3 ans minimum dans l'industrie.
Bonnes connaissances des techniques de mesure (digitale, analogique, hyper et micro-processeurs).

Formation :
Ingénieur ou technicien supérieur (DUT - BTS électronique).
Anglais indispensable.

Postes basés à Paris et Région Sud Est

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. ML/JG 45/46, Place de la Loire - Silic 190 94563 RUNGIS CEDEX

BLEU

csee

Compagnie de signaux et d'entreprises électriques

leader dans le domaine du paiement électronique recherche pour son siège social à PARIS

CHEF DE PRODUIT MONETIQUE

avec première expérience de vente pour LANCEMENT D'UN NOUVEAU PRODUIT
Vente, marketing, interface usine complément de formation assurée.
Ecole d'ingénieur ou équivalent.
Anglais courant

Adresser CV et prét. ss réf. AB463
Service Emploi et Développement
17, Place E. Pernet 75738 Paris Cedex 15

CONTESSE

Important Groupe Immobilier recherche

cadre confirmé

(H/F)

Poursuivi d'une partie de son Patrimoine aux plans administratif, financier, juridique et fiscal.
Le candidat de formation supérieure assurera l'animation d'une petite équipe.
Adresser lettre manuscr., Curric.-Vitae, photo et prétentions, n° 74.058
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 Paris

P.R.B.

Cabinet d'études

recrute

2 CHARGÉS (ES) D'ÉTUDES

- Pour études sur applications et implications des nouvelles technologies et études marketing.
- Formation 3e cycle, gestion sc. éco ou sc. humaines.
- Exp. 3 ans minimum dans secteur études.

Adr. C.V. + photo + lettre à : E P C, 30, rue Saint-Augustin, 75002 Paris.

ORGANISME DE FORMATION recherche

PROFS D'ALLEMAND

De langue maternelle.
Expérience pédagogique.

Téléphone : 824-13-23.

Cause santé, vends carte agent commercial, gamme complète produits horticoles. Exclusivité 34 départements Sud-Est et Sud-Ouest. Firmes européennes représentées de tout premier plan, bien connues des professionnels français de l'horticulture. Clientèle fidèle. Commissions annuelles actuelles 200.000 F peuvent être considérablement augmentées si secteur prospecté à fond.
Ecr. s/n° 7.060 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

La commune de COURCOURONNES (Essonne) recrute

UN RÉDACTEUR

pour son service Action Sociale.
Adresser lettre de candidature et curriculum vitae à M. le Maire de Courcouronnes 8, rue de Versailles 91000 COURCOURONNES.

ÉLECTRONICIEN

Niveau BTS.
Bonne connais. de l'anglais.
Pour matériel de laboratoire.
SAV clientèle base Orsay-les-Ulis.

ÉLECTROMÉCANICIEN

Technicien atelier base Vitry.

Envoyer C.V. + photo à :
Etablissements LEUNE
ZAE de Courtaboeuf, B.P. 96
Avenue d'Amazonie
91943 LES ULIS CX.

SOCIÉTÉ RECHERCHE

COMMERCIAUX

- Pour négociations à haut niv.
- Formation assurée.

Téléphone : 878-55-47.

Etabl. scolaire banl. Sud cherche
ANIMATEUR-ÉDUCATEUR
39 heures hebdomadaires.
Exp. milieu scolaire souhaitée.
Ecrire sous le n° 302.816 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

MENSUEL RECHERCHE

RESPONSABLE DE PUB FREE-LANCE

Rémunération à la commission.

Env. C.V. à : L'ENFANT D'ABORD, 12, rue de Vivienne, 75002 Paris.

Société Sud-Ouest région parisienne recherche pour activité antipollution

INGÉNIEUR

Arts et métiers, centrale, etc. Débutant ou quelques années d'expér. en dépoussiérage. (Calculs de structures et dimensionnement par moyens informatiques, optimisation conception, mécanique des fluides, applications nouvelles.) Anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. manuscrit, prétentions et photo à :
n° M 86.336 BLEU,
17, rue Lebel,
94307 Vincennes Cédex,
qui transmettra.

representation offres

BITUME SPORTWEAR

Société en pleine expansion recherche

REPRÉSENTANTS MULTICARTE

(sud – Sud-Ouest)
Adres. C.V. avec photo à l'attention de M. MICHEL 76, rue Notre-Dame de Nazareth – 75003 PARIS.

analyste-programmeur

recherché par importante entreprise

SECTEUR MUTUALISTE

vous avez : 2 ans d'expérience, la pratique du COBOL sur IBM - DOS/VS2 et CICS appréciés ; êtes motivé par le développement d'une importante application.

Chez nous : Vous intégrerez une équipe dynamique sur une activité en expansion et participerez à la création d'un centre de Calcul autonome.

Envoyez C.V., photo et prétentions, sous réf. 2982-M à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Le Monde

Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPL[OIS]

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Nombre d'exemplaires ____________ x 7 F (frais de port inclus) ____________

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ DE GESTION
recherche

SPÉCIALISTE OBLIGATAIRE

Pour la gestion de fonds communs de trésorerie.

Une expérience de quelques années et des connaissances informatiques sont souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + photo) sous nº 302.560 M à RÉGIE PRESSE - 7, rue Monttessuy, 75007 PARIS.
DISCRÉTION ASSURÉE.

secrétaires



Société Nouvelle LogAbax

Constructeur informatique français, filiale du Groupe OLIVETTI le leader européen.

Secrétaire de direction générale
bilingue anglais

BTS de secrétariat de Direction indispensable, excellente sténo. Organisée et autonome vous savez vous adapter rapidement à toutes situations, vous maîtrisez parfaitement les relations à haut niveau : discrétion, réserve et diplomatie ...
Une connaissance du traitement de texte serait appréciée ainsi que le milieu de l'informatique.
3 à 5 ans d'expérience en Direction Générale. Age minimum 35 ans.
Lieu de travail GENTILLY (proche périphérique) ; Accès RER, BUS.
Avantages sociaux d'une grande entreprise, restaurant,...
Adressez lettre manuscrite, CV et photo sous référence 3049M à
Monsieur LETELLIER
Direction du Personnel,
S.N.LOGABAX,
3 à 5, av. Galliéni, 94253 GENTILLY.

Publivel

propositions diverses

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI : SAVEZ-VOUS QUE LA GRAPHO-PSYCHOLOGIE PEUT VOUS AIDER ?

Une bonne analyse grapho-psychologique vous aidera à vous présenter plus facilement chez un employeur potentiel – ou vous permettra de vous orienter vers des domaines plus en rapport avec votre profil.

Demandez sans engagement notre formulaire d'analyse. La confidentialité la plus totale vous est garantie.

Ecrivez ou téléphonez en vous référant à cette annonce.

GRAPHOLOGIE ET COMMUNICATION
9, place des Ternes, 75017 PARIS
Téléphone : (1) 763-63-32.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur *la revue* spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon — 75429 PARIS CEDEX 09.

travaux à façon

Artisane rech. ts travaux dactylographie et traitement de texte. Tél. : 461-14-22.

capitaux propositions commerciales

Suite création 2 grands jeux de Sté, recherche financier disposant 250.000 F — (53) 66-39-75.

Rech. assoc. commercial pour création soc. en Provence. Magasin + dist. Textile, jouet, cadeau, nécessaire : 250.000 F Tél. : (1) 893-29-46.

cours et leçons

Etudiant 3e cycle, donnerait cours maths, tous niveaux 6e à term. Paris et Régions Paris. Tél. : 580-04-73, p. 218.

enseignement

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES
Stages intensifs du 1 au 6-04 ou du 9 au 13-04
MATH CONTACT
16, R. DU MAIL, 75002 PARIS
Tél. : 236-31-53
Mº Sentier ou rue Montmartre.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
Renault 18 turbo, rouge — 33.000 km — Prix : 42.000 F
Téléphone : 996-19-21.

VENDS
Mini Innocenti 1300 Cooper 1974, bleu marine — 60.000 km. Freins, pneus, peint. et bat. nfs. Px : 6.400 F. Tél. : 633-01-67, après 18 h.

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 S 83
BVM 5, vert métal. 33.000 km - (6) 084-42-98.

plus de 16 C.V.

BMW 635 CSI 81
BVM5, gris métal, cuir, 77.000 km - (6) 084-42-98.

divers

BMW - SÉRIE 3 - 5 - 7
84 et 85 peu roulé, garantie Auto Paris XVe, 533-69-95 63, r. Desnouettes Paris 15e.

DENARIA SCODIAM
55, av. de Paris, 94300 VINCENNES
Tél. : 328-33-88 - ouv. samedi
CONCESSIONNAIRE MERCEDES
— 190 E, nves, disponibles ;
— 280 SE, options, mod. 85 ;
— 190 E, cuir, 5.000 km, 85 ;
— 200 D., 30.000 km, 82 ;
— 300 D., 5 vit., blanc., 83 ;
— BMW 3.20 i, 85.

DEMANDES D'EMPLOIS

MOTS CLEFS
Références relations
MARKETING – MANAGEMENT INTERNATIONAL
RELATIONS PUBLIQUES.
Equipement armement services.
Cinquantaine, dévoué, actif, adroit aimerait temps partiel, déplacements Europe, Scandinavie, monde arabe.
Ecrire sous nº 2.171 le Monde Publicité
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Responsable informatique scientifique. Statisticien ENSAE. Expérience WANG, DEC, UNIVAC. 36 ans.
Ecr. s/nº 2.100 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Formation juridique et socio-économique. Expériences diversifiées professionnelles et non professionnelles en particulier dans le secteur de l'économie sociale. H. 35 ans serait intéressé par toute proposition impliquant responsabilités ou risques. Ecr. s/nº 7.038 *le Monde* Pub. Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 30 ans, exp. communication animation dans importante association cherche poste à responsabilité.
Ecrire sous le nº 79.885 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Docteur Sc. éco, 29 ans, rech. poste chargé d'études écono. dans organisme inter banques secteur privé. Volontaire pour expatriation, disponible immédiatement.
Téléphone : (4) 449-26-76.

J. H. Français, 24 ans, tril. fr., angl., arabe, étudiant au centre de préparation aux échanges internat. Rech. stage cet été dans un service export en liaison avec les PAYS ARABES, prêt à tout déplacement à l'étranger. Tél. : 278-32-38.

CADRE COMPTABLE 25 ANS Expér. généraliste PMI, PME recherche poste responsabilités pour seconder PDG. Libre de suite Paris, France, étranger. Etud. toutes propositions. Y compris temps partiel.
Téléphone : 372-62-32.

J. F. CADRE 35 ANS
GOUT DES CONTACTS COMMERCIAUX
Spécialisée dans :
— Elaboration et réalisation d'actions promotionnelles.
— Organisation de réunions.
— Relations publiques.
Rech. poste RESPONSABILITÉ TOUS SECTEURS.
Tél. : 206-65-47.

J.F. célibataire
24 ans, dynamique
SCIENCE PO
LICENCE EN DROIT + DESS
Cherche 1re situation sur la région parisienne dans les domaines administratifs, économiques ou financiers.
Anne LIBAULT, 12, rue des Perruches — 78890 GARANCIÈRES. Tél. (3) 486-41-74.

J. H. 25 ans, licence géologie générale. A effectuer stage de 3 mois dans l'HYDROGÉOLOGIE à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.
Familiarisé aux techniques sondages électriques et Électromagnétiques.
Anglais courant, prêt à analyser toutes propositions.
Poste en Afrique
Ecrire sous le nº 79.897 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RESP. DE SERVICE AUDIOVISUEL
— Exp. création de structures.
— Conception de projets.
— Organisation et coordination de réalisations.
— Gestion de productions.
— Suivi budgétaire.
— Contacts avec administration et TV.
Etudie ttes propos. en région parisienne, tous secteurs de préf. ÉDITION PRESSE.
Ecrire sous le nº 79.895 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Urgent, J. H. 25 ans, MAITR. DROIT PRIVÉ, dégagé OM, anglais lu et parlé, cherche première exp. professionnelle *dans cabinet conseil juridique*, avocat, toutes prof. judic. Tél. : 322-83-52 après 18 h.

Ingénieur électronicien spécialisé dans la robotique et l'automatisme intéressé par poste pour concevoir de nouvelles machines, modifier des machines existantes et/ou des chaînes de fabrication.
Ma préférence est de travailler pour plusieurs sociétés.
Ecr. s/nº 7.059 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Maîtrise DROIT DES AFFAIRES 29 a., Exp. DROIT DES SOCIÉTÉS ch. élargir resp. vers. Droit commercial, contrats. Tél. 233-57-23 (répondeur).

JH, 29 ans, études supérieures responsable supermarché. Solides références.
RECHERCHE
PATRON DYNAMIQUE
Paris, région parisienne, emploi étranger envisageable.
Ecr. s/nº 2.172 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR VENTES ET MARKETING INTERNATIONAL, 45 ans, ingénieur électronicien ECE + Gestion d'entreprise, anglais courant, notions allemand, espagnol, italien. 10 ans expérience *dans multinationale US, spécialisée télé*communications + 10 ans instrumentation scientifique. Bien introduit milieux d'affaires, administration et gouvernements (Europe Ouest/Est, Afrique, Moyen-Orient), création filiale. Bonne connaissance marché US.
OFFRE SERVICE à entreprise française désirant profiter expérience en vue d'améliorer image de marque et/ou pénétrer marchés étrangers. (Expatriation envisageable, déplacements acceptés.) (Section : BCO/JCB 637)

JOURNALISTE, 10 ans d'expérience en commu*nication presse parlée et écrite spécialiste* politique étrangère et informations locales.
OFFRE son expérience rédacteur en chef, ses compétences de chef d'édition, sa connaissance des dossiers internationaux, nationaux et départementaux, à société privée de communication, dynamique et ambitieuse. (Réf. : BCO/JCB 638)

CADRE COMPTABLE, DECS + Sciences po, anglais, 30 ans. 3 ans d'expérience firme multinationale, gestion des contrats à l'étranger (établissement de tableaux de bord, explication des budgets) + trésorerie, connaissance outil *informatique* NPC.
RECHERCHE toute fonction orientée vers l'audit, la gestion, les finances au sein d'une grande entreprise ou PME dynamique. Paris, région parisienne. (Réf. : BCO/GR 639)

J. F. 35 ans, DESE Eco-gest. Anglais courant, stage comptabilité. 6 ans expérience administration, gestion + intendance dans entreprise + 100 personnes (achats matériel, entretien, maintenance, études de devis, organisation, planning, animation, traduction...), aptitude à la négociation, esprit d'analyse et synthèse, grande disponibilité.
RECHERCHE situation avec responsabilité auprès de tout responsable de PME désirant s'adjoindre une collaboratrice polyvalente en vue d'occuper des tâches relevant des services généraux. Paris, région parisienne (déplacements acceptés). (Réf. : BCO/JCB 640)

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL, imm. XVIIe, rénové, liv. + 3 chbres, 95 m², 2 bains, parfait état, soleil, possibilité studio à réunir. LITTRE 544-44-45.

5e arrdt

17 BOULEV. ST-MICHEL Mercredi 13 h à 17 h. SOLEIL GD SÉJOUR. 2 CHBRES, cuis. équip. Bains. 1.500.000 F.

6e arrdt

SEINE BONAPARTE
Dupl. 100 m², 6 P. 703-32-44.

9e arrdt

Rue Petrelle, imm. bourgeois, p. de t., 3 pces, entrée, cuis., w.-c., s. de bns, 1er ét. sur rue + pts, chbre de service au 6e étage. 510.000 F. Immo-Marcadet. Tél. : 252-01-82.

12e arrdt

RUE DE PICPUS imm. récent, 3 pces, tt cft, gd terr., 28 m², exceptionnelle. 550.000 F. IMMO-MARCADET, 252-01-82.

SAINT-MANDÉ
Mº PTE DORÉE, 6e ét., imm. récent tt cft, terrasse, salon, 1 chbre, entrée, cuis., bains, agréablement aménagé, box, soleil. Prix intéressant.
46, avenue Sainte-Marie, mardi, mercredi, 14 h à 19 h.

13e arrdt

GOBELINS
Pptaire, vd plusieurs beaux 2 P. cuis., bains, refait neufs. Imm. pierre, ravalement et travaux en cours à notre charge. A PARTIR DE : 360.000 F.
Téléphone : 525-99-04.

CORVISART 3 pces. 67 m². Imm. récent, calme, soleil, vue. Tél. le soir 588-54-99.

PARC MONTSOURIS 2 p., tt cft, ptts balcons. 320.000 F. 326-87-16.

Appt 3 p., kitch., entrée, w.-c., dche, cave, chff. gaz ind., 3e ét., s/rue et cour, prox. 5e arrdt. Tél. apr. 19 h : 336-36-52.

14e arrdt

Montparnasse 100 m². 703-32-44.
TERRASSES

15e arrdt

FÉLIX-FAURE beau living (ou 2 P.) tt cft, balc. soleil. Urgt. 470.000 F. 605-10-08.

21, BD GRENELLE. 67 m². 3 P. cuis. Bns. SOLEIL. 590.000 F. MARDI 13 h à 16 h.

Mº FÉLIX-FAURE
imm. bourgeois, sans vis-à-vis, beau 3 Pces, cuis. bains, 4e ét., soleil, 650.000 F. 577-74-38.

MOTTE-PICQUET 2 P.
Charmant PIED-A-TERRE.
Parfait état. 633-29-17.

CAMBRONNE
150 m² GRAND STANDING
Double réception, 3 chambres, 2 bains, 8e ét., imm. récent, park. GARBI - 567-22-88.

16e arrdt

VICTOR-HUGO
dans hôtel part., charmant duplex. Récept. 2 chbres. Beaux volumes. 2.700.000 F. IMMOCOM 727-84-76.

MIRABEAU
6 P. + serv., bon plan, calme, soleil. BRANCION, 575-73-94.

Mº VICTOR-HUGO
Bon imm. pierre de t., liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., asc.
17, RUE GUSTAVE-COURBET, mardi, mercredi 14 h à 17 h.

17e arrdt

PEREIRE, 5 pces, imm. bourgeois, cft. 1.060.000 F. PARIMMO, 267-96-76.

18e arrdt

Villa Ornano, imm. bourgeois p.de.t., 3 pces, entrée, cuis., w.-c., bains, 450.000 F.
IMMO MARCADET
Téléphone : 252-01-82.

19e arrdt

FOCH-PERGOLÈSE, 1er ét., s/verdure, superbe 6 pces, 250 m², 3 bains, service, lux. décoration. Tél. : 327-28-27.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU, 60, rue de France, à 45' de Paris, dans imm. de rapp., calme, surf. rénovées ou semi-rénovées, finitions au choix. STUDIOS et 2 PIÈCES. Direct pptaire de 14 h 30 à 17 h. 329-58-65.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS. Mº Louise-Michel, 3 p., 50 m², imm. stand., cft. 480.000 F. PARIMMO 267-96-76.

93 Seine-Saint-Denis

PARTICULIER
Vend à Villetaneuse dans petit immeuble Appartement type F 4, chauffage individuel, garage, cave. Tél. : 822-60-62 (après 19 h). Prix 360.000 F. Faibles charges.

94 Val-de-Marne

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. Appt de plain-pied, 5 P. Séj., cuis, 3 ch., 2 salles d'eau, cave. Box poss. 5 mn gare, 20 mn gare de l'Est. 470.000 F à débattre.
Téléphone : 706-49-83.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P: PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e et 18e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

SERGE KAYSER
RECHERCHE A PARIS APPARTEMENTS AGRÉABLES
329-60-60.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartier résidentiel, paiement compt. chez notaire.
Téléphone : 544-44-45.

Pour acquéreurs sérieux
SERGE KAYSER
RECHERCHE A PARIS APPARTEMENTS AGRÉABLES
329-60-60

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05

CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e. Métro CENSIER.

Région parisienne

MÉTRO MAIRIE D'ISSY
UGIMO LOUE
— RÉSIDENCE NEUVE
2 p., park. à part. 3.500 F + ch.
3 p., park. à part. 3.800 F + ch.
Sérieuses références requises.
Tél. : 742-23-63.

St-Cloud, Val-d'Or, réc. stand. 3-4 p., cuis., 2 bns, terrasse, park. 6.200 + 900 F. 247-12-10.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et personnel IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLIÈRE rech. appts ttes catégories studios villas Paris banlieue. Loyer élevé accepté. 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

terrains

PALAISEAU
— CENTRE VILLE (partie de Parc.), 630 m², exp. sud (vue sur vallée). Prix 445.000 F.
— LOZÈRE : 1.087 m², exp. sud (vue s. vallée). Px 500.000 F. T. 014-33-68.

chalets

ALPE HUEZ (38)
Prop. vend dans ravissant chalet rénové SUD au pied des pistes, studios tt cft à partir de 175.000 F. Tél. (1) 826-92-99 ou BV (76) 80-61-20.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écrire nº 203059 à : ORLET 136, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant. 15e, 7e arrdts. IMMEUBLES même occupés.

pavillons

PALAISEAU
(Calme, boisé, 800 mètres, Mº) **PAV.** 1976, ss-sol. 150 m², 200 m² habitables : séj. (ouvrant s/terr. sud et jard. 900 m², sans vis-à-vis) parfait état. 1.450.000 F. 014-33-68.

maisons de campagne

310.000 F. propr. vd mais. 400 m terr. hab. ste sans aucun frais, 2,5 km stat. therm. rhumat., 2 log. sépar., asc., indép., séj. 30 m² av chem., chamb., c., w.-c., s. eau ; 1er étage : séj., 2 ch., c., w.-c., dche, ch. centr., poss. loc. 1er ét. curist. Cantaloube, Paul Jurgail, Cransac, 12110 AUBIN. Téléphone : (65) 63-11-53.

Résidence secondaire dans le Cher (St-Germain-des-Bois), maison de village, poutres apparentes et cheminée dans le séjour, cuisine, salle d'eau, deux chambres dont une mansardée, grand jardin clos et garage, arbres fruitiers. Prix 270.000 F. Rens. Mº Prévost, notaire. Tél. : 16-48 25-31-08.

propriétés

95 km Paris LYONS-LA-FORÊT. part. vd belle Ppté 300 m², 1 ha de terrain. Pisc., tennis. Maison gardien. Boxes chvx. Tél. hres bur. 271-06-05.

viagers

Pensez retraite Côte d'Azur. Achetez un viager. Cat. gratuit. ETUDE LODEL, 50, av. J.-Médecin, NICE (93) 37-25-24.

LAFAYETTE, PRÈS OPÉRA
100 m², 4 P., cuis., bns, 2e ét., sera libre décès. 250.000 + 3.000, 1 tte, 75 a. 805-58-70.

LIBRE. Gd séjour + 2 ch., tt cft, près avenue Trudaine. 340.000 + 3.300.
Cruz, 8, r. La Boétie, 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

VILLEJUIF : LA ZONE D'ACTIVITES DE
L'ÉPI D'OR, ÇA MARCHE
SEMASEP
AMÉNAGEMENT ET COMMERCIALISATION
6778150

bureaux

Achats

ENTREPRISE ACHÈTE BUREAUX 600 m² environ, bon état ou à rénover. Tél. ce jour : 281-49-07.

Locations

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE - 359-77-55

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS 17e. Dom. RM - RC - SARL Constitution Sté. 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

bureaux

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé. BUSINESS BURO (1) 346-00-55.

Siège social Rue St-Honoré. Constitution Stés, tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE. INITIATIVES - 260-91-63.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel proche Mº Tolbiac, rez-de-ch. sur cour, calme, très clair, idéal profession libérale, type architecte. Crédit 90 % poss. 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin Articles de sports, rue connue. 75017 Tél. : 387-66-03.





INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

L'avenir entre voisins

Bonjour Voisin : une association lancée à titre expérimental dans la Somme, sur une idée du cinéaste Jean Kerchbron avec le concours du Crédit agricole. Son but : faire en sorte que la population prenne en main son avenir, discute de projets, réussisse à les réaliser. Cela doit avoir pour double résultat une responsabilisation des habitants et la création d'emplois.

Des essais ont été tentés dans plusieurs communes. Certains n'ont pas eu de suite. D'autres ont réussi. Trois villages sont à citer dans la Somme pour avoir mené à bien leur expérience sous l'égide de Bonjour Voisin : Guyencourt-sur-Noye, Ailly-sur-Noye et Chaussoy-Epagny, tous trois situés à une vingtaine de kilomètres au sud d'Amiens.

A Guyencourt-sur-Noye, des habitants voulaient fabriquer du pain, sans doute à cause de tous les symboles dont cette nourriture est chargée : la terre, les tâches manuelles, la fraternité. Un boulanger est venu une fois pour expliquer.

Puis des réunions ont eu lieu. Aujourd'hui, on en est au projet de four. Il ne s'agira pas de cuire du pain tous les jours mais seulement de temps en temps, pour des occasions exceptionnelles ponctuant l'année. Ce sera alors la fête du pain, la fête au village.

Guyencourt fait aussi des recherches sur son passé de village picard, ce qui l'amène par la même occasion à s'intéresser à la langue picarde qui fait un retour en force depuis quelques années dans les milieux intellectuels car les autres ne l'ont pas complètement oubliée.

Un circuit d'art

A Ailly-sur-Somme, le souci dominant détecté par Bonjour Voisin est le développement du tourisme autour du chef-lieu de canton. On souhaitait valoriser le site, les églises, les châteaux.

L'été dernier a été mis en place un circuit de visites guidées dans la vallée de la Noye. Chaque samedi, du 1er juin au 15 septembre, un guide a attendu les personnes qui souhaitaient parcourir le « circuit d'art » de la vallée. Les guides sont des habitants du pays (un agriculteur, un étudiant, un historien) qui se sont formés pour cette tâche et qui se passionnent pour elle. L'initiative sera renouvelée l'été prochain car elle a déjà eu des répercussions économiques.

A Chaussoy-Epagny, un spectacle son et lumière a été créé. Trois cents personnes ont réussi à mettre sur pied une manifestation qui a attiré quatre mille personnes. C'est très sérieusement que l'on a décidé de jouer en 1986 une évocation que l'on veut grandiose sur le thème « Histoire de la Picardie » à travers la vie quotidienne de ses habitants. Une association loi de 1901 sera créée qui pourra, le cas échéant, se transformer en véritable entreprise.

Une vallée de la misère

Bonjour Voisin s'attaque maintenant à la vallée de la Nièvre, dite « vallée de la misère », au nord-ouest d'Amiens. C'est là que se trouvent plusieurs usines du groupe Boussac-Saint Frères qui ont perdu 50 % de leurs emplois en dix ans. M. Dominique Martens, salarié du Crédit agricole et permanent de Bonjour Voisin, a fait une étude sur les sept communes concernées : Flixecourt, l'Etoile, Ville-le-Marclet, Bettencourt, Saint-Ouen, Berteaucourt, Saint-Léger-les-Domart.

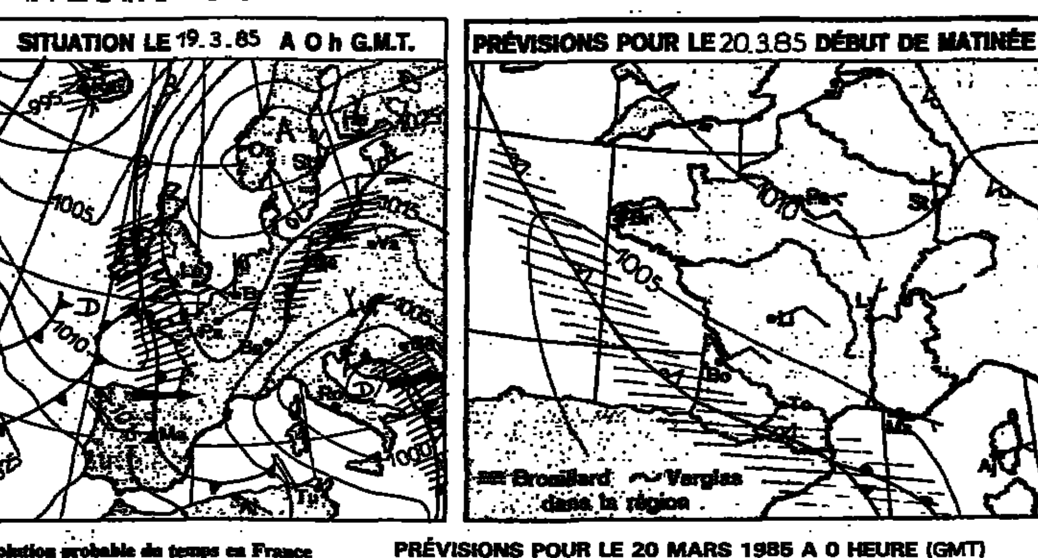
Triste bilan : dans les deux cantons de Picquigny et de Domart, aux confins desquels se trouvent les communes en question, on compte 81 % de la population n'ayant aucun diplôme ou seulement le certificat d'études (contre 74,5 % pour la Somme et 67,5 % pour l'ensemble de la France). Cela tient au fait que l'entreprise Saint prenait tout le monde en charge, de la naissance au cimetière. On n'était pas très bien payé, mais on était logé et on était sûr de trouver dans le textile un travail ne demandant pas de qualification particulière.

L'opération Bonjour Voisin dans ce secteur sera délicate à mener. Une exposition sur le passé industriel et sur la situation présente devrait susciter une réflexion sur l'avenir. Quels axes d'action les habitants trouveront-ils ? Il est encore trop tôt pour le dire aujourd'hui.

MICHEL CURIE.

★ Bonjour Voisin, 500, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens. Tél. : (22) 89-10-41.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 mars à 0 heure et le mercredi 20 mars à 24 heures.

Une perturbation atlantique, freinée dans son déplacement vers l'est par l'air froid installé sur la France, se dirige vers la Méditerranée. De l'air froid et humide affecte encore temporairement les régions du Nord-Est.

Mercredi matin, une zone de temps couvert et souvent pluvieux s'étendra de l'Aquitaine, au sud-ouest du Massif Central, aux Pyrénées et au Languedoc-Roussillon; les chutes de neige pourront être abondantes sur le massif des Pyrénées.

Au cours de la journée, le mauvais temps s'étendra aux régions méditerranéennes, avec un risque de pluie en soirée sur la Provence et la Côte d'Azur. Au nord-est d'une ligne approximative La Rochelle-Lyon-Marseille, le beau temps froid prédominera le matin, avec des gelées encore bien marquées dans l'intérieur; des passages nuageux risquent d'affecter temporairement les régions des Flandres à la Franche-Comté. Le ciel se couvrira en soirée près des côtes atlantiques. Les températures, voisines le matin de – 3 à – 5 degrés en général dans l'intérieur, 0 à + 3 degrés près des côtes, atteindront l'après-midi 6 à 13 degrés du nord au sud.

Sens d'évolution pour la fin de semaine :

De jeudi à vendredi : de l'air humide s'étendra à l'ensemble du pays au passage d'une perturbation atlantique. **Samedi**, un courant de nord-ouest plus frais et plus instable se généralisera par l'ouest.

Temps prévu pour la fin de semaine :

Jeudi matin, le temps sera souvent froid et peu nuageux dans l'intérieur avec des gelées de 0 à – 5 degrés. Quelques formations brumeuses réduiront par endroits la visibilité. Toutefois, des Pyrénées centrales au sud des Alpes et à la Méditerranée, les nuages abondants donneront quelques ondées qui tomberont sous forme de neige au-dessus de 1000 mètres. De plus, une nouvelle aggravation pluvieuse débutera en Bretagne.

Dans la journée, le temps très nuageux gagnera une large moitié ouest tandis que les pluies s'étendront à toutes les régions atlantiques où les vents de sud-ouest se renforceront notablement. Des éclaircies persisteront près des frontières belge et allemande, mais les nuages resteront abondants sur l'extrême Sud-Est. Les températures maximales seront comprises entre 6 et 13 degrés du nord au sud.

Vendredi, la zone pluvieuse traversera l'ensemble du pays d'ouest en est en donnant de la neige à basse altitude. Elle ralentira le soir près des frontières du Nord et du Nord-Est. En revanche, un épisode de temps plus variable lui succédera dans la journée sur la moitié nord-ouest avec alternance d'éclaircies et averses. Les vents souffleront fort près de la Manche et de l'Atlantique et tourneront au nord-ouest, la tramontane se lèvera en soirée.

Samedi, un temps très nuageux avec pluie ou neige prédominera encore le matin des Ardennes aux Vosges, aux Alpes et à la Corse mais ne persistera plus le soir que sur le quart sud-est. Partout ailleurs se généralisera un temps plus variable avec éclaircies, averses et quelques giboulées. Les éclaircies deviendront plus durables en fin de journée dans l'Ouest. Les vents de nord-ouest faibliront progressivement près de la Manche et de l'Atlantique tandis que les vents du nord souffleront fort près de la Méditerranée. Les gelées matinales deviendront rares mais les températures maximales resteront légèrement inférieures aux normales saisonnières.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le mardi 19 mars à 7 heures, de 1012,3 millibars, soit 759,3 millimètres de mercure.

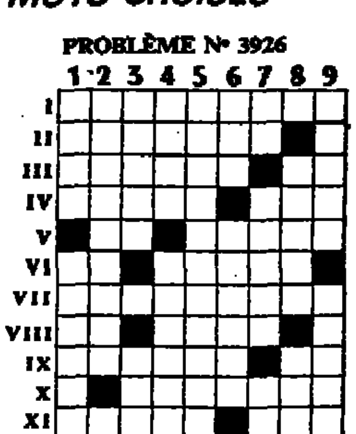
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mars ; le second, le minimum de la nuit du 18 mars au 19 mars) : Ajaccio, 12 et 1 degrés; Biarritz, 8 et 2; Bordeaux, 9 et – 2; Bourges, 6 et – 5; Brest, 8 et 1; Caen, 6 et – 2; Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand, 2 et – 9; Dijon, 4 et – 6; Grenoble-St-M.-H., 6 et – 1; Grenoble-St-Geoirs, 1 et – 4; Lille, 6 et – 3; Lyon, 2 et – 3; Marseille-Marignane, 8 et 2; Nancy, 3 et – 5; Nantes, 8 et 1; Nice-Côte d'Azur, 14 et 4; Paris-Montsouris, 8 et – 1; Paris-Orly, 6 et – 3; Pau, 9 et – 1; Perpignan, 9 et 2; Rennes, 8 et – 1; Strasbourg, 1 et – 3; Tours, 6 et – 3; Toulouse, 8 et – 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 11; Amsterdam, 6 et – 5 ; Athènes, 18 et 12; Berlin, 2 et 0; Bonn, 2 et – 1; Bruxelles, 5 et – 4; Le Caire, 23 et 12; îles Canaries, 21 et 15; Copenhague, 0 et – 1; Dakar, 21 et 17; Djerba, 19 et 12; Genève, 2 et – 4; Istanbul, 18 et 9; Jérusalem, 9 (mini) ; Lisbonne, 16 et 12; Londres, 8 et – 2; Luxembourg, 1 et – 7; Madrid, 16 et 10; Montréal, – 4 et – 11; Moscou, 2 et 0; Nairobi, 28 et 18; New-York, 23 et – 3; Palma-de-Majorque, 13 et – 1; Rio-de-Janeiro, 30 et 24; Rome, 9 et – 2; Stockholm, – 1 et – 7; Tozeur, 20 et 6; Tunis, 12 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3926



HORIZONTALEMENT

I. Ancienne tenue de la cavalerie blindée. – II. Mit beaucoup de sujets à la raison et, même à sa mort, il montra de quel bois il se chauffait. – III. Synthèse de fiel et de miel. En source d'énergie. (Epelé). – IV. Plus reposantes à la mer qu'en montagne. Secoué. – V. Personnel. Effectue un service militaire obligatoire. – VI. Copulative. Ordre militaire respecté avec la plus grande discipline. – VII. Passages à niveau. – VIII. Personnel. Son chef joue de la corne et passe pour en porter. – IX. Celui qui prétend qu'il ne fait pas le bonheur n'est pas pour autant disposé à partager le sien. Témoin oriental d'une lointaine civilisation. – X. Capteur d'un organe de transmission. – XI. Gratin invisible à la soupe populaire. Label de succès.

VERTICALEMENT

1. Cachet constituant le sceau de la haute couture. Morceau de flûte en prélude. – 2. A Verdun, il faisait de la saucisse pendant que les autres étaient occupés aux boyaux. – 3. Homme de caractère. Pétillant, peut-être à cause du champagne. – 4. Problème de physique pour les collégiens. Se désiste quand la majorité est atteinte. – 5. Telle une naïade jaillissante. – 6. Sa légèreté n'altère en rien sa vertu désaltérante. Ecart de langage. – 7. Démonstratif. Embaume les morts et couronne les vivants. Complément d'information. – 8. Procure de l'euphorie ou trahit l'attention. Proverbialement fort. – 9. Se trouve en tête, mais derrière le chef. Qui ont mal tourné ou qui ne peuvent que bien tourner.

Solution du problème n° 3925

Horizontalement

I. Eustachi. – II. Assurée. – III. Ut. Corroi. – IV. Toc. Coche. – V. Ecot. Fe. – VI. Parrain. – VII. Vicieuse. – VIII. Ais. Fixé. – IX. Pétrin. – X. Eteuf. Sac. – XI. Xe. Tisane.

Verticalement

1. Autel. Apex. – 2. Estoc. Viète. – 3. Us. Copiste. – 4. Suc. Tac. Rut. – 5. Troc. Rififi. – 6. Aérofrein. – 7. Cerceaux. Sa. – 8. Oh ! Iseran. – 9. Ilienne. Ce.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 18 et du mardi 19 mars :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 16 novembre 1982 pris pour l'application de la loi du 10 juillet 1982 relative aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes.

DES ARRÊTÉS

● Accordant la garantie de l'Etat à un emprunt du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

● Fixant la surface minimale d'installation nationale (vingt-cinq hectares).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 MARS

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30 (rendez-vous devant l'Hôtel de Ville).

« La Mosquée de Paris », 15 h 30 (rendez-vous place du Puits-de-l'Ermite).

« Le thème du jugement dernier au Musée des monuments français », 14 h 20, palais de Chaillot, place du Trocadéro (à l'intérieur).

« Le Théâtre de l'Odéon et son quartier », 14 h 30 (entrée du théâtre).

« L'église Saint-Séverin et son quartier », 15 heures (devant l'église).

« Exposition : histoire du XIe arrondissement de Paris », 15 heures, 15, rue Merlin.

« Trésors de Piero della Francesca à Arezzo », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine.

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30 (métro Saint-Paul, sortie).

« Le musée Orfila et l'histoire de la médecine », 15 heures, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine.

« Les salons de l'hôtel de Soubise ; de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« La Conciergerie, histoire de la Révolution française », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge.

« Une folie du XVIIIe offerte par le comte d'Artois à la Dervieux », 15 heures (métro Trinité).

« Les jardins du Vieux Vaugirard », 14 h 30 (métro Vaugirard).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30 (métro Madeleine, sortie Trois Quartiers).

« De la place des Vosges à l'hôtel de Lamoignon », 14 h 30, 1, place des Vosges (E. Romann).

CONFÉRENCES

MERCREDI 20 MARS

20 h 30, 60, boulevard de La Tour Maubourg : « Synthèses des écoles psychanalytiques » (Yves Dienal).

20 heures, 62, rue Madame : « Médecine douce et thérapie couvrante et découvrante » (Yann Mallet).

15 heures, hôtel Trianon Luxembourg, 1 *bis*, rue de Vaugirard : « L'homme : un potentiel fantastique » (Michel Louis).

19 h 30, 5, rue Largillière : « La religion grecque et les mystères de l'âme : l'initiation à Eleusis » (Pierre Poulain).

20 h 15, 11 *bis*, rue Kepler : « L'héritage spirituel de W.Q. Judge ».

16 heures, 9, rue Malher, salle 106 : « Problèmes actuels de la recherche scientifique en Afrique » (M. N'Sougan Agblemagnon, délégué permanent de l'Association des universités africaines auprès de l'UNESCO et des pays européens).

Livres rares à l'Hôtel Drouot

Pendant plus d'un demi-siècle, un bibliophile discret, mais fervent, a rassemblé des livres hors du commun par leur provenance et leur rareté, souvent dédicacés d'écrivains illustres et habillés de somptueuses reliures.

En accord spirituel avec Edmond de Goncourt, qui voulait que ses collections fassent la joie d'héritiers de ses goûts, M. G. a décidé de se séparer de ses précieux ouvrages du XIXe siècle, par le ministère de Me Ader-Picard-Tajan.

Parmi les plus beaux fleurons du remarquable catalogue établi par les experts Claude Guérin et Dominique Courvoisier : une édition originale des *Fleurs du mal* dédicacée par Baudelaire à Delacroix, *Témoignage d'une éternelle admiration*, un exemplaire de *Madame Bovary* offert par Flaubert à Lamartine, et bien d'autres ouvrages exceptionnels signés ou annotés par Chateaubriand, Fromentin, Hugo, George Sand, Vigny... La vente aura lieu à l'Hôtel Drouot (salles 5 et 6) le 20 mars à 14 heures.

Une autre belle vente de livres, manuscrits du XVe siècle et autographes, est prévue pour le 29 mars chez Mes Laurin-Guilloux-Buffetaud-Tailleur.

D'autre part, l'ancienne collection Firmin-Didot provenant du château de Terraube (tableaux, souvenirs historiques, objets d'art) sera mise en vente le 25 mars par Me Cornette de Saint-Cyr.

G.

EN BREF

EXPOSITION

TOILES ET FORMES. – La douzième exposition de peinture et de sculpture contemporaines du 12e arrondissement de Paris a lieu jusqu'au 31 mars à la mairie du 12e arrondissement, 130, avenue Daumesnil, tous les jours de 10 heures à 18 heures. Sections représentées : vitrail, art monumental, émail, sculpture et peinture. Renseignements : 346-06-03, poste 342.

VIE QUOTIDIENNE

QUATRE JOURS DANS LE XVIe. – La mairie du XVIe arrondissement organise, les mercredi 20 mars et jeudi 21 mars de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, des journées « portes ouvertes » au cours desquelles les visiteurs pourront s'informer sur le fonctionnement administratif et l'aide dont ils peuvent éventuellement bénéficier. Les samedi 23 mars et dimanche 24 mars de 10 heures à 18 heures, de nombreuses associations (200 déjà se sont inscrites) tiendront des stands d'information par secteur d'activité (social, culturel, jeunesse, sports, environnement, anciens combattants, etc). Durant ces quatre jours, des animations sont prévues (concerts, chorale, théâtre, aérobic, guitare entre autres).

LOISIRS JEUNES

LES STAGES DE STAJ. – Le service technique pour les activités de jeunesse (STAJ) organise, durant les vacances scolaires de Pâques (du 30 mars au 14 avril suivant les zones), des sessions de spécialisation d'animateurs : marionnettes, randonnées à vélo, les contes et la forêt, voile, canoë-kayak, musique, techniques artisanales, communication-radio etc.

★ STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : (1) 208-56-63.

économie

REPÈRES

Franchise : caution mutuelle des Banques populaires

Les Banques populaires, cinquième groupe bancaire français, ont créé une nouvelle société de caution mutuelle dont le rôle consiste à cautionner les concours financiers de toute nature consentis par ce groupe aux professionnels de la franchise (droit d'utiliser une enseigne commerciale et un savoir-faire moyennant le paiement de redevances).

Cette société, dénommée SOCOFRAN, associe franchiseurs et franchisés. Elle aportera son aval aux dossiers instruits par la Banque populaire fédérale de développement (BPFD), à laquelle elle est rattachée. La BPFD se propose de mobiliser le réseau des Banques populaires pour apporter une *« solution globale et homogène »* aux besoins financiers des franchisés, dont la situation apparaît parfois délicate vis-à-vis du système bancaire.

Jurisprudence : les grévistes indemniseront ceux qui voulaient travailler

Vingt-quatre personnes qui avaient fait grève à l'appel de la CGT en juillet 1983 à l'usine Delsey (bagages) de Mondidier (Somme) devront payer 550 000 F à cent quatre-vingt-deux non grévistes, montant estimé des journées de travail perdues. Ces grévistes avaient bloqué les camions amenant d'un atelier à un autre les pièces détachées nécessaires pour terminer les valises. Empêchés de travailler, ces cent quatre-vingt-deux salariés de Delsey avaient formé une association dans le but d'aller en justice pour récupérer, disaient-ils, l'argent qu'ils auraient dû gagner sans la grève. Devant les hésitations du conseil des prud'hommes, c'est la présidente du tribunal d'instance d'Amiens, saisie en tant que juge départiteur, qui a décidé que les grévistes devaient payer 550 000 F, mais elle n'a pas accordé aux plaignants non grévistes les dommages et intérêts qu'ils réclamaient en sus.

La jurisprudence admet, lorsqu'il y a atteinte à la liberté du travail, que des salariés grévistes puissent être condamnés à indemniser des non-grévistes du préjudice qu'ils subissent du fait du non-paiement des journées non travaillées. — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	10,1385	10,1405	+ 150	+ 160	+ 260	+ 285	+ 370	+ 470
$ can.	7,3521	7,3642	− 14	− 4	− 51	− 18	− 342	− 219
Yen (100)	3,9069	3,9092	+ 133	+ 142	+ 272	+ 289	+ 850	+ 898
DM	3,0538	3,0553	+ 122	+ 130	+ 234	+ 246	+ 642	+ 683
Florin	2,7018	2,7034	+ 83	+ 89	+ 158	+ 169	+ 450	+ 485
F.B. (100)	15,1888	15,1963	+ 3	+ 40	+ 3	+ 85	− 105	+ 135
F.S.	3,5838	3,5883	+ 151	+ 162	+ 290	+ 307	+ 844	+ 982
L (1 000)	4,8302	4,8346	− 181	− 165	− 361	− 328	−1 105	−1 028
£	11,2487	11,2610	− 321	− 290	− 504	− 446	− 821	− 650

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 9/16	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8	9 7/8	10
DM	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 7/16	6 9/16
Florin	6 3/4	7	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 1/4	7 3/8
F.B. (100)	10 1/2	12	10 9/16	10 7/8	10 5/8	11	10 13/16	11 1/16
F.S.	1 3/8	1 5/8	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
L (1 000)	14	15	14 1/2	15	14 3/4	15 1/8	15 1/4	15 5/8
£	14 3/4	15	13 15/16	14 1/16	13 7/16	13 9/16	12 7/16	12 9/16
F. franç.	10 5/8	11	10 9/16	10 13/16	10 13/16	11 1/16	11 3/8	11 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Des établissements financiers américains sont accusés d'avoir « blanchi » de l'argent de la Mafia

Deux importantes firmes de courtage américaines ont contribué à « blanchir » de l'argent provenant de la vente d'héroïne effectuée aux Etats-Unis par la Mafia sicilienne, affirmait récemment, preuves à l'appui, la chaîne de télévision ABC. De son côté, la Bank of Boston, l'un des établissements bancaires les plus importants de la côte est des Etats-Unis, *a été condamnée* à une amende de 500 000 dollars pour ne pas avoir respecté la réglementation relative aux transferts de capitaux à l'étranger, le Trésor ayant directement accusé la banque d'avoir « blanchi » des fonds provenant de la pègre locale. Enfin, quarante-cinq banques américaines, même si elles gardent, pour l'instant, l'anonymat, et non des moindres, viennent de solliciter *une amnistie auprès des autorités* fédérales à propos de transactions en espèces, dont elles auraient dissimulé la nature, au mépris de la législation en vigueur.

Autant d'éléments intervenus illustrant le climat tendu qui règne *outre-Atlantique entre certaines* institutions financières et le fisc, aidé par les autorités judiciaires bien décidées à mieux surveiller les revenus considérables des milieux du crime organisé.

Au cours de son émission, qui a *fait quelque bruit à Washington*, la chaîne de télévision américaine a affirmé, en citant des documents officiels, que Merrill Lynch, la première firme de courtage internationale, et E.F. Hutton, une autre maison *importante, avaient investi* respectivement 15 et 5 millions de dollars sur les marchés à terme new-yorkais de l'or et de l'argent. Ces fonds auraient été apportés, en petites coupures et dissimulés dans des valises, par des membres de la *« pizza connection »*, qui commercialisent aux Etats-Unis l'héroïne provenant d'un réseau d'origine sicilienne.

Les déboires de la Bank of Boston

Une fois « blanchi », l'argent était transféré en Suisse sur un compte ouvert au Crédit suisse.

Merrill Lynch, soupçonnant que cet argent pouvait avoir une origine douteuse, aurait cessé, d'elle-même, d'accepter ces coupures, précise ABC.

Dans le cas de E.F. Hutton, le scénario s'est déroulé différemment. Les autorités américaines ont averti la firme qu'une enquête avait été ouverte en recommandant à ses dirigeants de ne pas alerter les suspects. Mais des responsables de E.F. Hutton ont, néanmoins, prévenu les personnes qui recevaient l'argent en Suisse, entraînant immédiatement la fin des opérations de « blanchissage » et, du coup, interrompant brutalement la piste de la *« pizza connection »* suivie par les agents américains. Cette version est cependant réfutée par *E.F. Hutton*.

Classée au seizième rang des banques américaines, la Bank of Boston Corp jouit, à bien des égards, *« d'une réputation aussi solide que le granit rouge de l'édifice qui abrite son quartier général »*, souligne le *Wall Street Journal* dans un long article paru le 7 mars et consacré à la façon dont cet établissement a dû s'acquitter d'une amende de 500 000 dollars en février dernier, reconnaissant sa culpabilité après avoir nié les faits pendant un mois... Coupable de quoi ? D'avoir accepté, de 1980 à 1984, quelque 600 millions de dollars sous forme de coupures de 20 dollars provenant du trafic de drogue. Une accusation particulièrement grave puisqu'elle émanait de John Walker, l'un des responsables du Trésor américain. Déposant devant une commission *ad hoc* du Congrès, dans le cadre *d'une enquête sénatoriale sur* l'argent de la drogue, celui-ci devait faire état de quelque 1,2 milliard de dollars de transferts à l'étranger non signalés et réalisés en petites coupures, en violation de la loi américaine. Celle-ci prévoit, en effet, *depuis 1980, que tout transfert supérieur* à 10 000 dollars, effectué entre banques américaines et étrangères, doit être systématiquement signalé aux autorités.

Mais la Bank of Boston n'est pas seule dans ce cas et, en l'espace de quelques jours, deux autres banques de Nouvelle-Angleterre, la Bank of New England et la Shawmut Bank of Boston, ont admis que certains de leurs collaborateurs avaient *« omis »* d'effectuer les déclarations obligatoires pour diverses transactions effectuées en espèces. Devant cette série de mea culpa, environ quarante-cinq grandes banques américaines ont pris les devants. Elles ont demandé à M. William Bosies, *responsable des relations entre* l'Association des banquiers américains et les autorités fédérales, d'intercéder auprès de ces dernières en proposant de déclarer les irrégularités commises, notamment les transferts en espèces, moyennant l'assurance qu'elles ne seraient pas poursuivies.

Grand seigneur, M. John Walker, responsable de la réglementation bancaire au Trésor, a consenti à accorder un traitement de faveur — moins de *sévérité* dans les poursuites engagées — à ces délinquants en col blanc. Mais, s'est-il empressé d'ajouter, *« nous ne faisons aucune promesse... »*.

SERGE MARTI.

Plusieurs pays très pauvres d'Afrique ont commencé à adopter des politiques économiques courageuses

nous déclare M. Alden Clausen, président de la Banque mondiale

Récemment invité par le centre Martin-Luther-King, le président de la Banque mondiale devait déclarer, devant la veuve du pasteur assasiné, que celui-ci *« nous avait montré qu'il n'y a probablement rien de plus fort sur cette terre qu'un rêve »*. Et pourtant, devait-il dire aussi à cette occasion *« par nature, je suis un banquier, non un rêveur »*. Les propos de M. Clausen n'ont plus tout à fait la même tonalité qu'il y a deux ans et demi, quand il venait tout juste de quitter la Bank of America, où il avait fait une bonne partie de sa carrière pour succéder à M. Robert McNamara. Oserait-on dire que cet homme de cinquante-six ans, à la carrure d'un solide *businessman*, a l'air à la fois plus satisfait mais moins sûr de ses propres convictions, et que son sourire..., hier pratiquement absent, semble traduire l'aveu de la complexité politique des affaires de ce monde, dont il ne soupçonnait peut-être pas l'ampleur.

Le banquier se serait-il laissé gagner par un certain rêve, qu'une institution internationale comme la Banque mondiale, qui a fait l'an dernier un profit net de 660 millions de dollars, se doit aussi de cultiver pour conserver son dynamisme, au travers des intérêts souvent contradictoires des cent quarante-huit Etats dont elle est la propriété commune ? C'est dans le hall d'un grand hôtel de Londres où il était venu prononcer une conférence sur le thème aujourd'hui à peine controversé de la « promotion du secteur privé dans les pays en voie de développement » que M. Clausen a bien voulu répondre *aux questions de l'envoyé spécial* du *Monde*.

« Tout laisse présager une diminution, au cours de l'exercice annuel qui s'achèvera le 30 juin 1985, du total des engagements de prêts de la Banque mondiale. Cette évolution contraste fortement avec la progression constatée depuis de longues années. Quel sens convient-il, selon vous, de donner à cette inflexion ?

— Laissez-moi d'abord vous rappeler quelques chiffres propres à mesurer l'ampleur du phénomène. Selon toute vraisemblance, le total des engagements de prêts de la Banque mondiale proprement dite sera, pour l'exercice en cours, de l'ordre de 11 milliards de dollars, chiffre qui se compare avec les 11,949 milliards de l'exercice 1983-1984. On est ainsi ramené à un montant égal, sinon légèrement inférieur, à celui de 1982-1983. Le recul est encore plus marqué si l'on rapproche ce montant des prêts effectivement engagés de celui que nous avions prévu pour l'année budgétaire *en* cours, soit de 12,5 à 13 milliards de dollars.

» Sans doute avions-nous minimisé l'impact des politiques d'ajustement ? Étant donné l'endettement considérable accumulé au cours d'un passé récent, beaucoup de pays y regardent à deux fois avant d'engager de nouvelles dépenses d'équipement qu'il faudra financer à crédit. D'où l'intransigeance dont font preuve maints gouvernements, tels — ce ne sont là que des exemples parmi d'autres — ceux de l'Argentine et du Nigéria.

» Cette réaction n'a pas que des implications négatives en ce qui concerne le développement à long terme. On prend de plus en plus conscience qu'un climat de relâchement financier ne crée pas nécessairement les meilleurs conditions possibles pour une affectation optimale des ressources disponibles.

Des principes sains

» Les difficultés de l'heure ont suscité une attitude différente à l'égard de l'investissement. Un pays éprouve-t-il le besoin d'améliorer son système de transports ? Au lieu de créer une nouvelle infrastructure, il cherchera d'abord à rénover celle qui existe déjà pour en augmenter le rendement. Partout, l'accent est désormais mis sur l'entretien et la maintenance des équipements déjà en service, et sur leur « réhabilitation », comme on dit en anglais (et aujourd'hui en français).

» Il s'agit là, à n'en pas douter, de réflexes qui ne sont pas près de disparaître, et qui, dans leur principe, relèvent d'une saine économie. Cela dit, je *suis* convaincu que pour ce qui concerne les activités de la Banque mondiale, 1985 n'aura été qu'une année de transition.

— *Avez-vous déjà une idée de ce que sera l'exercice suivant ?*

— Nous pensons que 1986 verra la tendance de fond reprendre le dessus, et qu'en conséquence la Banque mondiale devra dès l'an prochain faire face à un accroissement de la demande de prêts. Les pays en voie de développement ont, de toute façon, des besoins d'investissements considérables. Or leur propre épargne est insuffisante, et ce n'est pas demain qu'ils pourront retrouver en abondance des capitaux *sur* le *marché* international. En revanche, le service de la dette accumulée se traduit actuellement par un transfert net de fonds vers les pays créanciers. Où se procurer ailleurs qu'auprès d'institutions internationales, telle la Banque mondiale, de l'argent prêté pour une durée de quinze à vingt ans ? Depuis la réforme que nous avons introduite en juillet 1982, les taux de nos prêts sont *révisables* tous les six mois. Cela nous permet d'ajuster, avec seulement six mois de décalage, les conditions de crédit que nous faisons à nos emprunteurs, au coût des ressources que nous nous procurons nous-mêmes sur le marché. *Ce qui est juste pour nous l'est* également pour eux. Alors que le taux de nos prêts était de 11,6 % pendant le deuxième semestre de 1982, il n'a cessé de baisser depuis lors. Il a été fixé, pour le semestre en cours, à 9,29 % (la commission d'ouverture de prêt, qui était de 0,25 %, a été, en outre, supprimée). A cela s'ajoutent, pour les pays emprunteurs, deux grands avantages.

— *Lesquels ?*

— On tient à l'assistance technique que la Banque mondiale leur apporte d'abord pour établir le projet, ensuite pour l'exécuter. L'autre avantage tient bien sûr au caractère multilatéral de la Banque mondiale. L'activité de cette dernière ne doit pas être, et n'est pas politiquement orientée. Ceci n'est pas pour déprécier l'aide bilatérale qui a une grande utilité, mais qui se présente naturellement dans des conditions différentes.

— *Il reste que vous avez renoncé à formuler auprès des cent quarante-huit pays membres une demande de nouvelle augmentation de votre capital (composé par des souscriptions nationales), à l'occasion de la réunion les 18 et 19 avril prochain, à Washington, du comité intérimaire et du comité de développement (les instances politiques coiffant le FMI et la Banque mondiale). Le moment n'était-il pas pourtant propice dans la mesure où les Américains ont demandé que ses réunions ministérielles soient marquées par un « dialogue » entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement ?*

— En réalité, il ne s'agit que d'un report de six mois qui nous permettra de terminer l'étude engagée sur le futur rôle de la Banque mondiale, compte tenu de l'évolution probable des échanges internationaux, des besoins d'investissements, des échéances de remboursement de la dette. C'est seulement quand on saura ce que les gouvernements attendent de la Banque mondiale dans le nouveau contexte économique et financier qu'on pourra déterminer quelles sont les ressources dont elle a besoin. Une chose, en tout cas, est aussi certaine que le fait que je suis assis en face de vous : la Banque, dont on a décidé de doubler le capital en 1980 (entrée effective en vigueur : 1982), aura besoin d'une nouvelle augmentation. On en discutera au mois de septembre prochain à *Séoul, où doit se tenir* l'assemblée générale annuelle du FMI et de la Banque.

Le secteur agricole

— *Depuis une quinzaine d'années, la Banque mondiale met l'accent sur la nécessité de mener une lutte vigoureuse contre la pauvreté. Les difficultés financières du moment l'ont-elles amenée à réduire ses ambitions dans ce domaine ?*

» Au contraire. La lutte contre la *pauvreté, qui est conforme* au mandat que nous avons reçu, défini par nos statuts (*« Elever le niveau de vie des peuples »*), est plus que jamais notre objectif. En particulier la lutte contre la « pauvreté absolue » qu'on peut définir comme l'état des populations dont le revenu est si bas qu'il ne permet pas de se procurer la quantité suffisante de calories pour vivre et travailler avec un rendement raisonnable.

» Nous pensons que les objectifs de croissance économique et de *réduction de la pauvreté* sont les deux aspects du même processus. On peut diminuer la pauvreté non seulement par des transferts de revenus, mais aussi en impliquant les pauvres dans le processus de croissance. C'est pourquoi la Banque mondiale veille, entre autres choses, à ce qu'une partie importante de ses prêts soit dirigé vers le *secteur* agricole. Il importe, selon nous, que les gouvernements qui sont obligés d'appliquer de sévères politiques d'ajustement *prévoient* des mesures spéciales pour les plus pauvres, comme le Brésil, qui a dû ramener la progression des salaires au dessous du taux de l'inflation sauf une exception, que nous approuvons, pour ceux qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus. Il en est de même de l'Indonésie, qui, tout en diminuant sous l'empire de la nécessité le *volume global* de ses investissements publics, n'a pas touché à ceux qui étaient les plus nécessaires aux plus démunis.

» Les programmes que nous finançons comportent souvent une partie destinée *précisément* à cette fraction de la population. On le constate, par exemple, au Brésil, où nous finançons de nombreux projets agricoles. Nous croyons fermement, sur la base des résultats déjà obtenus, qu'un jour viendra où la *pauvreté absolue sera éliminée*.

» Nous considérons que l'Association internationale de développement (AID), notre filiale spécialisée dans l'aide aux pays qui ne peuvent s'adresser au marché des capitaux (elle consent des prêts sans *intérêts*, remboursables en cinquante ans) est terriblement « sous-financée ». C'est pourquoi nous nous félicitons qu'un certain nombre de pays se soient, sur notre initiative, mis le 1er février dernier d'accord pour contribuer ensemble à la création d'un Fonds spécial pour l'Afrique subsaharienne, qui, au total, disposera pour trois ans, d'une somme de 1,2 milliard de dollars. Je voudrais à ce sujet souligner les efforts accomplis par le gouvernement français, qui dans cette négociation, comme dans celle sur la reconstitution des ressources de l'AID, s'est montré tout particulièrement coopératif.

— *L'objectif proclamé de ce Fonds est d'aider les pays de cette région à* « promouvoir des réformes de politiques économiques » dites « d'ajustement structurel ». *On ne peut qu'être d'accord sur la nécessité de ces réformes étant donné que le sous-développement résulte aussi de graves insuffisances de gestion et, d'une façon plus générale, des mesures de caractère anti-économiques prises par le pouvoir politique. Mais l'expérience ne justifie-t-elle pas un certain scepticisme quant à la possibilité de les voir corrigées ?* »

Notre expérience des dernières années nous incline au contraire à rejeter ce scepticisme. Malgré les énormes difficultés auxquelles ils sont confrontés, les gouvernements de pays à très bas revenus, et notamment certains gouvernements de pays africains, sont aujourd'hui bien décidés à adopter des politiques propres à promouvoir la croissance. Ils ont déjà pris des mesures courageuses dans ce sens, qui consistent par exemple à libérer l'énergie des forces productives en commençant à demanteler un appareil réglementaire étouffant, à adopter des politiques plus réalistes en matière de prix (notamment en faveur des paysans) et de taux de change, etc. Cette évolution est perceptible dans des pays comme Madagascar, l'Ouganda, le Malawi, le Ghana, *pour citer des exemples*. En mettant des ressources à la disposition de ces pays, la Banque ne les gaspille pas. Nous avons constaté que, en dépit d'échecs inévitables, ce que nous appelons le « rendement économique » des projets que nous avons contribué à financer dans les quarante pays les plus pauvres (le rendement économique est un concept *différent*, mais pas essentiellement différent du rendement financier calculé pour n'importe quel autre projet) n'a en moyenne jamais été inférieur au rendement économique de nos prêts à des pays comme le Brésil ou la Corée du Sud, qui ont déjà atteint un certain degré de développement. »

Propos recueillis par
PAUL FABRA.

ÉTRANGER

A LA SUITE DU DOUBLEMENT DE LEUR DÉFICIT COURANT

Les Etats-Unis vont devenir débiteurs du reste du monde

Le déficit de la balance américaine des paiements courants a plus que doublé en 1984, ayant atteint le montant record de 101,6 milliards de dollars contre 41,5 milliards en 1983. Cette très forte aggravation est liée à l'augmentation du déséquilibre commercial qui s'est élevé à 107 milliards de dollars (61,1 milliards en 1983) en termes de balance des paiements.

Toutefois, de son côté, l'excédent des services a sensiblement baissé, s'étant situé à 17 milliards de dollars (28,1 milliards en 1983). Enfin, les transferts unilatéraux (11,2 milliards de dollars contre 8,7 milliards en 1983, ont nettement progressé, du fait d'un important accroissement de l'aide des Etats-Unis, en particulier à Israël.

Les Etats-Unis sont donc en train de devenir un pays débiteur. Selon les analystes gouvernementaux, la poursuite d'un déficit courant de cette ampleur a probablement déjà réduit à néant, ou ne va pas tarder à le faire, la faible position créditrice nette que les Etats-Unis affichaient encore début 1985 envers l'étranger, soit quelque 30 milliards de dollars. Depuis la première guerre mondiale, les Etats-Unis ont été, sans interruption, créanciers du reste du monde.

La récente détérioration de leur situation financière est due, selon les experts, à la politique économique suivie par le gouvernement américain qui, en favorisant la montée du dollar, a entraîné un très lourd gonflement des importations américaines de marchandises. La balance courante des Etats-Unis a été excédentaire pour la dernière fois en 1981 (6,3 milliards de dollars).

Jusqu'alors les revenus des investissements américains à l'étranger permettaient de faire face au déficit commercial enregistré depuis 1975. Mais à la fin de 1984 les investissements nets des Etats-Unis sont tombés à 32 milliards de dollars, alors qu'ils s'élevaient à 104 milliards au début de l'an dernier. Actuellement le solde de ces investissements à l'étranger devrait être réduit à zéro. Les revenus nets ont en tout cas représenté 12 milliards de dollars en 1984 contre 14 milliards en 1983.

Les Etats-Unis vont donc dépendre des étrangers qui détiennent des dollars, ce qui ne pose pas de problème pour l'instant étant donné le niveau élevé des taux d'intérêt et l'attraction de la monnaie américaine. Toutefois de nombreux économistes s'inquiètent du jour où le dollar perdra de sa force : ainsi M. Fred Bergsten, directeur de l'Institut d'économie internationale se demande si les Etats-Unis *« peuvent être la plus grande puissance internationale s'ils sont débiteurs à l'égard du reste du monde les tenant en gage »*.

Pour d'autres économistes, toutefois, le danger réside surtout dans l'incapacité des entreprises américaines de concurrencer les autres en raison de la cherté de leurs produits. Cette situation entraîne, selon eux, une détérioration du tissu industriel, un transfert des usinses à l'étranger et un renforcement des tendances protectionnistes. Il faut donc réduire le déficit bugétaire, ce qui entraînerait une baisse des taux d'intérêt, un recul du dollar et un renouveau de la compétitivité.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

L'Italie propose un compromis sur la pêche et sur l'agriculture

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La négociation sur l'élargissement s'est déroulée jusqu'à présent de manière exemplaire. Tout se passe comme si les protagonistes étaient effectivement décidés à conclure les négociations d'adhésion d'ici jeudi. La présidence italienne, très active, a présenté lundi deux propositions de compromis, l'une sur la pêche, l'autre sur l'agriculture. Chacun de ces documents témoigne d'un effort non négligeable pour tenir compte des demandes espagnoles. C'est vrai en particulier en matière de pêche, le dossier apparemment le plus difficile, où la discussion commence à prendre un tour concret. Ce qui faisait la veille figure de tabou ne l'est plus : il est ainsi proposé que les pêcheurs espagnols puissent avoir accès au « box » irlandais, c'est-à-dire aux zones poissonneuses situées à l'ouest et au sud de l'île verte, à compter du 1er janvier 1993 (1). Un frisson un peu inquiet était sensible chez les experts lorsqu'ils ont découvert, mardi, ces lignes d'ouverture à la limite du sacrilège. M. Moran, le ministre espagnol des affaires étrangères, convient avec M. Delors, le président de la Commission européenne, que la Communauté a changé de vitesse ; il prend acte des gestes consentis en faveur de son pays et, se voulant résolument constructif, indique qu'on négociera jusqu'à plus soif, mardi, mercredi, s'il le faut jeudi. M. Delors répète qu'un accord est possible, que c'est maintenant ou jamais. M. Dumas, tout sourire, balaie comme incongrus les commentaires de partenaires mal intentionnés qui constataient que les Français traînaient les pieds, voire bloquaient. *« Nous sommes très ouverts pour trouver des solutions, même si nous tenons bon sur les problèmes qui, depuis le début, apparaissent essentiels pour nous »*, résume, de façon prudemment balancée, le ministre des relations extérieures.

Et pourtant, on guettait le grain de sable. Un diplomate intelligent et chevronné ne plaisantait qu'à moitié en estimant que *« la date limite serait les élections grecques »*. Les Grecs iront, paraît-il, aux urnes en mai ; les Dix, travaillant sur la base des propositions de la présidence, étaient supposés présenter un compromis d'ensemble aux Espagnols, au cours de la journée de mardi. En admettant que ce cap – l'accord entre les Dix sur les concessions à faire – soit franchi, quelle sera la réaction de M. Moran ? Face à un texte qui, à coup sûr, restera encore très éloigné des requêtes espagnoles, résistera-t-il à la tentation de l'éclat et de la surenchère ? Jusqu'où cherchera-t-il à exploiter le souci affiché par M. Genscher, le chef de la diplomatie allemande, et, plus discrètement, par les Britanniques, de faire des concessions politiques pour en finir ? En dépit des mises en garde qui lui sont prodiguées depuis dimanche, s'abstiendra-t-il de considérer le conseil européen des 29 et 30 mars comme la suprême instance d'appel ? Trois questions auxquelles notre diplomate sceptique est porté, à l'évidence, à donner une réponse négative.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Un nouveau projet de compromis, apparu mardi matin, repoussait au 1er janvier 1996 l'ouverture du « box » irlandais.

SOCIAL

SELON UNE ÉTUDE DE L'UNEDIC

L'extension des congés de formation-recherche d'emplois ne serait pas trop coûteuse

Le projet gouvernemental d'extension des congés de conversion à l'ensemble des licenciés économiques, connus sous le sigle CFR (congés de formation-recherche d'emploi), ne coûterait pas trop cher aux caisses de l'UNEDIC. Selon une étude qui avait été demandée par les pouvoirs publics aux services techniques du régime d'assurance-chômage, et complétée par des questions émanant des partenaires sociaux, les dépenses supplémentaires seraient comprises entre 250 millions et 1,5 milliard de francs, en fonction des hypothèses retenues, pour une année pleine de fonctionnement *« en régime de croisière »*.

Portés à la connaissance des conseillers techniques de l'UNEDIC le 18 mars, ces résultats seront communiqués dans quelques jours aux membres du bureau de cet organisme de gestion paritaire.

Neuf variantes, qui évoluent selon l'âge des bénéficiaires, la durée de leur affiliation au régime, les périodes de préavis et le délai de carence, ont été établies. Elles prévoient toutes que le comportement des salariés admis dans les CFR ne serait pas différent de celui que l'on constate, aujourd'hui, chez les licenciés économiques. Dans le cas le plus favorable, c'est-à-dire si la nouvelle mesure ne s'adressait qu'aux salariés âgés de moins de cinquante ans, on estime que la dépense supplémentaire se situerait entre 259 millions et 434 millions de francs pour une population évaluée entre 255 000 et 302 400, le salaire de référence moyen s'élevant à environ 7 000 F par mois.

Ces calculs sont intéressants à plusieurs titres. Ils corrigent l'appréciation des conseillers techniques du ministère du travail pour lesquels les CFR étaient sans effet sur les finances de l'UNEDIC, les CFR ne se révélant pas aussi coûteux que certains le craignaient. Force ouvrière, par exemple, craignait que le surcoût n'atteigne les 3 milliards de francs.

Au moment où les organisations syndicales, sauf la CGT, s'apprêtent à rencontrer le CNPF au cours d'une série de consultations que M. Bergeron inaugurera le 26 mars, l'étude de l'UNEDIC fournit des bases plus saines à la discussion.

En l'attente de renseignements complémentaires, quelques-uns, dont FO et la CFDT, commencent même à croire à la possibilité de mettre sur pied un tel système, à condition que le surcoût occasionné à l'UNEDIC soit pris en charge, ou par l'Etat ou par le Fonds national de l'emploi. Mais il restera encore à convaincre le patronat dont l'effort, toujours selon la même étude, correspondrait à la moitié des 1,7 milliard de francs au titre de leur participation au financement du budget global nécessaire, le solde étant pris en charge par l'Etat qui se substituerait aux entreprises défaillantes.

A. Le.

LA GARANTIE DE RESSOURCES N'EST TOUJOURS PAS ACCORDÉE A CERTAINS CHOMEURS

Une mesure prise par le bureau de l'UNEDIC, le 10 octobre 1984 (*le Monde* du 13 octobre), et qui visait à faire bénéficier de la garantie de ressources quelques milliers de personnes qui en avaient été exclues, n'est toujours pas appliquée ni entrée en vigueur.

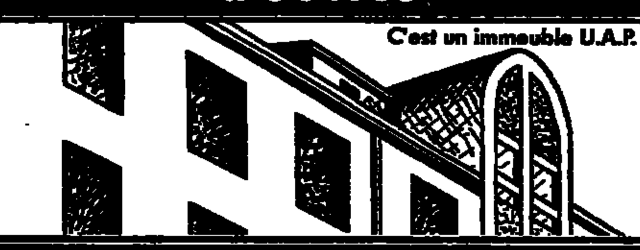
Comme toute décision de cette nature, en effet, celle-ci doit être soumise à l'agrément du gouvernement qui, depuis cinq mois maintenant, fait traîner le dossier, sans toutefois faire connaître son refus ferme et définitif. Craignant d'avoir à prendre une position impopulaire, les pouvoirs publics hésitent à se prononcer. Mais, peu favorables à l'application d'une telle mesure, et opposés à son principe, ils font valoir qu'elle aurait pour effet d'augmenter brusquement le nombre des indemnisés de la garantie de ressources, aujourd'hui en diminution. Ce qui aurait pour conséquence d'accroître les difficultés de l'ASF (Association pour la structure financière) dont l'équilibre financier n'est pas acquis.

Sous certaines conditions, il était prévu que des chômeurs indemnisés par les ASSEDIC, âgés de soixante ans depuis le 8 juillet 1983 et qui avaient été licenciés à cinquante-cinq ans et plus, puissent être intégrés dans la garantie de ressources.

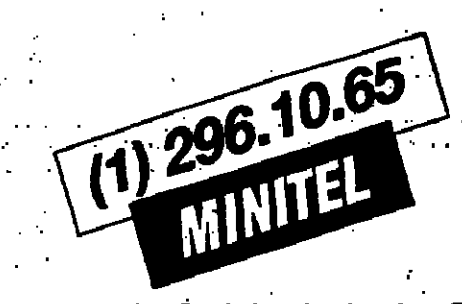
DU MAIS CHINOIS POUR L'AFRIQUE DU SUD

Pour la première fois, l'Afrique du Sud a acheté du maïs à la Chine. L'information a été rendue publique par M. Hennie Nel, directeur de l'Office sud-africain du maïs. Un chargement de 20000 tonnes a été débarqué dans le port d'East-London, sur l'océan Indien. M. Nel a précisé que ce contrat avait été négocié par un intermédiaire et qu'il prévoyait la livraison du maïs dans un autre pays que l'Afrique du Sud. Ce n'est qu'ensuite que le transport a été dérouté vers East-London. M. Nel a indiqué que les autorités chinoises devaient connaître la véritable destination, mais qu'elles ont cherché à se protéger contre d'éventuelles objections politiques, condamnant le commerce avec le pays de l'apartheid.

Le maïs chinois revient aussi moins cher que le maïs américain, la différence étant d'environ 9 dollars par tonne. Il est jugé également de meilleure qualité par Johannesburg. L'Afrique du Sud doit importer des céréales car après trois années de sécheresse, ses réserves sont insuffisantes ; la production de maïs devrait s'élever en 1985 à 5,5 millions de tonnes, les besoins du marché intérieur étant estimés à 6,5 millions de tonnes.







AFFAIRES

LE DÉPOT DE BILAN IMMINENT DE LA SATEC

La politique de coopération avec le tiers-monde en question

Une entreprise de deux cents salariés risque de fermer. Banal. Deux cents, dont cent cinquante ingénieurs, économistes et géographes. Ses actionnaires sont une société nationale, Thomson, et le ministère de la coopération. C'est déjà moins courant. Spécialisée dans l'ingénierie et les projets de développement agricole pour le tiers-monde, elle intéresse – ses dépouilles en tout cas – des entreprises concurrentes. L'ombre de « JBD » et d'Interagra rode autour de son enseigne : SATEC (Société d'aide technique et de coopération).

Sa déconfiture prévisible pose une question : quelle est la politique du gouvernement en matière de coopération technique dans le tiers-monde ? Les syndicats (CGT et CFDT) de la SATEC aimeraient que les actionnaires et les pouvoirs publis concernés, soit trois ministères au moins (redéploiement industriel, finances et coopération), répondent au cours d'un « table ronde » qui se tient ce mardi 19 mars.

L'enseigne SATEC est connue dans le tiers-monde et surtout en Afrique, où la société réalise 85 % de son activité. Créée en 1956, elle a pris son essor au lendemain des indépendances. Dans un premier temps, il s'agissait surtout d'actions de formation et de développement sur le terrain. Puis, au fil des années, la nature des contrats a changé, car le « marché », du fait de l'africanisation progressive des cadres agricoles, se réduisait. D'où une diversification vers des projets plus importants, voire grandioses, comme le pari libyen : quelque 4000 hectares de blé en culture irriguée dans le désert de Sarir.

Refus des responsabilités

Mais l'assise financière de la SATEC n'était pas à la hauteur de ses succès techniques. A grands projets, grands risques financiers. Résultat : un passif net de 140 millions de francs fin 1982. L'actionnaire de la SATEC, la Caisse centrale de coopération économique, cherche à passer la main. Un nouveau montage est trouvé ; c'est la SODETEG (Société d'études techniques et d'entreprises générales), filiale de Thomson, numéro deux français de l'ingénierie, spécialisée dans l'assistance technique spatiale et militaire et la livraison d'usines clés en main, qui prend le contrôle avec 60 % de la nouvelle société rebaptisée *SATEC-Développement* (ou SODETEG-Aide technique pour la coopération et le développement). La Caisse centrale de coopération économique reste actionnaire avec 40 %.

Après un audit de six mois, qui débouche sur une centaine de licenciements, la SATEC repart, avec un capital de 12 millions de francs. Elle reprend surtout des activités, sans risques majeurs, d'assistance technique au développement agricole. Deux ans plus tard, c'est à nouveau la catastrophe. Sur un chiffre d'affaires de 90 millions, la perte serait de l'ordre de 15 à 20 millions de francs. Le dépôt de bilan est imminent, car, accusent les syndicats, les actionnaires, et donc les pouvoirs publics, cherchent à se débarrasser de la SATEC, qui a pourtant encore quelque 95 millions de francs d'affaires en portefeuille.

Les causes ? La SODETEG elle-même est malade : environ 500 millions de pertes en deux ans, 430 suppressions d'emplois en septembre 1984. La SATEC, disent les syndicats, n'est pas dirigée, – pas de directeur officiellement nommé, – et les actionnaires s'en désintéressent, se renvoyant, en termes aigres-doux, les responsabilités. Toujours selon les salariés, les tarifs pratiqués par la SODETEG pour emporter des marchés sont trop élevés par rapport à la pratique du développement agricole. L'incertitude comme les départs en FNE des plus anciens ont affaibli techniquement l'entreprise.

L'attitude du ministère de la coopération est aussi mise en cause. Celui-ci favoriserait les sociétés concurrentes, filiales de la Caisse des dépôts (SCET, BDPA) en marginalisant l'activité de la SATEC et en lui retirant les marchés qui faisaient sa spécialité. Plus globalement, la question du rôle des sociétés, privées certes, mais dépendantes en fait de l'Etat, qui ont une activité de développement dans le tiers-monde est posée depuis *mai 1981*. Sans nier le rôle des organisations non gouvernementales (ONG), les ingénieurs de la SATEC estiment anormal que l'Etat se défausse sur les associations caritatives.

Les salariés de la SATEC, qui se battent naturellement pour leur emploi, voudraient que dans cette affaire le gouvernement clarifie sa politique : « *Christian Nucci n'a pas les mêmes préoccupations que Jean-Pierre Cot lorsqu'il était secrétaire d'Etat à la coopération : que compte-t-il faire des outils existants : s'agit-il d'un pourrissement concerté ?* ». Ces salariés voudraient aussi que les dirigeants assument leurs responsabilités : « *Ils se tirent dans les pattes, l'un se noie, l'autre le regarde.* »

JACQUES GRALL.

LE JUGEMENT DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SUR LA SITUATION DES ENTREPRISES

De la difficulté d'exporter...

Bien placée au cœur des régions, l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI) est plus à même que d'autres institutions de juger du développement des entreprises à travers la France. Dans sa contribution au rapport annuel sur la situation conjoncturelle dans les pays de la CEE, l'Assemblée permanente indique que, pour la France, la reprise de l'activité en 1984 est essentiellement le fait de la demande étrangère, mais qu'elle concerne principalement la chimie, le verre, le papier-carton, la sidérurgie, l'agriculture (grâce à la récolte record de céréales) et le secteur agro-alimentaire.

« *Pour les autres activités, la tendance est plutôt à la stagnation ou à la baisse : BTP, commerce extérieur, services* », indique le rapport. On note toutefois que les activités liées aux loisirs et au tourisme se sont dans l'ensemble mieux comportées.

L'APCCI souligne le décalage temporel entre les régions (certaines réagissent plus vite que d'autres aux inflexions de l'activité) et le contraste entre les performances des entreprises : « *Il existe des entreprises performantes dans les secteurs qui éprouvent des difficultés et inversement.* »

En ce qui concerne les investissements, les renseignements parvenus prouvent qu'ils visent en règle générale l'amélioration de la productivité. Certains investissements importants ont également été réalisés dans le stockage des céréales et dans le tourisme (capacités d'accueil). L'achat de biens d'équipements s'effectue principalement dans le secteur des biens intermédiaires.

Enfin, les chefs d'entreprise interrogés dans les régions soulignent eux-mêmes les difficultés qu'ils rencontrent à l'exportation : manque de productivité de produits présentés, défaut de *structures d'accompagnement*, renforcement des mesures protectionnistes en Europe et en Amérique du Nord, insolvabilité croissante de certains pays du tiers-monde.

• **Le groupe Thomson et l'État signent un avenant au contrat de plan.** – Le contrat avait été conclu le 1er juillet 1983. L'avenant pour 1985 qui vient d'être négocié prévoit une dotation en capital de 1,3 milliard de francs et constate que le groupe « *est sur le point de sortir d'une phase de redressement de sa gestion et de restructuration de son dispositif industriel* ». Le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur confirme en effet que Thomson retrouvera l'équilibre financier en 1985. Le texte du contrat fixe des objectifs « *ambitieux* » à Thomson. Dans le domaine des composants, « *clé de voûte de la filière électronique* », Thomson compte couvrir 3 % du marché mondial d'ici à 1991 (avec une progression du chiffre d'affaires de 30 % entre 1983 et 1984).

• **Les Britanniques concevront le métro de Taipeh.** – Les autorités de Taipeh (Taiwan) ont choisi le consortium britannique British Mass Transit Consultants pour concevoir un réseau de métro de 95 kilomètres et de 76 stations. La première tranche devrait entrer en service en 1991. Le consortium regroupe les firmes Freeman Fox, London Transport International, Halcrow Fox, Charles Haswell et Sir William Halcrow. – *(AFP.)*

ERRATUM. – Une coquille nous a fait écrire dans nos dernières éditions datées du 13 mars (les concours de l'Etat aux groupes nationalisés) que les crédits reportés de 1984 sur 1985 atteignaient 166 millions pour Renault. Il fallait lire 1 116 millions comme nous l'avions indiqué dans nos premières éditions.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CMI SOVAC

Le conseil de surveillance du Crédit mobilier industriel SOVAC s'est réuni le 14 mars sous la présidence de M. Michel David-Weill.

Le directoire a rendu compte de l'activité de la société et soumis les comptes et les résultats de l'exercice 1984 à l'approbation du conseil.

Activité du groupe

Dans une conjoncture économique marquée par le prolongement de la politique de rigueur engagée par les pouvoirs publics en 1982, le groupe SOVAC a pu, dans l'ensemble, maintenir le niveau de son activité par l'adaptation de ses orientations commerciales, de ses produits et de ses services.

Les financements nouveaux consentis en 1984 par l'ensemble des sociétés du groupe s'élèvent à 12,9 milliards de francs, en diminution de 2 % par rapport à l'exercice précédent.

Les encours gérés par ces mêmes sociétés au 31 décembre 1984 atteignent 32 milliards de francs, en progression de 8 %.

(Ces montants comprennent notamment la totalité des financements consentis et des encours des sociétés du groupe CREDIPAR, dont le groupe SOVAC et le groupe Peugeot SA détiennent respectivement 50 %.)

La progression des encours dans le respect des règles de l'encadrement a été assurée par des émissions d'obligations de 600 millions de francs pour chacune des sociétés SOVAC, BF Im SOVAC, CREDIPAR et sa filiale DIN. Le coût total d'émission de ces obligations, soit 73,6 millions de francs, a été intégralement pris en charge sur l'exercice (ces frais s'élevaient à 52,4 millions de francs en 1983). Pour l'année 1985, il est envisagé une poursuite du développement des encours par un accroissement des ressources stables.

Résultats

Le bénéfice social du CMI SOVAC en 1984 ressort à 175 524 032 francs (dont 8 786 546 francs de plus-values nettes à long terme), contre 177 067 178 francs (dont 24 779 489 francs de plus-values nettes à long terme) en 1983.

Conformément aux recommandations des pouvoirs publics sur la limitation de la progression des dividendes, le directoire proposera à l'assemblée générale, qui se réunira le 29 mai 1985, la distribution d'un dividende net de 18,30 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9,15 F. La distribution nette globale sera ainsi de 73,2 millions de francs, le solde étant affecté aux comptes de réserves.

Les résultats consolidés nets d'exploitation revenant à SOVAC – qui ne sont pas encore définitivement arrêtés – devraient être supérieurs à 310 millions de francs, en progression d'au moins 13 % sur ceux de l'exercice antérieur.

Le résultat consolidé d'exploitation par action serait ainsi de l'ordre de 78 F contre 68,67 F en 1983.

Locafrance

Le résultat financier de l'exercice 1984 s'élève à 89 100 000 francs, avant amortissement des frais sur opérations financières et avant prise en compte de la plus-value nette à long terme de 18 600 000 francs, résultant de l'apport à la société Immobanque d'un immeuble de bureaux situé 10, avenue de la Grande-Armée.

La progression du résultat financier ressort à 24 % par rapport à l'exercice 1983 et se situe donc à un niveau supérieur à celle de la production de l'exercice qui s'établit à 12,8 % pour Locafrance et à 19,2 % pour l'ensemble du groupe.

Après amortissement du solde des frais d'émission de l'augmentation de capital et de l'emprunt obligataire 1983, soit 9 400 000 francs et de la totalité des frais d'émission de l'emprunt obligataire à bons de souscription d'actions 1984, soit 12 000 000 de francs, le résultat financier de l'exercice s'élève à 67 700 000 de francs, ce qui représente un accroissement de 8,5 % par rapport à 1983.

Cette croissance du résultat est due à la fois au maintien des marges financières brutes sur contrats, malgré une concurrence très vive, et à une réduction des charges financières découlant de la baisse du loyer de l'argent enregistrée au cours du deuxième semestre de l'exercice.

Au total, après une dotation à la réserve latente de 20 000 000 de francs, contre 13 000 000 de francs en 1983, le résultat net comptable ressort à 47 500 000 francs contre 26 400 000 francs en 1983. Ce résultat permet de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée le 22 mai 1985 la distribution d'un dividende de 17 francs par action, majoré d'un avoir fiscal de 8,50 francs, contre 16 francs par action, majoré d'un avoir fiscal de 8 francs, au titre de l'exercice précédent.

La plus-value nette à long terme de cession d'éléments d'actif, dégagée au cours de l'exercice pour un montant de 18 600 000 francs, sera affectée aux fonds propres de la société.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Les actionnaires de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux, réunis en assemblée générale ordinaire, 16, avenue Matignon, Paris (8e), le 14 mars 1985, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, *ont* :

– approuvé les comptes de l'exercice 1984 arrêtés au 31 décembre 1984 ;
– décidé la mise en distribution d'un dividende de 38 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 19 F, donnant un total de 57 F par action. Au titre de l'exercice précédent, le dividende versé était de 35 F par action, auquel s'ajoutait un avoir fiscal de 17,50 F, donnant un total de 52,50 F par action.

Le dividende sera payé dans les banques habituelles, à compter du 22 mars 1985.

SICAV A.M.I. ALSACE-MOSELLE INVESTISSEMENT

Durant sa première année d'existence, la Sicav A.M.I. s'est valorisée de 17,6 %

Le 27 février 1985, la Sicav Alsace-Moselle Investissement a célébré son premier anniversaire. En un an, son capital a pratiquement doublé et la valorisation de l'action s'inscrit (coupon compris) à 17,63 %. Cette performance place la Sicav A.M.I. dans le peloton de tête des Sicav françaises. Pour les deux premiers mois de l'année 1985, celle-ci s'est valorisée de 5,30 %.

Rappelons que la Sicav A.M.I. a été créée le 27 février 1984 à l'initiative conjointe de la Sogenal et du Groupe Rhin & Moselle. Il s'agit de la première *Sicav gérée hors de Paris*. Composée pour deux tiers d'obligations (dont la moitié à taux variable et révisable) et pour un tiers d'actions, la Sicav assure tout à la fois rendement et possibilité de valorisation.

FINANCIÈRE SOFAL

Le conseil d'administration, réuni le 15 mars 1985, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1984.

Après 36 105 329 francs d'impôt sur les sociétés, le bénéfice net d'exploitation est de 24 830 616 francs (contre 19 727 119 francs l'année précédente).

Il s'y ajoute 1 315 395 francs de plus-values nettes à long terme (contre 2 613 960 francs).

Le conseil proposera, en application des recommandations gouvernementales, à l'assemblée générale des actionnaires du 10 mai 1985 la distribution d'un dividende net de 27,50 francs contre 26,30 francs en 1984.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT-Obligations 14,60%-1980

Les intérêts courus du 1er avril 1984 au 31 mars 1985 seront payables à partir du 1er avril 1985 à raison de 262,80 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon no 5 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 29,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 43,78 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 216,10 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 983 178 à 1 050 000 et 1 à 45 748 sortis au tirage au sort du 30 janvier 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon no 6 au 1er avril 1986 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, *recettes des finances et perceptions*), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris 7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– D'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– D'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– Enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 462 985 à 550 484, 649 993 à 693 742, 364 921 à 412 230 et 178 034 à 244 471 sont respectivement remboursables depuis le 1er avril 1981, le 1er avril 1982, le 1er avril 1983 et le 1er avril 1984.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 mars

La résistance s'organise
Hausse de l'or

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites mardi à la Bourse de Paris, provoquant un assez sensible alourdissement des cours. Cependant, la résistance s'est organisée durant la séance. CSF a monté de 1 %, Penarroya a encore progressé de 6,7 % (+ 13 % en deux jours), Imétal par sympathie financière s'est ébranlé (+ 4 %). Bref, l'indicateur instantané, qui, à l'ouverture, accusait une baisse de 0,8 %, allait réduire de presque moitié sa perte, pour s'établir en clôture à 0,5 % en-dessous de son niveau précédent.

Penarroya et Imétal, sa maison-mère, ont joué les vedettes. La première va encaisser 290 millions de francs de la vente à RTZ de ses intérêts dans une mine portugaise et la seconde va indirectement en profiter. En revanche, l'avance de CSF dans un marché plutôt baissier prouve que les investisseurs restent à l'affût des bonnes affaires.

Le Crédit foncier de France a lui aussi tranché sur la tendance générale par ses bonnes dispositions (+ 1,3 %). Europe 1, Bis et Schneider également.

La chute du dollar a provoqué un repli de la devise-titre (10,48 F-10,52 F contre 10,57 F-10,65 F). Mais elle a surtout favorisé une très vive reprise de l'or. A Londres, l'once de métal précieux a repassé en force la barre des 300 dollars pour s'inscrire à 307,25 dollars, s'adjugeant ainsi 8,40 dollars par rapport au second fixing de lundi, mais 13,55 dollars par rapport au premier (+ 4,6 %).

A Paris, le lingot a gagné 2 200 F (+ 2,2 %) à 99 250 F (après 99 000 F) et le napoléon 10 F à 586 F (après 585 F). Le volume des transactions a plus que doublé : 29,02 millions de francs contre 12,64 millions. Les craintes suscitées par les difficultés des caisses d'épargne de l'Ohio ne sont peut-être pas étrangères au phénomène.

NEW-YORK

Amélioration

Après une semaine rendue passablement maussade par les dernières statistiques économiques jugées trop ambiguës, Wall Street s'est un peu ressaisi lundi. Un raffermissement initial s'est produit, mais s'il n'a pas tenu toutes ses promesses, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait encore une avance sensible pour s'établir à 1 249,66 (+ 2,32 points). Le bilan de la journée n'a cependant pas été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 990 valeurs traitées, 917 ont baissé, 623 seulement ont monté et 450 n'ont pas varié.

De l'avis général, ce sursaut, qui a essentiellement favorisé les «blue chips», a surtout revêtu un caractère technique. Aucune nouvelle encourageante n'est parvenue autour du «Big Board». Le déficit record de la balance des paiements pour 1984 (101,6 milliards de dollars) a laissé un goût amer. D'autre part, les investisseurs s'interrogaient sur l'explication à donner à la baisse en février du taux de marche de l'industrie (80,7 % contre 81,4 % en janvier). Enfin, les rendements offerts par le marché obligataire constituent pour l'instant une concurrence gênante, qui freine les initiatives. L'activité s'est ralentie et 94,02 millions de titres ont changé de mains contre 105,20 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 15 mars	Cours du 18 mars
Alcoa	33 5/8	33
A.T.T.	21 1/8	21 3/8
Boeing	62	60 1/4
Chase Manhattan Bank	51 3/8	51 5/8
Du Pont de Nemours	50 1/2	51
Eastman Kodak	68 5/8	68 1/2
Exxon	48 1/4	48 3/4
Ford	43 1/8	42 5/8
General Electric	61 1/4	60 7/8
General Foods	59 5/8	60 3/8
General Motors	77 1/8	75 5/8
Goodyear	26 1/2	26 1/8
I.B.M.	128	128 3/8
I.T.T.	31 1/2	31
Mobil Oil	29	29 1/4
Pfizer	40	40 1/8
Schlumberger	38	38 1/8
Texaco	34 3/8	34 7/8
U.A.L. Inc.	45 1/8	44 1/4
Union Carbide	36 3/4	37 1/8
U.S. Steel	26 1/4	26 7/8
Westinghouse	30	29 7/8
Xerox Corp.	42 3/4	42 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HŒCHST. – Le chiffre d'affaires pour 1984 du groupe chimique allemand, un des plus grands du monde dans sa spécialité, a dépassé pour la première fois le cap des 40 milliards de deustchemarks pour s'élever à 41,3 milliards (+ 11 % dont 6,6 % en volume). Le résultat brut devrait être nettement supérieur au précédent (1 955 millions de DM).

Pour la première fois également, le bénéfice avant impôt de la société mère a passé le cap du milliard de DM. Il s'élève à 1 331 millions de DM (+ 44,7 %). Le dividende (7 DM pour 1983) sera majoré, mais les dirigeants du groupe n'ont pas dit de combien, se bornant à préciser que durant les deux premiers mois de 1985, les affaires avaient encore été excellentes.

CRÉDIT DU NORD. – Le bénéfice d'exploitation pour 1984 a plus que doublé, passant de 49 à 119,8 millions de francs. Le résultat net consolidé du groupe atteint 31,6 millions de francs contre 18,9 millions. Cette amélioration est due à l'amélioration de la situation financière du Crédit du Nord belge, qui a dégagé 6,4 millions de francs français de profits (contre une perte de 1,1 million en 1983). Les résultats des filiales françaises ont baissé (23,7 millions de francs contre 27,4 millions).

Le président de la banque estime que les résultats devraient encore s'améliorer pour déboucher sur un bénéfice de l'ordre de 50 millions de francs en 1985 et proche de 75 millions en 1986.

SONY. – Le fabricant japonais de matériel électronique annonce une progression de 14,8 % de son bénéfice net consolidé pour le premier trimestre de l'exercice (novembre 1984 - janvier 1985) dont le montant atteint 19,8 milliards de yens.

KLŒCKNER. – Les comptes du deuxième producteur ouest-allemand d'acier, qui avait perdu 139,7 millions de deustchemarks en 1982-1983, devraient être équilibrés pour l'exercice 1983-1984 se terminant le 30 septembre prochain.

Mais les actionnaires ne doivent pas encore attendre de dividende cette année.

Le chiffre d'affaires de Klœckner a augmenté de 6,2 % et a totalisé 7,25 milliards de DM.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	15 mars	18 mars
Valeurs françaises	111,3	111,2
Valeurs étrangères	111,1	110,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 mars	18 mars
Indice général	208,1	207,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 mars .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 mars	19 mars
1 dollar (en yens)	260,35	259,59

BOURSE DE PARIS Comptant 19 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 15	1 397
5 %	44 15	0 644
3 % amort. 45-54	71	1 888
Emp. 7 % 1973	7960	..
Emp. 8,80 % 77	117 79	7 257
9,80 % 78/93	95 90	6 739
8,80 % 78/86	97 30	2 303
10,80 % 79/94	98 50	5 828
13,25 % 80/90	104 35	10 527
13,80 % 80/87	105 71	5 880
13,80 % 81/89	107 95	2 420
16,75 % 81/87	111 70	8 765
16,20 % 82/90	117 09	2 929
16 % juin 82	118 98	12 449
E.D.F. 7,8 % 61	143 50	2 283
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 10	10 547
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 60	2 582
CNB Paribas	103	2 562
CNB Suez	102 75	2 582
CNI janv. 82	102 33	2 582

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	115	107
A.G.F. (St Cent.)	1400	1400
A.G.P. Vie	8320	8280
Agr. Inc. Madag.	78	78 50
Amrep	82 40	64 50
André Roudière	332	345 50 d
Applic. Hydraul.	325	325
Arbel	88 30	85
Artois	1098	1098
At. Ch. Loire	11 10	12 85
Ausseded-Rey	97	96 80
Avenir Publicité	1090	1100
Bain C. Monaco	218	284 d
Banania	552	540
Banque Hypoth. Eur.	286	287
B.G.I. (ex Sogepaf)	295	293
Blanzy-Ouest	518	....
B.N.P. Intercontin.	160	155
Bénédictine	2793	2680
Bon-Marché	236	....
Calf	561	562
Cambodge	325	325
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	168	....
Caout. Padang	452	....
Carbone-Lorraine	271 60	281 d
Carnaud S.A.	590	575
Caves Roquefort	1270	1260
C.E.G.Frig.	392 80	....
C.E.M.	41	49 d
Centen. Blanzy	945	979
Centrest (Ny)	114 90	114 90
Cerabati	41 80	41 80
C.F.C.	300	300
C.F.F. Ferrailles	391	385
C.F.S.	695	693
C.G.V.	179	195 80 d
Chambon (M.)	481	480
Chambourcy (M.)	1000	980
Champex (Ny)	125	125
Chim. Gde Paroisse	100	96
C.I. Maritime	506	511
Citram (B)	190	....
Clause	735	754
Cofradel (Ly)	600	600
Cogifi	321	325
Comiphos	220	228 80
Comp. Lyon-Alem.	345	340
Concorde (La)	495	491
C.M.P.	16 50	15 85
Conte S.A. (Li)	56 50	58
Crédit (C.F.B.)	336	330
Créd. Gén. Ind.	580	585
Cr. Universel (Cie)	570	575
Créditel	145	145
Darblay S.A.	387	387
Dany Act. d. p.	1050	1050
De Dietrich	450	460
Degremont	138 50	144
Delalande S.A.	936	950
Delmas-Vielj. (Fin.)	1075	1075
Dév. Rég. P.d.C (Li)	190	191
Didot-Bottin	609	609
Dist. Indochine	1000	1000
Drag. Trav. Pub.	138 70	139 80
Duc-Lamothe	184 90	184 80
Eaux Bass. Vichy	1570	1580
Eaux Vittel	1200	1150
Ecco	3780	3780
Economats Centre	530	586
Electro-Banque	350	350
Electro-Financ.	588	585
Elf-Antargaz	298	300
E.L.M. Leblanc	1528	1525
Ennili-Bretagne	158	158
Entrepôts Paris	420	415
Epargne (B)	1158	1120

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	675	....
Eurocom	909	875
Europ. Accumul.	58 40	60 75
Eternit	695	667
Exor	1708	1708
Fam. Vichy (Ly)	120	124 50 d
Finalens	181 40	188 70
FIPP	123	118 10
Fnac	400 20	400
Focep (Chât. eau)	930	920
Foncière (Cie)	345	333
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1852	....
Foncina	289	295
Forges Strasbourg	244	236
Forinter	1275	1290
Fougerolle	54	55
France I.A.R.D.	173 50	172
France (La)	1199	1199
Frankel	266 60	270
Fromageries Bel	1060	1057
From. Paul Renard	755	785 d
GAN	2175	2180
Gaumont	500	509
Gaz et Eaux	1610	1650
Gerry S.A.	480	480
Gér. Arm. Hold.	83 20	80
Gerland (Ly)	780	834
Gévelot	288	296
Gr. Fin. Constr.	288	288
Gds Moul. Corbeil	99	....
Gds Moul. Paris	400	401
Groupe Victoire	1432	1430
G. Transp. Ind.	189	190 50
Hutchinson	259 70	270
Hydro-Energie	....	....
Hydroc. St-Denis	73	75 90 d
Immindo S.A.	330	330
Immoinvest	206	214
Immobail	400	400
Immobanque	650	650
Immob. Marseille	3700	3700
Immofice	418	418
Industrielle Cie	1480	1402
Invest. (Sté Cent.)	900	925
Jaeger	181	198 d
Lafitte-Bail	405	405
Lambert Frères	63 50	66
Lampes	138 90	136 20
La Brosse-Dupont	238 50	245
Lille-Bonnières	340	345
Locabail Immob.	604	610
Loca-Expansion	285	292
Locafinancière	389	389
Locatel	325	329
Lordex (Ny)	125	130
Louis Vuitton	790	785
Louvre	970	932
Luchaire S.A.	429	426
Machines Bull	54	52
Magasins Uniprix	128	130
Magnant S.A.	72	....
Maritimes Part.	194	....
Marocaine Cie	43	44 70
Métal Déployé	370	375
M. H.	93 60	91 20
Mors	170	170
Navel Worms	148	142 10
Navig. (Nat. de)	76 60	79 60
Nicolas	400	416
Nobel Bozel	9 60	9 60
Nodet-Gougis	89 90	93 30
OPB Paribas	180 10	180
Optorg	154 50	161
Origny-Desvroise	173	173
Palais Nouveauté	455	460
Paris France	217	220
Paris-Orléans	168 80	166
Part. Fin. Gest. Im.	495	480
Pathé-Cinéma	215	....
Pathé-Marconi	144	148 20
Piles Wonder	525	515
Piper-Heidsieck	430	435
P.L.M.	148	148
Porcher	195	190
Prouvost et Lain.R.	160 50	159
Providence S.A.	618	620
Publicis	1959	1950
Raff. Souf. R.	158 30	163
Ressorts Indust.	128	128
Révillon	420	420
Ricqlès-Zan	130 80	....
Rochefortaise S.A.	145	148
Rochette-Cenpa	60	58 40
Rosario (Fin.)	249	231 80
Rougier et Fils	92	90
Rousselot S.A.	1215	1201
Sacer	52	55 60
Sacilor	32 65	33 75 d
SAFAA	218 60	227 30
Safic-Alcan	281 50	281 20
SAFT	440	442
Saunier-Duval	25 85	26 90 d
Saint-Raphaël	94	90 30
Salins du Midi	340	330
Santa-Fé	171 50	170
Satam	75 80	78 80
Savoisienne (M)	87	88
SCAC	196 40	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	340	336
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	33	33
Sicli	60 20	57 80 o
Sicotel	350	....
Sintra-Alcatel	555	550
Sinvim	164 90	164
Siph (Plant. Hévéas)	290	289
SMAC Aciéroïd	125	125
Sté Générale (c. inv.)	574	571
Sofal financière	538	516
Soffo	248	249 50
Soficomi	670	659
S.O.F.I.P. (M)	90 10	93 d
Sofragi	898	894
Soudure Autog.	135	158 d
Sovabail	645	650
Speichim	130	130
S.P.I.	428	428
Spie Batignolles	215	210
Stemi	421 20	421 20
Taittinger	1333	1340
Testut-Aequitas	540	544
Tour Eiffel	380	384
Ufiner S.M.D.	93 10	91 50
Ugimo	301 10	301 10
Ugine Gueugnon	42 50	42
Unibail	765	765
Unidel	137	131 50
U.A.P.	2717	2850
Union Brasseries	82	95 80
Union Habit.	....	....
Un. Imm. France	365	....
Un. Ind. Crédit	428	431
Usinor	6 50	6 75 d
U.T.A.	785	753 o
Vicat	345	357
Virax	100	100
Waterman S.A.	395	395
Brass. du Maroc	155 50	159
Brass. Ouest-Afr.	30 50	30 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	336	....
Akzo	325	305
Alcan Alum	283	281
Algemene Bank	1100	1100
American Brands	725	734
Am. Petrofina	630	....
Arbed	271	282
Asturienne Mines	124	....
Banco Central	105 40	107
Banco Santander	82	82
Bco Pop Espanol	122	123
Banque Ottomane	1020	....
B. Régl. Internat.	27010	28650
Barlow Rand	49 50	....
Blyvoor	84 90	90 30
Bowater	....	....
Br. Lambert	325	....
Caland Holdings	96	100
Canadian-Pacific	445 40	441 50
Commerzbank	548	550
Dart. and Kraft	980	971
De Beers (port.)	50 10	48 50
Dow Chemical	304	308
Dresdner Bank	620	630
Femmes d'Auj.	61 50	....
Finoutremer	250	250
Gén. Belgique	300	310
Gevaert	620	590
Glaxo	133	136
Goodyear	290	....
Grace and Co	430	....
Gulf Oil Canada	131	130
Hartebeest	55	57
Honeywell Inc.	620	610
Hoogovens	173	....
I. C. Industries	335	338
Int. Min. Chem	440	436
Johannesburg	870	918
Kubota	13 50	13 30
Latonia	254 50	248
Mannesmann	540	480
Marks-Spencer	16	....
Midland Bank Plc	42 90	43
Mineral-Ressourc.	82	79 50
Nat. Nederlanden	799	808
Noranda	140	139 20
Olivetti	31 20	31 50
Pakhoed Holding	197 50	195
Pfizer Inc.	435	431
Pirelli	13 80	12 90
Procter Gamble	680	671
Ricoh Cy Ltd	35 90	36 20
Rolinco	188 50	189 20
Robeco	208 20	210
Rodamco	387 30	387 50
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	225	206
Sperry Rand	524	520
Steel Cy of Can.	165	165
Stilfontein	92	99 50
Sud. Allumettes	250	....
Tenneco	420	....
Thorn EMI	50	....
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	18 36	18 50
Vieille Montagne	751	800
Wagons-Lits	420	418
West Rand	47	48

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1805	1810
Calberson	331	332
C.D.M.E.	715	715
C. Equip. Elect.	301	297
Dafsa	283	....
Dauphin O.T.A.	2000	2080
Filipacchi	580	557
Guy Degrenne	720	720
Merlin Immobilier	339 50	339 50
Métallurg. Minière	220	220
M.M.B.	400	400
Navale-Delmas	457	453
Om. Gest. Fin.	309	310
Petit Bateau	360	360
Petrofigaz	720	730
Pochet	1760	1720
Poron	324	330
S.C.G.P.M.	320	318
Sofibus	228	228
Sovac	789	785

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	221	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	85 50	90
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	506	505
F.B.M. (LI)	70	3 80 o
La Mure	60	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	121	120 70
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	121 60	121 40
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	165	....
Thann et Mulhouse	92 20	....
Total C.F.N.	36	....
Ufimex	341 20	....

SICAV 18/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	286 30	273 32
Actions-Investiss.	288 39	275 31
Actions sélectives	415 47	396 63
Aedificandi	434 96	415 24
A.G.F. 5000	292 95	279 67
Agimo	458 06	436 37
A.G.F. Interfonds	377 72	360 59
Altefi	227 56	217 24
A.L.T.O.	200 40	191 31
Amérique Gestion	479 05	457 33
A.M.I.	234 92	224 27
Assoc. St-Honoré	12220 52	12159 72
Associc	22376 58	22376 58
Bourse-Investiss.	337 37	322 07 ◆
Brod Associations	2270 85	2264 06
Capital Plus	1415 10	1415 10
Columbia (ex W.I.)	737 47	704 03
Convertimmo	300 68	289 12
Cortal court terme	10407 91	10407 91
Cortexa	973 97	929 80
Credinter	397 98	379 94
Croiss. Immobil.	418 36	399 39
Démétar	11983 96	11983 96 ◆
Drouot-France	393 79	375 93
Drouot-Investiss.	770 08	735 16
Drouot-Sécurité	202 79	193 59
Drouot-Sélection	124 41	118 77
Energie	244 52	233 43
Epancic	56067 55	55955 84
Epacourt Sicav	8910 06	8892 83 ◆
Epargne Associations	25090 05	25015
Epargne-Capital	6286 11	6223 87
Epargne-Croiss.	1358 38	1296 78
Epargne-Industr.	494	471 60
Epargne-Inter	868 64	829 77
Epargne-Long-Terme	1219	1163 72
Epargne-Oblig.	191 81	183 11
Epargne-Unie	970 62	926 61
Epargne-Valeur	364 59	348 06
Eparoblig	1145 01	1142 72
Euracic	8513 84	8127 77
Euro-Croissance	437 53	417 69
Europe Investiss.	1182 46	1128 84 ◆
Financière Plus	20746 46	20705 05
Foncier Investiss.	751 27	717 20
Fonsival	172 03	164 23
France-Garantie	301 52	295 61
France-Investiss.	456 84	436 12
France-Net	112 14	109 62
Fr.-Obl. (nouv.)	410 88	404 82 ◆
Francic	268 51	256 33
Fructidor	248 38	238 08
Fructifrance	499 51	476 86
Fructivar	67441 82	67273 64
Fructi-Associations	1129 46	1127 21
Fructi-Première	11317 07	11149 82
Gestilion	60380 49	60229 92
Gestion Associations	123 52	120 51
Gestion Mobilière	603 70	576 32
Gest. Rendement	488 64	466 48 ◆
Gest. Sél. France	460 36	439 49 ◆
Haussmann-Epargne	1083 14	1083 14 ◆
Haussmann Oblig.	1362 65	1300 86 ◆
Horizon	855 72	830 80 ◆
I.M.S.I.	441 33	421 32
Indo-Suez Valeurs	626 88	598 45
Ind. française	12180 55	11922 11
Interoblig.	10185 14	9783 40
Intersélect France	313 58	299 36
Intervaleurs Indust.	452 25	431 74
Invest. net	12021 01	11997 02
Invest. Obligataire	14196 82	14169 48
Invest. Placements	851 74	813 12
Invest. St-Honoré	688 95	657 71

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	125 57	119 88
Laffitte-crt-terme	122955 08	122955 08 ◆
Laffitte-Expansion	697 71	666 07 ◆
Laffitte-France	233 99	223 36 ◆
Laffitte-Japon	230 45	220 ◆
Laffitte-Oblig.	151 32	144 46 ◆
Laffitte-Placements	112478 86	112365 49 ◆
Laffitte-Rend.	200 91	191 80 ◆
Laffitte-Tokyo	1026 76	980 20 ◆
Lion-Associations	11058 65	11058 65
Lion-Institutionnels	21742 18	21687 94
Lionplus	58622 60	58042 18
Livret portefeuille	507 51	482 73 ◆
Mondiale Investissem.	353 99	353 99
Monecic	57126 48	57126 46
Mutu-Obligations	415 65	396 80
Mutuelle Unie Sél.	110 84	105 81
Natio.-Assoc.	6137 35	6125 10
Natio.-Epargne	13389	13256 44
Natio.-Inter.	942 84	900 09
Natio.-Obligations	450 35	429 93
Natio.-Placements	60497 36	60497 36
Natio.-Valeurs	553 35	528 28
Oblicoop Sicav	1134 53	1112 28
Oblifon	1126 27	1075 20
Oblisem	152 22	149 97
Orient-Gestion	113 07	107 94
Pacifique St-Honoré	419 59	400 56
Paneurope	569 70	543 87
Paribas Epargne	13260 74	13207 91
Paribas Gestion	558	532 70
Patrimoine-Retraite	1333 08	1306 92
Phenix Placements	258 11	258 83
Pierre Investiss.	501 54	478 80
Placement crt-terme	61534 64	61534 64 ◆
P.M.E. St-Honoré	296 58	283 13
Province Investiss.	319 08	319 08
Rendem. St-Honoré	12338 78	12277 39
Revenus Trimestriels	5419 49	5339 40
Sécur. Mobilière	388	370 41
Sél. court terme	12446 50	12352 85
Sélec. Mobil. Div.	334 56	326 39
Sélection-Rendem.	184 98	180 47
Sélect. Val. Franç.	229 38	218 96
Sicav-Associations	1194 88	1192 50
S.F.I. fr. et étr.	487 48	465 37 ◆
Sicavimmo	560 14	534 74
Sicav 5000	245 45	234 32
Sinafrance	378 37	369 30
Sivam	345 91	330 22
Sivarente	208 93	199 46
Slvinter	340 08	324 64
S.L.-Est	1121 87	1071 09
S.I.G.	830 82	792 88
S.N.I.	1069 63	1021 13
Sofrinvest	469 53	448 24
Sogepargne	342 81	330 42
Sogevar	894 47	853 91
Sogimer	1154 46	1102 11
Soleil Investiss.	439 71	419 77
Technocic	1120 02	1069 23
U.A.P. Investiss.	372 77	355 87
Uni-Associations	108 51	108 51
Unifrance	305 44	291 59
Unifoncier	850 56	811 99
Uni-Garantie	1198 33	1173 68
Unigestion	706 58	674 52
Uni-Japon	1139 21	1086 60
Uni-Régions	1834 31	1751 13
Uniseta	1920 84	1857 49
Univar	150 63	150 63
Univers-Obligations	1131 54	1094 33
Valorem	405 96	387 55
Valrég	1259 08	1257 82
Valmat	135514 05	135378 67

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1645	1655	1660	+ 0 91
4075	C.N.E. 3 %	3995	3989	3980	– 0 37
1430	Electricité T.P.	1463	1460	1452	– 0 75
1038	Renault T.P.	1037	1030	1022	– 1 44
1615	Rhône-Poul. T.P.	1645	1649	1641	– 0 24
1239	St-Gobain T.P.	1236	1225	1225	– 0 88
1208	Thomson T.P.	1235	1230	1230	– 0 48
255	Accor	283	277	278	– 1 76
635	Agence Havas	575	575	575	....
625	Air Liquide	619	614	614	– 0 80
790	Als. Superm.	794	770	770	– 3 02
104	A.L.S.P.I.	121	120 10	120 10	– 0 74
225	Alsthom-Atl.	260 10	261	260	– 0 03
200	Applic. gaz	185	185	185	....
890	Arjom. Prioux	1035	1028	1028	– 0 67
865	Aux. Entrepr.	847	850	851	+ 0 47
1080	Av. Dass.-Br.	1195	1185	1151	– 3 68
295	Bail-Equipem.	284 20	280 10	281	– 1 12
695	Bail-Investiss.	685	685	685	....
585	Cie Bancaire	599	583	583	– 2 67
187	Bazar H.-V.	222 60	....	....	....
290	Béghin-Say	298	295	295	– 1
570	Bic	550	545	545	– 0 90
330	B.I.S.	320	328	327	+ 2 18
1270	Biscuit (Géné.)	1215	1203	1202	– 1 08
1720	Bongrain S.A.	1835	1850	1850	+ 0 81
840	Bouygues	619	611	611	– 1 29
2420	B.S.N.	2402	2398	2398	– 0 16
1980	Carrefour	1968	1930	1926	– 2 13
890	Casino	872	871	871	– 0 11
555	Cedis	619	615	615	– 0 64
550	Cetelem	544	538	538	– 1 10
805	C.F.A.O.	840	852	851	+ 1 30
112	C.F.D.E.	128 40	126 20	126 30	– 1 63
655	C.G.I.P.	701	704	704	+ 0 42
445	Chargeurs S.A.	487	487 50	489 90	+ 0 59
37	Chiers-Châtil.	48	51	51	+ 6 25
345	Ciments franç.	338	332 50	339	– 1 47
1280	C.I.T. Alcatel	1248	1242	1240	– 0 64
1280	Club Méditerr.	1211	1200	1205	– 0 49
142	Codetel	144 90	144	142	– 2
265	Cofimeg	273	274	274	+ 0 36
230	Coles	215	215	215	....
174	Compt. Entrepr.	180 50	179	178 50	– 1 10
435	Compt. Mod.	416	418	418	+ 0 48
760	Créd. Foncier	770	780	780	+ 1 29
320	Crédit F. Imm.	319 60	315	315 60	– 1 28
870	Crédit Nat.	679	675	675	– 0 58
250	Crouzet	247	238 50	236	– 4 85
2320	Damart-Servip	2180	2192	2192	+ 1 49
1190	Darty	1225	1226	1226	+ 0 08
825	Docks France	814	815	815	+ 0 12
188	D.M.C.	199 60	196	196	– 1 75
580	Dumez	580	590	589	– 0 16
585	Eaux (Gén.)	578	585	585	+ 1 21
240	Elf-Aquitaine	237	236 20	236 20	– 0 33
230	– (certific.)	233	231	231	– 0 85
1390	Epeda-B-Faure	1361	1359	1359	– 0 14
2940	Essilor	3055	3049	3049	– 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
536	Esso S.A.F.	530	527	529	– 0 18
1340	Eurafrance	1248	1246	1246	– 0 16
900	Euromarché	946	945	945	– 0 10
1030	Europe n° 1	941	975	970	+ 3 08
1110	Facom	1063	1055	1055	– 0 75
690	Fichet-Bauche	749	749	749	....
193	Finextel	197 50	198 20	198 40	+ 0 45
370	Fives-Lille	395 50	388	388 50	– 1 78
59	Fonderie (Gén.)	56 30	56	55 50	– 1 42
81	Fraissinet	78	80	80	+ 2 56
270	Francarep	309	305	305 10	– 1 26
295	Gal. Lafayette	361	....	....	....
880	Gén. Géophys.	865	880	880	+ 1 73
250	GTM-Entrepose	273	274	271	– 0 73
310	Guyenne-Gasc.	307	302	302	– 1 62
1820	Hachette	1877	1860	1860	– 0 90
455	Hénin (La)	445	420	420	– 5 61
81	Imétal	94 10	96	96 50	+ 2 55
450	Imm. Plaine-M.	449	436	436 50	– 2 78
1740	Inst. Mérieux	1645	1645	1645	....
490	Interbail	483 50	483 50	483 50	....
2200	Intertechnique	2240	2205	2205	– 1 56
190	J. Lefebvre	230	230	230	....
900	Lab. Bellon	955	970	970	+ 1 57
420	Lafarge-Coppée	433 40	430	429	– 1 01
910	Lebon	1110	1099	1099	– 0 99
2080	Legrand	2180	2151	2151	– 1 33
925	Lesieur	837	815	815	– 2 62
345	Locafrance	338	336	336	– 0 59
745	Locindus	745	747	750	+ 0 67
755	Lyonn. Eaux	750	750	750	....
198	Mais. Phénix	229	228 90	228 90	– 0 04
1300	Majorette (Ly)	1280	1261	1261	– 1 48
106	Manurhin	105	103 90	103 90	– 1 04
191	Mar. Wendel	208	206 10	206	– 0 96
1880	Martell	1810	1800	1800	– 0 56
1690	Merlin-Gerin	1722	1726	1726	+ 0 23
1620	Matra	1645	1635	1635	– 0 60
845	Michelin	924	914	914	– 1 08
2280	Midi (Cie)	2221	2215	2215	– 0 27
240	Midland Bk S.A.	225	229	229	+ 1 77
71	M.M. Penarroya	94 50	100 80	100 80	+ 6 66
1980	Moët-Hennessy	1965	1957	1960	– 0 25
500	Mot. Leroy-S.	512	508	508	– 0 78
103	Moulinex	108 50	107 10	107	– 1 38
....	Mumm	799	805	805	+ 0 75
340	Navig. Mixtes	399	395	395	– 1
77	Nord-Est	80 10	79 90	79 90	– 0 24
465	Nordon (Ny)	435	425	425	– 2 29
135	Nouvelles Gal.	148 40	147 50	147 50	– 0 60
790	Occident. (Gén.)	738	731	731	– 0 94
275	Olida-Caby	287	285 10	285 10	– 0 66
390	Omn. F. Paris	1050	1046	1046	– 0 38
215	Opfi-Paribas	231 50	233	234	+ 1 07
2400	Oréal (L')	2349	2330	2330	– 0 80
168	Papet. Gascogne	148	148	148	....
920	Paris-Réescomp	1010	1005	1005	– 0 49
315	Pechelbronn	374 80	369	369	– 1 54
720	Penhoët	790	791	791	+ 0 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
720	Pernod-Ricard	701	698	697	– 0 57
260	Pétroles (Fse)	268	265 10	264 90	– 1 15
64	– (certific.)	66	65	65	– 1 51
121	Pétroles B.P.	125	127	127 50	+ 2
290	Peugeot S.A.	292 50	290 10	290 10	– 0 82
53	Poclain	50 80	50	49 80	– 1 58
500	Potiet	526	524	524	– 0 38
166	Pompey	178	173	175	– 0 56
450	P.M. Labinal	477	465	467	– 2 08
1920	Presses Cité	1915	1915	1915	....
1100	Prétabail Sic.	1110	1115	1120	+ 0 90
300	Primagaz	315	306 50	309	– 1 90
198	Printemps	226 50	219 50	220	– 2 86
1470	Promodès	1360	1371	1371	+ 0 80
260	Radiotechn.	269 90	269	268	– 0 70
79	Raffin. (Fse)	79 80	79 50	79 50	– 0 37
1270	Redoute (La)	1285	1275	1275	– 0 77
1500	Roussel-Uclaf	1710	1700	1700	– 0 58
1290	Roussel-C.N.I.	1460	1450	1450	– 0 68
2250	Rue Impériale	2275	2275	2275	....
179	Sade	185	187	187	+ 1 08
1310	Sagem	1547	1543	1543	– 0 25
355	St-Louis B.	373	351	355 50	– 4 69
2320	Salomon	2410	2410	2410	....
605	Sanofi	631	626	626	– 0 79
260	S.A.T.	263 10	265 20	265	+ 0 72
550	Saupiquet Cie	564	560	560	– 0 70
132	Schneider	154 10	154 10	157	+ 1 88
82	S.C.O.A.	81 60	81 50	82	+ 0 49
123	S.C.R.E.G.	130 10	129 50	129 40	– 0 53
435	Seb	425	418	418	– 1 64
315	Sefimeg	323 50	322 10	322 10	– 0 43
990	S.F.I.M.	1109	1126	1126	+ 1 53
58	S.G.E.-S.B.	60 60	60 10	60	– 0 82
680	Sign. Ent. El.	640	640	640	....
595	Silic	645	644	644	– 0 15
380	Simco	394 50	395 20	395	+ 0 12
220	Simnor	225	226	225	....
2000	Skis Rossignol	1970	1950	1950	– 1 01
610	Siminco	622	623	623	+ 0 16
2750	Sodexho	3070	3090	3095	+ 0 81
450	Sogerap	508	511	512	+ 0 78
460	Sommer-Allib.	426	410	411	– 3 52
535	Source Perrier	530	523	520	– 1 88
250	Synthelabo	286	278	279 20	– 2 37
580	Talcs Luzenac	607	599	600	– 1 15
2390	Tél. Elect.	2455	2455	2455	....
495	Thomson-C.S.F.	497	502	502	+ 1
2140	T.R.T.	2247	2150	2165	– 3 64
390	U.F.B.	436	445	445	+ 2 06
715	U.I.S.	719	716	716	– 0 41
325	U.C.B.	340 20	339	339	– 0 35
240	Valéo	228 50	228	228	– 0 22
102	Vallourec	107 80	106 10	106 10	– 1 57
2500	V. Clicquot-P.	2680	2650	2675	– 0 18
900	Viniprix	895	895	895	....
925	Elf-Gabon	960	965	965	+ 0 52
200	Amax Inc.	179 60	180 70	180 10	+ 0 33
455	Amer. Express	432	421	421	– 2 54
235	Amer. Teleph.	230	226	225	– 2 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
131	Anglo Amer. C.	118 80	125	125	+ 5 21
865	Amgold	875	938	938	+ 7 20
635	BASF (Akt)	656	668	668	+ 1 82
660	Bayer	704	710	709	+ 0 71
370	Buffelsfont.	380	387 80	400 50	+ 5 39
24	Charter	23 65	23 60	23 60	– 0 21
580	Chase Manh.	541	536	536	– 0 92
380	Cie Pétr. Imp.	370 50	369 10	368	– 0 67
50	De Beers	48 10	50 05	51	+ 6 02
1350	Deutsche Bank	1360	1374	1370	+ 0 73
89	Dome Mines	81 50	85 90	86	+ 5 52
270	Driefontein Cst	267	276 80	277 50	+ 3 93
585	Du Pont-Nem.	542	535	535	– 1 29
750	Eastman Kodak	735	726	726	– 1 22
81	East Rand	77 30	82 20	83	+ 7 37
355	Electrolux	352	355 30	355 20	+ 0 93
350	Ericsson	316 40	310	310	– 2 02
520	Exxon Corp.	513	505	505	– 1 55
495	Ford Motors	455 10	445 50	445 50	– 2 10
245	Free State	235 80	249	252	+ 6 87
132	Gencor	124	131 50	132	+ 6 45
295	Gén. Belgique	300	300	310	+ 3 33
685	Gén. Electr.	655	645	645	– 1 52
865	Gen. Motors	814	787	787	– 3 31
61	Goldfields	57 50	59	60	+ 4 34
37	GdMetropolitain	34 30	....	....	....
147	Harmony	146	157	160	+ 9 58
35	Hitachi	35 05	35 10	35 05	....
846	Hoechst Akt.	675	686	686	+ 1 62
102	Imp. Chemical	97 80	95 50	96	– 1 84
148	Inco. Limited	133	133	133	....
1460	IBM	1363	1351	1343	– 1 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
106	Ito-Yokado	100 10	....	....	....
380	ITT	334	326	326	– 2 39
65	Matsushita	66 80	65 95	65 95	– 1 27
1070	Merck	1069	1053	1053	– 1 49
900	Minnesota M.	871	866	866	– 0 57
305	Mobil Corp.	306 20	304	304 20	– 0 65
24900	Nestlé	24610	24950	24950	+ 1 38
124	Norsk Hydro	116 20	116	116	– 0 17
1150	Petrofina	1080	1085	1085	+ 0 46
980	Philip Morris	960	960	955	– 0 52
174	Philips	172 80	173	173	+ 0 11
270	Pres. Brand	245	269	266	+ 8 16
305	Président Steyn	265	288	289	+ 8 64
295	Quilmès	338	333	332	– 1 77
1000	Randfontein	960	1034	1031	+ 7 39
590	Royal Dutch	582	582	582	....
80	Rio Tinto Zinc	76	78 95	78 80	+ 3 68
187	St Helena Co	171	182	183	+ 7 01
460	Schlumberger	404 50	401	401	– 0 86
92	Shell transp.	86 70	87 30	87 30	+ 0 69
1820	Siemens A.G.	1785	1786	1788	+ 0 16
187	Sony	194 10	192 20	190 60	– 1 80
265	T.D.K.	249	249	249	....
17 50	Toshiba Corp.	17	16 90	16 85	– 0 88
995	Unilever	975	970	970	– 0 51
475	Unit. Techn.	428	419	419	– 2 10
975	Vaal Reefs	965	1000	1010	+ 4 66
400	West Deep	394	415 50	415 50	+ 5 45
320	West Hold.	299	322 50	327	+ 9 36
495	Xerox Corp.	457	463 50	463 50	– 0 76
2 09	Zambia Corp.	2 09	2 07	2 09	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 310	10 069	9 760	10 300
ECU	6 800	6 818	....	....
Allemagne (100 DM)	305 400	305 760	294	314
Belgique (100 F)	15 185	15 209	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 070	270 600	260	280
Danemark (100 krd)	85 390	85 630	80	88
Norvège (100 k)	106 890	108 850	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 272	11 471	10 900	11 700
Grèce (100 drachmes)	7 202	7 150	6 050	7 900
Italie (1 000 lires)	4 837	4 820	4 800	5 100
Suisse (100 fr.)	358 480	360 400	3 485	3 660
Suède (100 krs)	107 750	107 400	106	112
Autriche (100 sch)	43 440	43 660	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 517	5 520	5 300	5 800
Portugal (100 esc.)	5 530	5 490	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 431	7 270	7 100	7 460
Japon (100 yens)	3 867	3 877	3 750	3 950

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/3
Or fin (kilo en barre)	97050	100000
Or fin (en lingot)	97050	99250
Pièce française (20 fr)	576	586
Pièce française (10 fr)	436	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	578
Pièce latine (20 fr)	557	570
Souverain	699	717
Pièce de 20 dollars	3975	3985
Pièce de 10 dollars	2082 50	2082 50
Pièce de 5 dollars	1380	.....
Pièce de 50 pesos	3605	3690
Pièce de 10 florins	581	596

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LES DIFFICULTÉS DES SOIXANTE ET ONZE BANQUES DE L'OHIO

Forte baisse du dollar

Le dollar a fortement fléchi, mardi 19 mars, revenant à Francfort de 3,37 DM à 3,3150 DM, et à Paris de 10,31 F à 10,0590 F environ.

Déjà orienté à la baisse au début de la semaine dernière, avant de se raffermir provisoirement (il était retombé de 10,44 F à 10,02 F pour remonter à 10,45 F), le « billet vert » a été ébranlé par l'affaire des soixante et onze établissements d'épargne et de crédit de l'Ohio. Les guichets de ces établissements ont été fermés à la veille du week-end par décision du gouverneur de l'Etat, pour stopper une ruée des clients qui craignaient pour leurs dépôts.

Quelques jours auparavant, le plus important de ces établissements avait dû clore ses portes après une perte de 150 millions de dollars, liée au dépôt de bilan d'un courtier de valeurs mobilières en Floride. Comme le fonds de garantie des établissements en question, contrôlé par l'Etat d'Ohio, ne se montait qu'à 130 millions de dollars, le pire était à redouter, d'où la décision du gouverneur, la première de ce genre prise depuis la fermeture de tous les guichets de banque en 1933, lors de la grande dépression, à l'initiative du président Roosevelt.

La réouverture des guichets de l'Ohio, qui devait s'effectuer lundi, a été retardée dans l'attente du résultat des négociations engagées avec les autorités fédérales. Ces dernières, à la demande du gouverneur, accepteraient de garantir les dépôts des soixante et onze établissements précités, par les soins de l'organisme gouvernemental de réassurance des caisses d'épargne et de crédit (FSLIC). Mais ces établissements devront se soumettre à la réglementation de cet organisme, qui garantit déjà cent vingt-cinq autres caisses de l'Etat.

Pour inquiétant que soit cet « incident », il n'aurait pas suffi à ébranler le dollar si ce dernier n'avait pas été « mûr » pour une solide correction technique, après sa hausse de ces dernières semaines. L'incertitude règne, en effet, sur la santé réelle de l'économie américaine, dont le rythme de progression pourrait se ralentir.

En outre, l'importance du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis, le blocage de la discussion sur la réduction du déficit budgétaire, et les avertissements de M. Volcker, président de la Réserve fédérale, sur les dangers de l'endettement de l'Union, rendent de plus en plus prudents les détenteurs de dollars. Enfin, on murmure que des courtiers new-yorkais seraient, également, en difficulté.

FRANÇOIS RENARD.

Au Soudan

Le maréchal Nemeiry abandonne le portefeuille de la défense

Une semaine après l'arrestation des chefs de l'Organisation des Frères musulmans, le président Nemeiry s'est dessaisi du portefeuille de la défense au profit du général Hassan Swareddahab. Ce dernier, officier discret, voire secret, occupait jusque-là les fonctions de commandant en chef adjoint des forces armées. En même temps que ministre de la défense, il devient commandant en chef de l'armée. Cette promotion intervient à un moment où, selon certaines rumeurs, l'armée était en passe d'être noyautée par les Frères musulmans. La principale tâche du nouveau ministre sera d'épurer l'armée de ses officiers « suspects ».

Le portefeuille de la défense était *assumé personnellement par le maréchal* Nemeiry depuis le limogeage, en janvier 1982, du général Abdelmagid Khalil, qui occupait également les fonctions de vice-président de la République.

Cette nomination intervient dans la foulée de l'arrestation du chef de la confrérie des Frères musulmans, M. Hassan Al Tourabi et d'une centaine de ses partisans. Elle suit de très peu la visite, début mars, du vice-président américain George Bush, qui avait exprimé aux dirigeants soudanais les inquiétudes de Washington sur la dégradation de la situation économique, politique et militaire du Soudan.

Auparavant, dans ce qui était apparu comme un coup de semonce, les Etats-Unis avaient laissé entendre, puis officiellement démenti, qu'ils suspendaient le versement de 194 millions de dollars d'aide au Soudan, mettant les dirigeants soudanais dans un visible embarras. L'aide a été finalement maintenue, à charge pour le gouvernement de *mettre de l'ordre dans ses affaires* sans délai. – *(AFP)*.

LA DISSOLUTION DE LA COMPAGNIE BRITANNIQUE DES PÉTROLES N'AURA PAS DE CONSÉQUENCES GRAVES estime le Nigeria

Six ministres de l'OPEP devaient se réunir, le 19 mars à Genève, pour examiner l'évolution du marché pétrolier depuis la dernière conférence de l'Organisation à la fin du mois de janvier. Les cinq membres du conseil exécutif (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Indonésie, Nigéria et Venezuela) chargé de contrôler le respect des décisions de l'OPEP par les treize pays membres devraient être rejoints par le ministre du Koweït cheikh Ali Khalifa al Sabah.

Cette réunion a été l'occasion d'enregistrer la première réaction officielle de l'OPEP à l'annonce par le gouvernement britannique de la dissolution de la British National Oil Company (BNOC). Selon le ministre nigérian, M. David West, qui avait été averti de cette décision par les Britanniques avant son annonce officielle, *« la Grande-Bretagne n'avait pas le choix »*. La BNOC était « coincée » entre les forces du marché et la politique de son gouvernement, a ajouté le ministre nigérian, qui a minimisé les conséquences de cette abolition sur la commercialisation du pétrole de son pays. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 19 mars 1985 a été tiré à 611 451 exemplaires

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Japon étudie avec les Etats-Unis une libéralisation du commerce.* – Tokyo a proposé lundi 18 mars à une délégation américaine conduite par le représentant adjoint pour les négociations commerciales, M. Michael Smith, d'étudier les moyens de supprimer les taxes douanières sur les ordinateurs et composants d'ordinateurs. La partie japonaise a également indiqué qu'elle étudiait les propositions faites par les Etats-Unis en vue d'assouplir les conditions d'entrée au Japon de produits américains (acceptation par les Japonais des contrôles de qualité américains, raccourcissement des délais d'homologation de matériel électronique, réduction aussi des tarifs douaniers sur les produits forestiers).

● *Disparition de la marque Pathé-Marconi.* – La marque Pathé-Marconi, qui distribue les téléviseurs et les magnétoscopes du groupe Thomson, disparaîtra dans le courant de l'année après l'épuisement des stocks actuels, a indiqué, ce 18 mars, le groupe nationalisé.

La marque Pathé-Marconi n'appartenait pas à Thomson, mais était mise en location-gérance par la firme britannique Thorn-Emi qui encaissait des royalties sur chaque produit vendu. Pathé-Marconi a, en 1984, représenté 15 % des ventes de Thomson dans l'électronique de loisir.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS FGAAC ET CGT PARALYSE A MOITIÉ LA SNCF

La grève de vingt-quatre heures, décidée par les syndicats FGAAC (autonomes) et CGT, a perturbé, mardi 19 mars, le trafic de la SNCF. A Paris-Montparnasse, les sections CFDT ont aussi appelé à la grève, la Fédération des cheminots de cette centrale étant demeurée en dehors de cette action.

Pour les grandes lignes, le trafic était assuré de la façon suivante : Paris-Est, 60 % ; Paris-Nord, 60-70 % ; Paris-Saint-Lazare, 50 % ; Paris-Montparnasse, 40 % ; Paris-Austerlitz, 25 % ; Paris-Lyon, 50 % (TGV) et 25 % (trains classiques). Dans la banlieue parisienne, le trafic assuré a représenté 60 % du régime normal à Paris-Est et à Paris-Nord, 50 % à Paris-Saint-Lazare, à Paris-Montparnasse et sur la ligne C du RER, et 30 % à Paris-Lyon.

La circulation ferroviaire est aussi très perturbée en province, notamment dans la région Midi-Pyrénées où le service régional est totalement interrompu bien qu'un train de grandes lignes sur quatre y circule encore. Le trafic devrait être totalement rétabli le mercredi 20 mars.

BOUSSAC VA INVESTIR 27 MILLIONS DE FRANCS DANS SES FILATURES DES VOSGES

Le comité d'entreprise du groupe Boussac se réunira vendredi 22 mars. A cette occasion, le président, M. Bernard Arnault, devrait annoncer un nouvel investissement de 27 millions de francs dans les filatures des Vosges. Ces dépenses supplémentaires, engagées pour moderniser l'outil de production, porteront à 74,5 millions de francs le montant global des investissements décidés depuis le début de l'année.

La nouvelle politique industrielle définie par la direction du groupe Boussac, qui vise notamment à développer les activités exercées dans l'hygiène (Peau Douce), dans les filatures (lin et coton), les emballages plastiques, les chemises (Rousseau) et les tissus (Sportswear), se met donc en place progressivement. Comme prévu, le groupe Boussac se séparera des activités non rentables comme Ted Lapidus, Pigeon Voyageur (cession à Jacques Esterel), usine Saint-Frères de Flixecourt (Somme), rachetée par Dixon Constants. D'autre part, le conseil d'administration de la société Dior, qui se tiendra mercredi 20 mars, nommera M. Bernard Arnault président et M. Paul Audrain directeur général.

PECHINEY S'APPRÊTERAIT A PRENDRE LE CONTROLE DE CARBONE-LORRAINE

Actionnaire majoritaire à 43 % de Carbone-Lorraine, spécialisé dans la fabrication de balais en carbone et graphites artificiels pour moteurs électriques, ce groupe se préparait à lancer une OPA en vue d'empêcher un nouvel investisseur d'entrer dans le capital.

Des échanges anormaux ont été enregistrés ces derniers temps en *Bourse et Pechiney entend conserver* avec l'autre actionnaire à 36 %, la société britannique Morgan Crucible, la haute main sur cette affaire en voie de redressement. La cotation des actions Carbone-Lorraine a été suspendue le 18 mars (dernier cours : 271,80 F).

A B C D E F G

Sur le vif

Une plume légère

La semaine dernière, j'y suis allée d'un billet associant dans le même hommage ému la mort de Tchernenko et le décès d'un véritable bienfaiteur de l'humanité, un Américain génial, le père du trombone. Invention fabuleuse dans sa modeste simplicité qui a permis d'agrafer, un à un, des milliards de rapports, de notes, de dénonciations, de documents secrets. Et d'ériger la bureaucratie en système de gouvernement totalitaire et triomphant.

Ça m'a valu un abondant courrier. Je n'ai pas pour habitude de vous en faire part. Mais je ne peux résister à l'envie de vous communiquer la lettre que m'a envoyée M. Martial Elie.

C. S.

Monsieur,

Je vous adresse cette lettre pour vous exprimer ma profonde indignation après la lecture de votre article. Votre littérature ironique et calomnieuse n'est pas qualifiable par lettre. Sachez, monsieur, que la mort douloureuse de Tchernenko me touche profondément, ne vous en déplaise.

Ma compagne et moi-même sommes trop attachés à la coexistence pacifique et à la lutte pour la paix pour nous réjouir honteusement avec « une plume légère et un papier célèbre à fort tirage ». Je souhaite, monsieur Sarraute, qu'aucun confrère extrémiste, qu'aucun détracteur et censeur en puissance, ne vous interdise de tenir de tels propos.

L'amitié entre les peuples est trop actuelle, trop importante, pour ne pas oublier l'œuvre immense des Soviétiques. Je souhaite, monsieur, que vous portiez attention à cette lettre en respectant la paix, comme le deuil des Soviétiques est respecté par le monde entier.

Avant d'achever cette lettre, je vous informe que nous ne lisons le Monde *que très rarement. Par contre nous lisons très régulièrement notre quotidien* l'Humanité, *chaque jour nous analysons les faits, chaque fois avec lucidité, jamais nos propos ne deviennent calomnieux.*

Je vous prie d'agréer, monsieur...

LE COMITÉ CENTRAL DU PCF SE RÉUNIRA LE 25 MARS

Le comité central du Parti communiste et ceux des secrétaires fédéraux qui ne sont pas membres de cette instance se réuniront le 25 mars. Le rapport introductif sera présenté par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat. La discussion portera sur *« la mise en œuvre des décisions du vingt-cinquième congrès dans la situation politique actuelle »*. Cette réunion du comité central sera la première depuis le congrès au terme duquel il avait été élu, en février dernier.

« Auteur » d'une loi d'aide à l'enseignement privé

CHARLES BARANGÉ EST MORT

M. Charles Barangé, connu pour avoir donné son nom en 1951 à l'une des premières lois d'aide à l'enseignement privé, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

[Né le 21 décembre 1897 à Beaulieu-sur-Layon (Maine-et-Loire), M. Barangé était inspecteur central du Trésor. Il a été de 1946 à 1955 député MRP de Maine-et-Loire et rapporteur de la Commission des finances à l'Assemblée nationale. M. Barangé a d'autre part présidé le comité régional d'expansion des pays de Loire, du Maine et de la Vendée.

C'est un peu par hasard qu'il a donné son nom à la loi du 9 septembre 1951, créant une allocation scolaire versée par enfant et par trimestre à l'association de parents d'élèves pour les établissements privés, au conseil général pour les élèves de l'enseignement public. Déposé par dix-huit députés RPF, MRP et modérés, membres du conseil d'administration de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, le texte – qui a provoqué notamment une manifestation du Comité national de défense laïque autour de la tombe de Jules Ferry – a pris le nom de M. Barangé, parce qu'il était le premier dans l'ordre alphabétique.]

LE PRIX DES AMBASSADEURS A ALAIN DECAUX

Le prix des Ambassadeurs a été décerné mardi 19 mars à Paris à Alain Decaux pour son *Victor Hugo*, publié à la Librairie académique Perrin (voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech dans *le Monde* du 14 décembre 1984).

Ce prix est attribué par un jury composé traditionnellement de personnalités littéraires et de diplomates en poste à Paris.

Inculpé de vol à main armée

DANIEL DEBRIELLE EST DE NOUVEAU ÉCROUÉ

En liberté depuis le 4 août 1981, Daniel Debrielle est de nouveau en prison *(nos dernières éditions)*. Il a été inculpé et écroué samedi 16 mars à Châteauroux après l'ouverture d'une information sur un vol à main armée dans une discothèque de Vineuil (Indre).

Selon son avocat, Me Henri Juramy, cette nouvelle affaire doit être considérée *« avec circonspection »*. Il fait remarquer que l'inculpation de Daniel Debrielle intervient neuf mois après les faits reprochés.

Daniel Debrielle avait été condamné en 1977 par la cour d'assises du Calvados à douze ans de *réclusion criminelle* pour sa participation à deux agressions commises l'une à Deauville, l'autre à Tourgeville.

Au cours de ce procès, comme pendant sa détention, il protesta toujours de son innocence et engagea une campagne contre les quartiers de haute sécurité (QHS). Il avait finalement obtenu de la Cour de cassation une révision de son procès.

Mais si la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine devant laquelle il fut jugé de nouveau l'acquitta le 7 décembre *1984, comme auteur principal* pour l'affaire de Deauville, elle retint sa complicité ainsi que sa participation à celle de Tourgeville et le condamna à cinq ans de réclusion, peine couverte par la durée de ses détentions antérieures (*le Monde* daté 9-10 décembre 1984).

● *Les fautes d'un pilote d'Iberia.* – Selon le quotidien espagnol *El Pais*, un rapport officiel estime que le pilote du Boeing-727 de la compagnie Iberia qui s'est écrasé, le 19 février, à Bilbao aurait dû être recyclé. *« Il avait commis les plus graves irrégularités en vol*, lit-on dans le rapport. *Il avait un comportement irresponsable et téméraire et ignorait les règlements. »* L'avion d'Iberia, qui volait trois cents mètres plus bas que la normale, a accroché un relais de télévision. Cent quarante-huit personnes ont été tuées dans l'accident.